



**HAL**  
open science

# Le principe dialogique : pour une autre approche des faits linguistiques et discursifs

Aleksandra Nowakowska

► **To cite this version:**

Aleksandra Nowakowska. Le principe dialogique : pour une autre approche des faits linguistiques et discursifs. Linguistique. Comue Université Côte d'Azur, 2017. tel-02462411

**HAL Id: tel-02462411**

**<https://hal.science/tel-02462411>**

Submitted on 31 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ NICE SOPHIA-ANTIPOLIS**

École Doctorale Sociétés, Humanités, Arts et Lettres

UFR Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales

**Habilitation à Diriger des Recherches**

**Soutenue le 4 juillet 2017**

**LE PRINCIPE DIALOGIQUE :**  
**POUR UNE AUTRE APPROCHE DES FAITS**  
**LINGUISTIQUES ET DISCURSIFS**

**Volume 1**

Synthèse présentée par

**Aleksandra Nowakowska Genieys**

Sous le tutorat de

Geneviève Salvan, Professeure, Université Nice Sophia-Antipolis

**MEMBRES DU JURY :**

Mme Michèle Monte, Professeure, Université de Toulon (examinatrice)

Mme Laurence Rosier, Professeure, Université Libre de Bruxelles (examinatrice)

Mme Geneviève Salvan, Professeure, Université Nice Sophia-Antipolis (tutrice)

M. Jacques Bres, Professeur, Université Montpellier III (président)

M. Hugues Constantin de Chanay, Professeur, Université de Lyon II (examineur)

<b>CHAPITRE 1 .....</b>	<b>9</b>
<b>DIALOGISME ET ÉNONCIATION .....</b>	<b>9</b>
<b>LE DIALOGISME COMME PRINCIPE : DES TEXTES RUSSES À LA LINGUISTIQUE CONTEMPORAINE.....</b>	<b>9</b>
1. LE DIALOGISME DANS LES TRAVAUX DU CERCLE BAKHTINIEN : AU CŒUR DE LA TERMINOLOGIE .....	10
1.1. Champ notionnel du dialogisme dans les textes russes.....	11
1.2. <i>Raznorechie, polifonija, dialogichnost'</i> (plurilinguisme, polyphonie, dialogisme) : les termes voisins du dialogisme .....	14
1.3. Voix, vocalité et dialogisme .....	21
2. LE DIALOGISME DANS LA LINGUISTIQUE CONTEMPORAINE .....	26
2.1. Introduction de la notion dans le champ linguistique francophone .....	26
2.2. Une notion fort heuristique en linguistique contemporaine.....	28
2.2.1. Le dialogisme dans le champ de l'épistémologie .....	29
2.2.2. Dialogisme et linguistique énonciative .....	32
2.2.3. Dialogisme et analyse du discours .....	42
2.2.4. Dialogisme et analyse conversationnelle .....	45
3. DE LA LINGUISTIQUE DIALOGIQUE .....	52
3.1 Dialogisme <i>versus</i> monologisme.....	53
3.2. Cadre méthodologique : faire du dialogisme un outil d'analyse linguistique .....	58
3.2.1. Dialogisme, énoncé(s), énonciation(s), enchâssement .....	58
3.2.2. Locuteur et énonciateur .....	63
3.2.3. Formes de dialogisme .....	65
4. LES TRACES DIALOGIQUES : DESCRIPTION DES MARQUEURS GRAMMATICaux DU DIALOGISME .....	70
4.1. Clivage.....	74
4.1.1. Dialogisme contrastif du clivage .....	76

4.1.2. Dialogisme non contrastif	79
4.1.3. Fonctionnement dialogique complexe	80
4.1.4. Dialogisme et approche plurilingue du clivage	81
4.2. Pseudo-clivage .....	88
4.2.1. Pseudo-clivage contrastif	89
4.2.2. Pseudo-clivage non contrastif	90
4.2.3. Variantes des constructions (pseudo)clivées	91
4.3. Passif.....	95
4.3.1. Thématization de l'actant cible en SN sujet	97
4.3.2. Rhématisation de l'actant source en SP complément d'agent	98
4.3.3. Dialogisme et effacement du complément d'agent : jeu de l'argumentation	99
4.3.4. Passif, clivage, pseudo-clivage : approche comparative et plurilingue	100
4.4. Dislocation .....	104
4.4.1. Fonctionnement dialogique de la DG	105
4.4.2. Fonctionnement dialogique de la DD	110
4.4.3. Dislocation en interaction avec d'autres phénomènes dialogiques	112
4.5. L'insistance pronominale .....	115
4.5.1. Guidage interlocutif par la mise en saillance du changement de thème et parallélisme des rhèmes	116
4.5.2. Changement de thème et mise en relation contrastive des rhèmes	117
4.5.3. Le sous-entendu par dialogisme intralocutif	119
4.5.4. Combinaison insistance pronominale + dislocation	122
4.5.5. Approche plurilingue du dialogisme de l'insistance pronominale	124
4.6. Parallélisme .....	128
4.6.1. Parallélisme, textualité et dialogisme	130
4.6.2. Parallélisme et dialogisme interlocutif anticipatif	131

4.6.3. Parallélisme et dialogisme interdiscursif et intralocutif	131
4.7. Écho .....	133
4.7.1. Dialogisme de l'écho consensuel	139
4.7.2. Dialogisme de la reprise en écho dissensuelle	140
4.7.3. Dialogisme de la reprise en écho intralocutive	143
4.8. Thème/Rhème .....	144
4.8.1. Thème/rhème et marqueurs dialogiques	147
4.8.2. Thématization, rhématisation, dialogisme	149
4.8.3. Thématization / rhématisation et marqueurs syntaxiques du dialogisme	152
5. DIALOGISME INTERLOCUTIF ANTICIPATIF : DÉCRIRE L'INTERACTION AVEC L'ÉNONCÉ PRÊTÉ À L'ÉNONCIATAIRE .....	153
5.1. Dialogisme interlocutif dans tous ses états .....	153
5.2. Dialogisme interlocutif anticipatif : essai de modélisation.....	154
5.3. Formes du dialogisme interlocutif anticipatif.....	155
5.3.1. La prolepse	155
5.3.2. Intégration	156
5.3.3. Ellipse : [x] → [y] → [z]	159
5.3.4. Marqueurs spécifiques	165
<b>CHAPITRE 2 .....</b>	<b>169</b>
<b>ANALYSER LE DISCOURS À LA LOUPE DIALOGIQUE.....</b>	<b>169</b>
1. DIALOGISME, TEXTUALITÉ ET GENRE DU DISCOURS .....	170
2. LE DIALOGISME ET SES MARQUEURS DANS LA MATÉRIALITÉ DISCURSIVE DES GENRES DE LA PRESSE ÉCRITE : CAS DU <i>POINT DE VUE</i> ET DE L' <i>ÉDITORIAL</i> .....	174
3. DIALOGISME ET ANALYSE DU DISCOURS EN INTERACTION .....	178
3.1. Comment articuler le dialogal et le dialogique dans l'interaction verbale ? .....	179
3.2. Dialogisme interlocutif de la reprise dans l'interaction.....	182

3.2.1. Reprise, reformulation et dialogisme	183
3.2.2. Reprise, répétition et dialogisme	187
3.3. Dialogisme de la médiation journalistique dans l'interview politique orale .....	189
3.3.1. L'interview politique brève : un nouveau genre ?	191
3.3.2. Question contrediscursive médiée ou comment mettre de l'huile sur le feu de la polémique	193
3.3.2.1. Formes de l'énonciation rapportée dans la QCM : les formes de la médiation énonciative .....	195
3.3.2.2. Les formes des questions contrediscursives médiées .....	198
3.3.2.3. Limites de la QCM : effacement de la médiation énonciative dans la question accusatrice .....	203
3.3.2.4. Fonctionnement des questions contrediscursives médiées .....	206
3.3.2.5. Le fonctionnement de la question accusatrice médiée (QAM) .....	211
3.3.2.6. Les stratégies de réponse aux questions contrediscursives médiées.....	213
3.3.3. La relation triangulaire dans l'interview politique	218
3.3.3.1. Le dialogisme interlocutif en situation de double adresse .....	219
3.3.3.2. Les formes de la désignation de l'allocutaire absent.....	221
3.3.3.3. Le possible fonctionnement dialogique de la désignation .....	226
3.4. Dialogisme au niveau macro-textuel : cas de la confession cathodique .....	228
<b>CHAPITRE 3 .....</b>	<b>234</b>
<b>PERSPECTIVES DE RECHERCHE .....</b>	<b>234</b>
1. LA SCÉNARISATION VISUELLE : L'IMAGE FONCTIONNE-T-ELLE DIALOGIQUEMENT DANS L'INTERVIEW POLITIQUE ?.....	234
1.1. Scénarisation visuelle en situation de double adresse .....	237
1.2. <i>Split screen</i> et dialogisme.....	238
1.3. Interaction avec le récepteur absent et scénarisation visuelle de la question .....	239

2. LES RATÉS DU DISCOURS À LA LUMIÈRE DE L'APPROCHE DIALOGIQUE : LA PART DU DIALOGISME DANS LE LAPSUS.....	242
2.1. De la psychanalyse à l'interaction verbale .....	242
2.2. Les différents types de lapsus dans le corpus d'interviews.....	243
2.3. Conditions interactionnelles du surgissement du lapsus : première hypothèse ..	246
2.4. Lapsus, un phénomène dialogique ?.....	248
3. LES MARQUEURS PROSODIQUES DU DIALOGISME .....	251
4. LES MARQUEURS GRAMMATICaux DU DIALOGISME .....	252
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>256</b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE .....</u></b>	<b><u>257</u></b>

## **Le principe dialogique : pour une autre approche des faits linguistiques et discursifs**

La notion de dialogisme est une notion clef dans mon travail. Loin d'être un concept à la mode qui fait vendre, le dialogisme est le fil directeur qui relie l'ensemble de mes travaux en syntaxe textuelle, énonciation et analyse des discours politico-médiatiques. Il est la notion pertinente pour poser un cadre théorique et méthodologique à l'analyse de nombreux phénomènes linguistiques que la linguistique traditionnelle ne permet pas toujours de traiter de façon satisfaisante : citons à titre d'exemple des tours syntaxiques tels que clivage, pseudo-clivage ou dislocation.

La notion de dialogisme, dont la paternité est accordée à Bakhtine et son cercle, s'inscrit, dans la lecture que j'en fais à la suite d'Authier 1982, dans le domaine scientifique consacré à l'étude de l'hétérogénéité énonciative. Cette dernière recouvre un vaste territoire terminologique et conceptuel dans de nombreux travaux d'envergure internationale<sup>1</sup>, en particulier dans le contexte européen (Belgique, Suisse, Danemark, Norvège, Suède, France, Espagne).

La notion de dialogisme éveille l'intérêt des chercheurs, suscite un débat sur son origine, son sens et son utilisation en sciences du langage, parfois déchaîne des passions... Sans prétendre à une étude exhaustive de l'histoire de la notion, je souhaite, pour commencer, mener une réflexion sur son parcours dans le champ des sciences du langage, des textes en langue russe de Bakhtine à son application en linguistique contemporaine, avant de montrer sa pertinence dans mes travaux en linguistique énonciative, en analyse du discours et en analyse des interactions.

Qu'est-ce que le dialogisme ? Un principe ? Une notion ? Une théorie ? Un outil ? Une catégorie de la langue ?... Comment est-il défini ? Quelle est sa pertinence en sciences du langage ? Pourquoi reste-t-il un sujet de controverse scientifique ?

---

<sup>1</sup>Dans ma synthèse, je rends compte de certains d'entre eux.



Mon travail de recherche, dont cette synthèse présente les aspects les plus significatifs, ne cesse de questionner la complexité et la richesse de l'approche dialogique qui permet de traiter un grand nombre de faits linguistiques de manière originale et pertinente, complémentairement aux travaux en grammaire traditionnelle qui leur sont classiquement consacrés.

Je propose d'organiser la présentation de mes recherches selon deux axes : le premier dédié au dialogisme et à l'énonciation et le second à l'analyse du discours à la loupe dialogique. Je terminerai ma présentation en dressant les perspectives de recherches futures.

# Chapitre 1

## Dialogisme et énonciation

Cet axe le plus significatif dans mes recherches, tant du point de vue historique que quantitatif, se déploie sur trois volets que j'aborde successivement.

Le premier sera consacré au dialogisme comme principe qui préside à la production comme à l'interprétation des énoncés et au-delà à toute activité sémiotique humaine. J'y aborderai la terminologie employée dans les textes russes essentiellement pour dénommer les notions de dialogisme et de polyphonie. Ma réflexion sur la lecture des textes originaux sera prolongée par l'étude de la réception et de l'intégration de la notion de dialogisme en linguistique énonciative contemporaine.

Le deuxième volet sera dédié à la description de certains marqueurs grammaticaux du dialogisme. La description du fonctionnement dialogique des phénomènes syntaxiques s'inscrit majoritairement en linguistique énonciative et complémentirement en linguistique contrastive entre différents systèmes linguistiques.

Le dernier volet développera plus particulièrement l'un des types du dialogisme : le dialogisme *interlocutif anticipatif*, afin de décrire les fonctionnements de cette forme de dialogisme et les marqueurs linguistiques qui lui sont dédiés, spécifiquement ou pas.

### **Le dialogisme comme principe : des textes russes à la linguistique contemporaine**

Afin de rendre compte de l'histoire de cette notion et de sa complexité, je me pencherai pour commencer sur les textes russes de Bakhtine, puis examinerai l'introduction, les commentaires et les adaptations de la notion en linguistique contemporaine. J'aborderai également pour finir les rapports de la notion avec les concepts voisins : *hétérogénéité constitutive* et *hétérogénéité montrée*, *polyphonie énonciative* et *syntaxe dialogique*.

## 1. Le dialogisme dans les travaux du cercle bakhtinien : au cœur de la terminologie

En France, on n'accède aux textes de Bakhtine le plus souvent qu'au travers de traductions, qui ne permettent de se faire qu'une idée approximative de la pensée complexe et mouvante de ce sémioticien. Un certain nombre de chercheurs, notamment autour de P. Sériot, ont récemment entamé une réflexion sur la théorisation du Cercle de Bakhtine à partir du texte en langue source de *Le marxisme et la philosophie du langage*, attribué à Volochinov.

Les chercheurs qui soulèvent le problème de la qualité des traductions se sont surtout focalisés sur la difficulté à interpréter le mot russe *slovo*, car non seulement il peut signifier à la fois *mot*, *terme*, *discours* ou *parole*, comme, p. ex., dans l'expression "vzjat' slovo" (*prendre la parole*), mais de plus il reçoit une acception bien particulière chez Bakhtine. D'autres concepts utilisés dans l'appareil théorique bakhtinien posent le même problème. Par exemple, le mot *rech'* peut vouloir dire *discours*, *langue*, *langage*, *énoncé*, *parole*, *flux verbal*, *production de la parole*, ce qui génère de nombreuses difficultés lors de la traduction et de l'interprétation du texte bakhtinien. Afin d'aborder la notion de dialogisme, je parts de l'étude des textes de Bakhtine en russe.

La notion de dialogisme est généralement attribuée aux écrits de ce que l'on appelle parfois, dans la littérature consacrée à la question, « le cercle de Bakhtine », formé plus précisément de Bakhtine/Medvedev/Volochinov (désormais BMV). La paternité des textes issus de ce cercle et son existence même sont longuement étudiées et font l'objet d'une polémique, en particulier entre les chercheurs suisses, réunis d'un côté autour de P. Sériot et E. Velmezova<sup>2</sup> et de l'autre J-P. Bronckart et Ch. Bota<sup>3</sup>. Les chercheurs s'accordent généralement aujourd'hui sur l'attribution de *Marxisme et philosophie du langage* (1929) à Volochinov, attribué auparavant à Bakhtine, ce dont témoignent la

---

<sup>2</sup> Ces chercheurs proposent un examen épistémologique des textes en langue russe et leurs nouvelles traductions critiques en français.

<sup>3</sup> Dans leur ouvrage *Bakhtine démasqué. Histoire d'un menteur, d'une escroquerie et d'un délire collectif* (Librairie Droz, Genève, 2011), ces chercheurs, qui, à la différence de Velmezova et Sériot, ne travaillent pas sur les textes russes, s'attachent essentiellement à dénoncer le « travail d'usurpation » par Bakhtine de toutes sortes de textes.

couverture et la préface de R. Jakobson dans l'édition 1977 de ce texte aux éditions de Minuit :

On finit par découvrir que le livre en question et plusieurs autres ouvrages publiés à la fin des années vingt et au début des années trente sous le nom de Volochinov, comme par exemple un volume sur la doctrine du freudisme (1927) et quelques essais sur le langage dans la vie et dans la poésie, ainsi que sur la structure de l'énoncé, furent en vérité composés par Bakhtine (1895-1975), l'auteur d'œuvres déterminantes sur la poétique de Dostoïevski et de Rabelais. (R. Jakobson préface de *Marxisme et philosophie du langage*, 1977, éditions de Minuit, p. 7)

D'autres travaux voient toujours leur paternité discutée : *Le freudisme* (1927, Bakhtine ou Volochinov ?), *La méthode formelle dans la science de la littérature. Introduction à une poétique sociologique* (1928, Bakhtine ou Medvedev ?).

J'ai exclu de mon étude les textes dont la paternité reste discutée, afin de traiter la notion de dialogisme en relation avec d'autres termes et concepts auxquels elle est associée dans les écrits de Bakhtine en russe.

### **1.1. Champ notionnel du dialogisme dans les textes russes**

Afin d'appréhender la complexité de la pensée bakhtinienne, j'ai entrepris l'étude (Nowakowska 2005 et Bres et Nowakowska 2007) de plusieurs textes en langue russe : (a) l'article " Problema rechevyx zanrov ", publié en France sous le titre " Les genres du discours " (écrit en 1952-1953, publié en France in *Esthétique de la création verbale* (Gallimard, 1984, désormais GD); (b) l'article " Slovo v romane " (écrit en 1934-1935, publié en France sous le titre " Du discours romanesque ", in *Esthétique et théorie du roman*, 1978, désormais DDR) ; et (c) le texte *Problemy poetiki Dostoevskogo* (écrit en 1929 et repris en 1963) en français *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* (1970, désormais PPD). Pour ce dernier texte j'ai examiné deux traductions disponibles en français : l'une dans les éditions L'Âge d'homme (1963) et l'autre au Seuil (1970). Comme je l'ai signalé dans Nowakowska (2005), Bakhtine, pour signifier la problématique dialogique, utilise essentiellement un réseau de six termes, formés sur la

racine du mot *dialog* : *dialogichnost'* (dialogisme, mot qu'il forge), *dialogizatzija* (dialogisation), *dialogizovanyj* (dialogisé), *dialogicheskij* (dialogique), *dialogichen* (dialogique), *dialogizuvujuchij* (dialogisant) ; réseau qu'il articule aux deux termes de *monolog* (monologue), et de *monologicheskij* (monologique), de manière à les opposer.

La problématique dialogique est par ailleurs reliée à un réseau de concepts connexes au fondement de la pensée bakhtinienne : *raznorechie* (traduit, entre autres, par *plurilinguisme*), *raznoglosnitza* (traduit, entre autres, par *plurivocité*), *polifonija* (traduit par *polyphonie*), *golos* (voix), dont la traduction s'avère aussi fondamentale que problématique.

Les termes *raznorechie*, *raznoglosnitza* apparaissent surtout dans DDR ; le terme de *polifonija* est uniquement employé dans PPD ; *dialogichnost'* / *dialogizatzija* apparaissent essentiellement dans GD et DDR. L'adjectif *dialogicheskij* / *dialogichen* est utilisé dans les trois textes, mais à vrai dire peu souvent dans PPD. On fait l'hypothèse que le sémioticien tâche de faire produire à *dialogicheskij* (*dialogique*), qui ne produit au départ, dans la langue russe, que le sens de *dialogal*, de *dialogue*, le nouveau sens qu'il est en train de créer et que j'identifie actuellement par *dialogique*. L'étude du vocabulaire de Bakhtine montre que le chercheur forge son propre appareil terminologique et conceptuel à partir de racines des mots existant en russe, comme cela est le cas de deux termes importants pour ma réflexion : *dialogichnost'* (dialogisme) et *raznorechie* (hétéroglossie). La méthodologie même de Bakhtine est fortement dialogique au sens où il « dialogue » avec le vocabulaire et les idées de l'époque, afin de s'inscrire dans leur prolongement, se positionner par rapport à l'existant tout en anticipant la suite.

Si la référence à la problématique du dialogisme apparaît dans tous les textes étudiés, elle y prend des proportions différentes. Quantitativement, ces références sont les plus nombreuses dans DDR où le terme *dialogichnost'* (dialogisme), qui n'a pas de correspondant en russe standard, est employé de manière exclusive. Les autres textes utilisent essentiellement les adjectifs *dialogicheskij* / *dialogichen*, qui existent en russe standard (où ils signifient *sous forme dialoguée*). Notons que, dans les traductions françaises étudiées, le mot *dialogisme* n'apparaît qu'une seule fois : dans DDR, à la page 165, on trouve, entre parenthèses, *son dialogisme naturel*, correspondant en russe à

*ego prirodnoj dialogičnosti* (p.158). Toutes les autres occurrences de *dialogičnost'* sont traduites en français par *dialogisation* :

(1) Dialog izučalsja liz' kak kompozitcionnaja forma postroenija reči, no *vnutrennjaja dialogičnost' slova* (kak v replike, tak i v monologičeskom vyskazyvanii), pronikajuszczaja vsju ego strukturu, vse ego smyslovye i ekspresyvnije plasty, počti povse ignorovalas'. (p. 92)

(1)' Le dialogue a été étudié seulement comme forme compositionnelle de la structure de la parole. Mais *la dialogisation intérieure du discours* (tant dans la réplique, que dans l'énoncé monologique) qui pénètre dans toute sa structure, dans toutes ses couches sémantiques et expressives, a presque toujours été ignorée. (p.102)

Le mot français *dialogisation* est également employé afin de traduire le substantif *dialogizatzja*, sans correspondant en langue russe standard, qu'on trouve dans DDR et GD :

(2) Eto v bol'szinstvie slučaev različnye typy razgovorno-dialogičeskix rzanrov ; otsjuda bolee ili menee rezkaja *dialogizatzija* vtorichnyx rzanrov (p. 275, GD).

(2)' Il s'agit, pour la plupart des cas, de types appartenant au genre parlé-dialogué. D'où la *dialogisation* plus ou moins marquée des genres seconds (p. 271).

Le substantif *dialogisation*, dans ce dernier passage, recouvre en français par extension les sens de *dialogal* et de *dialogique* (ce qui peut être résumé par le SN *dialogue interne* / *vnutrennjaja dialogičnost'* (1)), ce qui corrobore l'usage synonymique de *dialogičnost'* et de *dialogizatzija* chez Bakhtine.

On remarquera également que le terme de *dialogisme* est souvent employé dans un réseau terminologique relevant des champs musical et conversationnel (harmoniques, échos, rappels) :

(3) Vyskazyvanie napolneno *dialogičeskimi obertonami*. (GD : 287)

(3)' Les *harmoniques dialogiques* remplissent un énoncé. (GD : 300)

(4) Karzdoe vyskazyvanie polno *otzvukov i otglosov* drugix vyskazyvanij. (GD : 286)

(4)' Un énoncé est rempli *des échos et des rappels* d'autres énoncés. (GD : 298)

De même, dans DDR, on relève plusieurs passages consacrés aux : *ton (ton)*, *consonances (sozvuchanie)* et *dissonances (dissonirovanie)* du *dialogue intérieur (vnutrennej dialogichnosti)*, *échos dialogiques (dialogicheskie otzvuchija)*, *dialogue de voix (dialog galosov)*, etc. Lorsqu'il essaie d'appréhender les phénomènes dialogiques, Bakhtine a recours à un vocabulaire qui renvoie au champ musical et à la dimension phonique de la conversation, les deux étant en relation avec la voix (*infra*.1.3. p.21). Le métalangage forgé par Bakhtine pour décrire l'hétérogénéité énonciative est à la fois riche et métaphorique, ce qui peut poser des problèmes d'interprétation et de traduction. Le dénominateur commun de sa terminologie reste la matérialité discursive que résume tant bien que mal le SN *slovo* ('mot', 'énoncé', 'discours'). La caractéristique fondamentale de cette matérialité discursive est le dialogue interne (interaction interne de plusieurs voix).

## **1.2. *Raznorechie, polifonija, dialogichnost'* (plurilinguisme, polyphonie, dialogisme) : les termes voisins du dialogisme**

J'ai constaté (Nowakowska 2005) que le nom *raznorechie* et l'adjectif *raznorechivyy* posaient un problème de traduction dans DDR. Le mot *raznorechie*, qui n'existe pas en russe standard, est composé d'un préfixe *razno/raznoe* (signifiant 'd'une manière différente', 'différemment/divers') et de la racine *rechie, rech'* ('discours, parole', 'dit', 'langue', 'langage', 'locution'). Il est traduit dans l'édition française tantôt par *plurilinguisme, plurilingual, plurilingue*, tantôt par *diversité des langages*, tantôt par *polylinguisme*, et tantôt même par *polyphonie* et apparaît parfois en association avec l'adjectif *dialogique* :

(5) Roman kak tzeloje – eto mnogostilnoe, *raznorechivoe*, raznogolosoe javlenie (p. 75).

(5)' Le roman pris comme un tout, c'est un phénomène pluristylistique, *plurilingual*, plurivocal (p. 87).

(6) Roman- eto xudorzestvenno organizovannoe *sotzialnoe raznorechie*, inogda raznojazychie, i individualnaja raznoglosnitza (p. 76).

(6)' Le roman c'est *la diversité sociale de langages*, parfois de langues et de voix individuelles, diversité littérairement organisée (p. 88).

(7) Tak pojavljajutsja zachatki romanoj prozy v raznojazychnom et v *raznorechivom* mire ellinisticheskoy epoxi (p. 182).

(7)' Ainsi apparaissent les embryons de la prose romanesque dans un monde plurilingue et *polyphonique*, à l'époque hellénistique (p.186).

(8) Oblagororzennoe sentimental'noj patetikoj slovo, pretendujusczzee zamestit' gruboe rziznennoe slovo, neizberzno okazyvaetsja v takom rze bezysxodnom dialogicheskom konflikte s *real'nym raznorechiem rzizni*, v takom rze nerazreszimom dialogizovannom nedorazumenii (p. 209).

(8)' Le discours, ennobli par un pathétique sentimental prétendant à remplacer le discours vulgaire de la vie courante, se trouve inévitablement dans un conflit dialogique désespéré avec *la polyphonie réelle de la vie*, dans un malentendu dialogique (p. 211).

(9) Zdes' raskryvaetsja i aktualizuetjsja *dialogicheskaja priroda raznorechija*, jazyki sootnosjatsja drug s drugom i vzaimosveszczajutsja (p. 221).

(9)' Là se dévoile et s'actualise *la nature dialogique du plurilinguisme*, les langages se correspondent les uns aux autres et s'éclairent mutuellement (p. 222).

(10) Sootnosit' izuchaemyj stil' s *dialogizujusczimi ego fonom raznorechija* sootvetstvujusczzej epoxi. (p. 233).

(10)' Corréler strictement le style que nous étudions avec *le fond dialogique du plurilinguisme* propre à son temps (p. 233).

(11) *Raznorechie*, vvodimoe v roman (137)

(11)' *Le polylinguisme* introduit dans le roman (145).

Remarquons que le terme français de *plurilinguisme* correspond, usuellement en russe, au mot *raznojazychie*. Cependant cette traduction est très rare dans le texte français ; le plus souvent *plurilinguisme* correspond à *raznorechie*, sauf lorsque *raznorechie* est traduit par *polyphonie*, comme dans la citation (7) et (7)' où on trouve *raznojazychnom* traduit par *plurilingue* et *raznorechivom* traduit par *polyphonique*.

La traduction la plus surprenante est, de fait, celle de *raznorechie* par le terme de *polyphonie*. Dans les versions russes de GD et DDR, le terme de *polyphonie* n'est pas employé et apparaît seulement dans la traduction française. Si on examine les différentes traductions du mot *raznorechie* (*plurilinguisme*, *diversité des langages*,



*polyphonie*), on constate qu'elles font toutes référence à une pluralité discursive et énonciative, en somme à une hétérogénéité énonciative, en gommant peut-être l'aspect de différence voire de divergence discursive que serait susceptible d'introduire le préfixe *razno* ('de manière différente, différemment'). Si le terme de *raznorechie* n'apparaît pas en tant que tel dans la langue usuelle, celle-ci dispose pourtant de deux mots de la même famille : *raznorechivost'* ('discordance', 'divergence') et l'adjectif *raznorechivjy* ('discordant', 'divergent', 'contradictoire'). Sans que l'auteur ne définisse précisément le sens du mot *raznorechie*, il semblerait que ce terme signifie quelque chose comme *hétérogénéité discursive impliquant une confrontation des points de vue divergents*. Cette signification n'a guère à voir avec celle que recouvre le concept de *polyphonie* développé par Bakhtine dans PPD, afin de traiter de la structure compositionnelle d'un genre romanesque particulier : le roman polyphonique. Notons également qu'on trouve parfois dans le texte russe, comme dans la traduction française, la mise en relation de *dialogicheskij* (*dialogique*) et de *raznorechie* (traduit par *plurilinguisme*) : *dialogicheskaja priroda raznorechija*, *la nature dialogique du plurilinguisme* ; *dialogizujuszczimi ego fonom raznorechija*, *le fond dialogique du plurilinguisme* (9, 9' et 10, 10').

Parallèlement au terme *raznorechie*, la traduction d'un autre mot *raznoglosnitza*, toujours dans DDR, attire également l'attention. Le terme *raznoglosnitza* signifie habituellement en russe : *dissonance, discordance, divergence d'opinions*. Or, cette traduction est très rare dans la version française (seulement deux occurrences, p. 90 et 107). Toutes les autres occurrences du terme *raznoglosnitza* sont traduites par *plurivocité*<sup>4</sup> ou *diversité de voix*, p. ex. dans les occurrences déjà citées 5/5' (*raznogolosoe javlenie, phénomène plurivocal*) ; et 6/6' (*individualnaja raznoglosnitza, la diversité de voix individuelles*).

L'étude des traductions françaises me conduit à conclure que le sens premier du mot *raznoglosnitza* (divergence d'opinion, dissonance) se trouve dilué dans les termes, somme toute, généraux de *plurivocité/plurivocalité* ou *diversité de voix*. L'ennui est également que parfois le terme de *plurivocité* est utilisé afin de traduire le mot russe *raznorechie* (le plus souvent *plurilinguisme* ou *polyphonie* dans le texte français) :

---

<sup>4</sup> Alors même que le terme russe *mnogoglosie*, qui peut signifier également *polyphonie*, correspond plus exactement à *plurivocalité, plurivocité*.

(12) Real'noje, idelogicheski napolnennoe « jazykovoe soznanie » prichastnoe dejstvitel'nomu *raznorechiju* i *raznojazychiju* (p. 88).

(12)' La « conscience linguistique » réelle, saturée d'idéologie, participant à une *plurivocalité* et à un plurilinguisme authentiques (p. 98).

Ainsi, en comparant la traduction française avec le texte source de DDR, on constate que les termes de *plurilinguisme*, *polylinguisme*, *plurivocalité*, *plurivocité*, *divergence de voix*, *polyphonie* sont employés comme des quasi synonymes en français, dans la mesure où ils sont utilisés pour traduire un même terme russe (*raznorechie* en particulier). Cette synonymie ne semble pas être en accord parfait avec le texte source. Le mot *polifonija* (*polyphonie*), dans l'acception qu'en fait Bakhtine, n'apparaît pas dans le texte russe DDR, on n'y trouve même pas le terme *mnogoglosie* référent à la polyphonie, par la métaphore musicale. De fait, le texte russe distingue trois notions proches : *raznorechie* qui réfère à la diversité, voire à la divergence des discours, *raznojazychie* qui réfère à la diversité des langages employés par les discours contradictoires, et *raznoglosniza* qui réfère à la divergence d'opinions ('dissonance') véhiculées par les différents discours. Or cette distinction est nivelée dans la traduction française par une profusion terminologique employée de manière synonymique.

Le dialogisme se situe ainsi dans un champ relevant, d'une part, des notions de dialogue / vocalité et, d'autre part, de la pluralité voire de la divergence et donc de l'affrontement des discours. Il se trouve au cœur d'un « débat à grande échelle », pour reprendre la terminologie de Bakhtine.

Qu'en est-il alors de la relation entre polyphonie et dialogisme ?

Alors que, comme nous venons de le voir, dans la traduction française, on trouve *polyphonie* dans PPD bien sûr, mais également dans DDR, la version russe ne parle de *polifonija* que dans PPD, le texte consacré au roman polyphonique de Dostoïevski, qui se trouve opposé au roman *gomofonicheskij* (*homophonique*) ou, autrement dit *monologicheskij* (monologique). Le mot *polifonija* se trouve le plus souvent associé aux termes *roman* (*polifonechiskji roman*, *le roman polyphonique*). Ajoutons que Bakhtine emploie ce terme spécifiquement pour décrire la structure romanesque de l'œuvre de Dostoïevski.

Le terme de *polyphonie*, dans le texte de Bakhtine, est emprunté au champ musical par métaphore : il prend en charge le fait de faire entendre la voix d'un (ou plusieurs) personnage(s) aux côtés de la voix du narrateur, avec laquelle elle s'entremêle d'une manière particulière (Nowakowska 2005). De fait, les différentes voix, dans le roman polyphonique, sont mises sur un pied d'égalité, sans hiérarchie aucune :

(13) *Polifonichieskji roman ves' splosz' dialogichen*. Merzdu vseimi elementami romannoj struktury suszczestvujut *dialogicheskie odnoszenija*, to est' oni kontrapunkticheski protivpostavleny (p. 49).

(Polyphonique roman tout entier *dialogique*. Entre tous les éléments romanesques structure se trouvent dialogiques rapports, c'est-à-dire ils (sont) contrapunctiquement opposés)

(13)' *Le roman polyphonique* est tout entier *DIALOGUE*. Entre tous les éléments de la structure romanesque existent des *rapports de dialogue*, c'est-à-dire qu'ils sont opposés contrapunctivement (p. 52).

Notons l'utilisation en russe de l'adjectif *dialogichen / dialogicheski (dialogique)* et contrepoint (contrapunctivement), afin de décrire la relation entre les différentes voix dans le roman polyphonique. Les termes de polyphonie et de contrepoint sont tous deux issus du champ musical. Du latin *punctus contra punctum*, ce que l'on peut traduire littéralement par note contre note, le contrepoint est le fondement de la polyphonie. En musique cette technique de composition consiste à superposer plusieurs lignes mélodiques indépendantes en conformité avec les principes d'harmonie et de rythmique. Les différentes lignes mélodiques indépendantes sont en rapport de dialogue, pouvons-nous dire, sans que l'une d'elles soit dominante. Cette métaphore semble suggérer la distinction entre dialogisme et polyphonie : si la polyphonie repose sur plusieurs voix qui se superposent sur un pied d'égalité, le dialogisme est basé sur l'enchâssement des voix, l'une dans l'autre, dans un rapport de hiérarchie (voix enchâssante/ voix enchâssée). Dans la polyphonie, le rapport de dialogue a lieu entre des voix égales superposées et dans le dialogisme, ce rapport se développe entre des voix enchâssées sur un mode hiérarchique.

Quant à l'adjectif *dialogicheski*, remarquons que celui-ci n'est pas traduit en français de la même manière selon l'édition du texte, et donc le traducteur. Dans l'édition de L'Âge d'homme, il se trouve systématiquement traduit par *dialogue* ou *de dialogue*. L'autre

édition (Seuil) propose la traduction par l'adjectif *dialogique*. Rappelons que Bakhtine ne disposait pas en russe de la distinction entre *dialogal* et *dialogique*.

Il apparaît donc que si, dans le texte russe sur la polyphonie (PPD), on trouve côte à côte *polifonija* et *dialogicheski*, la réciproque n'est pas vraie, à savoir que les textes qui parlent du dialogisme (GD et DDR) ne mentionnent pas le vocable *polifonija*, contrairement à ce qu'on pourrait inférer de la traduction de DDR. Essayons d'expliquer ce fait : Bakhtine a écrit son travail sur Dostoïevski dès 1929, même s'il le reprend en 1963. Børtnes (2002 : 137) pose que le terme de *polyphonie* ne se trouve dans les textes de Bakhtine que dans son ouvrage sur Dostoïevski, et ce dès la version de 1929, alors que les manuscrits de cette époque, publiés de façon posthume, n'en usent pas. On peut faire l'hypothèse que, alors qu'il dispose déjà du terme de *dialogisme*, Bakhtine avance le terme de *polyphonie*, pour décrire la singularité du texte de Dostoïevski, terme qu'il ne reprendra pas par ailleurs dans ses autres écrits. Pas même dans DDR, lorsqu'il consacre quelques pages à Dostoïevski. Il n'en va pas de même pour le terme de *dialogisme*, sur lequel il revient... jusqu'à la fin de sa vie (dans les notes de ses *Carnets, in Esthétique de la création verbale*).

Résumons les différentes remarques : Bakhtine n'a pas consacré d'étude spécifique à la polyphonie, pas plus qu'au dialogisme. La question de la pluralité des voix dans l'énoncé est traitée de manière métaphorique, au travers d'une réflexion riche et mouvante qui use d'un vocabulaire complexe et difficile à cerner, donc à traduire. Ainsi l'auteur, soit utilise des termes spécifiques qu'il forge par dérivation à partir du vocabulaire existant (*dialogichnost'*, *raznorechie*), soit fait un emploi particulier, souvent étendu, des termes existants (*dialogicheskij*), sans en donner une définition explicite et précise. L'étude du texte russe fait apparaître que la polyphonie se différencie du dialogisme par le fait qu'elle s'applique au champ d'études littéraires, afin de définir un type particulier d'œuvre romanesque, alors que le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique langagière, et au-delà toute pratique humaine, et consiste, au niveau langagier, en l'orientation de tout discours vers d'autres discours avec lesquels il ne peut manquer d'interagir, de dialoguer... La polyphonie décrit les différentes structures compositionnelles d'un type de roman, alors que le dialogisme se déploie dans le cadre de l'énoncé, qu'il soit dialogal ou monologal, romanesque ou ordinaire. Les deux concepts reposent fortement sur l'idée d'un dialogue, d'une

interaction entre deux ou plusieurs *discours* (GD), ou plusieurs *voix* (DDR). Cette interaction, dans le cadre de la polyphonie, se refuse à désigner une voix hiérarchiquement dominante, contrairement au dialogisme qui est le théâtre des affrontements dans lesquels une voix – en principe celle du locuteur qui s’inscrit dans le présent de l’énonciation – est toujours (présentée comme) hiérarchiquement supérieure aux autres voix, avec lesquelles elle dialogue et qu’elle laisse entendre, pour reprendre le vocabulaire de Bakhtine, sous forme de : *exo* (écho), *ton* (ton), *sozvuchanie* (consonances), *dissonirovanie* (dissonances), *mikrodialog* (micro-dialogue), etc. Il semble donc que, si l’on veut rester fidèle à la lettre du texte de Bakhtine, il convienne de réserver le terme de polyphonie au domaine littéraire, et plus précisément encore à un certain type de roman ; et de ne parler, pour la pluralité énonciative de la parole quotidienne, que de dialogisme.

A la lecture des textes de Bakhtine en langue russe, il est possible de définir le dialogisme comme un principe constitutif de tout acte communicatif dont la production comme la réception s’effectue en interaction avec d’autres discours. Parce que mon énoncé se produit au contact d’autres énoncés, il en sera marqué ; il portera la trace de cette interaction sous des formes très diverses, mais qui ont toutes en commun de faire ou de laisser entendre une / d’autres voix que celle du locuteur, la / les voix des énoncés avec lesquels s’est produite l’interaction. Le marquage dialogique de l’énoncé s’avère être parfois implicite et profondément enfoui, jusqu’à échapper aux instances de production et de réception.

Ainsi ma réflexion sur la problématique dialogique dans les textes russes étudiés ne manque pas de croiser la notion de *voix* (*golos*), employée pour décrire la polyphonie/plurivocalité (*polifonja/mnogogolose*) et le dialogisme. La réflexion sur la notion de voix me semble ainsi de prime importance, afin de comprendre la pensée bakhtinienne et de forger à partir de celle-ci mon appareil théorique et méthodologique pour l’analyse dialogique du discours (*infra*. 3.2. p.58). Cette réflexion est d’autant plus justifiée que d’autres approches de l’hétérogénéité énonciative que j’ai croisées, et dont il sera question plus largement dans cette synthèse, recourent à l’emploi de cette notion dans leur cadre théorique.

### 1.3. Voix, vocalité et dialogisme

Si on consulte de nombreux travaux dans le champ des analyses linguistiques qui depuis les textes fondateurs de Bakhtine jusqu'à l'époque contemporaine s'attachent à décrire le dialogisme – ou la polyphonie – de l'énoncé et du discours, on constate que la notion de *voix* y apparaît le plus souvent comme une évidence non questionnée. Comme si elle n'avait elle-même aucunement besoin d'une définition précise, du fait de son apparente transparence... Qu'en est-il dans l'œuvre de Bakhtine ?

Mon étude des textes originaux (Nowakowska 2005 et Bres et Nowakowska 2007) montre que le terme de *golos*, la voix en français, et plus largement les mots liés à la vocalité, sont totalement absents de GD, le texte le plus linguistique des trois étudiés, qui use seulement de deux termes : *slovo* (traduit par *mot*) et *rech'* (traduit par *énoncé*).

*Golos* est par contre très utilisé dans les deux autres textes étudiés. En outre dans DDR, on trouve des termes qui en français relèvent de la vocalité, mais qui procèdent de termes russes qui n'ont pas forcément la même signification, c'est le cas des termes précédemment étudiés : *raznorechie* traduit, entre autres, par *plurilinguisme*, *plurivocalité* ou *polyphonie* et *raznogolosnitza* traduit, entre autres, par *plurivocité*.

L'analyse de la production du sens du praxème *golos* révèle trois principales dimensions de la vocalité chez Bakhtine : (i) la dimension corporelle : la voix en tant que caractéristique physique de l'être humain, (ii) la dimension discursive : la voix en tant que discours (ce sens peut être également exprimé par le mot *rech'*) ; et enfin (iii) la dimension narratologique : la voix en tant que terme de sémiotique narrative (que l'on peut mettre en relation avec plusieurs autres termes russes, déjà étudiés, *mnogogolost'*, *raznogolost'*, *raznorechovost'*).

#### (i) La dimension corporelle de la voix

La dimension corporelle peut être appréhendée, entre autres, à partir des citations suivantes :

(14) Cherez eto voploszczennoe konkretnoe soznanie v *živom golose* tzel' novo cheloveka (PPD, p.10)

(14)' C'est par l'intermédiaire de cette conscience concrète incarnée dans LA VOIX VIVANTE D'UN ÊTRE GLOBAL que la logique se relie. (PPD, p.14)

(15) Kazdoe mnenie u nego dejstvitel'no stanovitsja zivym suszczestvom i neotreszimo ot voploszczennogo *czeloveceskogo golosa* (PPD, p. 19).

(15)' Chaque opinion devient effectivement chez lui un être vivant et elle est inséparable d'une **voix humaine incarnée**. (PPD, p. 23)

Dans ce type d'occurrences, la voix (*golos*) est systématiquement déterminée par un adjectif qui renvoie à la dimension physiologique et matérielle de la phonation : *voix humaine incarnée, voix vivante d'un être global*. La notion possède, dans ce cas, le sens qui lui est traditionnellement attribué en langue : les sons émis par les organes de la phonation au cours de la production de la parole par un sujet, la *signature vocale* du sujet parlant. La voix est cette matérialité nécessaire à l'expression de la pensée, incarnée dans un corps, qui permet la communication humaine. Dans cette dimension corporelle, la voix peut faire l'objet de divers jugements de l'oreille qu'expriment par exemple les adjectifs subjectifs : *douce, roque, aigue, grave...* Nous sommes sensibles à la voix de l'autre, comme nous sommes touchés par son apparence physique ; elle résonne en nous et nous laisse rarement indifférents, ce dont témoigne ce passage de l'*Amant* de M. Duras :

(16) Des années après la guerre, après les mariages, les enfants, les divorces, les livres, il était venu à Paris avec sa femme. Il lui avait téléphoné. C'est moi. Elle l'avait reconnu dès la voix. Il avait dit : je voulais seulement entendre votre voix. Elle avait dit : c'est moi, bonjour. Il était intimidé, il avait peur comme avant. Sa voix tremblait tout à coup. Et avec le tremblement, tout à coup, elle avait retrouvé l'accent de la Chine. (1984 :142)

La voix dans cette acception représente métonymiquement l'être humain qui en est l'émetteur. Cette acception de la vocalité me conduit à prendre en considération l'importance et la place du sujet parlant la plupart du temps négligées par les approches énonciatives qui se contentent le plus souvent de poser son existence, comme c'est le cas chez Ducrot par exemple, mais ne lui accordent aucune place dans l'analyse des phénomènes linguistiques. Je développerai ultérieurement la réflexion sur la place du sujet parlant dans les approches de l'hétérogénéité énonciative.

## **(ii) La dimension discursive**

La dimension discursive apparaît, entre autres, dans les occurrences suivantes :

(17) dialogičeskoe otnoszenija mogut pronikat' vnutr' vyskazyvanija, daze vnutr' otdel'nogo slova, esli v nem dialogičeski stalkivajutsja *dva golosa* (mikrodialog, o kotorom nam uze prixodilos' govorit'). (PPD, p. 214)

(17)' les rapports de dialogue (l'adjectif *dialogique* est utilisé dans le texte source : *les rapports dialogiques*)<sup>5</sup> peuvent pénétrer à l'intérieur d'un énoncé, même à l'intérieur d'un mot séparé, si **deux voix** s'y rencontrent dans un dialogue (*micro-dialogue* dont nous avons déjà eu l'occasion de parler). (PPD, p. 214).

(18) skaz vvoditsja imenno radi *chuzogo golosa, golosa sotzial'no opredelennogo*, prinosjaszczego s soboj rjad toček zrenija i oțzenok, kotorye imenno i nuzny avtoru. (PPD, p. 222)

(18)' le récit parlé est introduit précisément en vue de **la voix de l'autre, d'une voix socialement déterminée**, apportant avec elle un certain nombre de points de vue et de jugements, lesquels sont précisément nécessaires à l'auteur. (PPD, p. 223).

Le mot *golos* produit ici le sens de 'discours', 'énoncé' (et est l'équivalent de *rech', slovo*), notamment pour désigner le discours de l'autre, y compris dans sa dimension idéologique, « socialement déterminée » et véhiculant des jugements et points de vue. On pourrait dire que Bakhtine utilise *golos (voix)* métaphoriquement. Ce serait juste, à condition d'ajouter qu'il accorde à la discursivité une dimension vocale, matérielle, perceptible ; et que c'est cette dimension vocale des discours qui apparaît dans sa conception du dialogisme : les *voix* en interaction correspondent au dialogue interne des différents discours que rencontre un énonciateur et qui construisent sa parole. Cela contribue à donner de l'épaisseur discursive à la notion de voix qui en fait une notion fondée sur la matérialité, sur la réalité du discours. Dans la mesure où la voix représente, certes métaphoriquement, le discours dans l'œuvre de Bakhtine, elle paraît être appropriée à la description de l'hétérogénéité énonciative qui caractérise tout discours. Cette notion a donc toute sa place dans l'appareil conceptuel et méthodologique des théories consacrées à cette question.

### **(iii) La dimension narratologique**

Bakhtine use enfin du terme de *golos* dans un sens narratologique, principalement dans la description du roman polyphonique de Dostoïevski :

---

<sup>5</sup> La parenthèse est de moi.



(19) Takim obrazom, uze v nachale romana zazvuchali vse *veduszczie golosa bol'szogo dialoga*. *Eti golosa* ne zamknuty i ne gluxi drug k drugu. Oni vse vremja slyszat drug druga, pereklikajutsja izvaimo otrazajutsja drug k druge (v mikrodialogax osobenno). I vne etogo dialoga « protivoborstvuszczix pravd » ne osuszczestvljaetsja ni odni suszczestvennyj postupok, ni odna suszczestvennaja mysl' veduszczix geroev (p. 88)

(19)' Ainsi, dès le début du roman, entend-on toutes **les principales voix du grand dialogue**. **Ces voix** ne sont pas fermées ni sourdes les unes aux autres. Elles ne cessent de se percevoir les unes les autres, de se répondre, de se refléter mutuellement les unes les autres (particulièrement dans les micro-dialogues). Et hors de ce dialogue de « vérité en conflit » il ne se réalise pas une seule action essentielle, une seule pensée essentielle des héros principaux. (PPD, p. 90).

(20) Raznorechie, vvodimoe v roman,- eto chuzaja rech' na chuzom jazykie, sluzaszczaja prelomlennomu vyrazeniju avtorskix intenzij. Slovo takoj rechi – osoboe *dvugolosoje slovo*. Ono sluzit srazu dvum govorjaszczim i vyrazaet odnovremenno dve razlichnyx intenzii : prjamujuintenziju govorjaszczego personaza i prelomlennuju avtorskiju. V takom slove *dva golosa*, dva smysla i dve ekspressii. Pritom *eti dva golosa* dialogicheski sootneseny. (DDR, p.137)

(20)' Le polylinguisme introduit dans le roman, c'est le discours d'autrui dans le langage d'autrui (...). Ce **discours** offre la singularité d'être **bivocal**. Il sert simultanément à deux locuteurs et exprime deux intentions différentes : celle – directe – du personnage qui parle, et celle – réfractée – de l'autre (de l'auteur dans le texte original). Pareil discours contient **deux voix**, deux sens, deux expressions. En outre, **les deux voix** sont dialogiquement corrélées. (DDR, p. 145).

La notion de *voix* permet à Bakhtine de définir les caractéristiques du roman *polyphonique*. Dans ce dernier, les voix sont multiples, diverses et égales au niveau de la structuration de l'ensemble : *bolszoj dialog* (le grand dialogue). Le terme, dans ce cas, recouvre, par-delà la dimension narratologique, les dimensions corporelle (voix incarnée) et discursive (discours produit). Dans l'occurrence (19/19') p. ex., la *voix* est indissociable, d'une part, de l'aspect *phonique* : les voix *retentissent* (*zvuchat* traduit par *entend-on*) dans le dialogue, elles ne sont pas *sourdes* (*gluxi*) les unes aux autres, elles *s'écoulent* (*slyszat* 'entendre' traduit par *percevoir*) ; et, d'autre part, de l'aspect *discursif* : les voix ne sont pas *fermées* (*zamknuty*) les unes aux autres, *se répondent*, *se reflètent* (*otrazajutsja*).

En collaboration avec J. Bres, nous avons noté dans notre étude (Bres et Nowakowska 2007) que *golos* apparaissait seulement dans les deux textes consacrés à l'écriture

romanesque (DDR et PPD), et qu'il était absent de l'étude plus linguistique que constitue GD : comme si, pour Bakhtine, ce terme n'avait toute sa pertinence que pour l'écriture romanesque ; et qu'il n'était pas nécessaire à la description du dialogisme de l'énoncé quotidien.

L'absence de *golos* dans GD reste cependant problématique, dans la mesure où la notion de *voix* chez Bakhtine est liée à l'importance du dialogue (dans un sens large). Et que le dialogue est à la base de la notion de dialogisme, centrale dans GD. Bakhtine part-il du principe que le dialogue, comme le dialogisme, implique le discours et donc *la voix* de celui qui le produit ?

L'interprétation de la vocalité chez Bakhtine a donné lieu à des approches très diverses comme celle de Ducrot, de Perrin ou de la praxématique qui est la nôtre. Ces approches s'élaborent le plus souvent à partir des traductions françaises présentant un flou terminologique et conceptuel lié plus particulièrement au fonctionnement heuristique de nombreuses notions chez Bakhtine. La diversité des traductions résulte de l'emploi polysémique de *golos*, qui réfère, parfois simultanément, aux dimensions corporelle, discursive et narratologique. On peut souligner que globalement les traductions françaises font apparaître la dimension vocale, là où, dans le texte original, elle n'était pas vraiment explicite. Ce qui est peut-être à l'origine de l'importance qu'a prise cette dimension dans la réception française de Bakhtine, et dans les travaux qui se situent dans le prolongement de sa problématique, sans qu'elle fasse l'objet d'une définition rigoureuse. L'étude de textes de Bakhtine montre en effet que cette notion est pertinente pour la description de l'hétérogénéité énonciative à condition d'en donner une définition précise. Ainsi le temps est venu pour moi d'étudier le retentissement de la pensée bakhtinienne dans la linguistique contemporaine, ce qui me conduira tout naturellement à la façon dont la praxématique, mon approche, a adopté et adapté, la notion de dialogisme pour proposer un cadre théorique et méthodologique permettant de décrire le fonctionnement dialogique de nombreux faits linguistiques.

## 2. Le dialogisme dans la linguistique contemporaine

Signe de leur succès, les termes *dialogisme* et *dialogique* sont aujourd'hui d'un large emploi en sciences du langage. J'examinerai brièvement leur introduction en linguistique contemporaine, les problèmes théoriques et méthodologiques qu'elle pose ainsi que les critiques qu'elle suscite. Cela me permettra de montrer la productivité de ces deux termes en linguistique et la richesse de leur interaction avec d'autres théories connexes.

### 2.1. Introduction de la notion dans le champ linguistique francophone

J. Kristeva introduit la problématique bakhtinienne en France dès 1965 dans une conférence faite dans le cours de Roland Barthes et publiée en 1967 dans l'article « Bakhtine, le mot, le dialogue et le roman ». En partant des travaux de Bakhtine, J. Kristeva propose la notion d'*intertextualité*, finement décrite dans *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse* (1969). La notion d'intertextualité apparaît comme un principe pour rendre compte de la production du texte. La réflexion de Kristeva s'inspire largement des analyses bakhtiniennes selon lesquelles tout discours se construit dans l'atmosphère du déjà dit car il croise continuellement d'autres discours orientés vers le même objet. Pour Kristeva le dialogisme de Bakhtine « est inhérent au langage même » (1969 : 148). La notion d'intertextualité permet alors de rendre compte des phénomènes d'altérité textuelle dans l'écriture littéraire. Ce sont les travaux en littérature et critique littéraire qui s'intéressent les premiers, dès la fin des années 60 et au début des années 70, aux écrits de Bakhtine, ce que signalent notamment L. Rosier (1999) et Bres et Rosier (2007). La linguistique de l'énonciation et l'analyse du discours viennent plus tard explorer les textes du groupe B/M/V, afin d'y puiser les notions clés. Le mot *dialogisme* est peu attesté au début des années 1970 dans la littérature linguistique, y compris dans les traductions du groupe B/M/V et dans les dictionnaires de linguistique ou de sciences du langage, comme le signale S. Moirand (2011 : 71). Le début des années 70 constitue pourtant le contexte favorable pour donner à la notion de dialogisme toute son importance. De nombreux travaux en analyse du discours à cette époque font référence à l'hétérogénéité énonciative, sans toutefois mentionner la

réflexion de Bakhtine, ce qui sera le cas quand les travaux du sémioticien russe rencontreront ceux d'Authier-Revuz.

Ainsi M. Foucault dans *l'Archéologie du savoir* (1969) développe le concept de *champ énonciatif associé* voisin de la problématique dialogique, sans se référer aux travaux de Bakhtine qu'il semble ignorer :

on ne peut dire une phrase, on ne peut la faire accéder à une existence d'énoncé sans que se trouve mis en œuvre un espace collatéral. Un énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés. Ces marges se distinguent de ce qu'on entend d'ordinaire par « contexte » réel ou verbal (...) Le champ associé qui fait d'une phrase un énoncé (...) est constitué d'abord par la série des autres formulations à l'intérieur desquelles l'énoncé s'inscrit et forme un élément (...). Il est constitué aussi par l'ensemble des formulations auxquelles l'énoncé se réfère (implicitement ou pas) soit pour le répéter, soit pour le modifier ou les adapter, soit pour s'y opposer, soit pour en parler à son tour ; il n'y a pas d'énoncé qui d'une manière ou d'une autre n'en réactualise d'autres. (*op. cit.* : 128-130)

Les travaux de M. Pêcheux et C. Fuchs consacrés dans les années 70 à l'analyse automatique du discours font également une large place aux phénomènes d'altérité, d'hétérogénéité en discours à travers des notions telles que *formation discursive* et *interdiscours*. Les auteurs insistent sur la nécessaire appartenance de toute séquence discursive « à une formation discursive pour que cette séquence soit “douée de sens” » (Pêcheux et Fuchs 1975 : 14), ce qui conduit à la « re-saisie par le sujet d'un sens pré-existant universel (ceci explique en particulier le couple éternel individualité / universalité caractéristique de l'illusion discursive du sujet) » (*ibidem* : 14). Le discours est ainsi toujours peuplé d'autres discours qui lui préexistent et le construisent.

L'influence qu'exerce la linguistique de l'énonciation sur l'analyse du discours dès le début des années 70, un large accès à Bakhtine et à Volochinov en traduction anglaise d'abord (1973) et française ensuite (1977), l'émergence des approches psycho-sociales, culturelles et pragmatiques de la communication constituent le terreau favorable pour faire pousser le germe dialogique en linguistique.

C'est le titre de l'ouvrage de T. Todorov qui consacre le terme « dialogique » en 1981... jusqu'à en faire « un principe ». Mais davantage encore, c'est J. Authier-Revuz qui est à l'origine de son succès, à travers son article de 1982, consacrant au dialogisme une large place : « je m'attarde en 2. [le dialogisme du Cercle de Bakhtine] et 3. [la

psychanalyse] sur ce qui pourtant ne représente pas pour moi une fin en soi *mais seulement un éclairage extérieur* » (*ibidem* : 91) . Le dialogisme constitue pour elle une forme d'apport théorique extérieur à l'élaboration de sa réflexion sur l'approche de « l'autre en discours ».

Les travaux de Todorov (1981) et ceux d'Authier-Revuz (1982) ouvrent la voie à de nombreux autres qui vont suivre en intégrant le dialogisme dans leur appareil méthodologique et conceptuel, citons à titre d'exemple ceux de S. Moirand, L. Rosier ou encore ceux issus de la praxématique. Je parlerai également ultérieurement des approches qui relèvent de la polyphonie énonciative.

Parallèlement à l'intérêt des chercheurs pour le dialogisme vient la multiplicité des lectures, approches et adaptations de la notion, comme en témoigne la diversité des termes relevés dans la littérature spécialisée, afin de caractériser le dialogisme :

un concept, une théorie littéraire *et* une psychologie sociale (Sériot 2006 : 7), un principe (Todorov 1981), une catégorie transdiscursive (Moirand 2004 : 201), une catégorie de la langue (Bres et Mellet 2009 : 13), un outil supplémentaire de description dans « la trousse » de l'analyste...

Les différents termes renvoient à ce qui est revendiqué comme une nécessité théorique et méthodologique, certes risquée, afin de rendre pleinement compte du fonctionnement textuel et discursif de nombreux faits linguistiques. Toutefois ce que certains chercheurs considèrent comme une réalité inhérente à toute pratique linguistique, d'autres le dénoncent comme étant un concept abusif, trop puissant, ce dont atteste le terme de « norme dialogique » employé par M-A. Paveau (2010), voire de « supercherie » ou d'« industrie » utilisés par Bronckart et Bota (2007 et 2011). Sans prétendre à l'exhaustivité, penchons nous sur l'héritage contemporain de Bakhtine.

## **2.2. Une notion fort heuristique en linguistique contemporaine**

Comment la linguistique contemporaine envisage-t-elle le dialogisme ?

Avançons pour l'heure seulement trois façons d'aborder le dialogisme qui se dessinent en linguistique contemporaine et avec lesquelles j'interagis plus particulièrement dans le cadre de mes travaux. Premièrement le dialogisme est une théorie étudiée par l'histoire des idées, deuxièmement il est un outil dans l'analyse de nombreux phénomènes linguistiques et enfin il constitue un objet de controverse scientifique, ce qui en fait un thème de prédilection dans le débat entre linguistes.

### *2.2.1. Le dialogisme dans le champ de l'épistémologie*

Il y a ceux pour qui le dialogisme se limite à la stricte dimension qu'il avait dans les textes russes à l'époque de leur production. C'est le cas de Sériot (2006) qui propose une approche épistémologique des écrits du cercle B/M/V ; ses travaux tentent une recontextualisation fine des textes, en étudiant l'apparition et le fonctionnement de ce terme dans les textes russes de Bakhtine et Volochinov, produits dans un contexte historique particulier. Sériot plaide pour la mise en relation de la notion de dialogisme avec la crise du paradigme positiviste de la *clôture* des objets en sciences humaines et sociales, selon le modèle des sciences exactes et naturelles. Cette crise est omniprésente dans le monde intellectuel du premiers tiers du XXème siècle dans toute l'Europe :

Le dialogisme de Bakhtine-Voloshinov dans les années 1920-30 est à la fois une théorie littéraire *et* une psychologie sociale ». (...) la psychologie sociale de Voloshinov et Bakhtine est toujours prête à tomber dans un interactionnisme interindividuel, dans le pragmatisme, le simple face-à-face, qui reconstruisent les frontières de l'individualité et passent à côté de l'imbrication des tissus discursifs. Tout ce qui importe à Voloshinov est l'intrusion de l'extériorité dans l'intériorité, la reconnaissance qu'un énoncé est toujours proféré en tenant compte d'un interlocuteur, présent ou potentiel, mais cette extériorité n'est pas différenciée, elle n'est convoquée que pour provoquer un affaiblissement des frontières entre parole intérieure et parole extérieure (2006 : 7-8).

Le dialogisme est alors la notion théorique adéquate pour représenter le caractère ouvert, poreux des frontières des objets de discours, le dialogue entre les consciences individuelle et collective, entre l'intérieur et l'extérieur et le passage de l'extérieur à l'intérieur. Il n'est nullement question de démontrer le caractère opératoire du dialogisme dans la description des faits de langue et de discours, mais de rendre compte de son fonctionnement heuristique dans les textes originaux. Le dialogisme est une

théorie qui ouvre à la nécessité de prendre en considération l'autre, l'extériorité, en interaction avec le même, l'intériorité.

D'autres travaux s'inscrivent dans la lignée épistémologique, partant des textes en langue russe, en particulier ceux de Vauthier (2003), de Bronckart et Bota (2007 et 2011) ou de Velmezova (2009, 2011). Ces travaux fournissent un éclairage fort intéressant sur le fonctionnement complexe de la notion de dialogisme et d'autres notions connexes dans les textes du cercle B/M/V, en comparant les écrits de différents auteurs et en tenant compte du contexte social, culturel, politique et scientifique dans lequel ils ont été élaborés et qu'ils reflètent parfois de façon métaphorique. C'est par exemple le cas des notions de *dialogue* chez Bakhtine et d'*harmoniques* chez Volochinov.

Selon E. Velmezova (2011), l'étude de la (quasi)totalité de l'œuvre bakhtinienne montre que la notion de dialogue était comprise par l'auteur au moins de deux façons différentes. Un premier sens restreint définit le dialogue comme une « organisation particulière de la parole, opposée au monologue » [Bakhtine (1959-1960 [1997- vol. V: 325]), etc.]. Il s'agit, dans cette acception, du dialogue dans sa forme externe fondée sur l'alternance des tours de parole. L'autre définition est, par contre, extrêmement large, liée au domaine du sens et de sa transmission (jusqu'aux transferts du savoir collectif d'une génération à l'autre). Le dialogue dans cette acception est étudié par Bakhtine à différents niveaux : social et psychologique, religieux, culturel, existentiel et éthique, philosophique, etc., au sens métaphorique : le dialogue des époques, des cultures...

Quant à la notion d'harmoniques, qui a fait l'objet de nombreuses interprétations linguistiques, elle correspond, comme le montre Sériot (2006), à des données sociologiques désignant la vie du groupe et les relations (verbales et non verbales) entre ses membres.

Ch. Bota et J-P. Bronckart dans « Volochinov et Bakhtine : deux approches radicalement opposées des genres de textes et de leur statut », 2007, montrent les différences conceptuelles des positionnements théoriques et méthodologiques entre Bakhtine et Volochinov. Le premier clairement inspiré par la phénoménologie et le second par la perspective « interactionniste sociale adossée au marxisme » (2007 : 75). Bota et Bronckart attribuent par ailleurs la paternité des notions clés telles que le dialogisme ou les genres du discours à Volochinov ; Bakhtine reprendrait ces notions

ultérieurement, afin de les retravailler dans une perspective radicalement différente, celle de la phénoménologie :

De 1920 à 1930, les travaux des deux auteurs sont radicalement différents, dans leur teneur théorique aussi bien que dans leurs sources de référence et dans leurs modalités de composition. Mais c'est dans les textes de Volochinov que sont introduits et développés les thèmes fondamentaux des « types et formes de discours », de l'énonciation comme interaction sociale, ou encore du dialogisme et de l'attitude responsive active. Après la disparition de Volochinov, Bakhtine reprend alors ces thèmes à son compte, de plus en plus nettement, et les reformule dans sa propre perspective (toujours phénoménologique), mais sans jamais citer Volochinov (ni Medvedev). (*ibidem* : 76)

Les deux auteurs se livrent entre autres à la comparaison de la notion de dialogisme chez Volochinov et chez Bakhtine, comparaison qui vise avant tout à faire passer Bakhtine pour un plagiaire, sans jamais démontrer l'intérêt de deux approches, celle de Volochinov et celle de Bakhtine, pour la linguistique contemporaine.

Les travaux qui se penchent sur l'histoire des idées montrent la complexité terminologique existant dans les textes du cercle B/M/V et les difficultés qu'elle pose lors de sa transposition en linguistique, tout en invitant les linguistes au « dialogue » avec ces textes, dialogue qui peut s'avérer fructueux, ce dont atteste notamment l'utilisation de la notion de dialogisme en analyse du discours et en linguistique de l'énonciation.

– *Le dialogisme dans la boîte à outils de l'analyse linguistique*

Les concepts sont faits pour migrer d'une discipline ou d'une science à une autre, d'une culture à une autre, d'une époque à une autre, ce qui implique qu'ils soient « retravaillés », discutés, argumentés, réadaptés et associés à d'autres. Ainsi, le dialogisme a fait du chemin depuis son apparition dans les textes du cercle B/M/V jusqu'à l'époque contemporaine, en devenant une notion incontournable notamment dans l'analyse linguistique. Si la notion de dialogisme a pu devenir un outil de la trousse du linguiste, c'est qu'elle rencontrait différentes problématiques, et qu'elle permettait de faire avancer certaines questions, voire de dépasser certaines apories. Je mentionnerai et



discuterai les trois principales interactions théoriques : avec (1) la linguistique énonciative ; (2) l'analyse du discours ; (3) l'analyse conversationnelle.

### 2.2.2. *Dialogisme et linguistique énonciative*

Dans le cadre de l'interaction théorique avec la linguistique énonciative je me pencherai d'abord sur la théorie de la polyphonie énonciative telle qu'elle a été développée par O. Ducrot, puis par la ScaPoline et L. Perrin, enfin sur la notion d'hétérogénéité énonciative proposée par J. Authier-Revuz. Cela me permettra ultérieurement de faire apparaître l'ancrage dans la linguistique énonciative de ma propre démarche.

#### – **Polyphonie et dialogisme**

La notion de dialogisme, et, celle proche, de polyphonie ont été sollicitées dans le champ de la linguistique de l'énonciation. J'ai déjà signalé l'existence de ces deux notions dans les textes de Bakhtine étudiés en langue russe. La notion de polyphonie est essentiellement employée dans le texte original de *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* et s'applique au champ des études littéraires, afin de définir un type particulier d'œuvre romanesque : le roman polyphonique. Le terme de polyphonie est repris par Ducrot dans le cadre de sa théorie de la polyphonie énonciative, d'abord esquissée dans les travaux de 1980, puis développée dans un chapitre en 1984, comme une « extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature » (1984 : 173). Dans la continuité des recherches bakhtiniennes, la théorie polyphonique de l'énonciation remet en cause « l'unicité du sujet parlant » (1984 : 171), et plus précisément le fait que chaque énoncé ne puisse être rapporté qu'à un seul énonciateur, identifié au locuteur :

Pour Bakhtine, il y a toute une catégorie de textes, et notamment de textes littéraires, pour lesquels il faut reconnaître que plusieurs voix parlent simultanément, sans que l'une d'entre elles soit prépondérante et juge les autres : il s'agit de ce qu'il appelle, par opposition à la littérature dogmatique, la littérature populaire, ou encore carnavalesque, et qu'il qualifie quelquefois de mascarade, entendant par là que l'auteur y prend une série de masques différents. Mais cette théorie de Bakhtine, à ma connaissance, a toujours été appliquée à des textes, c'est-à-dire à des suites d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués. De sorte qu'elle n'a pas abouti à mettre en doute le postulat selon lequel un énoncé isolé fait entendre une seule voix (1984 : 171).

Il semble bien que Ducrot ait développé sa théorie à partir seulement des travaux de Bakhtine portant sur la polyphonie littéraire, très précisément l'étude sur Dostoïevski (PPD), en ignorance, dont témoignent les deux dernières phrases de la citation, des travaux plus linguistiques (notamment DDR et GD) où le sémioticien russe traite des énoncés quotidiens et parle de dialogisme, de dialogisation interne. Et de fait, aucune occurrence de ces termes n'apparaît, à ma connaissance, dans les textes de Ducrot. On peut dire que Ducrot reprend à Bakhtine la métaphore musicale de la polyphonie par laquelle était caractérisé un type d'écriture romanesque, pour la déplacer sur l'énoncé quotidien : métaphore au second degré donc... Sur ces bases de lecture, Ducrot semble appliquer le concept de polyphonie à l'énoncé quotidien, qui constitue, dans l'optique bakhtinienne, un espace où se déploie le dialogisme. De sorte que Ducrot va parler de polyphonie là où Bakhtine parle de dialogisme. On remarquera également à ce propos l'emploi chez Ducrot de la notion de *voix*. En collaboration avec J. Bres, nous avons montré (Bres et Nowakowska 2007) que le terme de *voix*, dans cette première occurrence, se voit employé en *modalisation de l'assertion comme seconde* (cf. « pour Bakhtine »). L'auteur se l'approprie ensuite sans réticence aucune, comme p. ex. lorsqu'il déclare que « c'est l'objet propre d'une conception polyphonique du sens que de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix » (*op. cit.* : 183). Et, dans la première partie de cette étude, il parlera tantôt de voix tantôt de point de vue, sans définir ces termes et apparemment en équivalence synonymique.

La théorie polyphonique de l'énonciation, afin de décrire la pluralité des voix superposées dans un énoncé, distingue différentes instances énonciatives, notamment celles du sujet parlant, des locuteurs et des énonciateurs. Le sujet parlant correspond au producteur effectif du message, il fait partie de la réalité extralinguistique, il « est un élément de l'expérience » (Ducrot 1984 : 199), à la différence du locuteur qui n'existe que dans et par le discours. Par ce terme, souvent employé au pluriel, sont désignés, dans un énoncé polyphonique, les différents responsables des énoncés distincts :

Ce qui motive mon pluriel, c'est l'existence, pour certains énoncés, d'une pluralité de responsables donnés pour distincts et irréductibles. Ainsi dans les phénomènes de double énonciation (§ XI), notamment dans le discours rapporté en style direct. Par définition, j'entends par locuteur un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la

responsabilité de cet énoncé. C'est à lui que réfèrent le pronom je et les autres marques de la première personne. Même si l'on ne tient pas compte, pour l'instant, du discours rapporté direct, on remarquera que le locuteur, désigné par je, peut être distinct de l'auteur empirique de l'énoncé, de son producteur - même si les deux personnages coïncident habituellement dans le discours oral (1984 : 193-194).

Autre distinction, de plus d'importance pour traiter de la « double énonciation », celle du locuteur et de l'énonciateur, que Ducrot introduit par le biais d'une métaphore littéraire :

J'appelle énonciateurs ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. [...] Je dirai que l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur. [...] D'une manière analogue, le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes (1984 : 205).

Le locuteur est donc le responsable de l'énoncé, alors que l'énonciateur est défini non plus comme responsable d'un acte illocutionnaire, comme dans Ducrot 1980, mais comme source d'un point de vue. A partir du moment où Ducrot est conduit à poser, à côté du locuteur, responsable de l'énoncé, une autre forme de subjectivité qu'il nomme énonciateur, *voix* va tendre à s'effacer au bénéfice de *point de vue*. Ce qui est parfaitement cohérent : à partir du moment où les énonciateurs sont définis comme des instances auxquelles on ne peut « attribuer des mots précis », le terme de *voix*, même métaphorique, n'est plus pertinent, car trop lié à la parole dans sa dimension matérielle. Le point de vue, qui fait appel à un autre sens, celui de la vue, déplaçant la métaphore, permet par contre de nommer cette altérité énonciative sans passer par la matérialité des mots. Il est ainsi question d'une théorie de la polyphonie énonciative, notion qui fait explicitement référence à la phonie, à la voix, mais qui de fait est une théorie de la scopie énonciative basée sur la pluralité des points de vue dans un énoncé, sans que l'on sache précisément à quoi correspond ledit point de vue. Remarquons à ce propos l'énumération : « leur point de vue, leur position, leur attitude » : la notion de point de vue est glosée, remplacée par « position », « attitude », et non pas définie comme une notion centrale dans cette conception de la pluralité énonciative. Le terme semble être employé par défaut d'un terme plus approprié, pour ce qu'il permet d'éviter : que

l'énonciateur ne soit lié à des mots précis « au sens matériel du terme ». L'abandon de *voix* au profit de *point de vue* est confirmé dans Ducrot (2001). On ne trouve qu'une seule occurrence de *voix* : à la fin de l'article, résumant le projet de la ScaPoLine des polyphonistes scandinaves, il est dit : « son problème est d'intégrer à l'intérieur du texte, pris dans sa totalité, les différentes voix que l'on a reconnues à l'intérieur des énoncés » (2001 : 40). Partout ailleurs, il est question de point de vue.

Pour conclure, on dira que Ducrot, pour représenter le phénomène de l'hétérogénéité énonciative, part en 1980 du terme de *voix* qui lui est fourni par les écrits bakhtiniens ; mais, dans le cours même de l'article de 1984, il remplace ce terme, trop incarné, qui ne correspond plus à la définition de l'énonciateur comme instance sans parole, par celui de *point de vue*, en appui sur la théorisation narratologique de la focalisation. Cette substitution se verra confirmée par la suite.

La description polyphonique à partir de la distinction de diverses instances précisément définies (sujet parlant, locuteur – instance elle-même sous-catégorisée en locuteur L et locuteur [ – énonciateur), permet de traiter la pluralité des points de vue dans une même unité linguistique. Bien que cette description de l'énoncé proposée par Ducrot soit opératoire, elle pose quelques problèmes qui méritent d'être brièvement discutés.

Premièrement, sans jamais en faire état, Ducrot assimile deux phénomènes : le dialogisme et la polyphonie, que les textes de Bakhtine traitent séparément. Outre l'effacement de cette distinction, on peut se demander s'il est bien légitime de parler de polyphonie pour les cas de dialogisme l'énoncé. Le terme de polyphonie, dans le champ musical, auquel il est emprunté, désigne la combinaison de plusieurs voix égales et mélodiquement indépendantes : il est pertinent pour les romans qu'étudie Bakhtine, dans lesquels plusieurs voix dialoguent et se superposent, sans point de vue dominant. L'est-il dans le champ de l'analyse de la parole quotidienne ? Dans le discours ordinaire, on a non une égalité des différentes voix, mais une hiérarchisation : si le terme de *dialogisme* est adéquat, celui de *polyphonie* paraît quelque peu disconvenant, dans la mesure où il induit une représentation fautive du rapport entre les différentes voix. On nuancera toutefois cette critique en disant qu'au moment où Ducrot élabore sa théorie de la polyphonie énonciative, les deux termes ne sont pas forcément clairement posés, en particulier eu égard à la qualité de la traduction, et que les travaux de Todorov sont quasiment concomitants à ceux de Ducrot en 1981. Ainsi ce dernier pouvait

difficilement faire autrement que d'« adapter librement » le concept emprunté à l'œuvre de Bakhtine.

On notera pour finir que la description polyphonique de Ducrot, qui s'inscrit dans une sémantique instructionnelle et structurale, se place au niveau de la langue et est influencée par la pragmatique linguistique ayant pour objet de « rendre compte de ce qui, selon l'énoncé, est fait par la parole » (1984 : 174). De fait, elle présente un fonctionnement quasi théâtral du langage, où le locuteur est un metteur en scène, où tout semble être calculé à l'avance dans un but précis, et où il n'y a guère de place notamment pour les phénomènes linguistiques, finalement assez nombreux, faisant apparaître, à travers la parole ordinaire, le discours de l'inconscient qui échappe à tout contrôle du sujet parlant (Authier 1982). Il semble que paradoxalement Ducrot, tout en plaçant au centre de sa théorie le sujet dans sa pluralité, en donne une vision réduite à l'aspect pragmatico-sémantique, sans tenir compte des aspects sociolinguistiques, discursifs, psycho-cognitifs, etc. Il s'agit là d'une approche idéaliste de l'hétérogénéité énonciative qui dématérialise l'autre en discours, celui-ci devient un point de vue qui ne correspond à aucune matérialité linguistique précise, c'est une tentative de dissocier le point de vue du discours qui en est le support matériel.

La théorie polyphonique de Ducrot a eu un grand succès et a fécondé de nombreux travaux : à quelques variantes près, on la retrouve, entre autres auteurs, chez Moeschler et Reboul (1994), Maingueneau (1994), Haillet (1995), Rabatel (2003), Constantin de Chanay (2004), Perrin (2006), etc. Signalons en particulier les recherches produites dans le cadre de la ScaPoLine : Nølke (2001), et Nølke, Fløttum et Norén (2004) qui, remplaçant notamment la notion d'énonciateur par celle de point de vue, traitent, dans le cadre de l'analyse polyphonique, de certains faits de langue mais qui finalement ne dépassent guère les phénomènes étudiés dans Ducrot (1984).

### **La ScaPoLine**

L'appareil théorique du groupe de recherche scandinave sur la polyphonie énonciative, réuni autour de H. Nølke, confirme le remplacement de *voix* par *point de vue* :

(...) la polyphonie, c'est bien évidemment cette présence de différents points de vue, ou de "voix" dans un seul énoncé. (Nølke 1994 : 146)

Notons la modalisation autonymique des guillemets sur le mot *voix*, qui est donc en usage et en mention : façon de signaler l'inscription en autre de ce terme et/ou son caractère approximatif, alors que *point de vue* est posé en seul usage, comme le terme sélectionné pour son adéquation. Par la suite, ce terme sera travaillé et défini très précisément :

(...) les points de vue sont des entités sémantiques composées d'une source, d'un jugement et d'un contenu propositionnel. [...] il y a toujours au moins un pdv qui est marqué dans la signification d'une phrase. (2004 : 31)

Le PDV devient un élément qui structure le sens de tout énoncé dans la mesure où « chaque énoncé contient au moins un pdv simple dont le contenu sémantique est posé » (Nølke 2004 : 33). La notion est refendue en pdv *simple*, pdv *hiérarchique* et pdv *relationnel* ; et entraîne la disparition de la notion d'*énonciateur*. En introduisant la structure interne du pdv et en en faisant un élément qui structure le sens de tout énoncé, la ScaPoLine se différencie de l'approche de Ducrot (Bres et Nowakowska 2007).

On dira, pour conclure sur ce point, que la ScaPoLine radicalise le mouvement de substitution de *point de vue* à *voix* repéré dans les travaux d'O. Ducrot : *voix*, lorsque ce terme apparaît, est tenu à distance par les guillemets ; *point de vue* passe du statut de métaphore à celui de concept rigoureusement défini. L'hétérogénéité énonciative s'appréhende dans cette approche à travers la multiplicité des points de vue dans un énoncé.

### **L. Perrin : entre *voix* du locuteur et *point de vue* des énonciateurs**

Dans différents travaux consacrés à l'approche de l'autre en discours, L. Perrin, retenant les deux termes de *voix* et de *point de vue*, en propose une articulation très précise, qui lie le premier au seul locuteur et le second à l'énonciateur. En relecture de Ducrot (1984), il distingue deux types de polyphonie :

- le premier consiste en « l'intégration de *voix* étrangères associées à d'autres locuteurs » (2006 : 22). Il concerne la *forme* de l'expression, et se réalise par le discours direct et la modalisation autonymique. Par le discours rapporté direct, le locuteur citant fait entendre les mots mêmes d'un autre locuteur, ceux de la *voix* citée qui les prend en charge ;
- le second, plus abstrait, consiste en « l'intégration de différents *points de vue* » (*ibid.*) émanant de différents énonciateurs. Il concerne le *contenu* de l'expression, et se réalise par le discours indirect, toutes les formes de reformulation, la négation, etc. Dans ce cas, le locuteur citant est responsable des mots utilisés mais pas du point de vue qui s'y exprime, qui est celui d'un autre énonciateur. En d'autres termes le locuteur traduit sémantiquement dans *ses propres mots* le contenu des propos d'un autre. Soit donc :

voix	locuteur	forme de l'expression
point de vue	énonciateur	contenu de l'expression

Dans le second cas, il y a « une sorte de distorsion, de désolidarisation entre énonciation et point de vue, entre prise en charge de la forme linguistique et du contenu d'un discours. » (*op. cit.* : 26). Soit un exemple emprunté à l'auteur :

(21) Marc Dutroux *le gentil, le sauveur, le philanthrope, le philosophe, le scrupuleux, la victime, le repentant*. Tel est le portait ahurissant que l'accusé le plus honni de Belgique a dressé de lui-même durant son premier interrogatoire. (*Le temps*, 4 / 3 / 04)

Perrin commente cet exemple de la manière suivante : « Le locuteur assume le choix des mots et des formulations [...] mais pas le point de vue que ces mots expriment qui n'est que l'objet de référence de ce qu'il cherche à communiquer » (2006 : 25).

Les différents SN : *le gentil, le sauveur*, etc. sont les mots du locuteur (ici le scripteur journaliste) et non ceux de l'énonciateur (Marc Dutroux), et ces mots expriment le point de vue de l'énonciateur sur lui-même, non celui du locuteur, il s'agit donc d'un discours représenté comme un point de vue attribué, imputé à l'autre. La distinction très fine que fait L. Perrin de la *voix* et du *point de vue* lui permet de saisir et de décrire des faits discursifs très pointus. Elle a d'autre part le mérite de s'appuyer sur la vieille distinction

discours direct / discours indirect, qu'elle permet de revisiter et de complexifier. L'analyse que j'en fais dans le cadre de l'approche praxématique diffère quelque peu de celle proposée par L. Perrin. En partant des travaux collectifs qui abordent les notions de *voix* et de *point de vue* (Nowakowska 2005, Bres et Nowakowska 2006 et 2007, Bres, Nowakowska, Sarale 2017), j'analyse ce type d'occurrence en termes de *reformulation* d'un autre énoncé : le locuteur-scripteur reformule ironiquement par la nomination l'énoncé antérieur attribué à un autre énonciateur, identifiable comme Marc Dutroux, et correspondant à une auto-évaluation, un autoportrait de l'accusé aux antipodes de l'évaluation même du locuteur et de celle supposée de l'allocutaire du journal. Il y a bien une interaction entre deux, voire plusieurs, énoncés dont les mots en italique sont la trace. Ces derniers, correspondant pour la plupart aux substantifs axiologiques mélioratifs, paraissent inadéquats voire paradoxaux pour nommer la réalité, c'est-à-dire pour brosser le portrait de l'accusé. Le décalage entre les mots employés et leur fonction référentielle indique la présence d'un autre discours, c'est bien une histoire de mots... plus que de point de vue...

Les théorisations de la polyphonie, par Ducrot, par la ScaPoLine et par L. Perrin<sup>6</sup> consacrent la métaphore scopique du point de vue (*qui voit ?*). Le terme de *point de vue*, introduit métaphoriquement par Ducrot dans sa construction d'une théorie polyphonique de l'énonciation, est retravaillé par différents auteurs pour devenir une notion théorique permettant d'appréhender, de façons différentes, l'hétérogénéité énonciative. Je ne retiens pas ce terme dans mon cadre théorique de l'analyse dialogique des discours, je lui préfère le terme d'énoncé, j'en expliquerai ultérieurement les raisons. Je conserve à la notion de point de vue son sens narratologique.

Il me semble donc que, pour rendre compte de l'hétérogénéité énonciative, il n'est pas besoin de faire appel à la notion de point de vue qui tente d'appréhender le sens en dehors des mots, le contenu libéré de sa forme. Il convient en revanche, dans la perspective théorique à laquelle m'a conduite entre autres mon travail de retour philologique sur le texte originel de Bakhtine, d'analyser les énoncés comme procédant d'une interaction avec un autre énoncé, interaction qui laisse des traces plus ou moins explicites (*infra*. 4. p. 70).

---

<sup>6</sup>Tout comme les recherches de A. Rabatel ou P. Dendale, sur les travaux desquels je reviendrai dans d'autres circonstances.



## - Hétérogénéité constitutive / hétérogénéité montrée

J. Authier-Revuz, dans le cadre d'une approche de l'autre en discours, a fait travailler la notion de dialogisme, pour rendre compte, en appui sur la théorie psychanalytique, de l'hétérogénéité du sujet et de son discours (distinction *hétérogénéité constitutive/hétérogénéité montrée* ; notion de *non-coïncidence(s)* du dire). Authier-Revuz (1982, 1984 et 1995) propose la notion d'hétérogénéité énonciative dans le cadre de sa réflexion sur les fonctionnements de l'autonymie et du discours rapporté. La théorisation du cercle de Bakhtine lui sert de point d'éclairage complémentaire dans son approche de l'hétérogénéité énonciative, en ce que le dialogisme est considéré comme un principe de tout discours :

Le dialogisme du cercle Bakhtine fait de l'interaction avec le discours d'autrui la loi constitutive de tout discours (1982 : 150)

Le dialogisme comme principe a pour elle essentiellement deux modalités auxquelles renvoient les termes d'interdiscursivité et d'interlocution inscrivant « constitutivement dans le discours la présence des “mots des autres” » (*op. cit.* : 150). Elle pose la coexistence de ces deux modalités :

Aucun mot ne vient neutre, « du dictionnaire » ; ils sont tous « habités » par le discours où ils ont vécu « leur vie de mots », et le discours se constitue donc par un cheminement dialogique fait d'accord, rejet, conflit, compromis, à travers le « milieu » des autres discours ; parmi ces autres discours, l'un, celui que le locuteur prête à l'interlocuteur, détermine, par un paramètre dialogique spécifique, le processus dialogique d'ensemble (*op. cit.* : 150-151)

Authier-Revuz s'appuie également sur la théorie du sujet et de son rapport au langage selon l'approche de la psychanalyse, en particulier dans sa version lacanienne, et c'est précisément à partir du point de vue psychanalytique qu'elle parvient à se différencier de Bakhtine dont elle critique l'oubli du sujet et de la langue. A l'approche psychanalytique elle emprunte l'idée selon laquelle la parole de tout sujet est traversée de manière inconsciente par une pluralité énonciative, et :

Que toujours, sous nos mots, « d'autres mots » se disent ; que derrière la linéarité conforme à « l'émission par une seule voix » se fait entendre une « polyphonie » et que « tout discours s'avère s'aligner sur plusieurs portées d'une partition » ; que le discours est constitutivement traversé par « le discours de l'Autre » (*op. cit.* : 151)

L'apport théorique de la dialogisation chez Bakhtine et de la psychanalyse permet à Authier-Revuz de proposer une approche qui distingue deux types de phénomènes : l'hétérogénéité montrée et l'hétérogénéité constitutive. La première, repérable à des marques explicites (celles des différentes formes du discours rapporté et de la *modalisation par discours autre*), fait apparaître une interaction entre la parole du locuteur et celle d'un autre. Les formes d'hétérogénéité montrée permettent ainsi au sujet d'affirmer une identité spécifiée, en indiquant les limites, linguistiquement repérables, entre son discours et celui d'un autre. Les marques linguistiques d'hétérogénéité montrée peuvent désigner l'autre de façon explicite, comme c'est le cas dans certaines formes de discours rapporté. Elles peuvent aussi revêtir des formes plus complexes, comme la modalisation autonymique, qui se réalise par diverses expressions de nature morphosyntaxique (apposition, incises) ou discursive (formules de commentaire, gloses, retouches, ajustements), mais également par des marques typographiques (guillemets, italiques) et intonatives. L'hétérogénéité montrée fait du locuteur, plus qu'un simple utilisateur des mots, un observateur et un juge des mots utilisés.

L'hétérogénéité constitutive quant à elle pose la présence de l'autre comme une condition nécessaire à l'existence du sujet et de son discours : le sujet et son discours sont constitués d'autres sources énonciatives. L'autre traverse continuellement l'un :

Tout discours s'avère constitutivement traversé par « les autres discours » et « le discours de l'autre ». L'autre n'est pas un objet (extérieur dont on parle) mais une condition (constitutive ; pour qu'on parle) du discours d'un sujet parlant qui n'est pas la source première de ce discours (*op. cit.* : 151)

Cette forme d'hétérogénéité n'est pas linguistiquement marquée, même si elle est parfois repérable dans des citations non marquées, les stéréotypes, et autres représentations partagées. L'hétérogénéité constitutive fait ainsi apparaître les limites d'une description purement linguistique et s'avère un ancrage complémentaire à la description de l'hétérogénéité montrée. Alors que l'hétérogénéité constitutive postule

que le sujet et son discours sont continuellement traversés d'autres, l'hétérogénéité montrée opère une distinction locale de l'autre, elle est un marqueur explicite de dialogisme dirons-nous.

A la différence de mon approche qui propose un cadre théorique et méthodologique permettant de décrire le fonctionnement dialogique de nombreux phénomènes linguistiques, Authier-Revuz propose la description d'un nombre limité de marques linguistiques de l'hétérogénéité montrée, relevant pour l'essentiel de la *modalisation par discours autre* (Authier-Revuz 1992, 2016). Elle décrit comme « ailleurs » par rapport au discours, venant se mêler dans le fil de celui-ci, les points d'hétérogénéité suivants : citations d'une autre langue, emploi d'un autre registre discursif (familier, pédant, grossier, etc), convocation d'un autre type de discours (technique, féministe, marxiste, intégriste etc.), indication d'une autre modalité de construction de sens pour un mot, renvoyant explicitement à un autre discours spécifié (X au sens propre du terme, métaphoriquement parlant), expression de la réserve (Z si on veut, Z si on peut dire, mettons, etc.), de l'hésitation et de la rectification. Sa démarche, qui restreint les marques de l'hétérogénéité à un nombre limité de phénomènes linguistiques, lui permet de ne pas vider la notion d'hétérogénéité énonciative de sa puissance : si l'autre est la condition constitutive de tout discours, sa présence montrée fait l'objet d'un marquage linguistique spécifique qui désigne explicitement un ailleurs énonciatif. La relation à l'autre est parfaitement repérable et mise en spectacle. Le nombre des marqueurs linguistiques représentant l'autre en discours se trouve dans cette approche limité à un ensemble pertinent qui semble exclure de la description en termes d'hétérogénéité énonciative de nombreux phénomènes linguistiques syntaxiques comme le clivage, le pseudo-clivage ou la dislocation. Je décris pourtant ces derniers comme marqueurs dialogiques sans que l'interaction avec un autre discours s'opère de manière explicite et aboutisse à sa mise en spectacle.

### 2.2.3. *Dialogisme et analyse du discours*

Le dialogisme en tant qu'orientation constitutive du discours vers d'autres discours rencontre l'analyse du discours française (notamment sa notion d'*interdiscours*) et va dans le sens de la critique de la conception homogénéisante du discours et de la prise en compte du décentrement et de la radicale altérité qui sont à la base de sa production,

comme de l'épaisseur discursive sans laquelle il ne saurait faire sens. D'autre part, le dialogisme en tant qu'orientation anticipatrice sur le discours de l'interlocuteur fait toute sa place à cet autre discours auquel l'analyse du discours avait accordé assez peu d'importance. De cette fécondation de l'analyse du discours par l'approche dialogique sont représentatives les recherches conduites par S. Moirand. Ainsi que celles conduites à Montpellier, dans le groupe Praxiling, par J. Bres, A. Nowakowska et J.-M. Sarale. Le dialogisme est pour Moirand une catégorie opératoire et non descriptive. Le caractère non descriptif du concept préserve sa fonction de théorisation pour penser et représenter l'intégration de l'autre en discours. Elle propose de mettre à l'épreuve du dialogisme les données des corpus :

On observera des extraits de données empiriques afin de s'interroger sur l'utilité ou la pertinence du recours au concept de dialogisme selon les visées scientifiques que l'on se donne, par exemple la recherche des « raisons » internes ou externes des fonctionnements discursifs. (...)

Ainsi, expérimenter le concept de dialogisme, c'est le mettre à l'épreuve de données empiriques sans lui enlever sa dimension de théorisation, qui fait sa force, et qui conduit à penser autrement le fonctionnement des discours dans leur matérialité (2011 : 34)

Les travaux de Moirand insistent sur l'intérêt que représente le dialogisme dans l'analyse du fonctionnement interdiscursif en particulier de certaines nominations, notamment dans le discours journalistique, qui constituent des lieux d'inscription d'un autre discours.

Moirand définit l'énoncé dialogique comme « un énoncé qui laisse passer à travers des sons, des mots, des constructions, de l'extériorité ou de l'altérité discursive » (2010b : 55).

Une approche dialogique en analyse du discours vise alors à mettre au jour la façon dont les mots, les constructions, les énoncés « dialoguent » et « interagissent » et comment cette circulation « contribue à construire le référent de l'événement » (Moirand 2010a).

S. Moirand opère une mise en relation très étroite entre dialogisme et certains termes et concepts de l'analyse du discours tels que : mémoire discursive et interdiscours/hétérogénéité énonciative. Ainsi le concept de dialogisme vient croiser celui d'*interdiscours*, au sens que lui avait donné Pêcheux (1975), lorsque le discours d'autrui, sans qu'il soit attestable par un indice matériel, se trouve pourtant évoqué,

parce qu'il est disponible dans la mémoire collective d'un groupe social donné. La relation entre dialogisme et interdiscours permet d'élargir l'analyse dialogique à des faits autres que les formes du discours rapporté, telles les nominations, sur lesquelles travaille essentiellement S. Moirand. Ledit élargissement conduit aujourd'hui ceux qui depuis se sont appropriés la notion de dialogisme à travailler les différentes formes de son actualisation, par exemple l'acte de nommer mais également les cotextes syntaxiques des nominations et la construction des interactions.

Dans ses travaux S. Moirand en vient à aborder le dialogisme comme « un risque », comme l'était déjà l'interdiscours, pour qui veut non seulement décrire les formes de représentation des discours mais surtout expliquer, chercher les raisons, de ces représentations :

Or si toute « citation » devient dialogique (la reprise du détail d'un tableau dans une affiche ou un dessin de presse, le rappel d'un film dans une bande dessinée, un élément d'architecture dans une nouvelle construction, les intonations dans les interactions entre chats et humains, etc.), on ne voit plus l'intérêt du concept, qui n'en est plus un, et qui devient une simple caractérisation, un quasi-synonyme de la reprise, de la reformulation ou de la citation (comme dans Popelard et Wall 2005, par exemple). (Moirand 2011 : 57)

Ce risque est de voir s'instituer, comme s'en inquiète Paveau (2010), « la norme dialogique », qui conduirait à faire du dialogisme un concept trop puissant, vidé de son sens et de sa pertinence, très éloigné de ce qu'il est, à savoir un lieu d'interrogation sur la construction du sens. Mes propres travaux se heurtent à cet écueil d'une trop grande puissance du concept. J'ai parfois envie de crier de concert avec Bakhtine « j'entends des voix » toujours et partout. La petite schizophrénie discursive n'est jamais loin. Pour préserver le caractère opératoire de la notion de dialogisme dans l'analyse de nombreux phénomènes linguistiques, il m'a fallu élaborer un cadre théorique et méthodologique précis, apte à rendre compte de différents aspects de l'interaction dialogique d'un énoncé, ou d'un fragment d'énoncé, avec un autre énoncé ou fragment d'énoncé en contexte monologal comme dialogal (*infra*. §2, 1. p170), écrit comme oral, unilingue comme plurilingue, etc. Le dialogisme est pour moi un moyen, un chemin qui mène vers la profondeur et donc l'épaisseur du discours qu'il s'agit de décrire. C'est à mon sens l'un des concepts clefs en analyse du discours.

Mes propres recherches considèrent le dialogisme non seulement comme une catégorie du discours mais également comme une catégorie de la langue (Nowakowska 2012 et 2016). Se pose alors la question des relations entre dialogisme et outils de la langue : comment cette orientation vers d'autres discours affecte-t-elle certains outils de la langue elle-même ? Qu'est-ce qui distingue les marqueurs dialogiques des simples « signaux » dialogiques, morphèmes qui, sans programmer une interaction avec un discours autre, laissent néanmoins, dans certains contextes, filtrer de l'extérieur discursif ?

Il en sera question plus largement ultérieurement dans cette synthèse. Mon approche pose que le dialogisme se manifeste tant au niveau de la langue qu'au niveau du discours et qu'il constitue de ce fait une notion incontournable de la linguistique.

#### *2.2.4. Dialogisme et analyse conversationnelle*

Si les rencontres du dialogisme avec la linguistique énonciative et avec l'analyse du discours sont en cours, ce dont témoignent de nombreux travaux dont par exemple Authier-Revuz (1995), Bres et Mellet (2009), Moirand (2000, 2004, 2010), la rencontre avec l'analyse conversationnelle, est tout entière à venir. Cette discipline en effet, alors qu'elle a su prendre en compte, dans son extrême complexité, la dialogalité des échanges, n'a pas, à ce jour, accordé l'importance qui est la sienne à leur dimension dialogique. Les articles de Bres (2005 et 2008) posent la problématique de l'articulation du dialogal et du dialogique, en insistant sur l'intérêt de la développer :

(...) la répartition des domaines entre le dialogal et le dialogique n'a rien de simple, et n'a pas fait l'objet, à ma connaissance, d'un véritable travail de délimitation. (2005 : 50)

L'articulation des deux notions ne va pas de soi, ce dont témoigne le flou conceptuel et terminologique qui les entoure dans les travaux de Bakhtine lui-même et dans de nombreuses recherches récentes en analyse de conversations en particulier. Les deux mots (*dialogal* et *dialogique*) ont une racine commune : *dialog-*, dont ils sont dérivés, ce qui contribue, en partie du moins, à soulever des difficultés quant à la délimitation de leur sens et de leur emploi. Il n'est pas rare que les deux termes soient utilisés comme de parfaits synonymes, usage qui semble ignorer les travaux de Bakhtine. Bres (2005) cite à ce propos différents travaux linguistiques, notamment ceux coordonnés par

Luzzati (1997), le colloque en analyse conversationnelle « Dimension du dialogisme langagier : les formes d'adresse » (mars 2004), auxquels on peut ajouter les travaux d'A. Grobet (2000), qui usent du terme de *dialogique* au sens de *dialogal*, dans la perspective des travaux d'E. Roulet sur l'organisation du *discours*.

Il existe quelques tentatives linguistiques pour articuler les deux notions : Salvan (2005), Vion (2006), Bres (2005 et 2008), Bres et Nowakowska (2006) et Nowakowska (2012) et Du Bois (2014), qui montrent la difficulté et l'intérêt d'étudier la dimension dialogique dans l'interaction.

Les travaux de J. Bres, enracinés à la fois en linguistique énonciative, analyse du discours et analyse conversationnelle, en appui sur les recherches de Bakhtine, ont essayé de systématiser la distinction entre dialogal et dialogique, en définissant dialogal comme dialogue *externe* – décrit en termes d'une succession de plusieurs tours de parole produits par les locuteurs différents – et dialogique comme dialogue *interne* – correspondant à l'orientation constitutive du discours, au principe de sa production et de sa réception, vers d'autres discours avec lesquels il entre en interaction explicitement ou implicitement.

Bres (2005) fait l'hypothèse selon laquelle (i) les phénomènes dialogaux concerneraient le fait que les locuteurs partagent un même élément : le fil temporel du discours (gestion des places transitionnelles, pauses, interruptions et chevauchements, phatiques et régulateurs, complétion, etc.), ce qui correspond à l'enchaînement d'au moins deux tours de paroles produits par des locuteurs différents ; alors que (ii) les phénomènes dialogiques concerneraient le fait que le locuteur partage avec d'autres discours, dont celui de son interlocuteur dans le dialogal, un même objet de discours (gestion de ce rapport aux autres discours). Cette proposition d'analyse, si elle s'avère opératoire, bute cependant sur les faits linguistiques qui sont à la frontière du dialogal et du dialogique, voire qui semblent faire se dissoudre la distinction entre les deux notions. Ces difficultés semblent tenir à deux éléments : (i) l'un, conceptuel : le dialogisme dans sa dimension interlocutive (*infra*.3.2.3. p.65) ; (ii) l'autre, discursif : la textualité dialogale (*infra*. §2, 1. p170). La dimension interlocutive est fortement articulée dans une interaction dialogale : le dialogal et le dialogique peuvent se rejoindre, se recouvrir à travers de nombreux faits linguistiques comme la reprise-écho (*infra*. 4.7. p133). C'est ce que Bres (2008) nomme « double épaisseur du discours » : épaisseur dialogale

(propre à la dimension externe de l'interaction verbale au sens strict du terme), telle que la décrit l'analyse conversationnelle ; épaisseur dialogique (orientation fondamentale de tout discours vers d'autres discours propre à la dimension interne de celui-ci quelle que soit sa forme), telle que l'approche bakhtinienne invite à l'analyser. La question des frontières se pose à l'analyse : comment délimiter et décrire le dialogique dans le dialogal ? Les phénomènes dialogiques ne sont-ils pas exacerbés ou au contraire atténués par la textualité dialogale ? Existe-t-il des phénomènes dialogiques propres à l'interaction orale ?

Dans le champ de l'analyse conversationnelle, les travaux sur la syntaxe dialogique de J-W. Du Bois (2007, 2010 et 2014), représentent les recherches menées dans les courants anglophones sur la syntaxe dialogique en interaction verbale. La définition du dialogisme selon Du Bois, inspirée, du moins historiquement, par les travaux de Bakhtine et Voloshinov, met l'accent sur le lien entre un énoncé et un autre énoncé. Cette orientation de l'énoncé vers un autre permet de tracer un réseau d'associations avec une communauté discursive :

Dialogicality concerns the processes that link the emerging utterance to a horizon of shared prior texts, which define a network of potential associations within a community of discourse. Any new utterance thus takes its place in a discursive field already richly inhabited by the words and voices of others, which may be more or less distant in time and space. Dialogicality is at once retrospective and prospective, evoking interpretive links to prior utterances while creating new affordances for meaning in the next utterance. Originating in the seminal writings of Bakhtin (1981 [1934]) and Voloshinov, (1973 [1929], 2010) on literature and philosophy, dialogicality has since extended its influence to linguistics, psychology, anthropology, and related fields (2014 : 364)

En partant de l'idée des associations discursives, la syntaxe dialogique se propose d'explorer la dynamique des relations structurelles entre énoncés dans une interaction verbale :

In structural terms, the theory of dialogic syntax looks at how grammar organizes mappings between utterances, offering an analytical framework for representing the linguistic structure of engagement. In functional terms, it looks at how the dynamic emergence of structural resonance in discourse serves the communicative, cognitive, and collaborative goals of its users. (*ibid.* : 360)



L'approche de Du Bois montre la manière dont un locuteur se base sur les tours de parole antérieurs de ses interlocuteurs, afin de construire ses propres tours de parole, ce que prennent en charge les notions de *parallélisme* formel et de *résonance*. Selon cette approche, l'énoncé est orienté vers un autre, effectif, plus ou moins éloigné, immédiatement accessible ou procédant de la mémoire ou bien potentiel, anticipé, projeté, avec lequel il interagit :

The present utterance is coupled to a prior one, whether near or distant, spoken or written, produced by a face-to-face interlocutor or predecessor from the remote past. The evoked utterance may be audible or silent, accessible from the immediate prior discourse or conjured up from memory or from the imagined potentials of language. The dialogic relations so constructed may extend to anticipated or projected utterances, whether predictable or novel in form. (Draft 2010)

Ce principe d'orientation d'un énoncé vers un autre se trouve chez Du Bois à l'origine de l'élaboration d'une syntaxe dialogique qui le met en lumière.

La relation entre énoncés n'est pas appréhendée en termes d'une simple co-construction, ressemblance ou répétition, mais comme une relation d'opposition ou de confirmation :

Dialogic syntax is not about mimicry, repetition, or agreement, but engagement – and engagement may serve equally to concur or to contest. (2014 : 336)

La notion de parallélisme repose sur la relation de similarité structurelle entre deux ou plusieurs segments du discours, par exemple entre une paire d'énoncés. Il s'agit par le biais du parallélisme de mettre en lumière les liens formels et fonctionnels entre énoncés et les éléments qui les composent. Le parallélisme permet de montrer par exemple le contraste entre deux énoncés présentant une relativement forte similarité structurelle.

La notion de résonance quant à elle concerne le processus d'activation des ressemblances entre énoncés :

Resonance is defined as the catalytic activation of affinities across utterances. Resonance is a property of relations between elements in discourse (*ibid.* : 372)

La résonance est donc une propriété de la relation entre deux éléments (structures, mots, morphèmes, phonèmes, traits distinctifs, significations, référents, force illocutoire, etc.) qui sont en interaction, interaction dialogique dirions-nous. Elle suppose leur mise en relation et ne peut être attribuée à aucun élément séparément.

La syntaxe dialogique cartographie et décrit les parallélismes et les résonances à l'aide de schémas appelé *diagraph* :

A diagraph is a structure that emerges from the mapping of resonance relations between counterpart structures across parallel utterances produced in dialogic juxtaposition. (*ibid.* : 362)

Prenons un exemple de Du Bois (2014), soit le diagraph suivant :

1 JOANNE ; it 's kind of like ^you Ken  
3 KEN ; that 's not at ^all like me Joanne

Le diagraph sert à montrer le parallélisme formel entre deux tours de parole 1 et 3. Celui-ci est basé sur le choix et l'ordre des pronoms (*it/that ; me/you*) ainsi que des noms propres (Ken/Joanne) employés comme apostrophes, à quoi s'ajoute l'écho des formes (*like/like ; 's/'s*). La principale différence formelle représentée par le diagraph se situe au niveau prosodique et concerne l'emplacement de l'accent symbolisé par le signe ^. Le parallélisme est dans ce cas exploité pour véhiculer une différence forte dans la fonction pragmatique des noms propres. Dans l'énoncé de Joanne, le nom propre (*Ken*) joue la fonction pragmatique et conversationnelle habituelle de vocatif, autrement dit de terme d'adresse, puisqu'il s'agit d'un échange à trois participants dans lequel l'adresse nominale permet de désigner sans ambiguïté l'interlocuteur direct du tour de parole. En répondant à Joanne, il est clair que Ken n'a pas besoin de préciser à qui il s'adresse, s'il le fait, c'est pour reproduire la structure formelle de l'énoncé avec lequel il interagit, afin de lui faire produire un autre sens. L'apostrophe *Joanne* occupe exactement la même position dans la réponse de Ken qu'occupait le vocatif *Ken* dans le tour de parole précédent de Joanne, mais sa fonction pragmatique et conversationnelle est totalement différente : « Here vocative *Joanne* takes cover as tit for tat, while actually dripping with irony » (2014 : 363). Le diagraph permet ainsi de représenter le

parallélisme entre deux énoncés pour faire apparaître la résonance entre éléments mis en parallèle (*Ken* et *Joanne*), tout comme entre *kind of* et *not at all*<sup>7</sup>, ce qui rend possible la description de la différence de fonctionnement pragmatique. L'ironie serait ainsi produite par la reprise de la structure formelle de l'énoncé de l'autre en lui attribuant une fonction pragmatique différente grâce à la résonance entre éléments (vocatifs + *kind of* et *not at all*), en relation d'opposition.

Les deux notions, celle de parallélisme et celle de résonance, sont donc étroitement liées : le parallélisme implique la résonance qui devient pour Du Bois un principe (Resonance Principle) que la syntaxe dialogique se propose de décrire :

Resonance is both source and product of parallelism. As a source, it draws on existing similarities between two linguistic elements, deploying them to create connections between pairs of utterances. When resonance resources are deployed effectively, the utterances that are dialogically juxtaposed are more likely to be perceived as parallel. By activating potential connections, resonance enhances parallelism, contributing to structural engagement. In return, parallelism enhances the perception of resonance, facilitating the perception of similarity between structurally aligned elements. (2014 : 374)

L'approche de Du Bois propose un cadre conceptuel et méthodologique pour une analyse fine du dialogique dans le dialogal, même si l'auteur n'établit pas de distinction précise entre ces deux notions, comme c'était également le cas, rappelons-le, dans les travaux de Bakhtine, de sorte que l'adjectif *dialogique* semble être employé dans une double acception (à la fois au sens de dialogue et de dialogisme). Du Bois se pose juste la question de savoir si « Is dialogic syntax dialogic ? ». A laquelle il répond très brièvement par l'affirmative :

Of course, that dialogic syntax is not only syntax but dialogic as well. Dialogicality defines a rich territory of meaning at all levels, including semantic and pragmatic relations within discourse and interaction, and even extending out to prior texts (Bakhtine 1934/1981#783 ; Voloshinov 1929/1973#454) and the larger fields of cultural resonance. (2007 : 372)

---

<sup>7</sup> Les unités en résonance expriment une évaluation en relation d'opposition l'une par rapport à l'autre.

Si Du Bois entend par dialogisme le processus par lequel les énoncés interagissent entre eux, entrent en relation, le cadre méthodologique qu'il propose pour la syntaxe dialogique repose sur deux notions celle de résonance et celle de parallélisme qui se trouvent représentées par le biais d'un diagraphes. L'avantage de ce cadre méthodologique est que, grâce au diagraphes, il rend possible le repérage automatique des lieux où s'exerce la syntaxe dialogique permettant ainsi de traiter de larges corpus dialogaux. Cela facilite la description de l'interaction dialogique des énoncés en interaction verbale. Ce cadre méthodologique paraît cependant problématique dans certains cas, en particulier lorsque le parallélisme syntaxique n'est pas apparent (*infra*. 4.6. p128), le repérage automatique n'est alors plus possible, et/ou lorsqu'il s'agit de décrire le fonctionnement dialogique des corpus monologaux.

Si dans les travaux de Du Bois le parallélisme s'observe et s'analyse par rapport à l'énoncé antérieur de l'interlocuteur dans l'interaction dialogale, dans mon approche son fonctionnement affecte également les textes monologaux, dans lesquels il fonctionne non seulement du point de vue interlocutif, mais également interdiscursif et intralocutif (*infra*. 4.6.3. p131), soit les différentes formes de dialogisme que Du Bois ne distingue pas et dont son approche ne tient pas compte.

Le parallélisme d'un énoncé peut s'opérer par rapport à l'énoncé que l'énonciateur prête à son énonciataire, ce qui relève du dialogisme interlocutif anticipatif<sup>8</sup> (*infra*), fait que n'aborde pas précisément, à ma connaissance, la syntaxe dialogique de Du Bois.

Le dialogisme de nombreux tours syntaxiques<sup>9</sup> repose sur la mise en jeu d'un parallélisme formel, explicite ou implicite, entre énoncés (E) et (e), quels que soient le type de textualité et le genre discursif dans lesquels ils apparaissent.

Ainsi, les données sur lesquelles porte l'analyse proposée par Du Bois sont des phrases finalement très simples du point de vue syntaxique, c'est le cas de la majorité des exemples traités par l'auteur dans ses publications, même si ces données, il faut le reconnaître, ont le mérite d'être extraites de conversations authentiques quotidiennes.

Nous pouvons cependant nous demander : que se passe-t-il dans le cas des phrases

---

<sup>8</sup> Ce fonctionnement est notamment fréquent dans les corpus monologaux dans lesquels il est possible d'attribuer fictivement un énoncé à l'énonciataire, afin d'interagir dialogiquement avec celui-ci, qui, structurellement absent de l'échange, ne pourra pas le rectifier.

<sup>9</sup> Citons outre l'interrogation, la négation et la dislocation, le cas de la subordination, du clivage ou du pseudo-clivage.

syntactiquement complexes ? Comment cette approche analyse-t-elle par exemple les constructions clivées ou les dislocations ? Les met-elle en parallèle avec un autre énoncé, apparent ou pas, et si oui lequel ? Le clivage par *c'est...qu-* ou la dislocation permettent-ils le processus d'activation des affinités entre énoncés ? L'apparence des résonances est-elle motivée par la continuité thématique du discours ? Quelle relation y a-t-il entre cette dernière et l'orientation dialogique de l'énoncé ?

Le modèle proposé pour décrire les conversations ordinaires est-il facilement applicable à d'autres types de corpus, par exemple l'écrit littéraire, et à des corpus monologiques d'une manière générale ? Est-il en mesure de proposer un inventaire et une description de formes grammaticales susceptibles de marquer le dialogisme ou la résonance dans différents corpus ? Autant de questions auxquelles on ne trouve pas pour l'heure de réponse dans la syntaxe dialogique de J. Du Bois, très certainement parce qu'il ne se les pose pas. L'interaction avec cette approche reste pour moi à mener dans l'avenir.

### **3. De la linguistique dialogique**

Dans le cadre de l'approche praxématique, en collaboration avec J. Bres et J-M. Sarale, j'ai participé à l'élaboration d'un cadre méthodologique précis et pertinent pour traiter l'épaisseur de l'énoncé et du discours.

Au cours de mes recherches, j'ai été confrontée à de nombreux questionnements théoriques et méthodologiques, afin de faire du dialogisme un outil opératoire dans l'analyse linguistique. Parmi ces questionnements, j'ai essayé de réfléchir à :

- la délimitation de la notion de dialogisme, notamment par rapport à celle de monologisme,
- la place accordée au sujet parlant dans une approche résolument énonciative du dialogisme,
- au statut et à la représentation du discours autre dans l'énoncé dialogique.

Ma réflexion, au terme de plus de quinze années de recherches, passées à étudier le dialogisme, et la manière dont il se marque en discours, s'est suffisamment développée et stabilisée afin de proposer quelques hypothèses et présenter des voies exploratoires. C'est l'objet des développements qui suivent de formuler ces propositions théoriques.

### 3.1 Dialogisme *versus* monologisme

Si tout énoncé est orienté vers d'autres énoncés avec lesquels il ne peut pas ne pas entrer en interaction dialogique, alors le dialogisme peut paraître comme étant un principe trop puissant<sup>10</sup>. Comment délimiter les frontières d'un principe qui ne semble pas en avoir (Bres et Nowakowska 2006), afin de permettre la description des faits dialogiques en discours ? Comment faire de la place au monologisme dans le lit dialogique ?

Le caractère trop puissant du dialogisme est souvent sujet de controverses scientifiques parmi les linguistes.

Les recherches en épistémologie et histoire des idées alimentent notamment la lecture critique des extensions et applications de la notion de dialogisme en linguistique contemporaine, ce dont témoignent par exemple les travaux de M. Paveau (2007 et 2010) ou de P. Larrivée (2009).

M. Paveau s'oppose à ce qui est pour elle un *normativisme dialogique*. Il y a bien selon elle des textes monologiques dont l'existence contredit le dialogisme comme principe fondamental et indispensable de tout discours, comme orientation constitutive de tout discours, au principe de sa production comme de sa réception, vers d'autres discours :

Il n'est pas question ici de contester que l'activité langagière est située dans une interaction, quelle que soit sa forme ; mais on ne contestera pas non plus qu'il existe des discours monologiques qui mettent en défaut les postulats de la norme dialogique, discours où, dans la matérialité langagière, le locuteur ne rencontre pas les discours antérieurs, ne s'adresse pas à un interlocuteur dans le cadre d'une compréhension responsive et n'est pas son propre interlocuteur (je reprends là les principes courants de la norme dialogique). (2010, consulté en ligne)

L'auteur parle plus précisément de « zones monologiques, soit dans les pratiques verbales, soit comme moments énonciatifs dans les discours » qui échappent au fonctionnement dialogique, à ce qu'elle appelle « la norme dialogique » qu'elle définit de manière suivante :

---

<sup>10</sup> Faisons écho dialogique au philosophe V. Jankélévitch : « si tout est permis, rien n'est permis » (*Ironie*, 1979).

La notion me semble en effet dotée d'une fonction sociale pacificatrice (ce que j'appelle la fonction dialogique) permettant d'éviter la réalité du conflit et de la destruction du lien qui est cependant au cœur de la vie humaine. C'est en ce sens que je parle de norme dialogique, et que j'avancerai que le dialogisme est un normativisme ». (2010 consulté en ligne)

Elle attribue au dialogisme une « fonction sociale pacificatrice » qui permettrait d'éviter le conflit, or j'ai démontré, par l'étude des textes de Bakhtine en russe, que la notion de dialogisme y est clairement associée au champ sémantique de l'affrontement, de la contestation ou de la divergence, bien loin d'une fonction pacificatrice. En témoigne la fréquence élevée dans les textes russes des termes mettant en exergue la confrontation, la divergence, tels que : *raznorechie* qui réfère à la diversité, voire à la divergence des discours, *raznojazychie* qui réfère à la diversité des langages employés par les discours contradictoires, et *raznoglosnitza* qui réfère à la divergence d'opinions, *dissonirovania* qui réfère aux dissonances, employés afin de traiter de l'hétérogénéité énonciative.

Comme exemples de zones soustraites au fonctionnement dialogique, M. Paveau donne la communication pathologique du pervers narcissique fermée sur elle-même, le discours totalitaire ou certains textes littéraires appartenant à ce qu'on définit parfois dans l'analyse littéraire par *l'écriture blanche*, notion proposée par R. Barthes (1953) dans *Le degré zéro de l'écriture*. Dans le fragment de *Plume* de Michaux qu'elle analyse de ce point de vue, M. Paveau essaie de différencier les passages qui relèvent de l'énonciation dialogique des « zones » qui « annulent l'autre en discours ». On remarquera toutefois que dans son analyse elle ne s'interroge jamais sur le rapport entre les deux zones dans la matérialité textuelle, ce qui revient notamment à ne pas tenir compte des conditions de production du texte, à savoir l'effacement progressif de la subjectivité dans le processus d'écriture, voire de réécriture, du texte (celui-ci est autodialogiquement tourné vers lui-même).

M. Paveau critique le caractère trop puissant du dialogisme, qui pose le monologisme plus comme une donnée théorique abstraite, permettant de mieux définir le dialogisme omniprésent, que comme une réalité de la pratique langagière, dans certains cas du moins. Sa critique, située dans la perspective de l'analyse du discours, n'est pas dénuée d'une certaine pertinence quant à la délimitation du monologisme et du dialogisme. J'y répondrai à la fin de ce chapitre.

P. Larrivée (2009), dans ses travaux en linguistique de l'énonciation consacrés à la description de la négation, réfute dans certains cas le fonctionnement dialogique ou polyphonique de certains énoncés négatifs. Ce refus conduit l'auteur à reconnaître l'existence de négations monologiques. P. Larrivée, à la suite d'O. Ducrot, distingue entre négation polyphonique, qui fait apparaître l'hétérogénéité énonciative, et négation monophonique qui correspond à l'emploi descriptif de celle-ci. Soit l'exemple de l'auteur :

- a) Paul n'a pas proposé cette idée
- b) Il ne doit pas le faire.

Les énoncés (a) et (b) correspondent, selon l'auteur, à des descriptions : ils ne réfutent/contestent aucune proposition/affirmation antérieure. La faiblesse de cette analyse réside dans le fait que l'auteur se base sur des phrases fabriquées hors co(n)texte, ce qui peut biaiser la description de leur fonctionnement. De fait, P. Larrivée se garde d'examiner, dans des cas similaires, l'interaction de a) et b) avec a') imputable au discours de Paul par exemple :

- a') contrairement à ce que Paul voudrait/avait prévu = proposer cette idée (a)
- a) Paul n'a pas proposé cette idée
- b) Il ne doit pas le faire. (Il ne doit pas proposer cette idée)

L'enchaînement de (a) et (b) sur (a') se justifie entre autres par la présence dans les deux négations d'éléments anaphoriques (le déterminant démonstratif *cette idée* en (a) et le pronom *le* en (b)) qui renvoient à un énoncé antérieur avec lequel interagit la négation. La possibilité de l'enchaînement avec (a') ferait de ces négations non pas des descriptions monologiques, mais des réfutations d'énoncé qui fonctionnent dialogiquement. Larrivée lui-même souligne que la distinction entre négation polyphonique et descriptive est délicate à opérer, les critères de reconnaissance « doivent encore se fonder sur l'intuition, qui trouve quelque appui dans les marques de concession et dans des phénomènes discursifs comme l'enchaînement » (2009 : 55).

Comment alors articuler monologique et dialogique ?

Je distinguerai pour commencer entre énoncé et texte. Je considérerai l'énoncé au sens restreint du nom *slovo*, employé par Bakhtine en russe, à savoir *mot* ou éventuellement



*groupe de mots* ('proposition/phrase'). Le texte, quant à lui, qu'il soit dialogal ou monologal, correspond à un ensemble d'énoncés, cohérent et progressant vers une fin, produit par un locuteur à destination d'un récepteur. Si tout texte est dialogique dans sa matérialité globale, tout énoncé ne l'est pas. Je distingue, d'une part, entre *dialogisme constitutif* de tout texte et *dialogisme signifié* de l'énoncé<sup>11</sup> et, d'autre part entre énoncé dialogique et monologique.

Selon le principe du dialogisme constitutif, l'individu ne devient sujet que dans et par les discours antérieurs / extérieurs, cela a pour un premier effet que ce que *j'*appelle *mon* discours est constitué de ces *autres* discours : *je* croit tenir un discours, alors que de fait *je* est tenu par ces discours. On reconnaît là les problématiques familières de l'Ecole Française d'Analyse du Discours (Pêcheux 1975, Malidier 1990) : celle de l'*interpellation* du sujet, de l'*interdiscours*, des *formations discursives*, de l'*hétérogénéité constitutive* (Authier 1995) que la notion de dialogisme permet de rencontrer. Ce qui fait l'intérieur / le contenu de tel discours, sa consistance, est d'être l'actualisation en reprise, le plus souvent à l'insu du sujet qui le tient, d'un ensemble de discours antérieurs / extérieurs qui lui permettent de faire sens. Dialectique du même et de l'autre : les discours dans lesquels il se reconnaît, les voix auxquelles il s'identifie, le locuteur tend à les effacer en tant que tels dans l'appropriation qu'il en fait, avec l'illusion constitutive qu'il en est l'origine énonciative, comme si sa *voix* saisissait la réalité des faits sans le filtre discursif des autres *voix*. A l'image de notre discours nous sommes des êtres peuplés par d'autres...

Le dialogisme signifié, quant à lui, s'observe et se décrit essentiellement au niveau de l'énoncé<sup>12</sup>. Afin de décrire le dialogisme de l'énoncé, l'articulation avec l'énoncé monologique me paraît importante, pour ne pas dire fondamentale. Soit :

(22) Pierre est passé ce matin dans le bureau.

(23) C'est Pierre qui est passé ce matin.

---

<sup>11</sup> Ma terminologie fait écho à la distinction de J. Authier-Revuz entre hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée.

<sup>12</sup> Je l'ai également observé et décrit au niveau du genre (*infra*. §2, 3.4. p228).

Le premier énoncé, s'il est produit par le locuteur A à destination de B, son collègue du bureau, correspond à une assertion purement informative, destinée éventuellement à produire sur B un effet : agacement, déception, joie, etc. En revanche, le second, en dehors d'informer B du passage de Pierre, interagit, en fonction par exemple de l'histoire conversationnelle des participants, avec un autre énoncé : *quelqu'un d'autre que Pierre devait passer ce matin* (s'il était prévu que Jacques passe), en le corrigeant partiellement par l'emploi du clivage.

La distinction entre énoncé monologique et dialogique est avant tout une nécessité théorique, afin de permettre la description du dialogisme signifié de l'énoncé. Ne peut-on pas mettre en relation le dialogisme et le monologisme avec les notions de figure et de fond, au sens cognitiviste<sup>13</sup> du terme ? Si le dialogisme est un principe constitutif de toute activité humaine, il a besoin d'un fond qui lui permettra de se détacher, de « se montrer » dans notre discours. Le dialogisme et le monologisme me semblent interdépendants et intimement liés, tels le *fond* et la *figure*. Si l'autre et son discours sont la condition du dialogisme constitutif de tout texte, l'énoncé monologique est nécessaire à l'analyste pour percevoir et décrire le dialogisme signifié de l'énoncé dans un texte. Ainsi, certains éléments du texte constituent le fond nécessaire, afin de faire apparaître le marquage dialogique qui balise l'ouverture du texte sur son extériorité. L'articulation du monologique et du dialogique constitue le cadre permettant de faire apparaître la matérialisation discursive du dialogisme signifié.

Mon travail, jusqu'à présent, s'est avant tout attaché à décrire les différentes modalités du dialogisme signifié au niveau énonciatif et grammatical. J'ai entrepris la description des marqueurs grammaticaux du dialogisme en proposant un cadre théorique et méthodologique approprié (Nowakowska, 2002 et 2004, Bres et Nowakowska 2005 et 2006, Bres, Nowakowska et Sarale 2016 et 2017). En exposant ce cadre, je aborderai les

---

<sup>13</sup> Les travaux d'inspiration cognitiviste (Croft & Cruse 2004, Lakoff 1990, Langacker 1986 et 1986, Rastier 1991) abordent la saillance notamment en distinguant la figure et le fond (ou arrière plan). La saillance consiste à structurer les informations dans l'énoncé de manière à mettre en évidence tel ou tel constituant dans le discours. De ce point de vue, la saillance s'attache à la figure, se détachant d'un fond. Toute perception, toute représentation mentale et toute structure sémantique se diviseraient en arrière plan et avant plan. Ainsi en adoptant la perspective cognitiviste, l'énoncé dialogique correspond pour moi à la figure et l'énoncé monologique au fond, afin de permettre au dialogisme signifié de se détacher.

deux autres questions auxquelles se confronte l'approche paraxématique du dialogisme : la place du sujet parlant ainsi que le statut et la représentation du discours de l'autre dans l'énoncé dialogique.

### **3.2. Cadre méthodologique : faire du dialogisme un outil d'analyse linguistique**

De nombreux travaux en analyse du discours et en linguistique énonciative montrent que la notion de dialogisme peut être un outil fort pertinent et opératoire dans la description des faits linguistiques, pour peu qu'on élabore un cadre méthodologique précis, afin de la faire travailler. Au cœur de ce cadre, je place la représentation de l'énonciation de l'autre, le rapport entre énonciation représentée et celle qui la représente ainsi que la diversité des instances énonciatives dans l'énoncé dialogique. Si la notion de dialogisme définie comme orientation constitutive du discours est au centre de mon appareil théorique et méthodologique, je fais intervenir d'autres concepts, afin de rendre compte de l'hétérogénéité énonciative : énoncé, énonciation, interaction, enchâssement, hiérarchie, reformulation, parallélisme, écho, résonnance...

#### *3.2.1. Dialogisme, énoncé(s), énonciation(s), enchâssement*

L'énoncé dialogique, tel qu'il est envisagé dans le cadre de mon approche, résulte de l'interaction avec une autre énonciation. L'emploi du terme *interaction* dans le cas de l'énoncé dialogique conduit à opérer la distinction entre dialogue *externe* et dialogue *interne*. Le dialogue externe, marqué par l'alternance de tours de parole référés à des locuteurs différents, renvoie à la dimension *dialogale*, à l'interaction verbale<sup>14</sup>. Le dialogue interne, sur lequel repose l'énoncé dialogique, est analysable comme interaction d'actes d'énonciation hiérarchisés. Les deux dimensions s'articulent dans l'interaction dialogale (*infra*. §2, 3.1. p179).

La représentation d'un autre énoncé dans l'énoncé dialogique se traduit par l'enchâssement de l'énoncé représenté dans celui qui le représente. Autrement dit l'énoncé dialogique, structuré autour d'un microdialogue interne, procède de

---

<sup>14</sup> On appelle *interactions verbales* tous les échanges oraux entre deux ou plusieurs personnes. Le terme *interaction* renvoie à l'idée d'une communication intentionnelle interpersonnelle. Le terme *verbal* renvoie à l'échange de parole (certaines interactions peuvent-être non verbales si elles se contentent par exemple de gestes et de mimiques).

l'interaction d'un acte d'énonciation enchâssant avec un acte d'énonciation enchâssé, ce qui lui confère son hétérogénéité énonciative. La notion d'enchâssement est entendue dans un sens plus large que celui d'enchâssement syntaxique : elle réfère à l'intégration de l'énoncé représenté dans l'énoncé représentant, indépendamment de la forme de cette intégration. La notion de l'enchâssement me paraît appropriée afin de signifier le rapport de hiérarchie entre les deux énonciations. Soit l'occurrence suivante de discours direct qui correspond à l'énoncé dialogique prototypique :

(24) « *Le dialogue social de qualité est vital pour les salariés, pour les entreprises, et donc vital pour l'économie de notre pays* », a déclaré Manuel Valls (message publié le jeudi 25 février 2015 sur <http://www.gouvernement.fr>)

Dans ce cas, on distinguera :

- l'énonciation enchâssante [E]<sup>15</sup> : locuteur<sup>16</sup> L<sub>1</sub> (correspondant au scripteur du message), énonciateur<sup>17</sup> E<sub>1</sub> (coréférant au locuteur), énoncé (E) (correspondant à l'ensemble de (24)), allocutaire A<sub>1</sub> (correspondant au lecteur), temps de l'énonciation T<sub>0</sub> (25/02/15) ;

- l'énonciation enchâssée [e] : locuteur l<sub>1</sub> (correspondant à *Manuel Valls*), énonciateur e<sub>1</sub>, énoncé (e) (représenté par l'énoncé en italique entre guillemets), allocutaire a<sub>1</sub> (correspondant aux *partenaires sociaux* réunis à Matignon auxquels s'adresse l<sub>1</sub>), temps de l'énonciation t<sub>0</sub> (25/02/15 quelques heures avant la publication du message).

L'énoncé (24) est analysable comme le résultat de l'interaction d'un acte d'énonciation [E] avec un autre acte d'énonciation [e], par enchâssement de [e] dans [E], sous forme de discours direct. Les deux actes d'énonciation sont dans une relation de hiérarchie, ce qui peut être représenté comme suit [E[e]]. En conséquence, les paramètres de l'énonciation enchâssée [e] sont sous la dépendance de ceux de [E] : par exemple la référence du déterminant possessif dans le syntagme nominal « *notre pays* » se fait par deixis indirecte : si *notre* réfère bien au locuteur comme à l'allocutaire de l'énonciation

---

<sup>15</sup> J'emploie les crochets pour signifier l'énonciation et les parenthèses pour signifier l'énoncé. Les crochets seront également employés pour expliciter la formulation de l'énoncé (e) reconstruit. L'utilisation de lettres majuscules et minuscules représente les rapports de hiérarchie énonciative.

<sup>16</sup> J'entends par locuteur l'« instance de profération du message » (Fauré 2001) qui actualise l'énoncé dans sa dimension vocale à l'oral et scripturale ou iconique à l'écrit (*infra*. 3.2.2. p63).

<sup>17</sup> L'énonciateur correspond à l'instance d'actualisation de l'énoncé dans sa dimension lexico-sémantique, déictique, syntaxique et modale (*infra*. 3.2.2. p63).

[e], il faut également que ce possessif soit en relation anaphorique avec le nom propre « Manuel Valls » de l'énonciation [E] pour que son référent soit pleinement accessible. Les paramètres énonciatifs de [e] sont plus ou moins clairement représentés, selon une gradation qui va de leur présence explicite (discours direct (24)) à leur effacement presque total dans un détournement comme :

(25) L'empire contre Irak (titre d'article dans *Le Monde diplomatique*, 02/2003)

Aucun élément ne signale explicitement que cet énoncé est en interaction avec (e) : [L'empire contre-attaque], titre d'un épisode de la célèbre saga science-fiction de G. Lucas, sorti en 1980 et suivie d'une édition spéciale en 2000.

En appui sur Bres 2016, Nowakowska 2017 et Bres, Nowakowska et Sarale 2017, je pose donc, comme un des paramètres de l'acte d'énonciation [e] avec lequel l'acte d'énonciation [E] interagit, du fait de la structure d'enchâssement d'actes énonciatifs [E[e]], un élément (e) auquel on accorde le statut d'*énoncé* dont une forme de représentation est donnée dans l'énoncé dialogique (E) d'E<sub>1</sub>. Ainsi, ce qui se manifeste dans l'énoncé dialogique (E), ce n'est pas directement l'énoncé (e), mais sa représentation. Bres (2016) décrit les différentes formes que peut prendre la représentation de l'énoncé (e) dans (E), de sa citation (cas du discours direct) à sa présupposition (cas de l'ellipse), en fonction du marquage linguistique. L'énoncé (E), produit de l'interaction avec (e), est directement observable, alors que (e), élément entrant dans la production de (E), n'est présent que sous la forme des traces laissées par l'interaction en question et, de ce fait, ne peut le plus souvent qu'être reconstruit hypothétiquement pour l'analyse<sup>18</sup>. Mon travail d'analyse dialogique des faits linguistiques ressemble quelque peu à une enquête policière dans laquelle on cherche à retrouver « le coupable » en analysant les traces matérielles qu'il a laissées sur la scène du crime. Bres (2016) traite la nature des traces : selon lui, suivant le marqueur, ces traces correspondent à « (i) une forme de représentation de (e) et/ou à (ii) l'élément qui signale l'interaction dialogique » (2016 : 127). Soit les trois cas de figure :

---

<sup>18</sup> Cet aspect a souvent fait l'objet d'une critique de la part des autres approches de l'hétérogénéité énonciative *cf.* notamment Dendale 2012 et la mise au point de Bres 2016.

- la représentation de (e) sous forme de citation ou de reformulation + l'élément qui signale l'interaction (discours direct, représentation de (e), + verbe introducteur et la présence des guillemets à l'écrit) ; la négation combine les deux, (i) et (ii), en les amalgamant ;
- la présence uniquement de (i) : l'énoncé (e) est représenté de manière totale ou partielle (par exemple le détournement ou l'allusion)<sup>19</sup> ;
- la présence uniquement de (ii) : pas de représentation de (e) qui est implicite, seule l'interaction avec l'énoncé (e) est signalée, comme c'est le cas de l'ellipse (*infra*. 5.3.3. p159).

Autrement dit, l'énoncé (e) est représenté en discours par la médiation de (E), ce que signale notamment l'enchâssement des parenthèses (E(e)). L'énoncé (e) représenté dans (E) peut être *effectivement* réalisé antérieurement par un énonciateur e<sub>1</sub> et rapporté par E<sub>1</sub>, comme dans l'exemple de discours direct (24) ou totalement imaginaire, hypothétique comme dans la prolepse :

(26) je l'ai quitté. Tu me diras que **ce n'est peut-être pas très gentil**, mais pourquoi prolonger une situation quand ce n'est plus indispensable ? (G. des Cars, *L'Envoûteuse*, 1975)

L'énoncé en gras est présenté non pas comme effectivement produit mais comme prêté à l'allocutaire et rapporté en discours indirect introduit par un verbe de parole au futur posé comme ultérieur au moment T<sub>0</sub> de l'énonciation par l'énonciateur E<sub>1</sub> de l'élément « je l'ai quitté ». L'énoncé suivant introduit par le connecteur *mais* correspond à la réaction/réponse d'E<sub>1</sub> à la réaction qu'il imagine que son allocutaire pourrait avoir. Cette occurrence qui réalise le cas de la prolepse<sup>20</sup> relève du dialogisme interlocutif anticipatif (*infra*. 5.3. p154).

Ainsi je ne considère pas que ce sont les mots mêmes de l'énoncé (e) qui apparaissent dans l'énoncé (E). On dira que la représentation de l'énoncé (e) dans (E) correspond le plus souvent à une reformulation<sup>21</sup> (*infra*. §2, 3.2.1. p183) : l'énoncé représenté se voit

<sup>19</sup> Je travaille peu ou pas pour l'heure sur ce type de marqueurs.

<sup>20</sup> On précisera que le discours direct peut également servir en prolepse pour rapporter l'énoncé prêté.

<sup>21</sup> La reformulation est communément appréhendée tantôt comme le fait de dire autrement, tantôt comme le fait de dire de nouveau. Selon Noailly (2008 : 199), les procédés de reprise du discours de l'autre et/ou de soi-même

reformulé dans (E), et ce de fort diverses façons. La reformulation apparaît clairement dans le cas de la confirmation (27) comme de l'infirmité ou celui de l'écho (*infra*. 4.7. p133) :

(27) *Titre de l'article consacré au roman graphique de T. Rivière, Carnets de thèse*

Oui, une thèse de doctorat peut tourner au cauchemar (nouvelobs.com le 14/03/2015)

L'énoncé (e) attribué à l'énonciateur  $e_1$  : [une thèse de doctorat peut tourner au cauchemar] est reformulé, dans le cadre d'une interaction de confirmation dans l'énoncé (E) de l'énonciateur  $E_1$  (scripteur de l'article). On reconstruit (e) hypothétiquement, pour les besoins de l'analyse. Ledit énoncé peut correspondre à une assertion qui se trouve confirmée ou/et à une interrogation totale à laquelle l'énonciateur  $E_1$  répond par la confirmation.

Dans nos travaux collaboratifs avec J. Bres et J.-M. Sarale, nous définissons actuellement l'énoncé dialogique comme le résultat de l'interaction d'un acte d'énonciation [E] avec un autre acte d'énonciation [e]. Cette représentation actuelle réaménage ma définition antérieure de l'énoncé dialogique en termes d'actualisation (Nowakowska 2002). Selon cette ancienne approche, dans l'énoncé *monologique*, un énonciateur  $e_1$  actualiserait déictiquement et modalement un *dictum*, pour en faire un énoncé (e) : [la thèse de doctorat peut tourner au cauchemar].

Dans l'énoncé *dialogique*, l'actualisation déictique et modale de l'énonciateur s'appliquerait non pas à un *dictum*, mais à un élément présenté comme ayant déjà statut d'énoncé, à savoir (e), qui, en tant que tel, aurait déjà fait l'objet d'opérations d'actualisation par un autre énonciateur ou par soi-même (Bres 1998), soit la confirmation de (e) dans (E), comme en (27).

Cette actualisation « au second degré » qu'effectuerait l'énoncé dialogique serait basée sur la récursivité des faits linguistiques. Actuellement notre collectif abandonne cette définition de l'énoncé dialogique en termes d'actualisation « au second degré ». Elle

---

sont d'une grande variété tant linguistique qu'énonciative. La reformulation altère plus ou moins l'énoncé repris par accommodements grammaticaux ou lexicaux ; la reprise, elle, s'opère à l'identique.

apparaît problématique pour différentes raisons (Bres 2016), notamment parce qu'elle n'est pas défendable dans le cas du détournement. Reprenons l'occurrence (25) :

(25) L'empire contre Irak (titre d'article dans *Le Monde diplomatique*, 02/2003)

On ne saurait avancer que cet énoncé ne fait que modaliser l'énoncé (e) [l'empire contre-attaque] : il interagit avec lui par détournement.

### 3.2.2. *Locuteur et énonciateur*

J'ai distingué deux actes d'énonciation dont résultent deux énoncés, en relation d'enchâssement dans l'énoncé dialogique, produits le plus souvent par deux énonciateurs différents. Intéressons-nous, dans la présentation du cadre méthodologique, aux instances du sujet parlant, du locuteur et de l'énonciateur, distinction que l'on retrouve dans différents cadres théoriques, comme la théorie des opérations énonciatives (Desclés 1976, Culioli 1990, Simonin 1984) ou la théorie de la polyphonie linguistique (Ducrot 1984, Nølke et al. 2004), mais qui ne recouvre pas les mêmes réalités d'une théorie à l'autre.

Dans les cadres théoriques de la praxématique, on pose que l'actualisation phrastique, par laquelle s'opère le passage de la langue au discours, se réalise par un ensemble d'opérations parmi lesquelles on peut distinguer entre autres :

- les opérations d'actualisation consistant à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi : opérations d'actualisation phonétique pour l'énoncé oral, graphique pour l'écrit ;
- les opérations d'actualisation praxémique, temporelle, spatiale, personnelle, des différents éléments du *dictum* (ou contenu propositionnel) en vue de la référenciation ;
- les opérations d'actualisation modale, consistant à appliquer un *modus* à un *dictum* (Bally 1934/1965 : 36-38).

En conséquence, on dira que :

- le *locuteur* est l'« instance de profération du message » (Fauré 2001) qui actualise l'énoncé dans sa dimension de *dire* : dimension corporelle de la voix, comme dimension



graphique de l'écriture, qui sont autant de signatures sonores ou graphiques de l'instance de locution. La dimension de locution correspond à ce que Benveniste nomme *réalisation vocale de la langue*. Je me positionne dans les cadres d'une conception non intralinguistique de l'énonciation (en accord avec C. Fuchs (1981), J. Authier (1995) et contrairement à Ducrot (1984) et à la ScaPoLine) ;

– l'*énonciateur* est l'instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé dans ses dimensions praxémique, déictique, et modale ; à savoir inscrit énonciativement par rapport à un *ego, hic et nunc*, et modalisé.

Tout énoncé a donc – au moins – un locuteur et un énonciateur. Ces deux instances, qui sont le plus souvent coréférentielles, ne le sont pas dans les énoncés dialogiques.

On dira donc que, dans l'énoncé dialogique, il y a un décalage entre locuteur et énonciateur :

– le locuteur  $L_1$ , à savoir celui à qui est imputée l'actualisation phonétique (ou graphique, gestuelle, etc., suivant le code du discours) de l'ensemble de l'énoncé,

– et, au moins, deux énonciateurs, l'énonciateur  $E_1$  à qui est imputée l'actualisation praxémique, temporelle, spatiale, personnelle, des différents éléments du *dictum* et l'actualisation modale de l'énoncé enchâssant, et l'énonciateur  $e_1$  à qui est imputée l'actualisation praxémique, temporelle, spatiale, personnelle, des différents éléments du *dictum* et l'actualisation modale de l'énoncé enchâssé (le plus souvent reconstitué par l'analyse).

Signalons également l'existence de l'instance  $l_1$ , locuteur rapporté, lorsque le locuteur  $L_1$  fait entendre la voix de  $l_1$ , par exemple dans le cas de l'imitation (quand mes collègues ou proches français tentent d'imiter mon accent polonais en parlant français). Je ne travaille pas pour l'heure sur cette instance qu'il me faudra intégrer plus précisément à l'avenir, pour traiter les marqueurs phonétiques de l'énonciation rapportée.

Reprenons l'exemple (24) :

(24) « *Le dialogue social de qualité est vital pour les salariés, pour les entreprises, et donc vital pour l'économie de notre pays* », a déclaré Manuel Valls (message publié le jeudi 25 février 2015 sur <http://www.gouvernement.fr>)

On distingue dans l'énoncé (E) les instances de l'énonciation enchâssante [E] : l'instance du locuteur  $L_1$  qui est le responsable de l'actualisation scripturale de cet énoncé, l'instance de l'énonciateur  $E_1$  qui l'actualise aux différents niveaux déictique, syntaxique, praxémique et modal. Ces deux instances sont dans ce cas coréférentielles et correspondent au scripteur du message<sup>22</sup>. Dans ce même énoncé, on distingue également les instances de l'énonciation enchâssée [e] : l'instance de locuteur  $l_1$  (correspondant à *Manuel Valls*) coréférentiel à l'énonciateur  $e_1$ . L'énonciateur  $E_1$  domine énonciativement  $e_1$ , de par la relation d'enchâssement des deux actes d'énonciation. Dans mes analyses, j'opère systématiquement une simplification des instances, en ne parlant la plupart du temps que des énonciateurs. Mes travaux portent peu, pour l'heure, sur la dimension locutive du dire, même si je compte à l'avenir développer cet aspect dans l'analyse dialogique, comme cela est signalé dans le chapitre trois consacré aux perspectives de recherche.

### 3.2.3. Formes de dialogisme

A la suite de Bakhtine, de nombreux travaux définissent (Bres et Nowakowska 2006, Bres et Mellet 2009, Bres, Nowakowska et Sarale 2017) le dialogisme comme l'*orientation* de toute unité textuelle, *constitutive et au principe de sa production*, (i) vers des discours réalisés antérieurement sur le même objet, (ii) vers le discours-réponse qu'il sollicite, (iii) vers lui-même en tant que discours. Cette triple orientation se réalise comme *interaction*, elle-même triple :

- le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même thème, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;
- le locuteur interagit avec un interlocuteur avec ses énoncés antérieurs et avec sa compréhension-réponse sur laquelle il ne cesse d'anticiper, et ceci autant dans le monologal que dans le dialogal ;
- le locuteur est son premier interlocuteur dans le processus de l'auto-réception.

On parle de dialogisme *interdiscursif*, pour le premier type d'interaction ; de dialogisme *interlocutif*, pour le second ; de dialogisme *intra locutif*, pour le troisième. Les différents types sont signifiés par des indices linguistiques de nature diverse.

---

<sup>22</sup> Je distingue également *supra* les instances d'allocation.

### – Le dialogisme interdiscursif

Bakhtine nomme cette dimension « relation dialogique avec les mots d'autrui dans l'objet » (Bakhtine 1934/1975/1978 : 105). Le discours, dans sa saisie d'un objet du discours, rencontre les discours antérieurs tenus par d'autres sur ce même objet, avec lesquels il entre en interaction.

Sur toutes ses voies vers l'objet, le discours en rencontre un autre, « étranger », et ne peut éviter une action vive et intense avec lui. Seul l'Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question, vierge, seul Adam-le-solitaire pouvait éviter totalement cette orientation dialogique sur l'objet avec la parole d'autrui. (1934/1978 : 102)

Les travaux qui se sont intéressés au dialogisme interdiscursif ont essentiellement porté sur les différentes formes du discours rapporté et de la modalisation autonymique (notamment Authier (1982, 1995 et 2016) et Rosier (2008)), sur certaines nominations (Moirand 2004) ainsi que sur les formes d'allusion ou de détournement (Authier (1995), Bres (2016)).

L'allusion et le détournement semblent de fait constituer les marqueurs représentatifs du dialogisme interdiscursif, car ils font appel à la mémoire discursive. Prenons l'occurrence d'un titre d'article de journal :

(28) « Quand le tchador, le PS danse » (*L'Événement du Jeudi*, 28/11/89)

Cet énoncé est en relation dialogique interdiscursive (implicite) avec l'énoncé qu'il *détourne* :

(29) « Quand le chat dort, les souris dansent »

Dans (28), l'énoncé détourné (qui figure dans de nombreux manuels de grammaire) est reformulé dans le titre avec la permutation de phonèmes à l'oral (tʃ / ʃ), qui correspond à la substitution à l'écrit du SN (le tchador) à la proposition (le chat <sub>sujet</sub> dort <sub>prédicat</sub>), ainsi que le remplacement dans la seconde proposition du SN *les souris* par le sigle *PS*. Le

dialogisme interdiscursif recoupe alors une autre notion, celle d'intertextualité (*supra*. 2.1. p26).

Si le dialogisme interdiscursif peut être dans de nombreux cas mis en relation avec la notion d'intertextualité, il ne s'y résume pas. L'intertextualité est la relation qu'un texte pose localement et/ou globalement avec un autre texte. Le dialogisme interdiscursif structure fondamentalement tout texte, en ce que celui-ci est obligatoirement, au sens large du terme, *réponse* (Bakhtine 1952/1979/1984a : 298-299) à des textes antérieurs (Bres, Nowakowska et Sarale 2017). Un peu comme un tour de parole est toujours à comprendre globalement comme une réponse au précédent tour, tout discours, aussi monologal et long soit-il, interagit avec des discours antérieurs, au niveau micro de l'énoncé et/ou macro d'un texte. La notion de dialogisme interdiscursif est plus complexe et plus vaste que celle d'intertextualité en ce que l'interdiscours est le champ qui recouvre toute sorte de productions discursives humaines (conversationnelles, politiques, médiatiques, publicitaires, littéraires, institutionnelles, etc.) au travers desquelles s'expriment, diachroniquement comme synchroniquement, des idéologies, des façons de parler socialement et culturellement déterminées, des croyances, des fantasmes ou des peurs, etc.

Le fonctionnement dialogique interdiscursif ainsi décrit déborde le cadre de l'intertextualité, ce qui permet d'analyser dialogiquement de nombreux marqueurs grammaticaux comme le clivage (*infra*. 4.1. p73), le pseudo-clivage (*infra*. 4.2. p87), la dislocation (*infra*. 4.4. p103), etc.

#### – Le dialogisme interlocutif

L'orientation du discours vers des discours antérieurs va systématiquement de pair avec une autre dimension dialogique, son orientation vers le discours de l'interlocuteur, discours antérieur comme celui prévu, à savoir le dialogisme *interlocutif*.

Tout discours est dirigé sur une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu. [...] Se constituant dans l'atmosphère du « déjà-dit », le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue. (Bakhtine 1934/1978 : 103)

Tout discours, qu'il soit monologal ou dialogal, est déterminé par l'autre à qui il est adressé. La façon dont Bakhtine comprend cette seconde dimension dialogique est plus riche qu'il n'y paraît. On peut penser qu'il vise par là le fait, selon lequel le locuteur module son discours en fonction de son interlocuteur (ou de l'image qu'il se fait de lui)<sup>23</sup>. Certes, mais ce serait considérablement restreindre cette dimension. Ce qu'apporte le dialogisme interlocutif, c'est une double dimension : celle de la reprise / reformulation de l'énoncé antérieur de l'interlocuteur par le locuteur et celle de l'anticipation du locuteur sur la réponse qu'il prête à son interlocuteur, réponse qui influence en retour son discours (Bakhtine 1952/1979/1984a : 303). L'exploration de cette dernière dimension a tout particulièrement attiré mon attention (*infra*. 5.2. p154).

On distinguera deux types de dialogisme interlocutif :

- dialogisme *interlocutif* : lorsqu'un énoncé interagit le propos antérieur effectivement tenu, ou présenté comme tel, par l'allocutaire. Le phénomène d'écho est principalement basé sur la reprise interlocutive d'un propos antérieur ;
- dialogisme *interlocutif anticipatif* : le locuteur interagit non seulement avec des énoncés antérieurs de son interlocuteur, mais aussi avec la réaction-réponse potentielle ultérieure qu'il prête à l'allocutaire et sur laquelle il ne cesse d'anticiper.

Soit l'occurrence suivante :

(30) Soudain, nous entendîmes quelqu'un arriver, avancer lentement d'un pas lourd. La place d'appel était recouverte d'un gravier qui crissait de plus en plus fort. Et même lorsque, pendant un instant, les pas s'arrêtèrent, le gravier continua à crisser, comme sous l'effet d'un balancement. Vous avez deviné, monsieur ? *Oui, c'était lui, le professeur de musique.* (W. Mysliwski, *L'art d'écosser les haricots*, 2006)

Le fragment que j'ai souligné par la mise en italique relève du dialogisme interlocutif anticipatif. Le locuteur prête à l'interlocuteur un énoncé en réponse à la question qu'il lui adresse : « Vous avez deviné, monsieur ? ». Le locuteur confirme, par l'adverbe *oui*, l'énoncé affirmatif ou interrogatif [c'était le professeur de musique (?)] qu'il prête à l'interlocuteur, sans même attendre la réponse de ce dernier. On remarquera que la confirmation se combine avec la dislocation à droite (*infra*. 4.4.2. p110) du SN *le*

---

<sup>23</sup> Ce que prend en charge par exemple la notion d'*audience design* (Bell 1984)

*professeur de musique*. Le fonctionnement de cette dislocation est également interlocutif anticipatif : le locuteur précise la référence du pronom *lui*, par le biais du syntagme nominal disloqué. Ce dernier joue le rôle de rappel thématique, en répondant par avance à la question [qui est lui ? / de qui s'agit-il, de professeur de musique ?] prêtée à l'énonciateur<sup>24</sup> en réaction à l'énonciation de la confirmation « oui, c'était lui ».

#### – Le dialogisme intralocutif

On signalera un autre type d'interaction dialogique, que Bakhtine ne mentionne que de manière latérale : « les rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole » (PDD : 212), qu'Authier appelle *autodialogisme* et que je nomme dialogisme *intralocutif*. Le locuteur est son premier interlocuteur (*cf.* notamment Authier 1995 : 148-160) dans le processus de l'auto-réception : la production de sa parole se fait constamment en interaction avec ce qu'il a dit antérieurement, avec ce qu'il est en train de dire, et avec ce qu'il a à dire. Soit un exemple manifeste de l'interaction intralocutive :

(31) C'est un roc !... c'est un pic ! . . . c'est un cap ! *Que dis-je, c'est un cap ?... C'est une péninsule !* (Rostand E., *Cyrano de Bergerac*, 1897)

En (31), dans la célèbre tirade de Cyrano, on remarquera d'une part que les énumérations reposent sur le parallélisme (*supra.* 2.2.4. p45 et *infra.* 4.6. p128), tant syntaxique que sémantique (présentatif ce + être + attribut SN appartenant au même champ lexical), ce qui relève de la reformulation intralocutive. D'autre part, le locuteur met en débat par l'interrogation son propre énoncé antérieur, dans lequel il qualifie son nez de *cap*, ce qui conduit à une nouvelle désignation *péninsule*, plus appropriée selon lui à la description de son anatomie nasale.

Le dialogisme intralocutif permet notamment d'explicitier le fonctionnement de l'insistance pronominale (*infra.* 4.5. p115).

---

<sup>24</sup> Celui-ci correspond à l'interlocuteur, auquel renvoie l'apostrophe *monsieur*, et au lecteur du roman.

Les différents types de dialogisme que je travaille sont analysés essentiellement au niveau de l'énoncé, ce qui ne signifie pas que le dialogisme se déploie dans les strictes limites de l'énoncé. Le dialogisme affecte également le niveau global de la matérialité discursive. Je n'ai que très peu travaillé cette dimension macro-textuelle que je signale (*infra*. §2, 3.4. p228), elle fera l'objet d'une recherche future.

#### **4. Les traces dialogiques : description des marqueurs grammaticaux du dialogisme**

Selon mon postulat de départ, les énoncés dialogiques portent des traces de l'interaction avec d'autres énoncés. Ce sont ces traces que j'ai tenté d'analyser dans l'ouvrage co-écrit avec J. Bres et J.-M. Sarale intitulé *Petite grammaire alphabétique du dialogisme* (2017). Les différentes entrées de cet ouvrage répertorient et décrivent la diversité des traces de l'interaction dialogique, de l'actualisation (différents types de déterminants) à la syntaxe, en passant par certaines figures (ironie, détournement, hypocorisme). Ma contribution à cet ouvrage a essentiellement porté sur les traces d'ordre syntaxique. La question du statut de ces traces se pose alors : les formes grammaticales sont-elles intrinsèquement dialogiques, autrement dit porteuses de la signification dialogique *en langue* comme *en discours*, avec plus ou moins d'intensité et d'effets sémantiques en fonction du contexte ? Ou bien sont-elles employées dialogiquement de manière non systématique dans certains contextes ? Je répondrai à ces questions en distinguant, dans un premier temps deux types de traces : le *marqueur* et le *signal* dialogiques, d'après Bres et Mellet (2009). J'aborderai ensuite la description des traces, marqueurs et *signaux*, au niveau de l'énoncé dans le cadre de la syntaxe dialogique, à partir d'un corpus d'occurrences authentiques que je présenterai brièvement. Seront décrits les phénomènes linguistiques suivants : clivage, pseudo-clivage, passif, dislocation, insistance pronominale, parallélisme, écho, thème et rhème.

### **- *Marqueur dialogique***

Certains faits linguistiques sont programmés en langue pour marquer le dialogisme, c'est le cas par exemple du clivage, de la dislocation, ou de l'écho sur lesquels je travaille. Ils constituent des *marqueurs de dialogisme*, conçus comme des traces en discours d'opérations énonciatives stables, ayant un statut linguistique, c'est-à-dire dont la configuration définit le signifié en langue, qui programme la signification dialogique. Les études consacrées à la problématique dialogique ont permis la description d'un certain nombre de marqueurs linguistiques du dialogisme. Le discours rapporté et la modalisation autonymique ont fait l'objet d'une analyse fine et précise en termes d'hétérogénéité marquée dans les travaux en linguistique énonciative de J. Authier (notamment 1992-93 et 1995) et, en analyse du discours, dans ceux de L. Rosier (1999 et 2008). Les recherches de Bres 2005, Bres et Nowakowska 2006, Bres et Mellet 2009, Bres, Nowakowska et Sarale 2017, Nowakowska 2009 et 2012 proposent la description dialogique de certains marqueurs syntaxiques (comme la confirmation, l'interrogation ou la négation restrictive). P. Siblot (2001) a, de son côté, dégagé la dimension dialogique de certains praxèmes (dialogisme de la nomination).

### **- *Signal dialogique***

D'autres faits, comme par exemple l'imparfait (Bres 2009) ou le déterminant possessif et démonstratif (Sarale 2009 et 2012) ou encore l'insistance pronominale (Nowakowska 2016), sont décrits en termes de *signal dialogique* : ils prennent sens dialogique dans certains contextes. Ce rôle de signal dialogique constitue un paramètre énonciatif contextuel potentiellement autorisé, et non pas programmé par le signifié en langue. Selon Sarale 2012, le déterminant démonstratif fonctionne comme signal dialogique lorsqu'il pointe l'attention vers un objet faisant partie des connaissances partagées via la médiation d'un autre discours :

(32) Ces immigrés qui ont fait la France (titre de l'ouvrage de D. Casali et L. Couvreur-Schieffer, publié en 2007)



Le démonstratif pointe alors vers un objet de l'interdiscours (les vagues d'immigration en France et leur apport) et construit la référence par l'intermédiaire de celui-ci, ce qui lui permet de jouer contextuellement le rôle d'un signal dialogique. Comparativement dans de nombreux emplois déictiques ou anaphoriques le démonstratif ne fonctionne pas dialogiquement :

(33) Cette femme assise près de la sortie porte un joli collier en ambre (interaction familiale 2014).

Dans mes travaux, j'use ponctuellement de cette distinction et emploie le plus souvent le terme *marqueur* comme hyperonyme pour signifier tout marquage de l'interaction dialogique. Ma recherche porte tout particulièrement sur le marquage syntaxique du dialogisme, ce qui me conduit à parler de syntaxe dialogique.

### **- Syntaxe dialogique**

Au niveau de la syntaxe phrastique, le dialogisme se manifeste comme « dialogue interne » (Bakhtine 1934/1975/1978 : 102) à l'énoncé, à savoir qu'il est analysable en deux unités : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé. Mais précisément du fait qu'il s'agit de dialogue *interne* et non de dialogue *externe*, cette interaction se marque non par une alternance de tours mais par la dualité énonciative, le *deux dans l'un* (Authier-Revuz 1995) d'un seul et même énoncé syntaxique. Je me suis attachée dans mes travaux à explorer les potentialités dialogiques de la syntaxe, en proposant la description d'un certain nombre de faits syntaxiques dans les corpus écrits comme oraux et en privilégiant, si possible, l'approche comparative entre plusieurs langues (français, anglais, polonais et russe). Mon attention s'est avant tout portée sur les éléments qui peuvent être décrits en termes de marqueurs du dialogisme et dont la forme est le plus souvent sensiblement différente dans les autres langues étudiées : anglais, polonais et russe. Le clivage, l'insistance pronominale et le passif ont été plus particulièrement étudiés dans l'approche comparative plurilingue (Nowakowska 2002, 2004 a et b et 2013).

Complémentaire à la syntaxe traditionnelle, la syntaxe dialogique se propose de décrire la manière dont certaines structures syntaxiques de la langue fonctionnent (ou

peuvent fonctionner) en discours de façon à signifier le dialogisme de l'énoncé. J'appuie mes analyses sur des occurrences authentiques.

### **- Corpus d'étude**

La description des traces syntaxiques du dialogisme s'effectue, en appui sur le cadre théorique et méthodologique qui vient d'être présenté, à partir d'un corpus de travail<sup>25</sup> constitué de près de 1000 occurrences authentiques des faits étudiés. Mes premiers travaux, dont la thèse, portaient essentiellement, pour des raisons de faisabilité, sur des occurrences littéraires et leurs traductions en anglais, français, polonais et russe. J'ai depuis élargi ces données initiales en introduisant des données médiatiques et numériques relevant de différents genres dialogaux et/ou monologaux : article de presse, interview politique audio-visuelle, émission de télé-réalité, forum internet, *chat*, courriel, *twitt / tweet*<sup>26</sup> (*post* sur *twitter*), *blog*, etc. Les bases de données Frantext, Factiva, Europress, Google Book ont été des outils précieux dans la récolte des occurrences écrites. Le *podcast* audio-visuel (sur youtube et dailymotion ou sur les chaînes de radio-télévision) m'a permis de travailler sur les données orales. Chaque occurrence analysée est contextualisée de manière à pouvoir décrire précisément le fonctionnement dialogique des traces étudiées. Le nombre et la diversité des occurrences authentiques que j'ai analysées me semblent constituer un argument en faveur de la pertinence de la description dialogique des faits linguistiques observés.

Ces précisions faites, abordons la description dialogique de quelques marqueurs grammaticaux. Chaque marqueur décrit sera d'abord brièvement présenté du point de vue syntaxique et textuel, puis son fonctionnement dialogique sera étudié en distinguant les différents types du dialogisme. Certains marqueurs seront étudiés du point de vue contrastif (en anglais, en polonais et en russe) : le clivage, le passif et l'insistance pronominale. Je m'appuierai sur l'analyse plurilingue, afin de montrer la pertinence de la syntaxe dialogique dans l'explication de la diversité et de la multiplicité des équivalents de ces structures dans les différentes langues étudiées.

---

<sup>25</sup> Je ne revendique pas l'intégration de ma recherche en linguistique de corpus et préfère parler de syntaxe dialogique qui se pratique à partir d'un corpus d'étude.

<sup>26</sup> Larousse (2013) donne trois termes utilisés de cette famille : *tweet* ou *twitt*, *tweeter* ou *twitter*, *twitteur* et *twitteuse*.

#### 4.1. Clivage

La phrase clivée est un fait syntaxique abondamment traité dans la littérature linguistique spécialisée. Je ne ferai pas ici l'état de la question, signalons à titre d'exemple Moreau, 1976, Nølke, 1983 ou Lambrecht, 2001. L'objet de ma thèse et de nombreux d'autres travaux qui ont suivi (Nowakowska, 2004 a et b, 2007a et 2017) était la description dialogique de ce marqueur grammatical. Rappelons pour commencer que la phrase clivée est une construction syntaxique qui se réalise à l'aide de l'élément discontinu *c'est... qu-*. Sa forme canonique se présente comme *c'est y qu-z* :

(34) Contrairement à une idée répandue, ***c'est seulement depuis le milieu du XIXème siècle que Noël est devenu une fête de famille***<sup>27</sup>. (*Le Monde*, 22 /12/ 2001)

Cette structure est traditionnellement décrite en termes de focalisation : l'élément discontinu *c'est... qu-* permet de focaliser un constituant de la phrase, pour des raisons textuelles, et dialogiques, ajoutons-nous. Le morphème *qu-* a la forme pronominale *qui* lorsque l'élément focalisé ou focus correspond au sujet syntaxique dans la proposition sans clivage et *que* pour toutes les autres fonctions.

Si de nombreux constituants peuvent être focalisés par *c'est... qu-*, quelques rares éléments ne peuvent apparaître dans cette structure :

- les adverbes d'énonciation dans la mesure où ils sont externes à la prédication primaire : *\*c'est franchement que Pierre est un traître* ;
- le complément de nom, car il est une expansion du SN et non un constituant de la phrase : *\*c'est de Pierre que j'aime la montre* ;
- les catégories vides sur le plan référentiel comme les pronoms indéfinis : *\*c'est aucun qui n'a parlé*, *\*c'est personne qui n'est venu*. Ce qui s'explique par le fait que ces éléments ne sont pas à même de réaliser l'identification que doit opérer le focus, identification qui apparaît clairement dans une occurrence comme :

---

<sup>27</sup> Je signale en caractère gras la structure étudiée.

(35) **c'est le Suisse Fabio Cancellara qui a remporté hier la première étape du Tour de France** dans les rues de Monaco (France Inter, 05/07/2009)

La proposition relative « qui a remporté hier la première étape du Tour de France » contient la présupposition que *quelqu'un – un coureur – a gagné la première étape* et le focus introduit par *c'est* (« le Suisse Fabio Cancellara ») identifie la donnée indéterminée, ce que ne saurait faire l'indéfini *quelqu'un* :

(a) \*c'est **quelqu'un** qui a remporté hier la première étape du Tour de France.

Le clivage peut également prendre la forme *complexe*. S'y adjoint alors la négation prédicative d'un élément *x*, selon différentes structures : *c'est neg x qu- z*, *c'est/mais y (36)* ; *c'est y qu-z et pas/non x* ; *c'est y, pas/non x, qu-z (38)* :

(36) Il va sans dire que Marko reconquit le pays et enleva la belle fille qui avait éveillé son sourire, mais **ce n'est ni sa gloire ni leur bonheur** (*c'est neg. x*) **qui me touche** (*qu-z*), **c'est cet euphémisme exquis, ce sourire sur les lèvres d'un supplicié pour qui le désir est la plus douce torture** (*c'est y*). (M. Yourcenar, *Nouvelles orientales*, 1938)

Sur le plan tant grammatical que textuel, on peut décrire le clivage comme une opération de rhématisation (*infra*. 4.8.3. p149) de l'élément *y*, qui complémentarément et secondairement revient à thématiser l'élément *z* introduit par *qu-*, la phrase *qu-z* fonctionnant comme une proposition thématique. L'élément focalisé est le rhème de l'énoncé qui correspond, du point de vue de la dynamique communicationnelle, à l'information essentielle :

(37) (*courriel universitaire de Boris*, 2006)

cher Pierre, sais-tu les dates des prochains CS? et quand seront examinés les dossiers BQR ?

(*réponse de Pierre*)

Cher Boris, **C'est le 7 octobre (y) que les BQR** (dont les dossiers doivent être transmis au CS jusqu'au 19 septembre) **seront examinés** (*qu-z*)

Dans cet échange de courriels, l'élément *y* (« le 7 octobre »), encadré par *c'est ... qu-*, est le rhème : il apporte l'information nouvelle, en réponse à la demande d'information de Boris. La proposition *qu-z* quant à elle est une reformulation de l'énoncé antérieur de l'interlocuteur, d'où un parallélisme syntactico-lexical fort entre les deux énoncés.

Dans d'autres types d'emploi, le rhème dans la structure clivée rectifie partiellement un élément, explicite ou implicite, d'un autre énoncé avec lequel il interagit, ce qui en fait la donnée essentielle. Reprenons (34) :

(34) Contrairement à une idée répandue, **c'est seulement depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle que Noël est devenu une fête de famille.** (*Le Monde*, 22 /12/ 2001)

L'élément *y* encadré par *c'est... qu-* rectifie un autre élément implicite appartenant à un énoncé (e) que l'on peut expliciter comme suit : [Noël est une fête de famille depuis très longtemps], ce qui est souligné par la présence du SP « contrairement à une idée répandue », en début de phrase. Le clivage s'oppose alors partiellement à un autre énoncé dont il corrige la partie rejetée : la rhématisation effectuée par le clivage fonctionne dialogiquement.

Le clivage exploite dialogiquement le rhème : l'élément focalisé peut être contrastif ou non contrastif.

#### 4.1.1. *Dialogisme contrastif du clivage*

La phrase clivée fonctionne contrastivement du point de vue dialogique, lorsque l'énoncé (E) de l'énonciateur  $E_1$  est en relation d'opposition partielle, explicite ou implicite, avec un élément d'un énoncé (e) d'un autre énonciateur ou de soi-même. Ce fonctionnement est :

(i) interdiscursif dans le cas où l'énonciateur  $E_1$  s'oppose à l'énonciation d'un tiers (également (34) *supra*) :

(38) L'Europe tenait toute prête une nouvelle exigence : l'élargissement à l'Est, imposé d'en haut plutôt que négocié politiquement. **C'est cela, et non les 500 pages de la Constitution, que vise l'ire des partisans du non.** (*Courrier international*, 02-08/06/2005)

Le tour clivé complexe interagit (du fait de la négation) avec un énoncé antérieur (e) : [l'ire des partisans du non vise le texte de la Constitution], attribué à un énonciateur  $e_1$  non identifié cotextuellement. Le clivage s'oppose partiellement à (e) : il en valide une partie à travers la proposition thématique *qu-z* et rejette l'élément  $x$  qui se trouve corrigé par le rhème  $y$  de l'énonciateur  $E_1$  : le pronom *cela*, anaphorique du groupe nominal du cotexte gauche immédiat (« l'élargissement à l'Est, imposé d'en haut plutôt que négocié politiquement »). La contrastivité est ici interdiscursive ;

(ii) interlocutif lorsque  $E_1$  s'oppose au discours de l'énonciataire :

(39) (*titre d'une tribune en réponse à un poème de G. Grass, publié quelques jours auparavant, dans lequel celui-ci écrivait notamment* : « La puissance atomique d'Israël menace une paix du monde déjà fragile »)

**C'est l'atome iranien qui nous menace, M. Grass** (*Le Monde*, 10/04/2012)

Le dialogisme contrastif est d'ordre interlocutif, car l'énoncé (E) dialogue en s'opposant implicitement avec un autre énoncé (e) : « La puissance atomique d'Israël menace une paix du monde déjà fragile » de G. Grass, désigné comme énonciataire direct de l'énoncé (E) par l'apostrophe « M. Grass », le quotidien s'adressant alors à son lectorat en double adresse. Le SN « l'atome iranien » focalisé par *c'est... qu-* corrige un élément (« la puissance atomique d'Israël ») de l'énoncé antérieur (e) dont une partie se trouve reformulée par le SV « nous menace » ;

(iii) intralocutif dans le cas où  $E_1$  s'oppose à un élément d'une énonciation qu'il a lui-même réalisée :

(40) (*courriel à propos du lieu où se joue une pièce de théâtre 2014*)

Contrairement à ce que je t'ai dit mardi dernier, **ce n'est pas à Poussan qu'on va jouer la première, mais au Triangle.**

Le clivage interagit avec une énonciation antérieure de l'énonciateur  $E_1$  pour la rectifier partiellement.

Le clivage contrastif se repère à ce qu'il est possible de le faire précéder par le SP d'opposition : *contrairement à ce que dit ou pourrait dire / penser e<sub>1</sub>, c'est y qu-z* :

(a) Contrairement à ce que vous écrivez, c'est l'atome iranien qui nous menace, M. Grass.

Ce SP est explicite dans (34) et (40).

La valeur d'opposition à une autre énonciation qu'il corrige partiellement permet à ce type de clivage de jouer un rôle dans le développement d'une argumentation :

(41) Bernard-Henri Lévy regrette que d'autres États, notamment européens, n'aient pas vraiment participé à la campagne d'Afghanistan. La vérité est que certains, à commencer par le Royaume-Uni, l'ont vivement souhaité. **Ce sont les États-Unis qui ne l'ont pas voulu.** C'est de notoriété publique. De nombreux commentaires sont d'ailleurs parus pour expliquer ce refus (*Le Monde*, 29/12/2001)

Le clivage apparaît dans une réfutation d'un argument antérieur (e) : [les pays européens n'ont pas vraiment participé à la campagne d'Afghanistan] de l'énonciateur  $e_1$  (B.-H. Lévy). L'emploi du verbe *regretter* pour rapporter en discours indirect l'énonciation de  $e_1$  présente l'énoncé (e) comme un reproche de B.-H. Lévy. Après avoir résumé l'argumentation de celui-ci, le journaliste la réfute en contestant l'argument qui l'appuie. La phrase clivée participe à l'invalidation de cet argument et à sa correction partielle : « Ce sont les Etats-Unis qui ne l'ont pas voulu » sous-entend l'élément rejeté  $x$  (*et pas les États Européens*), corrigé par  $y$ . Le scripteur justifie sa propre assertion par un argument *ad populum* : « c'est de notoriété publique », complété d'un autre argument, introduit par *d'ailleurs*, selon lequel l'existence des commentaires sur le refus américain constitue la preuve de l'existence de ce refus. Si on supprime le clivage, l'enchaînement argumentatif apparaît comme peu clair, bien que l'énoncé soit possible :

(a) La vérité est que certains, à commencer par le Royaume-Uni, l'ont vivement souhaité. Les Etats-Unis ne l'ont pas voulu. C'est de notoriété publique.

L'enchaînement argumentatif retrouve sa clarté lorsqu'on ajoute le connecteur *mais* :

(b) La vérité est que certains, à commencer par le Royaume-Uni, l'ont vivement souhaité. Mais les Etats-Unis ne l'ont pas voulu. C'est de notoriété publique.

Le dialogisme du rhème ne s'exprime pas toujours de manière contrastive dans le clivage, comme opposition et correction partielle.

#### 4.1.2. *Dialogisme non contrastif*

Le fonctionnement non contrastif, peu abordé dans la littérature linguistique qui fait du clivage essentiellement une mise en relief contrastive (notamment Nølke, 1983), consiste non pas à s'opposer à un autre énoncé mais à placer en tête de phrase la donnée rhématique afin de répondre, le plus souvent par anticipation, à une question implicite que l'énonciateur E<sub>1</sub> impute à l'énonciataire :

(42) Les vigneron de l'AOC Saint-Chinian (au nord-ouest de Béziers) fêtent aussi la Saint-Vincent. [...] Chaque année, le saint patron est fêté dans un village différent. **C'est à Cruzy, en bordure du canal du Midi, que se tiendront les agapes 2003** (*La Gazette*, 24/30-01/2003)

(43) Cher-e Collègue,

Comme vous le savez, je cesserai d'exercer mes fonctions le 14 avril prochain. **C'est P. B, directeur d'études à l'EHESS, qui me succédera.** (courriel, avril 2010)

En (42), le SP circonstant de lieu (« à Cruzy ») apporte une information nouvelle qui constitue la réponse à la question implicite (e) : [où est-ce que se tiendra la Saint-Vincent cette année ?] imputée au lecteur, eu égard à la séquence textuelle qui précède (« Chaque année, le saint patron est fêté dans un village différent »). Dans le cas de (43), la question implicite (e) prêtée au destinataire correspond à : [qui vous remplacera ?], en réaction à l'annonce de la cessation de fonction. Dans ce dernier cas, sans la présence du clivage, le sujet syntaxique « P. B. directeur des études à l'EHESS » serait en position initiale de thème, conformément à l'ordre canonique des mots dans l'énoncé



(du thème au rhème). Or ce constituant est ici un rhème : l'emploi de la phrase clivée permet de faire apparaître en position initiale la donnée rhématique et dans le cas présent le bouleversement de l'ordre des mots est motivé par le fonctionnement dialogique interlocutif anticipatif.

Le fonctionnement dialogique non contrastif est explicite lorsque la question de l'énonciataire se trouve verbalisée, sans lui être prêtée implicitement par anticipation, comme en (42) et également en (43) :

(44) Qui a préparé QI, le grand test de M6 ?

**C'est la psychologue Anne Bacus, spécialisée dans les tests de QI, qui a élaboré ce questionnaire** divisé en quatre catégories : observation, verbal, logique et spatial. (*Télé deux semaines*, 01-13/05/2005)

L'interaction entre le titre de l'article et la phrase clivée en (44) fonctionne de manière comparable à la paire adjacente question / réponse dans l'interaction verbale.

La phrase clivée non contrastive est en interaction dialogique avec un énoncé interrogatif, le plus souvent implicite auquel elle répond. Elle ne peut pas être précédée par le SP *contrairement à*.

#### 4.1.3. *Fonctionnement dialogique complexe*

Dans de rares cas, l'énoncé clivé à la fois s'oppose à un élément d'un autre énoncé et répond à une possible question :

(45) La question climatique présente toutefois un caractère très nouveau : elle n'a pas été portée d'abord par les écologistes, mais bien par les scientifiques. **Ce sont les climatologues qui ont, dans les années 80, tiré les premiers la sonnette d'alarme**, et c'est un scientifique réputé, James Hansen, qui a sensibilisé l'opinion américaine. (*Le Monde*, 3/12/2000)

Le clivage « ce sont les climatologues qui ont tiré la sonnette d'alarme » est contrastif : précédé de la négation « elle n'a pas été portée d'abord par les écologistes, mais bien par les scientifiques », il fait implicitement entendre un énoncé (e) : [les écologistes ont

d'abord tiré la sonnette d'alarme], attribué à un énonciateur  $e_1$  pouvant correspondre à l'opinion publique et donc au lecteur qui en fait partie. Le clivage est en relation textuelle avec cet énoncé négatif passif et corrige l'élément nié. Le caractère contrastif du clivage apparaît bien si on le fait précéder par *contrairement à ce que l'on pourrait penser*. Ce même clivage répond également à la question implicite que pourrait poser le lecteur après la mention des « scientifiques », question que l'on pourrait expliciter comme suit : [quels sont les scientifiques qui ont d'abord signalé /porté la question ?].

La diversité du fonctionnement dialogique de la phrase clivée est confirmée par l'approche comparative du clivage en anglais, français, polonais et russe. L'approche dialogique permet d'explicitier et d'éclairer la richesse et la variété d'équivalents du clivage dans ces langues.

#### 4.1.4. Dialogisme et approche plurilingue du clivage

##### - Clivage contrastif

L'étude comparative basée sur le corpus multilingue constitué dans le cadre de ma thèse<sup>28</sup> montre que, lorsqu'il est contrastif, le clivage en français correspond à des formes linguistiques marquées dans les autres langues étudiées :

(46) Mon père avait rassemblé une collection de tes peintures dans la chambre la plus secrète du palais, car il était d'avis que les personnages des tableaux doivent être soustraits à la vue des profanes, en présence de qui ils ne peuvent baisser les yeux. **C'est dans ces salles que j'ai été élevé**, vieux Wang-Fô, car on avait organisé autour de moi la solitude pour me permettre d'y grandir (Yourcenar M., *Nouvelles Orientales*, 1938)

---

<sup>28</sup> Mon corpus était composé, pour des raisons de faisabilité, de plusieurs œuvres littéraires dans les différentes langues étudiées : *Nouvelles Orientales* de M. Yourcenar (25 occurrences) et leurs traductions, trois nouvelles de Faulkner : *Une rose pour Emily*, *Soleil couchant* et *Septembre ardent* (13 occurrences) et leurs traductions (absence de traduction russe pour *Soleil couchant*), *Ferdydurke* de W. Gombrowicz (25 occurrences) et ses traductions en anglais et français, pas de traduction en russe, quatre nouvelles de Tchekhov : *Dame au petit chien*, *Evêque*, *Homme à l'étui* et *Maison à mezzanine* (20 occurrences au total) et leurs traductions dans les autres langues.

Cette phrase clivée contrastive fonctionne dialogiquement intralocutivement et interdiscursivement en s'opposant partiellement (contrairement à ce que j'aurais souhaité, à ce qu'on pourrait penser) à l'énoncé (e) : [j'ai été élevé dans une maison parmi les autres] dont l'élément *y* corrige une partie.

Les équivalents employés dans les autres langues étudiées marquent le contraste. La phrase clivée (*cleft sentence*) est le plus souvent utilisée, dans ce cas, en anglais :

(46)' My Father had assembled a collection of your work and hidden it in the most secret chamber in the palace (...) **It was in those same rooms that I was brought up**, old Wang-Fo, surrounded by solitude (*Oriental Tales*)

Lorsqu'elle est employée, la phrase clivée anglaise, correspondant le plus souvent à la structure *It is y who/that*, possède un fonctionnement similaire à celui du clivage contrastif en français.

Précisons que le clivage n'existe pas en tant que tel ni en polonais ni en russe. Ces langues recourent à d'autres formes linguistiques à valeur contrastive :

(46)'' Moj ojciec zgromadzil kolekcje twoich obrazow w najtajniejszej komnacie palacu (...). **I w tych wlasnie salach sie wychowalem**, o stary Wang-Fu, gdyz otoczono mnie samotnoscia, abym w niej mogl wzrastac. (*Powiesci Wschodnie*)

<b>I</b>	<b>w</b>	<b>tych</b>	<b>wlasnie</b>	<b>salach</b>	<b>sie wychowalem</b>
<b>Conj/Et</b>	<b>prép/dans</b>	<b>démo/ces</b>	<b>adv/précisément</b>	<b>SN/salles</b>	<b>SV/me suis élevé</b>

(46)''' Moj otetz xranil kollektziju tvoix kartin v samom potaennom ugolke dvortza (...) **V Etix-to zalax ja i ros**, staryj Van' Fu, potomu chto vokrug menja sozdali obstanovku uedinenija, i mne bylo prednaznachenno v nej vyrasti (*Vostocnyje Novelly*)

<b>V</b>	<b>Etix-to</b>	<b>zalax</b>	<b>ja</b>	<b>i</b>	<b>ros</b>
<b>Prép/dans</b>	<b>démo+particule/ces-ce</b>	<b>SN/salles</b>	<b>pronom/je</b>	<b>particule/que</b>	<b>SV/ai grandi</b>

Le fonctionnement dialogique contrastif est doublement marqué dans ce cas : (i) par l'ordre des mots, l'élément périphérique de la phrase, syntagme prépositionnel, occupe la position initiale dans les deux langues, contrairement à la place finale qui est

habituellement réservée au SP rhématique ; (ii) les éléments lexicaux employés dans les deux langues soulignent le fonctionnement dialogique contrastif du rhème : le polonais utilise l’adverbe *wlasnie* (‘précisément’) et le russe la particule *-to* (ce) qui s’adjoit à la forme pronominale démonstrative *etix* (‘ces’).

Les résultats concordent, en changeant de langue source<sup>29</sup> :

(47) « Listen how Caddy and Quentin and Jason talk », Nancy said.

« We’re not talking loud », Caddy said. « **You’re the one that’s talking like father** » (Faulkner W., *That evening sun*, 1931)

La phrase clivée anglaise s’oppose en le rectifiant partiellement à l’énoncé (e) de l’allocutaire : [You’re talking loud], réfuté préalablement par la négation dans le même tour de parole. Le dialogisme de ce clivage contrastif est interlocutif. Il est traduit en français par la construction clivée :

(47)’ – Ecoutez-les parler ces enfants, Caddy, Quentin et Jason, dit Nancy

– Nous ne parlons pas fort, dit Caddy. **C’est toi qui parles comme si papa...** (Faulkner W., *Soleil couchant*)

En polonais<sup>30</sup> un élément lexical, le pronom démonstratif *to* (‘ce’) souligne la donnée focalisée par le clivage en anglais et en français :

(47)’’ – Sluchajcie tylko, jak mowi Caddy, Quentin i Jason ! – powiedziala Nancy

– Wcale nie moiwimy glosno – oburzyla sie Caddy – **To ty moiwisz jak tata...** (Faulkner W., *Slonce zachodzi*)

– **To**            **ty**        **moiwisz**    **jak**            **tata**

– Démo/Ce pronom/toi SV/parles ADV/comme SN/père

---

<sup>29</sup> On précisera que le corpus littéraire en anglais, sur la base duquel s’opère la comparaison, ne contient que des formes présentant l’omission du pronom *it*.

<sup>30</sup> Je ne dispose pas de traduction en russe pour cette nouvelle.

Sur 83 occurrences que j'ai examinées dans l'approche comparative et dialogique, 62 fonctionnaient de manière contrastive, ce qui est souligné par le marquage linguistique fort, syntaxique et/ou lexical, dans les langues étudiées.

### - Clivage non contrastif

Ce type de structure clivée est moins fréquent, en particulier dans le corpus littéraire que j'ai examiné, et le marquage linguistique dans les autres langues étudiées diffère de ce que j'ai pu observer pour le clivage contrastif :

(48) (*La Dame-du-village-des-fleurs-qui-tombent, maîtresse du prince Genghi dans sa jeunesse, des années après, rend visite au prince alors âgé et devenu aveugle, en se faisant passer pour une jeune paysanne. Lors de leurs retrouvailles le prince tente de dissimuler sa cécité et la dame son âge et sa liaison passée*)

– Je t'ai trompée, jeune fille, car je ne suis pas complètement aveugle. Je te devine à travers un brouillard qui n'est peut-être que le halo de ta propre beauté. Laisse-moi poser la main sur ton bras, qui tremble encore.

**C'est ainsi que la Dame-du-village-des-fleurs-qui-tombent redevint la maîtresse du prince Genghi,** qu'elle avait humblement aimé pendant plus de dix-huit ans. Elle n'oublia pas d'imiter les larmes et les timidités d'une jeune fille à son premier amour. (Yourcenar M., *Nouvelles Orientales*, 1938)

En indiquant la manière dont se sont déroulées les retrouvailles amoureuses, par la focalisation de l'adverbe *ainsi*, le clivage répond à la question prêtée au lecteur [Sont-ils redevenus amants ?] que celui-ci pourrait se poser à l'arrivée de l'ancienne maîtresse devant le prince. Ledit fonctionnement est en lien avec le genre du discours que constitue la nouvelle : le lecteur s'attend à un dénouement rapide qui admet facilement certaines ellipses. Ce fonctionnement est dialogique interlocutif anticipatif.

Ce type de fonctionnement dialogique a un marquage légèrement différent dans les autres langues étudiées. Ce marquage correspond majoritairement au changement de l'ordre des mots : l'élément rhématique (syntaxiquement un complément périphérique) est placé en tête de l'énoncé, contrairement à l'ordre des mots canonique. Soit :

(48)' (...) Let me put my hand on your still-trembling arm.

**Thus the Lady-from-the Village of Falling-Flowers became once again the mistress of the Prince**  
(Yourcenar M., *Oriental Tales*)

La phrase clivée n'est pas employée en anglais dans ce cas, c'est la place initiale de l'adverbe *thus* (ainsi) qui permet d'articuler cet énoncé à la question implicitement prêtée au lecteur. Cela est également le cas en polonais et en russe où le clivage français correspond à la seule place initiale de l'adverbe de manière *tak oto / tak* (ainsi) :

(48)'' (...) Pozwol mi polozyc dlon na twym ramieniu, ktore drzy jeszcze. **Tak oto Dama-z-Miasteczka-opadajacych-kwiatow ponownie zostala naloznica ksiecia** (Yourcenar M., *Powiesci Wschodnie*)

**Tak oto Dama-z-Miasteczka-opadajacych-kwiatow ponownie zostala naloznica ksiecia**

Adv/ainsi SN/Dame de village tombant fleurs Adv/de nouveau SV/est devenue SN/ maitresse SN/prince

(48)''' (...) Pozvol' mne kosnut'sja ladon'ju tvoej ruki, ved' ona vce eszche drozit.

**Tak Gospoza iz Selenija Osypajuszchixsja Tzvetov vnov' stala naloznitzej printza** (Yourcenar M., *Vostocnyje Novelly*)

**Tak Gospoza iz Selenija Osypajuszchixsja Tzvetov vnov' stala naloznitzej printza**

Adv/ainsi SN/dame de village tombant fleurs Adv/de nouveau SV/est devenue SN/maîtresse SN/prince

Les adverbes de manière sont habituellement placés en position finale rhématique ; la place initiale constitue alors une façon de mettre en relief ces éléments, eu égard à leur fonctionnement dialogique. Le rôle de ce type de clivage et de ses équivalents dans les autres langues étudiées consiste essentiellement à rhématiser un élément, de manière non contrastive, afin de répondre à une question implicite imputée à l'énonciataire. Dans de nombreuses occurrences, l'ordre de mots et/ou l'enchaînement textuel permettant de rhématiser un élément en anglais, polonais et russe, afin d'anticiper le discours réponse de l'énonciataire, du point de vue dialogique, déclenche l'emploi de la phrase clivée non contrastive en français :

(49) Vecerom monaxi peli strojno, vdoxnovenno, **sluzil molodoj ieromonax s cernoj borodoj** ;  
(Tchekhov A., *Arixierej*)

**sluzil            molodoj ieromonax            s cernoj borodoj**

SV/officiait Adj/jeune SN/moine prép/avec adj/noire SN/barbe

(49)' Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, **c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait** ; (Tchekhov A., *L'Evêque*)

(49)'' Wieczorem zakonnicy spiewali zgodnie, z natchnieniem, **odprawial nabozenstwo mlody jeromonach z czarna broda** ; (Tchekhov A., *Archijerej*)

**odprawial    nabozenstwo mlody jeromonach z            czarna broda**

SV/célébrait SN/office adj/jeune SN/moine prép/avec adj/noire SN/barbe

(49)''' The monks sang melodiously that evening; **a young, black-bearded priest officiated**. (Tchekhov A., *The Bishop*)

La construction clivée en français sert à rhématiser le SN sujet postposé au verbe dans l'énoncé russe, position rhématisante dans cette langue, car contraire à l'ordre canonique (sujet / verbe). Signalons que le même ordre des mots que celui de l'énoncé source en russe est employé en polonais, avec le fonctionnement rhématique similaire. La traduction anglaise quant à elle utilise un énoncé canonique (Suj + Verbe), seul l'article indéfini *a* signale le caractère nouveau de l'élément nominal qu'il actualise. L'énoncé traduit en français par le clivage apparaît textuellement dans une séquence descriptive, dans laquelle la proposition antérieure au clivage implicite la tenue d'un office. L'élément rhématique dans la proposition correspondante au clivage répond à la question que pourrait se poser le lecteur eu égard à ce qui est implicite : [Qui officiait ?]. Ce fonctionnement, s'il est dialogique, n'est pas contrastif, cela explique, entre autres, l'absence de clivage en anglais, comme l'absence de marquage linguistique autre que le changement de l'ordre des mots en polonais et en russe. D'autres exemples confirment la diversité des équivalents du clivage français lorsque celui-ci n'est pas employé de manière contrastive :

(50) "I am going to walk down the lane with Nancy", he said. "She says that Jesus is back".

"Has she seen him ?" mother said.

“No. **Some Negro sent her word that he was back in town.** I wont be long.” (Faulkner W., *That evening sun*, 1931)

(50) « Je vais raccompagner Nancy, dit-il. Elle dit que Jésus est revenu.

– L’a-t-elle vu ? dit notre mère

– Non. **C’est un Noir qui l’a prévenue qu’il était de retour en ville.** Je ne serai pas longtemps (Faulkner W., *Soleil couchant*)

(50)’ – Odprowadze Nancy – powiedział. – Mowi, ze Juba wrocil.

– Widziala go ? – spytala matka.

– Nie, **jakis Murzyn zawiadomil ja o powrocie Juby.** Zaraz wroce. (Faulkner W., *Slonce zachodzi*)

**Jakis Murzyn zawiadomil ja o powrocie Juby**

indéfini/un /SN Noir/SV a informé/Pronom elle/Préposition de/ SN retour/ SN Juby

Le clivage est employé en français afin de traduire un énoncé anglais ne comportant pas de clivage<sup>31</sup>. Aucun marquage linguistique spécifique n’est utilisé en polonais pour traduire la phrase anglaise. Textuellement, en anglais, l’énoncé traduit par la clivée en français a un fonctionnement dialogique interlocutif anticipatif : si l’adverbe infirmatif *non* répond immédiatement à la question de l’interlocuteur posée dans le tour de parole antérieur, le rhème de l’énoncé qui suit, le SN *Negro* actualisé par l’indéfini *some*, apporte la réponse à la question (e) que le locuteur prête par anticipation à l’allocutaire en réaction à la première réponse négative, [So how does she know?]. Le prédicat verbal (« sent her word that he was back in town ») reformule la question et le sujet (*some Negro*) apporte la réponse : sa valeur informationnelle en fait le rhème (*infra*. 4.8. p144). Le traducteur français emploie dans ce cas le clivage non contrastif interlocutif anticipatif, que j’ai nommé *responsif* dans certains de mes travaux (Nowakowska 2007a). La traduction polonaise reste proche du texte source dans la mesure où le SN sujet, introduit par l’indéfini *jakis* (certian), fonctionne comme réponse anticipée à la question prêtée à l’allocutaire.

---

<sup>31</sup> La structure de l’énoncé anglais correspond à sujet + verbe + COD + proposition subordonnée.



## 4.2. Pseudo-clivage

Le pseudo-clivage constitue une variante du clivage en ce qu'il combine la focalisation (*c'est y*) avec le détachement de la relative thématique en tête de phrase (*qu-z*), selon la structure *ce qu-z, c'est y* :

(51) Le débordant optimisme de Bernard-Henri Lévy nous a stupéfaits [...]. Washington n'a pas décidé de libérer le monde de ses dictatures [...]. **Ce que Washington a décidé, c'est de tout mettre en œuvre pour protéger son territoire contre la menace représentée par les réseaux terroristes** (*Le Monde*, 29/12/2001)

Le pronom démonstratif cataphorique (*ce*) en tête de phrase annonce la relative *qu-z* (« que Washington a décidé »), reprise elle-même par le pronom anaphorique (*ce*) dans la construction attributive *c'est* suivi du focus *y* (« de tout mettre en œuvre pour protéger son territoire contre la menace représentée par les réseaux terroristes »). L'élément *ce que-z*, relative substantive périphrastique, équivaut à un syntagme nominal détaché à gauche, et son sens est indéfini (ce que / la chose que Washington a décidée). La forme *complexe* du pseudo-clivage correspond à *ce qu-z, c'est neg x, c'est/mais y* :

(52) Il ne faut plus nous dire que l'incident Dieudonné sur France 3 (« Heil Israël ! ») était un « dérapage ». **Ce qui a dérapé, ce n'est pas un histrion de circonstance, c'est la conscience de notre pays** (*Le Monde*, 06/01/2004)

Ce qui a dérapé (*ce qu-z*), ce n'est pas un histrion de circonstance (*c'est neg x*), c'est la conscience de notre pays (*c'est y*)

La structure morpho-syntaxique du pseudo-clivage ainsi que son fonctionnement textuel font peser un certain nombre de restrictions sur les fonctions et les catégories susceptibles d'apparaître dans ce tour. Ces restrictions sont similaires à celles abordées *supra* pour le clivage.

Le déroulement du contenu informationnel dans la pseudo-clivée correspond à l'ordre canonique des constituants dans la phrase : du thème (la proposition *ce qu-z*) au rhème

(y, introduit par *c'est*). Le pseudo-clivage effectue une opération de rhématisation et, secondairement, une opération de thématization (*infra.* 4.8.2 p.149). Reprenons l'exemple (51), la séquence *ce qu-z* contient l'information donnée comme présupposé (*Washington a décidé quelque chose*), présentée comme acquise et connue des participants. Le focus *c'est y* permet d'identifier la donnée indéterminée (*quelque chose*) du contenu présupposé et en ce sens constitue un apport informationnel essentiel. Le détachement de la relative en tête de phrase et sa reprise par le démonstratif *ce* dans *c'est* opère une thématization. Comme dans le cas du clivage, la rhématisation et la thématization effectuées par le pseudo-clivage fonctionnent dialogiquement. Le fonctionnement dialogique du pseudo-clivage est proche de celui du clivage, en ce qu'il est possible d'en distinguer deux types : contrastif et non contrastif (Bres, Nowakowska et Sarale 2017).

#### 4.2.1. Pseudo-clivage contrastif

La phrase pseudo-clivée relève de l'emploi contrastif lorsqu'elle s'oppose à une autre prédication qu'elle rectifie partiellement.

En (51), la pseudo-clivée est en relation textuelle avec l'énoncé négatif du cotexte antérieur : « Washington n'a pas décidé de libérer le monde de ses dictatures ». La proposition relative périphrastique (*ce qu-z*) reformule partiellement l'énoncé négatif, dans lequel l'énonciateur  $E_1$  réfute un énoncé positif (e) : [Washington a décidé de libérer le monde de ses dictatures], qui reformule le discours d'un énonciateur  $e_1$ , contextuellement B.-H. Lévy. L'élément *z* est consensuel (*Washington a décidé d'agir*), le désaccord portant sur l'action visée : « libérer le monde... » / « tout mettre en œuvre pour protéger son territoire... ».

Dans le pseudo-clivage complexe en (52), la reformulation et la correction partielle s'opèrent par rapport à un fragment de l'énoncé du cotexte antérieur immédiat (« l'incident Dieudonné sur France 3 (« Heil Israël ! ») était un « dérapage » »), comportant un îlot textuel et explicitement renvoyé à un tiers énonciateur par la présence de plusieurs marqueurs dialogiques : la négation et le discours rapporté dans la forme impersonnelle « il ne faut plus nous dire que », qui l'introduit. Ce même fonctionnement apparaît de manière explicite dans l'échange dialogal :

(53) – C’est insensé ! Nous sommes jetés à la rue comme des malpropres par des gens pour qui nous ne sommes que des chiffres !

– **Ce qui est insensé, ce n’est pas que vous soyez jetés à la rue, c’est que vous soyez encore en vie.** (G. Mordillat, *Les Vivants et les morts*, 2005)

Le second tour de parole reformule le tour de parole antérieur de l’interlocuteur, en réfutant une partie (*ce n’est pas que x*) qui se trouve corrigée par l’élément *y* (la complétive introduite par *c’est*).

Le fonctionnement dialogique est interdiscursif dans (51), (52), où l’énonciateur  $E_1$  interagit avec l’énoncé d’un tiers ; et interlocutif en (53), où l’énoncé (E) interagit avec l’énoncé de l’énonciataire.

#### 4.2.2. Pseudo-clivage non contrastif

Le pseudo-clivage peut, comme le clivage, répondre à une possible question :

(54) Les trois personnes que vous entendrez dans *Huis clos* ne nous ressemblent pas en ceci que nous sommes tous vivants et qu’ils sont morts. Bien entendu, ici, « morts » symbolise quelque chose. **Ce que j’ai voulu indiquer, c’est précisément que beaucoup de gens sont encroûtés dans une série d’habitudes, de coutumes, qu’ils ont sur eux des jugements dont ils souffrent mais qu’ils ne cherchent même pas à changer.** (J-P. Sartre, *L’existentialisme athée, L’enfer, c’est les autres* [http://www.philo5.com/Les%20philosophes%20Textes/Sartre\\_L'EnferC'EstLesAutres.htm](http://www.philo5.com/Les%20philosophes%20Textes/Sartre_L'EnferC'EstLesAutres.htm))

La phrase pseudo-clivée répond à la question implicite [que voulez-vous signifier, par (symboliquement) « morts » ?], que pourrait poser le lecteur, suite à l’énoncé, voire aux deux énoncés qui précèdent le pseudo-clivage. L’élément *z* reformule la question prêtée au lecteur et le focus apporte la réponse à cette dernière. En (54), le fonctionnement dialogique est interlocutif anticipatif : la question à laquelle répond le pseudo-clivage est prêtée par anticipation au lecteur. Dans d’autres cas, le pseudo-clivage peut répondre à une question posée de manière explicite :

(55) Qu'est-ce qu'il faut faire pour enlever une tâche de bougie sur un tissu ?

**Ce qu'il faut faire dans ce cas, c'est enlever le maximum de cire froide** puis laver à haute température  
(<http://www.libertalia.org/consommation/habillement/enlever-une-tache-de-bougie-sur-un.html>)

Comme pour le clivage non contrastif, dans le cas du pseudo-clivage non contrastif, il est difficile, du point de vue textuel et dialogique, de faire précéder cette structure par *contrairement à ce que dit/pense X*.

#### 4.2.3. Variantes des constructions (pseudo)clivées

Le pseudo-clivage peut être mis en relation avec deux tours équivalents : d'une part, la structure simple *si z, c'est y*, et sa forme complexe, *si z, ce n'est pas x, mais/c'est y* ; et d'autre part, la structure réduite *c'est y* et sa forme complexe *ce n'est pas x mais/c'est y*.

#### - Les tours *si z, c'est y* et *si z, ce n'est pas x, c'est y*

Partons pour commencer de la structure canonique *si z, c'est y*, afin d'envisager par la suite sa forme complexe :

(56) (*interaction orale entre une mère (B) et son fils (A)*)

A – viens pas te plaindre après

B – ah ! je me plains moi ! **s'il y en a un qui se plaint, c'est bien toi**

On peut remplacer *si z, c'est y* par une clivée simple (a) ou une pseudo-clivée (b) :

(a) **c'est toi qui** te plains

(b) **celui/celle qui** se plaint, **c'est** toi

En (56), la subordonnée « s'il y en a un qui se plaint » reprend l'élément thématique de l'énoncé-écho « je me plains moi ! », qui reformulait l'énoncé de l'interlocuteur « viens pas te plaindre après ». L'antéposition de *si z*, sinon obligatoire (Le Goffic 1993 : 409), du moins très fréquente, tient fondamentalement à la dimension dialogique du tour, sous la forme d'une convergence énonciative temporaire sur le thème *z*, introduit par *si*, ce

qu'on peut gloser par : *je suis d'accord avec toi qu'il y a (peut-être) quelqu'un qui se plaint*, convergence qui se prolonge par la divergence sur le rhème (*mais alors c'est toi (et non moi)*).

L'élément contrastif *non x* est explicité dans la forme complexe *si z, ce n'est pas x, c'est y* :

(57) – Vous rejetez aussi la médecine.

– Oui. On en aurait besoin uniquement pour étudier les maladies en tant que phénomènes naturels, et non pour les soigner. **Si l'on doit soigner quelque chose, ce n'est pas la maladie mais sa cause.** (A., Tchekhov, *Maison à mezzanine*, 1896)

(58) On le sait, de plus en plus de Français font la grève du vote. [...] **Si la France boude, ce n'est pas par désintérêt, mais, au contraire, parce qu'ils se font de la politique une trop haute idée pour faire confiance aux candidats en lice.** La nuance est de taille. (*Marianne* 726, 03/ 2011)

Comme précédemment, la structure complexe peut être remplacée, soit par la clivée *ce n'est pas x qu - z, c'est (mais) y* :

(a) **ce n'est pas** la maladie **que** l'on doit soigner **mais** sa cause.

(a) **ce n'est pas** par désintérêt **que** la France boude, **mais**, au contraire, parce qu'ils [les Français] se font de la politique une trop haute idée pour faire confiance aux candidats en lice.

Soit, pour (57), par la pseudo-clivée :

(b) **ce que** l'on doit soigner, **ce n'est pas** la maladie, **mais** sa cause.

L'énoncé (E) *si z, c'est non x mais y* reformule un énoncé (e) cotextuellement récupérable : [on doit soigner la maladie] en (57) et [la France boude par désintérêt] en (58). Autrement dit, la reformulation de (e) par *si z* est analysable comme désassertion d'une assertion préalable ou d'un contenu discursif (« l'on doit soigner », « la France boude »), avec rejet de l'élément *x* (« ce n'est pas la maladie », « ce n'est pas par désintérêt »), qui se trouve corrigé par l'élément *y*. Dans ces deux occurrences, le fonctionnement dialogique est interdiscursif étant donné que l'énoncé (e) avec lequel le dialogue (E) procède de l'interdiscours, que peut bien entendu partager l'énonciataire.

Le fonctionnement dialogique de *si z, c'est y* est le plus souvent contrastif. Dans de rares cas, ce tour peut cependant fonctionner comme une réponse à une question préalable :

(59) Pourquoi partir ailleurs qu'aux USA ?

Moi je suis plutôt timide. **Si j'ai choisi le Mexique pour m'y installer, c'est parce que les gens y sont chaleureux et ouverts et qu'ils m'aideront à m'intégrer.** Et puis aussi pour le soleil (réponse de Cynthia sur <http://www.piefrance.com/trois-quatorze/reportages/pourquoi-partir-ailleurs-quaux-usa/>)

L'élément *si z*, reformule le thème de la question (« partir ailleurs qu'aux USA ») à laquelle répond ce tour, en y ajoutant une précision (« j'ai choisi le Mexique »). Dans cette reformulation, le verbe *partir* est présenté comme un *choix* (de s'installer) et le Mexique comme un lieu autre (*ailleurs*) que les USA. L'élément rhématique *y*, introduit par *c'est*, correspond à une proposition causale qui apporte la réponse à la question posée (« pourquoi ? »). Le dialogisme est interlocutif non contrastif : le pseudo-clivage ne peut pas être précédé par le groupe *contrairement à ce que l'on dit ou pourrait dire*.

#### - La forme réduite *c'est y ; ce n'est pas x mais/c'est y*

Dans la structure réduite *c'est y*, l'élément *y* introduit par *c'est* correspond à une proposition causale (*c'est que P = c'est parce que P*). Ce tour n'est pas textuellement autonome, il est en relation avec un énoncé du cotexte antérieur, avec lequel il interagit, par exemple en y répondant :

(60) D'où vient qu'il faut l'interdire, alors, ce foulard ? **C'est qu'il est ostentatoirement religieux** (« Derrière la loi foulardière... », *Le Monde*, 22-23/02/2004)

Ce tour peut être mis en relation avec le clivage, le pseudo-clivage et la structure *si z, c'est y*, dans la mesure où son fonctionnement dialogique est similaire :

(a) **C'est** parce qu'il est ostentatoirement religieux **qu'**il faut interdire ce foulard.

(b) **Ce pour quoi** il faut l'interdire ce foulard, **c'est** parce **qu'**il est ostentatoirement religieux

(c) **S'il** faut l'interdire ce foulard, **c'est qu'**il est ostentatoirement religieux

L'énoncé *c'est y* répond à l'interrogation présente dans le co-texte immédiat, qui, elle-même dialogique, peut être attribuée à l'énonciataire susceptible de se questionner sur les raisons de l'interdiction. Ce tour ne reprend pas l'énoncé auquel il répond, en le thématissant par *si z* ou *qu-z* ; l'élément présupposé *z* reste implicite, par principe d'économie : il est inférable du cotexte antérieur immédiat.

La forme complexe *ce n'est pas x mais/c'est y* en (61), dans laquelle *x* et *y* sont des propositions causales, est textuellement en relation avec l'énoncé qui la précède et que reformuleraient *qu-z* ou *si z* (a, b) :

(61) Personne ne s'était douté que la visite au sanctuaire de Saint-Lukas n'était qu'un prétexte, et qu'Aphrodisia était resté terrée à quelques lieues du village, dans la cabane de la mère du pope qui consentait maintenant à cuire le pain de Kostis et à raccommoder sa veste. **Ce n'était pas que la Très-Vieille eût le cœur tendre, mais Kostis l'approvisionnait d'eau-de-vie, et puis, elle aussi, dans sa jeunesse, elle avait aimé l'amour** (M. Yourcenar, *Nouvelles orientales*, 1938)

(a) **Ce n'était pas** parce que la Très-Vieille avait le cœur tendre **qu'**elle consentait maintenant à cuire le pain de Kostis et à raccommoder sa veste, **mais** Kostis l'approvisionnait d'eau-de-vie, et puis, elle aussi, dans sa jeunesse, elle avait aimé l'amour

(b) **si** la mère du pope consentait maintenant à cuire le pain de Kostis et à raccommoder sa veste, **ce n'était pas** parce que la Très-Vieille avait le cœur tendre, **mais** parce que Kostis l'approvisionnait d'eau-de-vie, et puis, elle aussi, dans sa jeunesse, elle avait aimé l'amour

Le fonctionnement dialogique est anticipatif et contrastif : le tour exprime une opposition à une énonciation [e], l'assertion [la Très-Vieille consentait à cuire le pain parce qu'elle avait le cœur tendre], correspondant à une inférence prêtée au lecteur ; il fait l'économie de la reprise de l'élément thématique *z* : « la mère du pope consentait maintenant à cuire le pain de Kostis et à raccommoder sa veste », qui est textuellement récupérable.

Le clivage et le pseudo-clivage constituent deux marqueurs dialogiques peu abordés par les travaux consacrés à l'hétérogénéité énonciative qui décrivent essentiellement le fonctionnement des marqueurs dialogiques prototypiques comme le discours rapporté dans ses différentes formes, la modalisation en discours second ou certaines

nominations. Mes travaux démontrent (Nowakowska 2004 et Bres, Nowakowska et Sarale 2017), je l'espère, que ces structures ont pleinement leur place parmi les phénomènes linguistiques dont le fonctionnement en langue comme en discours est dialogique.

### 4.3. Passif

Le passif est un fait syntaxique particulièrement complexe ; sans entrer dans l'analyse syntaxique détaillée de l'opération que réalise le passif (Gaatone 1998), on dira qu'elle consiste à placer – essentiellement pour des raisons d'enchaînement interphrastique – en position initiale thématique de sujet un syntagme qui, selon la logique actantielle, serait complément du verbe, et occuperait une place postverbale, habituellement rhématique. Soit l'occurrence :

(62) – il m'est arrivé, à moi, plus beau que ça, il y a deux hivers, à Moscou, dit la belle Onoto. Je sortais de la patinoire et **je fus abordée par un kouligane** : « Donne-moi vingt kopecks », dit le kouligane. (G. Leroux, *Rouletabille chez le tsar*, 1913)

La phrase qui fait l'objet du passif correspond, d'un point de vue actantiel, à la structure :

actant source	procès	actant cible
un kouligane	aborder	me

Cette structure, si on la reproduit telle quelle en discours, fait du SN *un kouligane* le sujet, ce qui le place en position thématique : « Un kouligane m'aborda ». Or, textuellement, par rapport à l'énoncé précédent, à savoir « Je sortais de la patinoire », c'est le pronom personnel *je* qui, dans la progression à thème constant, joue le rôle thématique ; ce qui est confirmé par le déterminant indéfini non thématique (*un*) qui actualise le nom *kouligane*. Pour représenter l'action [un kouligane + aborder + me] en



un énoncé qui enchaîne sur l'énoncé précédent, la narratrice emploie le passif qui permet de thématiser l'actant cible : « je fus abordée par un kouligane ». Ce fonctionnement thématissant est particulièrement appuyé dans une occurrence journalistique comme :

(63) (*première page, titre*) Trois mois de Viagra

(*sous-titre*) En un trimestre, **le médicament contre l'impuissance a été vendu à un peu plus de 100 000 patients**

(*page intérieure, nouveau titre de l'article annoncé en première page*)

**100 000 patients se sont vu prescrire du Viagra en 3 mois.** (*Le Monde*, 31/01/99)

Soit la structure actantielle correspondante :

actant source	acte	actant cible	+ actant bénéficiaire
XXX	vendre/prescrire	du viagra	à 100 000 patients

Le titre de la première page pose comme thème *le Viagra*. Dans le sous-titre, l'actant cible est d'abord thématisé par le passif sous forme d'anaphore infidèle : « le médicament contre l'impuissance ». Cet énoncé pose en rhème l'actant bénéficiaire : « un peu plus de 100 000 patients ». Dans le titre de la page intérieure, en enchaînement thématique, cet actant est à son tour promu sujet thématique d'un tour passif en *se voir* + *infinitif*.

Thématisant l'actant cible en fonction de sujet, le passif rhématise du même coup l'actant source en fonction de complément d'agent, comme en (62). Cette rhématisation s'opère à titre secondaire, ce qui se manifeste par le fait que dans de nombreuses occurrences du tour passif l'actant source se voit effacé : c'est le cas en (63), où il n'est pas mentionné car il est sans intérêt pour le lecteur d'expliciter qui a *vendu* du Viagra comme qui l'a *prescrit* : il ne peut guère s'agir que de pharmaciens pour le premier procès, de médecins pour le second. Dans d'autres occurrences, cet effacement procède d'autres raisons : l'énonciateur ne le mentionne pas car il ne le connaît pas, ou bien il a

intérêt à taire son identification (*infra.* 4.3.3.). L'opération de thématization et l'opération de rhématisation (lorsque l'actant source est explicité) que réalise le passif peuvent être appréhendées en termes dialogiques (Nowakowska 2004 et Bres, Nowakowska et Sarale 2017).

#### 4.3.1. Thématization de l'actant cible en SN sujet

La thématization en fonction de sujet de l'actant cible procède de l'interaction avec un énoncé antérieur dans lequel intervenait cet actant. Ce fonctionnement, minimalement dialogique, peut être intralocutif comme en (62) et (63), ou interlocutif comme en :

(64) (*apéritif associatif entre amies, 2013*)

Hanna – mmhh, la sangria est délicieuse !

Nathalie – **cette délicieuse sangria a été préparée par Mimie** (*en faisant la bise à Mimie qui se trouve juste à côté*)

Dans l'énoncé de Nathalie, le SN thématized par le passif « cette délicieuse sangria », qui correspond à l'actant cible, reprend le jugement appréciatif émis par l'interlocuteur (Hanna) dans le tour de parole précédent. Textuellement, d'autres enchaînements sont ici possibles en plus du passif avec la thématization du SN : l'emploi de la forme passive avec la reprise anaphorique du thème constant par le pronom *elle* ou encore l'utilisation de la phrase clivée (*c'est mimi qui l'a préparée*) qui permet de rhématiser l'agent. Le passif fonctionne dialogiquement avec le concours de la reformulation opérée par le SN thématized.

Notons que le dialogisme de la thématization par le passif est plus faible que celui qui procède de la thématization par la dislocation gauche (*infra.* 4.4.1. p105), les deux opérations pouvant se conjoindre :

(a) cette délicieuse sangria elle a été préparée par Mimie

#### 4.3.2. Rhématisation de l'actant source en SP complément d'agent

La rhématisation en fonction de complément d'agent de l'actant source est potentiellement dialogique en ce que ce SP rhématique peut co(n)textuellement avoir valeur contrastive :

(65) – Vous êtes tombés en panne, ou en combat ? demanda Scali.

– Nous étions en reconnaissance. **Nous avons été abattus par un avion russe.** Scali haussa les épaules.

– Dommage qu'il n'y en ait pas. Ça ne fait rien. Espérons qu'il y en aura. (A. Malraux, *L'espoir*, 1937)

Le passif, motivé par la thématization de l'actant cible *nous* dans le cadre de la progression textuelle à thème constant, développe de plus une rhématisation contrastive interlocutive en ce que le SP « par un avion russe » corrige les éléments sur lesquels portait l'alternative de la question (*panne* ou *combat*) en un fort contrediscours : le locuteur prétend que son avion a été abattu non par l'ennemi (*combat*) mais par l'allié russe... ce qui suscite l'incrédulité de son l'interlocuteur.

La potentialité dialogique contrastive de la rhématisation est manifeste lorsque le SP complément d'agent est précédé ou suivi d'un SP de même fonction mais faisant l'objet d'une négation (*non par x*) :

(66) D'après une étude récente de Bernard Lahire (*La Culture des individus*, La Découverte), il apparaît que **le karaoké est prisé par les cadres, et non par les classes populaires** comme on aurait pu le croire. (*Midi libre*, 10/04/2004)

La négation « non par les classes populaires » présuppose l'énoncé (e) [les classes populaires prisent le karaoké / le karaoké est prisé par les classes populaires], énoncé qui se voit anaphorisé par le pronom *le* (« comme on aurait pu le croire »), ce que le seul SP « par les cadres » n'aurait fait que sous-entendre potentiellement.

#### 4.3.3. Dialogisme et effacement du complément d'agent : jeu de l'argumentation

Si dans de nombreux cas, l'actant source est passé sous silence parce qu'il ne présente pas d'intérêt, comme en (63), dans d'autres cas, E<sub>1</sub> peut l'effacer pour des raisons de stratégie communicative car celui-ci est embarrassant pour lui. L'énonciateur recourt à l'emploi du tour passif sans mention du complément d'agent pour réaménager le contenu propositionnel qui pourrait prêter à polémique :

(67) **Il n'est peut-être aucun pays sur lesquels l'opinion publique ait été aussi complètement trompée que sur la Guyane française.** [...] Insalubrité, stérilité, tous les reproches ont été accumulés contre elle. (A. Gréhan (dir), *France Maritime*, 1837)

L'énonciateur – scripteur de l'ouvrage qui est édité sous le patronage du Ministre de la Marine – se positionne par rapport à d'autres énoncés (e), actifs et mentionnant l'agent : [les rapports officiels ministériels, certains récits du voyage sur la Guyane ont complètement trompé l'opinion publique sur ce territoire]. En employant le passif avec effacement du complément d'agent, le scripteur modalise son propos : il veut paraître moins vindicatif, moins catégorique que l'énoncé (e), qui dénonce ceux qui ont contribué à donner une fausse image de la Guyane (dialogisme interdiscursif). Le scripteur anticipe également de cette manière les éventuelles conséquences qui pourraient résulter de la mention de l'agent : polémiques, sommation de prouver ses dires, attaque en justice pour diffamation, etc. Il module son énonciation [E], afin d'éviter tout risque de poursuite (ce qui relève du dialogisme interlocutif anticipatif). Signalons que le même phénomène, permettant d'occulter l'agent du procès, apparaît également dans la diathèse impersonnelle (*il a été décidé que*) ou dans le cas de la nominalisation<sup>32</sup> (*la tromperie* de l'opinion publique).

Le passif tout en assurant la progression textuelle à thème constant permet à l'énonciateur de taire ce qu'il ne peut ou ne veut dire ouvertement :

---

<sup>32</sup> Le fonctionnement dialogique de la nominalisation est entre autres décrit par Sériot (1986) et Bres, Nowakowska et Sarale (2017).

(68) Pour commencer, je ne sais pas s'il y a un lien, mais j'ai eu une enfance et une adolescence très renfermée sur moi-même, sans m'intégrer. **J'ai été abusée sexuellement dans mon enfance**. Je suis de nature à stresser pour absolument tout, même pour les détails les plus stupides, pleins de questions sur des actions/procédures/lieux inconnus qui ont absolument besoin de réponses pour y aller à peu près sereinement. (*forum viol* <https://www.centreaide.com/viewtopic.php?t=12430>)

La construction passive, parce qu'elle sert à garder la progression thématique à thème constant tout en effaçant l'agent du procès, permet à la locutrice de reformuler intralocutivement l'énoncé (e) : [mon père/mon oncle/un proche a abusé de moi dans mon enfance], difficilement dicible ailleurs qu'au tribunal, en l'occurrence sur un forum internet. L'effacement de l'agent peut être porteur d'un dialogisme de l'évitement, de la même manière que la rature ou autre forme d'autocorrection (pour ne pas dire autocensure), afin de modaliser le propos de l'énonciateur<sup>33</sup>.

#### 4.3.4. *Passif, clivage, pseudo-clivage : approche comparative et plurilingue*

Le fonctionnement dialogique implicitement ou explicitement contrastif de la rhématisation par le passif est à rapprocher de ce même phénomène dans le clivage. L'énoncé passif (66) peut être réécrit en énoncé clivé :

(a) D'après une étude récente de Bernard Lahire (*La Culture des individus*, La Découverte), il apparaît que **ce sont les cadres qui prisent le Karaoké, et non les classes populaires** comme on aurait pu le croire.

Clivage et passif peuvent d'ailleurs alterner voire converger :

(69) (*une jeune femme, mariée, s'adresse à son amant*)

– Croyez-moi, je vous en supplie... dit-elle. J'aime l'honnêteté, la pureté ; le péché me fait horreur, je ne sais pas moi-même ce que je fais. Les gens du peuple disent : **c'est le Malin qui a tout embrouillé**. Moi aussi, je peux dire que **j'ai été égarée par le Malin**. (A. Tchekhov, *La dame au petit chien*, 1899).

---

<sup>33</sup> J'admets qu'on me reprochera peut-être d'étendre la notion de dialogisme un peu trop et souhaite revenir sur cette question dans mes recherches ultérieures, afin de l'approfondir.

Le SN « le Malin » se voit rhématisé d'abord dans la focalisation du clivage, puis sous forme de complément d'agent du passif : la parole des « gens du peuple » comme celle de la jeune femme s'opposent dialogiquement à l'accusation implicite (e) de la doxa, [qui prend un amant pêche /donc vous avez commis un péché], et permettent de disculper l'énonciateur. L'énoncé au passif « j'ai été égarée par le Malin » est de plus mis en relation dialogique de reformulation avec l'énoncé clivé qui le précède « c'est le Malin qui a tout embrouillé ».

Notons en outre que clivage et passif peuvent se combiner lorsque la focalisation du premier porte sur le complément d'agent du second :

(70) Bénie soit aussi l'heure de ta naissance. Je suis très aise de ta venue, car **c'est par toi que j'ai été délivrée de mon cruel compagnon**, lequel demeurerait en moi depuis si longtemps. (J. Vivas, *La quête du Saint Graal et la mort d'Arthur*, texte médiéval, traduction et publication, 2006)

Focalisé par *c'est... que*, le SP complément d'agent « par toi » voit sa valeur rhématique contrastive fortement accentuée. Le fonctionnement dialogique est complexe : l'énoncé, introduit par le marqueur de justification *car*<sup>34</sup> peut être compris comme une réponse à la question implicite de l'allocutaire [pourquoi es-tu très aise de ma venue ?] (dialogisme interlocutif anticipatif). Le SP « par toi », doublement rhématisé – par le clivage et par le passif – s'oppose de manière implicite à un autre élément susceptible d'être asserté dans une autre énonciation qu'il corrige partiellement : (*c'est par toi et non par un autre que...*).

Usons une fois de plus de l'approche comparative (Nowakowska 2004), afin d'approfondir la relation entre les différents tours. L'étude contrastive que j'ai menée montre également que, dans certains cas, clivage et passif sont des tours en relation périphrastique. J'ai pu notamment observer que lorsque le clivage porte sur le sujet d'un verbe transitif direct, la phrase clivée équivaut parfois au passif dans une autre langue. Ainsi c'est le cas dans la traduction anglaise du russe de l'occurrence étudiée *supra* :

---

<sup>34</sup>Le connecteur *car*, comme *puisque*, introduit une justification. Cependant, à la différence de *puisque*, qui introduit un énoncé relevant du déjà dit, *car* introduit une information nouvelle (à valeur rhématique). Dans Bres, Nowakowska et Sarale (2017), le fonctionnement de *car* est envisagé, dans certains cas du moins, en termes de dialogisme interlocutif anticipatif : dans la mesure où *car* introduit une justification ou une explication, il est susceptible d'interagir dialogiquement avec l'interrogation que l'énonciateur prête à son énonciataire.

(69) (...), ja sama ne znaju, chto delaju. Prostye ljudi govorjat : **nechistyj poputal**. I ja mogu teper' pro sebja skazat', chto **menja poputal nechistyj**. (Tchekhov, *La dame au petit chien*)

(69)' (...) Les gens du peuple disent : **c'est le Malin qui a tout embrouillé**. Moi aussi, je peux dire que **j'ai été égarée par le Malin**. (A. Tchekhov, *La dame au petit chien*, 1899).

(69)'' (...) The common people say **they are snared by the Devil**. And now I can say that **I have been snared by the Devil**, too. (Tchékhov A., *The Lady with the Dog*)

La première proposition russe présentée en discours direct des gens du peuple traduite<sup>35</sup> par le clivage en français et par le passif en anglais correspond à la forme :

**Nechistyj            poputal**

Nom/impur/verbe/a possédé

Le sujet nominal (*nechistyj*) est placé en tête de la proposition subordonnée en russe. Le nom *nechistyj* (l'impur/le malin) est le rhème car il est employé textuellement avec la valeur contrastive (le malin et personne d'autre, pas moi). La valeur contrastive du SN motive, semble-t-il, l'utilisation de la phrase clivée en français, permettant de maintenir le sujet en tête de phrase tout en le rhématisant contrastivement. On remarquera que là où le traducteur français emploie le clivage, suivi d'un passif, le traducteur anglais recourt à la succession de deux passifs<sup>36</sup> permettant de rhématiser le complément d'agent (*the Devil*).

La seconde proposition russe traduite par le passif en français et en anglais correspond à :

**menja            poputal nechistyj**

pronom me /SV a possédé/ SN impur

---

<sup>35</sup> Je ne propose pas de traduction polonaise pour cet exemple, car elle est très proche de la langue source.

<sup>36</sup> On remarquera que le premier passif anglais apparaît dans une proposition subordonnée complétive en discours indirect, contrairement à la proposition en langue source qui est employée en discours direct.

Le SN *le malin* (nechistyj) est rhématisé en russe en position finale, le pronom personnel *menja* (me), COD du verbe *posséder* (poputat'), occupe la position initiale thématique. Le SN rhématisé en fin de phrase n'est pas un constituant nouveau du point de vue de la dynamique communicative ; c'est, semble-t-il, sa valeur contrastive qui contribue à en faire le rhème de l'énoncé.

Si le français use du clivage<sup>37</sup> là où l'anglais peut user du passif, c'est que les deux tours permettent de conjoindre les contraintes d'ordre syntaxique, celles de l'enchaînement textuel et le fonctionnement dialogique de l'énoncé. Si le passif peut s'employer en français à la suite du clivage pour établir un parallèle, c'est que les deux proposent, certes différemment, un même type de compromis entre les différents ordres d'exigence.

Plus encore que du clivage, le passif peut être rapproché du pseudo-clivage. Réécrivons l'énoncé passif de (69) par un énoncé pseudo-clivé :

(a) Les gens du peuple disent : c'est le Malin qui a tout embrouillé. Moi aussi, je peux dire que **celui qui m'a égarée c'est le Malin**.

Les deux tours réalisent une thématisation et une rhématisation, mais ces deux opérations, fortement dialogiques pour le pseudo-clivage, le sont plus faiblement dans l'énoncé passif : la thématisation de l'actant cible en sujet procède fondamentalement de raisons interphrastiques d'enchaînement, et l'actant source n'est, le plus souvent, pas exprimé.

Le passif constitue un *signal* dialogique (*supra*. 4. p70). Le réarrangement actantiel et communicatif qu'il opère est fondamentalement motivé par la progression textuelle. Sa potentialité dialogique est activée lorsque le SP complément d'agent est exprimé, et que, joint à un autre marqueur comme la négation ou le clivage, il fait entendre une autre voix que celle de l'énonciateur E<sub>1</sub>, à laquelle il s'oppose contrastivement.

---

<sup>37</sup> Notons que le français aurait pu user également du passif : *les gens du peuple disent qu'ils ont été égarés par le Malin*.



#### 4.4. Dislocation

Ma réflexion sur le fonctionnement dialogique de la rhématisation dans le clivage et de la thématization et de la rhématisation dans le pseudo-clivage et le passif, se prolonge par l'étude du fonctionnement dialogique de marqueurs de thématization comme la dislocation (Nowakowska 2009, 2012, 2013, Bres, Nowakowska et Sarale 2017) et l'insistance pronominale (*infra.* 4.5. p115).

La dislocation, sur le plan syntaxique, consiste à détacher un groupe en tête ou en fin de phrase, et à le reprendre ou à l'annoncer par un pronom anaphorique ou cataphorique (Blasco-Dulbecco 1999, Le Querler 2000) :

(71) Finalement, dans ce premier tour, j'aurai été le seul candidat de la majorité plurielle à éviter d'attaquer ses partenaires et à ajouter la division à la division.

**Des erreurs dans la campagne**, j'**en** ai commises. Mais ce qui m'a surtout manqué, c'est la dynamique politique d'une gauche rassemblée. (L. Jospin dans *Le Monde*, 01/02/2003, *après sa défaite à l'élection présidentielle de 2002*)

(72) Pascal avait pompé l'eau du bain, dès qu'on avait pu déranger l'oncle Sainteville. **Il** n'avait pas très bonne mine, **l'oncle**. Il se plaignait que cela lui sifflait dans les poumons. (L. Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, 1942)

L'exemple (71) présente la dislocation à gauche du SN « des erreurs dans la campagne » repris par le pronom anaphorique *en*. L'occurrence (72) réalise la dislocation à droite du SN *l'oncle*, annoncé par le pronom personnel *il*.

L'élément disloqué correspond le plus souvent à un SN, mais d'autres catégories grammaticales peuvent également faire l'objet d'une dislocation, par exemple l'adjectif (73), le SP (74), la proposition complétive (75) :

(73) Stéphanie pensa. Quel beau métier que de donner la vie. Lilian était adorable [...] il était beau tout simplement. **Fatiguée**, elle l'était, mais elle l'allaitait, c'était pour Stéphanie la plus belle chose qu'une mère puisse offrir à son enfant. (S. Moreau, *Une vie, des buts*, 2007)

(74) Peut-être que c'est parce que Marie-Claude m'a pissé dessus. Une nouvelle forme de Sida. J'y pense souvent, **à Marie-Claude**. Qui est morte. Qui était une prostituée. (J-B. Pouy, *L'homme à l'oreille croquée*, 1998)

(75) (*échange de courriels entre A et B*)

A – je pense que chacun doit agir en son âme et conscience

B – **que chacun « agisse en son âme et conscience »**, je veux bien l'admettre, mais qu'on ne vienne pas me le reprocher après...

La dislocation est une opération syntactico-prosodique de thématization : elle constitue un marquage de la progression thématique par la mise en saillance du thème (le syntagme disloqué). Ce dernier reçoit un accent d'insistance à l'oral et peut se trouver séparé du reste de la phrase par une pause, le plus souvent marquée à l'écrit par une virgule. La thématization, en tant que désignation explicite du thème, développe la potentialité dialogique de celui-ci : l'élément thématized reformule, explicitement ou implicitement, un élément du discours du locuteur, de l'énonciateur ou d'un tiers, discours avec lequel l'énoncé *dialogue* de différentes façons.

Mon approche du fonctionnement dialogique de la dislocation distingue entre dislocation à gauche (désormais DG) et dislocation à droite (désormais DD).

#### 4.4.1. *Fonctionnement dialogique de la DG*

Ce type de dislocation peut présenter trois types de fonctionnement dialogique : intralocutif, interlocutif et interdiscursif.

##### **- Fonctionnement intralocutif**

Dans l'environnement textuel monologique, la dislocation à gauche reprend souvent un élément du cotexte antérieur asserté par l'énonciateur E<sub>1</sub> lui-même :

(76) Cette partition de Chopin m'a sauvé, par Christophe Alévêque (*titre de l'article*)

Entre 16 et 22 ans, j'ai joué cette « Polonaise » de Chopin tous les jours. J'ai fini par adorer le piano que je détestais au départ. En fait, le piano m'a sauvé de la catastrophe. [...] Chopin était l'un des inventeurs

du romantisme et c'est aussi pour lui qu'il y a toujours de la musique dans mes spectacles. **Cette partition**, je l'ai achetée quand j'avais 16 ans. J'en ai 44 aujourd'hui. (*Marie France*, 04/2008)

L'élément disloqué à gauche, le SN *cette partition*, reprend par anaphore infidèle (et glissement métonymique) le syntagme nominal *cette « Polonaise » de Chopin*, et secondairement, si on tient compte de la mise en scène de l'article, le SN du titre de l'article *cette partition de Chopin*, par anaphore fidèle. Si sa fonction principale est de thématiser le COD occupant habituellement la place de rhème (« j'ai acheté cette partition »), la dislocation ne se réduit cependant pas ici à ce fonctionnement anaphorique thématisant. Par la reprise thématisante d'un élément antérieur, elle permet au locuteur, tout en articulant sur ce qui précède, de réorienter son discours, afin de revenir d'une digression au thème principal dont il devait parler et qu'il a un peu perdu de vue... Le locuteur interagit de cette manière, d'une part, avec ce qu'il est en train de dire (il parle de Chopin et de la musique dans ses propres spectacles) et, d'autre part, avec ce qu'il envisageait de dire (il doit dans cet article parler de son objet fétiche, à savoir une partition du Chopin), ce qui relève de l'orientation vers sa propre parole (dialogisme intralocutif).

#### - Fonctionnement interlocutif

L'élément disloqué reprend un élément du cotexte antérieur énoncé par l'allocutaire :

(75) A : je pense que chacun doit agir en son âme et conscience (*échange de courriels entre A et B*, 2013)

B : **que chacun « agisse en son âme et conscience »**, je veux bien l'admettre, mais qu'on ne vienne pas me le reprocher après...

(77) – La plupart des peintres se fabriquent un petit moule à gâteaux, et après, ils font des gâteaux. Ils sont très contents. Un peintre ne doit jamais faire ce que les gens attendent de lui. **Le pire ennemi d'un peintre, c'est le style.** (A1)

– Et de la peinture aussi ? (B2)

– **La peinture, elle** le trouve quand vous êtes mort. Elle est toujours la plus forte. (A3)

(A. Malraux, *Le miroir des limbes II*, 1976)

L'élément détaché et thématisé en tête de phrase<sup>38</sup> permet à l'énonciateur E<sub>1</sub> de reprendre une partie de l'énoncé antérieur de son allocutaire, selon la progression thématique linéaire. En (75), cette reprise d'un élément du message de A instaure, dans un premier temps, une concession sur l'élément repris et thématisé. Cette concession temporaire sur le thème se prolonge d'une objection/réserve, contenue dans la proposition introduite par le connecteur *mais*, et, du même coup, le consensus devient partiel.

En (77), la reprise d'un élément de l'énoncé antérieur de l'allocutaire s'accompagne d'une rectification partielle. Le fragment de dialogue présente la succession de trois tours de parole, produits par deux locuteurs différents, que je désignerai par A (Picasso) et par B (Malraux). Le dernier tour de parole (A3) débute par la dislocation à gauche du SN *la peinture*, explicitement repris de l'énoncé du tour précédent (B2) : « Et de la peinture aussi ? ». Le tour B2 est une interrogation rhématique elliptique, enchaînant dialogalement sur l'énoncé disloqué de A1 : « Le pire ennemi d'un peintre, c'est le style ». Dialogiquement, B2 réalise la mise en débat de l'énoncé affirmatif (e) : [le pire ennemi de la peinture aussi, c'est le style], correspondant à l'inférence qui peut être tirée<sup>39</sup> du précédent énoncé de A1. Le locuteur B demande à A la confirmation ou l'infirmité de cette inférence. Le tour A3 reprend le syntagme *la peinture* en le validant fortement comme thème par la dislocation ; mais change la structure syntaxique dans laquelle il était pris en B2. *La peinture*, complément de nom ((ennemi) de la peinture) devient en A3, du fait de la dislocation, sujet, via l'anaphore pronominale *elle*, du nouvel énoncé : « La peinture, elle le trouve (...) ». Nouvel énoncé qui, dans sa partie rhématique « elle le trouve quand vous êtes mort », rectifie implicitement l'inférence (e) qui sous-tendait l'interrogation : [le pire ennemi de la peinture est le style].

Si dans (75) et (77) l'élément disloqué se trouve repris de l'énoncé antérieur de l'allocutaire, l'interaction dialogique consiste parfois à interagir avec un élément du discours *prêté* à l'énonciataire :

---

<sup>38</sup> Le procédé de dislocation et la position initiale qui en résulte contribuent à mettre en valeur (prosodiquement, textuellement et syntaxiquement) l'élément repris notamment par rapport à l'énoncé sans dislocation (« je veux bien admettre que chacun “ agisse en son âme et conscience ” »).

<sup>39</sup> Sur la base d'un syllogisme, il est possible d'obtenir le raisonnement logique suivant : *si le pire ennemi du peintre est le style et que le peintre fait sa peinture, le style est pire ennemie de la peinture.*

(78) **Le bonheur**, je l'ai rencontré dans ma vie, de façon imprévisible et toujours de façon trop brève pour pouvoir l'appivoiser et le garder durablement en moi ou avec moi (première phrase sur le blog <http://shout-cry-suffer.skyrock.com>)

(71) Finalement, dans ce premier tour, j'aurai été le seul candidat de la majorité plurielle à éviter d'attaquer ses partenaires et à ajouter la division à la division.

**Des erreurs dans la campagne**, j'en ai commises. Mais ce qui m'a surtout manqué, c'est la dynamique politique d'une gauche rassemblée. (L. Jospin dans *Le Monde* 01/02/03 après sa défaite à l'élection présidentielle de 2002)

Les SN disloqués à gauche (*le bonheur* en (78), et *des erreurs dans la campagne* en (71)) ne disposent d'aucun antécédent textuel. La thématization est particulièrement forte dans ces occurrences car elle porte sur un élément qui dans un énoncé sans dislocation occuperait plutôt la place de rhème : il serait COD. En (78), la dislocation entre en interaction dialogique avec une question prêtée à l'énonciataire [de quelle façon as-tu rencontré le bonheur dans ta vie ?] ou bien [as-tu rencontré le bonheur dans ta vie ?] à laquelle elle répond en thématizing le COD disloqué à gauche et en reprenant le SV de la question implicite suivi du SP circonstant de manière qui apporte l'élément de réponse. Le fonctionnement dialogique est interlocutif anticipatif.

En (71) le fonctionnement est plus complexe, le SN *des erreurs dans la campagne* reformule :

(i) les critiques reçues par L. Jospin, après son échec électoral, de la part d'énonciateurs autres que les destinataires du texte. Le tour est alors en relation dialogique interdiscursive avec ces discours ;

(ii) la possible critique / objection que le lecteur pourrait adresser au scripteur [mais vous avez commis des erreurs dans la campagne] en réaction à l'expression d'auto-excuse, voire d'autosatisfaction, formulée dans l'énoncé précédant la dislocation, ce qui correspond au dialogisme interlocutif anticipatif.

On remarquera que le tour disloqué est suivi du connecteur *mais* : l'énoncé à dislocation est donc une concession (*P mais Q*) à un autre énonciateur (énonciataire, tiers), que rectifie la suite de l'énoncé (*mais Q*).

L'énoncé (e) reformulé dans l'énoncé (E), par le biais de l'élément disloqué, peut être effectif, explicite et parfaitement repérable, ce qui est souvent le cas dans le dialogue (75 et 77) ; ou totalement implicite, voire parfois imaginé par l'énonciateur E<sub>1</sub> et prêté à l'énonciataire (71 et 78).

### - Fonctionnement interdiscursif

La dislocation peut interagir avec un élément de l'énoncé d'un tiers portant sur le même objet :

(73) Stéphanie pensa. Quel beau métier que de donner la vie. Lilian était adorable [...] il était beau tout simplement. **Fatiguée**, elle l'était, mais elle l'allaitait, c'était pour Stéphanie la plus belle chose qu'une mère puisse offrir à son enfant. (S. Moreau, *Une vie, des buts*, 2007)

(79) **Les hommes ils** aiment les femmes à hommes. (*début de la chanson La vie s'envole interprétée par Jeanne Moreau*).

En (73), le fonctionnement dialogique interdiscursif est appuyé par un autre marqueur dialogique, le discours indirect libre : le narrateur rapporte le discours du personnage féminin qui se dit fatigué. L'élément disloqué, correspondant à l'adjectif *fatiguée*, repris par le pronom anaphorique *le*, ne dispose d'aucun antécédent textuel : il renvoie au discours généralement tenu par les femmes /ou à propos des femmes qui viennent d'accoucher, et de ce fait fortement ancré dans la mémoire discursive commune, selon lequel [les mères d'un nouveau-né sont fatiguées]. Le tour disloqué concède l'énoncé (e) dans un premier temps et se prolonge par une proposition *Q* introduite par le connecteur *mais*, dans la concession *P mais Q*, dans laquelle la conclusion qui pourrait être tirée de *P* [*elle était fatiguée donc n'allaitait pas son bébé*] se trouve rectifiée (*mais Q*).

L'occurrence (79) présente la dislocation à gauche d'un SN sujet via l'anaphore pronominale. Le sujet occupe habituellement la position de thème. Pourquoi thématiser un élément qui n'a pas besoin de l'être ? L'énoncé disloqué (E) dans la chanson interprétée par Jeanne Moreau interagit avec l'ensemble des discours dans la mémoire discursive, sur le même objet : les relations amoureuses entre hommes et femmes. Il

s'oppose à certains discours communs, [les hommes aiment les femmes fidèles], et en confirme d'autres, [les hommes aiment les femmes qui aiment les hommes]. Le rôle de la dislocation consiste à thématiser un élément qui permet de convoquer interdiscursivement d'autres énoncés, afin d'interagir avec les énoncés ainsi convoqués. J'ai pu observer que, si la dislocation est un marqueur dialogique, la dislocation à droite fonctionne différemment de la dislocation à gauche, du point de vue dialogique (Nowakowska 2009, 2012 a et c, Bres, Nowakowska et Sarale 2017).

#### 4.4.2. Fonctionnement dialogique de la DD

La dislocation à droite fonctionne comme *rappel de thématisation* (Lambrecht 1994, Nølke 1998). Selon l'analyse dialogique, elle consiste le plus souvent à répondre par avance à une demande de précision susceptible d'être formulée par l'énonciataire :

(72) Pascal avait pompé l'eau du bain, dès qu'on avait pu déranger l'oncle Sainteville. **Il** n'avait pas très bonne mine, **l'oncle**. Il se plaignait que cela lui sifflait dans les poumons. (L. Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, 1942)

(80) – c'est une femme, Elizabeth, qui ne pouvait pas rester seule... du tout... quand je partais... c'était chaque fois un petit drame... N'est-ce pas Elisa ?

– Je deviens folle, dit doucement Elisabeth Alione.

– Et elle l'est souvent ? demande Alissa, **seule** ? (M. Duras, *Détruire, dit-elle*, 1969)

La phrase qui précède l'énoncé disloqué (72) met en scène deux actants masculins : *Pascal*, sujet de la principale, en début de phrase ; et *l'oncle Sainteville*, COD du verbe de la circonstancielle, en fin de phrase. La phrase qui suit commence par le pronom sujet *il* qui est porteur d'une ambiguïté référentielle : deux antécédents sont en concurrence pour un seul pronom qui peut anaphoriser aussi bien *Pascal* (progression à thème constant) que *l'oncle* (progression linéaire simple). L'explicitation du pronom *il* par le SN *l'oncle* lève l'ambiguïté référentielle potentielle. On analysera cette dislocation à droite comme réponse anticipée du narrateur à la question que les lecteurs peuvent (se) poser à la lecture du pronom *il* [de qui s'agit-il ?]. De la même manière en (80), le rappel de thématisation permet de désambiguïser la référence du pronom *l'* pour

lequel deux antécédents sont en concurrence : *folle* et *seule*, afin de répondre par avance à l'interrogation de l'énonciataire.

A la différence de (72) et (80), la DD en (81) n'intervient pas pour désigner le bon antécédent parmi les éléments en concurrence pour une même anaphore pronominale, mais pour identifier un actant :

(81) Une jeune fille, un châle, un tablier blanc, sortaient aussi de l'ombre à présent, [...]

Qu'est-ce qu'ils vous ont fait ? que je lui ai demandé, **les Allemands** ? – Ils ont brûlé une maison près de la mairie et puis ici ils ont tué mon petit frère avec un coup de lance dans le ventre... (F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

Le rappel thématique anticipe la possible incompréhension de la jeune fille (sortant de l'ombre), interlocutrice directe de l'interrogation. La jeune femme arrive au moment où le locuteur parle avec une autre femme du passage des dragons allemands dans le village. Il s'aperçoit en posant la question à la jeune fille que celle-ci ne connaissant pas encore le thème a besoin qu'on le lui précise. La fonction de rappel de thématisation prend tout son sens dialogique dans des occurrences comme (72), (80) et (81) qu'on analysera comme une réponse anticipée à la question (e) que l'énonciataire (lecteur et/ou personnage) peut (se) poser : [la mauvaise mine de qui ? de Pascal ou de l'oncle ?] dans (72) ; [était-elle folle et/ou seule ?] dans (80) ; [qui sont-ils ?] dans (81). Le fonctionnement dialogique est interlocutif anticipatif.

Signalons également que l'analyse dialogique de la dislocation à droite que je pointe est développée de manière fine et précise dans les travaux de G. Salvan (2017), à partir des romans de Jean Rouaud. G. Salvan montre la complexité et la richesse du fonctionnement dialogique de cette structure qui constitue pour l'écrivain un outil linguistique de la « gestion de l'interaction entre processus d'écriture et processus de lecture. » (2017, à paraître). Selon les analyses de l'auteure, la dislocation à droite outre son fonctionnement dialogique interlocutif anticipatif, peut, entre autres, être un lieu de recatégorisation de l'entité, par reformulation, ce qui permet de la réinterpréter « aux fins d'évolution dans le fil du discours, tout en assurant au locuteur-scripteur la



coopération du lecteur et la continuité du processus de la lecture » (*ibidem*). Ce procédé peut s'accompagner d'un changement du point de vue que permet la dislocation à droite dans la narration.

L'étude de G. Salvan présente un approfondissement et une complexification de l'analyse dialogique de la dislocation à droite, témoignant de l'intérêt de l'approche dialogique et énonciative des faits linguistiques.

#### 4.4.3. Dislocation en interaction avec d'autres phénomènes dialogiques

La dislocation peut se réaliser sur plusieurs éléments d'un même énoncé ; j'ai pu observer qu'elle se voit parfois combinée avec un autre marqueur dialogique : l'adjectif au superlatif de supériorité ou d'infériorité, la confirmation ou l'infirmité.

#### - Combinaison de plusieurs dislocations

Il est fréquent qu'un même énoncé réalise plusieurs dislocations :

(82) Il ne se doutait pas que chaque fois qu'il passait devant sa boutique, **elle le** regardait, **la commerçante, le soldat Brû**. (R. Queneau, *Le Dimanche de la vie*, 1952, *incipit*)

La dislocation réalise un double détachement à droite des syntagmes *la commerçante* et *le soldat Brû*. Le rappel thématique explicite les références des pronoms *il, elle, le*, non connues du lecteur au début du roman, permettant la position de deux thèmes en parallèle : *la commerçante* et *le soldat* rendus saillants. Du point de vue stylistique, le scripteur fait comme s'il rappelait quelque chose dont il a été question antérieurement, en jouant ainsi avec les règles de l'*incipit*. Comme en (72), (80) et (81), la dislocation a un fonctionnement anticipatif : elle permet de répondre par avance à une question prêtée au lecteur.

### - Dislocation d'un SA au superlatif relatif d'infériorité et de supériorité

J'ai étudié le cas particulier de la dislocation à gauche d'un SA au superlatif relatif. La dislocation d'un SA au superlatif est basée sur une relation de comparaison d'infériorité ou de supériorité avec un énoncé évaluatif de l'interlocuteur :

(83) Besoin de votre aide pour ma maman âgée de 57 ans

voilà elle veut que je me renseigne sur les procédures de divorce et **le moins évident** c'est que mon père ne souhaite pas se séparer et il sait que cela ne rendra la procédure que + longue et de ce fait pense qu'elle baissera les bras !! forte heureusement (SIC) je suis là pour l'aider. (<http://forum.aufeminin.com>)

(84) Quand un animateur vedette est confronté à l'antisémitisme (*titre de l'article*)

Après Vals-les-Bains et Lille, alors que je suis dans ma loge, on m'annonce que, pour la troisième fois cette semaine, des manifestants propalestiniens sont devant le théâtre où je dois me produire. Encore. Muni d'une banderole un groupe scande : « Arthur sioniste, Arthur complice ! » D'autres encore brandissent des photos d'enfants palestiniens ensanglantés avec écrit : « Arthur finance la colonisation » (...) Par la fenêtre, je les regarde. Ils sont moins nombreux qu'à Lille. Mais calmes. Organisés. Déterminés. **Le plus effrayant**, c'est qu'ils semblent sincèrement convaincus de ce qu'ils disent... (*Le Monde*, 8-9/02/2009)

Dans mes travaux (Nowakowska 2009, 2012 a et b), les dislocations de type (83) et (84) sont analysées comme des tours qui établissent une comparaison avec un énoncé évaluatif prêté à l'énonciataire (l'allocutaire sur le forum internet en (83) et le lecteur du journal en (84)).

La dislocation d'un SA au superlatif d'infériorité (E) entre le plus souvent en comparaison avec un énoncé (e) qui contient la négation. En (83), le syntagme adjectival disloqué *le moins évident* ne reprend, de façon évidente, aucun terme du cotexte antérieur. Le jugement d'évidence ne peut pas porter sur les intentions du père, qui sont assertées par la locutrice sans la moindre hésitation : elle pourrait même dire [évidemment il ne souhaite pas se séparer]. La dislocation fonctionne comme un tour comparatif avec le discours évaluatif attribué à l'énonciataire, en réaction à ce qui précède la dislocation : [cette situation n'est pas évidente] ou bien [divorcer ça n'est pas évident].

En (84), le syntagme adjectival au superlatif relatif de supériorité qui se trouve disloqué ne reprend aucun terme du cotexte antérieur. Le syntagme disloqué *le plus effrayant* est en relation de comparaison de supériorité avec l'évaluation imputée en discours-réponse au lecteur. L'énoncé évaluatif (e) correspond à l'inférence tirée du cotexte antérieur immédiat, explicitable selon les termes suivants : [ce qu'ils scandent, le fait qu'ils soient calmes, organisés, déterminés est effrayant...]. L'élément rhématique, la proposition complétive introduite par *c'est*, se trouve comparé par l'emploi du superlatif à la classe d'éléments susceptibles d'être assertés dans l'énoncé (e).

Le fonctionnement dialogique est interlocutif anticipatif en (83) et (84). Ce type de fonctionnement dialogique caractérise de manière générale la dislocation d'un adjectif au superlatif relatif en textualité monologale. En interaction verbale, l'énoncé évaluatif (e) de l'énonciataire est parfois exprimé et reformulé de manière comparative dans le SA disloqué :

(85) A – C'est la bourse, je me suis fait voler tous mes papiers il y a trois jours

B – Oh ! c'est terrible, ça

A – **Le pire**, c'est que je devais partir à New York aujourd'hui (*conversation personnelle, 2011*)

### - Dislocation, confirmation, infirmation

(86) **Le bonheur** oui je l'ai vu souvent, au loin, en faux et je l'ai vu en toc, en trop, je l'ai vu, tu sais (*Le bonheur* de M. Mathy, *début de la chanson*)

(87) Et je l'ai prise comme les femmes aiment qu'on les prenne. Parce que **les femmes, elles** n'aiment pas les mollasses ; elles n'aiment pas qu'on leur sourie et elles n'aiment pas qu'on les flatte non plus. Elles veulent qu'on les saute d'un coup, comme ça, sur place. (N. Saugeon, *C'était Dieu qui pleurait*, 1994)

En (86), la dislocation est en interaction avec une question prêtée à l'énonciataire [as-tu souvent vu le bonheur dans ta vie ?] à laquelle elle répond par la confirmation (*oui*), avant de nuancer cette réponse... La confirmation souligne le fonctionnement interlocutif anticipatif. Le fonctionnement dialogique de cette dislocation peut être

également analysé comme intralocutif : le SN disloqué reprend le titre de la chanson qui est aussi son thème. Si on ajoute à cela que le bonheur est un thème récurrent tant dans la chanson que dans la poésie, nous voilà au cœur d'une belle superposition dialogique qui se fait dans le bonheur.

En (87), le rôle de la dislocation consiste à thématiser un élément qui renvoie interdiscursivement à l'énoncé (e) d'un tiers, appartenant à la mémoire discursive [les femmes aiment les molasses/la douceur] lequel l'énoncé disloqué (E) conteste par la négation. Cet emploi relève du dialogisme interdiscursif.

#### 4.5. L'insistance pronominale

L'étude de la dislocation m'a conduite à analyser le fonctionnement dialogique de l'insistance pronominale (Nowakowska 2009, 2013 et 2016 et Bres, Nowakowska et Sarale 2017) qui est parfois abordée en termes de dislocation (Apothéloz 1997, Riegel 2005), alors qu'elle semble être un tour syntaxique spécifique. L'insistance pronominale consiste à souligner un syntagme de l'énoncé, le plus souvent sujet<sup>40</sup> (88), par l'emploi d'un pronom disjoint, postposé ou plus rarement antéposé en fonction d'apposition. Le pronom disjoint reçoit un accent d'insistance à l'oral et peut se trouver séparé du reste de la phrase par une pause, fréquemment marquée à l'écrit par une virgule :

(88) Pierre, **lui**, m'aime<sup>41</sup>.

Je n'ai pas étudié, du point de vue dialogique, les cas d'insistance pronominale où le pronom tonique est antéposé au sujet à la première personne :

(89) – ouf ! /c'est bientôt la fin du semestre / et Noël !

– **moi je** le fête avec mes amis cette année // on a prévu de louer un gîte / (*interaction familiale*, 2015)

---

<sup>40</sup> Mes recherches ne portent pour l'heure que sur ce cas de figure.

<sup>41</sup> Je distinguerai cette structure de la dislocation *Pierre, il m'aime*.

Comme le signale Apothéloz (1997), *moi je* tend, notamment en interaction dialogale, à fonctionner comme un simple allomorphe de *je*.

L'insistance pronominale fonctionne textuellement comme une opération de thématisation destinée le plus souvent à signaler, par la mise en saillance syntactico-prosodique, un changement de thème :

(90) « Brûler ou libérer l'école ? » J'enseignais. Je fus une prof très heureuse. **Pierre, lui**, avait un poste de surveillant à Voiron. (C. Brière-Blanchet, *Voyage au bout de la révolution*, 2009)

En (90), la narratrice, après avoir évoqué sa profession d'enseignante, introduit un nouveau thème (*Pierre*), pour verbaliser la profession que celui-ci occupe.

Ce rôle d'indicateur explicite de changement thématique en fait un bon candidat au fonctionnement dialogique. La dimension dialogique de l'insistance pronominale est particulièrement complexe. J'explique trois fonctionnements textuels (Nowakowska 2016) pouvant être mis en relation : le guidage interlocutif, le couplage contrastif, le sous-entendu par dialogisme intralocutif.

#### 4.5.1. *Guidage interlocutif par la mise en saillance du changement de thème et parallélisme des rhèmes*

Dans des énoncés comme (90) ou comme (91), l'insistance pronominale sert de guidage interlocutif en signalant un changement de thème (actant sujet) :

(91) (*scène d'affrontement entre groupuscules gauchistes*) Michel F. a réussi à s'extirper du corridor infernal. Il suffoquait, les mains sur le bas-ventre, répétant rageusement : « Enculée d'AJS... » **Norbert, lui**, pissait le sang, la lèvre inférieure explosée comme un fruit mûr. (S. Osmont, *Éléments incontrôlés*, 2013)

Après la verbalisation de l'acte d'un premier actant (Michel F.), l'enchaînement sur l'acte (les coups et blessures reçus) d'un second actant (Norbert) se voit facilité par le soulignement qu'opère le pronom. Pas seulement cependant : ce soulignement,

complémentairement, met en parallèle le rhème « pissait le sang » de l'énoncé (E) avec le rhème de l'énoncé (e) antérieur « suffoquait ».

#### 4.5.2. *Changement de thème et mise en relation contrastive des rhèmes*

Dans de nombreuses occurrences, le changement thématique s'assortit d'une opposition rhématique, ce fonctionnement contrastif se signifiant par le fait que le SV qui suit le groupe sujet sur lequel s'est fait l'insistance pronominale est à la forme négative :

(92) Après le deuxième carrefour, tu verras, il faut marcher... Et puis, qu'est-ce que tu vas faire là-bas, demande cet homme en dévisageant l'enfant, là-bas, c'est le bidonville...Un bidonville, l'enfant ne sait pas ce que ça peut être. Le mot lui plaît et l'intrigue, mais *l'homme, lui, n'avait pas l'air de trouver ça bien.* (M. Sizun, *Éclats d'enfance*, 2009)

(93) Mon ami s'esclaffait sans retenue. Pour ma part je retins un peu plus mes rires, car je me méfiais de l'officier, *qui, lui, n'avait pas l'air de rire du tout*, mais par chance nous regardait à peine, trop occupé à aboyer ses ordres et à houspiller les traînants. (Cl. Crocq, *Une jeunesse en Haute-Bretagne*, 2011)

Le SV qui suit l'insistance pronominale n'est pas simplement parallèle au SV précédent, comme en (92 et 93) : par dialogisme intralocutif, il le reformule et l'infirme par la négation : en (92) : *ne pas avoir l'air de trouver ça bien* reprend négativement *plaire* (« Le mot lui plaît et l'intrigue ») ; en (93) *ne pas avoir l'air de rire du tout* reformule négativement *s'esclaffer, retenir ses rires* (« Mon ami s'esclaffait sans retenue. Pour ma part je retins un peu plus mes rires »). L'insistance pronominale, conjointe à la reformulation intralocutive, sous forme négative, d'un SV antérieur, permet non seulement de souligner le changement d'actant mais également l'opposition d'actantialité des deux actants.

Que le déclenchement de la contrastivité rhématique procède bien du pronom d'insistance pronominale en combinaison avec la reformulation intralocutive du SV et non de la négation semble confirmé par les occurrences où après un premier énoncé négatif, la proposition avec insistance pronominale reformule sans la négation le contenu de l'énoncé précédent :

(94) Une jeune fille, un châle, un tablier blanc, sortaient aussi de l'ombre à présent, jusqu'au pas de la porte...

« Qu'est-ce qu'ils vous ont fait ? que je lui ai demandé, les Allemands ? »

– Ils ont brûlé une maison près de la mairie et puis ici ils ont tué mon petit frère avec un coup de lance dans le ventre... Comme il jouait sur le pont Rouge en les regardant passer... Tenez ! qu'elle me montra... Il est là...»

*Elle ne pleurait pas.* Elle ralluma cette bougie dont j'avais surpris la lueur. Et j'aperçus – c'était vrai – au fond, le petit cadavre couché sur un matelas [...]. *Sa mère, elle, pleurait fort*, à côté, à genoux, le père aussi. (L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

L'insistance pronominale souligne l'introduction du nouvel actant *sa mère*, dont le rhème « pleurait fort » reformule, par dialogisation intralocutive, le rhème nié associé précédemment à l'actant *jeune fille* : « Elle ne pleurait pas ». L'insistance pronominale réalise un couplage contrastif des deux énoncés.

Soit donc un modèle construit sur deux énoncés successifs (e) /(E), qui peut prendre deux formes, selon que la négation porte sur (E) ou sur (e) :

(e) : thème 1 + rhème 1 / (E) : thème 2, *pronom disjoint*, + rhème 1 négatif (92, 93)

(e) : thème 1 + rhème 1 négatif / (E) : thème 2, *pronom disjoint*, + rhème 1 sans la négation (94)

Dans certains autres cas, le changement de thème avec la reformulation contrastive des rhèmes s'opère par le biais de l'opposition sémantique :

(95) On était un couple libre : j'étais le couple et **lui il** était libre (<https://www.facebook.com/On-était-un-couple-libre-j'étais-le-couple-et-lui-il-était-libre-152349398262792/> consulté le 20/10/15)

On constatera dans ce cas un parallélisme syntaxique (*supra.* 2.2.4. p45 et *infra.* 4.6. p128) des propositions successives coordonnées, ayant la même structure : Sujet + Copule + Attribut. Le parallélisme consiste à reproduire, plus ou moins partiellement, dans l'énoncé (E), des éléments formels, sémantiques et/ou pragmatiques de l'énoncé (e), afin de leur faire produire un sens différent. L'insistance pronominale permet de

réaliser le couplage contrastif, entre énoncés ayant une structure syntaxique identique, à travers le changement de thème suivi de l'opposition sémantique des rhèmes. Si les constituants *couple* et *libre* ne sont pas des antonymes lexicaux au sens strict du terme, ils fonctionnent comme tels dans le contexte analysé où le SN *couple libre* se trouve reformulé par la décomposition en couple *et* libre : le couple (être en duo / être uni / engagé / pris / indisponible / pas seul / pas libre) ≠ libre (être seul / célibataire / disponible / pas pris / pas en couple).

Résumons le propos antérieur. Le fonctionnement dialogique de l'insistance pronominale est intralocutif en (92), (93), (94) et (95) dans la mesure où le couplage contrastif consiste à reformuler un énoncé antérieur du même énonciateur en changeant de thème (actant sujet) et en inversant son contenu rhématique. Le pronom tonique souligne le changement thématique (changement d'actant sujet) et le prédicat (rhème) de l'énoncé (E) reprend celui de l'énoncé antérieur (e), en inversant son contenu, ce qui correspond à la mise en relation contrastive.

#### 4.5.3. *Le sous-entendu par dialogisme intralocutif*

L'énoncé (e) par rapport auquel s'opère le changement de thème que souligne l'insistance pronominale, peut être sous-entendu lorsque les rhèmes de (e) et de (E) sont en relation d'opposition. Cela me semble être à l'origine d'un fait discursif qui, à ma connaissance, n'a pas fait l'objet d'une explication satisfaisante, et que l'on peut nommer : *sous-entendu par dialogisme intralocutif*. Soit le type d'occurrence suivant, que l'on trouve prototypiquement en cotexte dialogal, dans lequel l'insistance pronominale se réalise par les pronoms disjoints de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> personne (*moi, toi*) en énoncé négatif :

(96) (*une femme, sans charme, s'adresse à une amie resplendissante*) La beauté intérieure, c'est cela, oui... À d'autres ! **Toi**, tu n'as jamais eu à souffrir de l'absence du regard des hommes ! De cette impression d'être transparente, inexistante à leurs yeux, pas plus significative qu'un chien ou un banc de square... (E. Cart-Tanneur, *Old friends*, 2009)



L'énoncé « Toi, tu n'as jamais eu à souffrir du regard des hommes sur toi », suivi de la glose métadiscursive « que dis-je », qui introduit la correction intralocutive « de l'absence du regard des hommes »<sup>42</sup>, sous-entend l'énoncé (e) du même énonciateur [j'ai eu à souffrir de l'absence du regard des hommes] ayant un thème différent et un rhème opposé. Selon l'hypothèse adoptée, cet énoncé sous-entendu est dérivé d'un enchaînement textuel par couplage contrastif que l'on peut reconstruire comme :

(96)' (e) : J'ai eu à souffrir de l'absence du regard des hommes. (E) **Toi**, tu n'as jamais eu à souffrir de l'absence du regard des hommes !

En (96) comme dans les occurrences (92 à 95), l'énoncé avec insistance pronominale (E) reformulerait contrastivement par dialogisme intralocutif le rhème de l'énoncé précédent (e) : [J'ai beaucoup souffert de l'absence du regard des hommes]. Toutefois, contrairement aux occurrences (92 à 95), en (96), l'énoncé précédent (e) n'est pas actualisé – seul le second membre du couplage est verbalisé : « **Toi**, tu n'as jamais eu à souffrir de l'absence du regard des hommes ! » – ; pour autant l'insistance pronominale, parce qu'elle souligne le changement de thème par rapport à un autre énoncé, impose sa présence sous la forme du sous-entendu :

thème 1 + rhème 1 (énoncé sous-entendu) ; thème 2, *pronom disjoint*, + rhème 1 nié

L'explication du sous-entendu d'un énoncé négatif avec insistance pronominale comme procédant de l'implication du premier membre d'un couplage contrastif pourra paraître sujette à caution. Les occurrences du type de (97), construites sur un énoncé positif avec insistance pronominale, confortent l'hypothèse de travail :

(97) – C'est bientôt fini, oui, ce potin ? Vous arrêtez danse et musique.

– Excusez-nous, Monsieur Martin, crie l'Homme, une petite fête impromptue...

– *Je travaille, moi, demain !* beugle Monsieur Martin toujours à la lucarne (de ses toilettes ?).

– Moi aussi, pauvre connard ! braille votre Seigneur et Maître à qui la moutarde monte au nez. (N. Buron "Chéri, tu m'écoutes ? : alors répète ce que je viens de dire...", 1998)

---

<sup>42</sup> Ce SP remplace et corrige celui *du regard des hommes* énoncé dans le cotexte antérieur par l'énonciateur E<sub>1</sub> lui-même.

L'énoncé « Je travaille, **moi**, demain ! beugle Monsieur Martin » sous-entend l'énoncé négatif (e) : [vous ne travaillez pas demain], avec lequel, selon l'hypothèse adoptée, il est en relation de reformulation intralocutive contrastive.

On remarquera également que ce sous-entendu peut être évoqué par celui à qui il est destiné, comme dans ce dialogue entre un militaire et son supérieur :

(98) – je suis un officier intègre et compétent. Je fais mon travail dans les règles et je connais mes droits. **Je** ne détourne pas les rations de mes hommes, **moi**, et je n'exige pas un centime des gens que je favorise. Il s'embrase, manque de déchirer les feuillets qu'il tient en main.

– Qu'est-ce que tu es en train d'insinuer, lieutenant ?

– Je n'insinue pas, je suis clair et prêt à défendre mes propos devant le tribunal. (Y. Khadra, *La dernière nuit du Raïs*, 2015)

L'explication du sous-entendu par dialogisme intralocutif d'un énoncé avec insistance pronominale tient aux raisons suivantes : (i) le marquage du changement de thème par rapport à cet énoncé sous-entendu du même énonciateur et (ii) la reformulation du rhème à l'opposé.

### - **Contraste vs identité**

Cette contrastivité des rhèmes qui accompagne dans certains cas le changement thématique marqué par l'insistance pronominale peut être neutralisée, plus précisément inversée en identité, mais dans ce cas le soulignement pronominal doit obligatoirement s'accompagner des adverbes *aussi* (énoncé positif) ou *non plus* (énoncé négatif) :

(99) Avait-elle bien entendu ? Venait-il bien de lui dire qu'il l'aimait ? Elle connaissait Sam pour savoir qu'il ne lui aurait jamais dit une chose pareille s'il n'en avait pas été convaincu. Il l'aimait. [...] Quand il quitta sa place pour venir vers elle et l'embrasser, elle baissa les paupières pour mieux savourer ce baiser. **Elle** l'aimait, **elle aussi**. (R. Winters & D. Alward, *Le rêve secret de Dorothy*, 2013)

(100) A quoi bon être en compagnie d'autres êtres humains si on est pas capable de leur parler. Et pourtant la détresse de Blaise le bouleverse. Il aurait envie de lui dire que **lui aussi il** se réveille la nuit,

que **lui non plus il** n'aimait pas sa vie familiale, que **lui aussi** il a toujours cherché quelqu'un à qui parler sans jamais le trouver. (C. Sers, *Tombent les avions*, 2004)

En (99), l'énoncé « elle l'aimait, elle aussi » reprend avec changement d'actants (*elle* et *le*) le rhème de l'énoncé antérieur « il l'aimait » : le pronom disjoint *elle* est accompagné de *aussi*. En l'absence de ce chaperon, l'énoncé « elle l'aimait, elle » serait perçu comme en relation dialogique intralocutive avec un énoncé antérieur (e) du type [il ne l'aimait pas].

En (100), *aussi* comme *non plus* permettent de sous-entendre les énoncés (e) : [tu te réveilles la nuit], [tu n'aimes pas ta vie familiale], [tu as toujours cherché sans succès quelqu'un à qui parler]. En leur absence, les sous-entendus seraient inverses : [tu ne te réveilles pas la nuit], etc.

#### 4.5.4. Combinaison insistance pronominale + dislocation

Il n'est pas rare que l'insistance pronominale se combine avec la dislocation, ce qui complexifie le fonctionnement dialogique de l'énoncé. Soit, à titre d'exemple :

(101) Seulement, je le demande, où trouvera-t-on la claire intuition des choses, la sensation instinctive de ce qui est vrai, de ce qui est juste, si ce n'est dans ces âmes neuves, dans ces jeunes gens qui naissent à la vie publique, dont rien encore ne devrait obscurcir la raison droite et bonne ? Que les hommes politiques, gâtés par des années d'intrigues, que les journalistes, déséquilibrés par toutes les compromissions du métier, puissent accepter les impudents mensonges, se boucher les yeux à d'aveuglantes clartés, cela s'explique, se comprend. Mais **elle, la jeunesse, elle** est donc bien gangrenée déjà. (E. Zola, *Lettre à la jeunesse*, 1897)

(102) J'ai un problème sexuel. **Mon mari, lui, il** va bien, **il** a envie et ne comprend pas du tout mes réactions, surtout qu'auparavant ça allait très bien entre nous, y compris sur le plan sexuel. (Forum Internet <http://www.e-sante.fr> sur le thème « absence de désir sexuel » *le tout début d'intervention de Myriam 30/10/2014*)

En (101), le pronom disjoint est antéposé à la dislocation à gauche du SN *la jeunesse* repris par la forme pronominale anaphorique *elle*. L'insistance pronominale souligne le

changement de thème par rapport à l'énoncé antérieur immédiat. La dislocation à gauche du SN permet quant à elle de thématiser un élément qui a déjà été asserté dans le cotexte antérieur éloigné en position de rhème : le SN disloqué *la jeunesse* est textuellement en relation avec les SN *ces âmes neuves, ces jeunes gens*.

Le changement thématique souligné par l'insistance pronominale devrait s'accompagner d'un couplage contrastif des rhèmes, en raison de ce que laisse entendre le cotexte antérieur éloigné « ces jeunes gens qui naissent à la vie publique, dont rien encore ne devrait obscurcir la raison droite et bonne ». Or, contrairement à la conclusion implicite que le lecteur pourrait inférer du cotexte antérieur [la jeunesse est pure], le couplage contrastif des rhèmes n'a pas lieu, laissant finalement la place à la mise en analogie de l'actantialité des actants différents voire opposés : hommes politiques, journalistes d'une part et jeunesse de l'autre. La présence du connecteur *mais* devant le pronom disjoint marque l'opposition à la conclusion implicite prêtée à l'énonciataire, ce qui est de l'ordre du dialogisme interlocutif anticipatif. On parlera de dialogisme interlocutif anticipatif dans ce cas dans la mesure où l'énonciateur E<sub>1</sub> interagit avec une conclusion / remarque (e) qu'il prête à son énonciataire, en réaction à son propre discours, et à laquelle il répond immédiatement par anticipation.

Le changement thématique que marque l'insistance pronominale est, dans l'occurrence (101), assorti d'un changement d'énonciateur : la succession des QUE + subjonctif, anaphorisée par « cela s'explique », reformule par dialogisme interdiscursif un discours autre d'e<sub>1</sub> (par exemple le discours doxique tenu généralement sur la moralité des milieux en question) ; l'insistance pronominale sur *la jeunesse* marque le retour à un discours assumé par le seul énonciateur E<sub>1</sub>. La complexité du fonctionnement dialogique est forte dans ce cas dans la mesure où les différents types, intralocutif, interdiscursif et interlocutif se superposent.

L'occurrence (102) combine la dislocation à gauche du SN *mon mari*, repris par le pronom anaphorique *il*, et l'insistance pronominale *lui* sur le SN disloqué. La dislocation permet la thématisation en position initiale détachée du SN *mon mari*. L'insistance pronominale souligne alors le changement de thème (*je/mon mari/il*) par rapport à l'énoncé antérieur immédiat du même locuteur « j'ai un problème sexuel ». Le SV qui suit la dislocation + l'insistance pronominale reformule le SV de l'énoncé

antérieur, en opposant l'actantialité (*aller bien, avoir envie*) du nouvel actant (*il*) à celle (*avoir un problème/ ne pas aller bien, ne pas avoir de désir*) de l'actant précédent (*je*). Le rôle de la dislocation est de permettre la thématization d'un référent nouveau dans la réponse à la question implicite (e) [quel est votre problème ?] que peut se poser l'énonciataire à la lecture du premier énoncé. Cette thématization permet de contextualiser la réponse, en écartant d'entrée le conjoint comme étant la source du problème, qui, elle, sera dévoilée ultérieurement. La dislocation permet le fonctionnement dialogique interlocutif anticipatif de cet énoncé, par rapport à la question que l'énonciateur E<sub>1</sub> prête à son énonciataire et à laquelle il répond par anticipation, et l'insistance pronominale a le fonctionnement dialogique intralocutif : souligner le changement thématique et la contrastivité des rhèmes.

L'insistance pronominale est obligatoire pour marquer le changement de thème et la mise en relation des rhèmes en (101) et (102). La simple dislocation ne conviendrait pas pour des raisons textuelles. Cette dernière sert essentiellement, dans ce cas, à thématiser un élément nouveau (102) ou qui est présent dans le cotexte antérieur éloigné (101). De cette combinaison de l'insistance pronominale avec la dislocation résulte une complexité du fonctionnement dialogique qui se traduit par une superposition de plusieurs types de dialogisme.

Le fait discursif de l'insistance pronominale est particulièrement complexe. Les éléments d'analyse dialogique que j'ai développés à titre expérimental (Nowakowska 2009 et 2016 et Bres, Nowakowska et Sarale 2017) sont loin d'épuiser son fonctionnement qui devra, à l'avenir, faire l'objet d'une étude spécifique plus approfondie.

#### *4.5.5. Approche plurilingue du dialogisme de l'insistance pronominale*

Parce que le fonctionnement dialogique de l'insistance pronominale est complexe à décrire, j'ai voulu me tourner vers l'approche comparative, afin d'éclairer l'analyse de ce phénomène en français. J'ai entrepris un premier travail comparatif de l'insistance pronominale en français avec ses équivalents en polonais (Nowakowska 2013). La comparaison avec la langue polonaise semble pertinente dans la mesure où, dans cette

langue, ce fait linguistique n'existe pas en tant que tel, le pronom personnel n'étant que rarement exprimé.

La traduction de l'insistance pronominale de français en polonais recourt à plusieurs moyens linguistiques pour souligner le changement de thème et la mise en relation des rhèmes. Mentionnons l'emploi en polonais des structures thématiques :

(103) C'est avec leur chair et leur esprit qu'ils avaient acquis leur maison, tel l'escargot. Mais **lui l'escargot** fait ça sans s'en douter. **Les Henrouille, eux**, n'en revenaient pas d'avoir passé à travers la vie rien que pour avoir une maison. (Céline F., *Voyage au bout de la nuit*)

(103)' Ciałem i duchem nabyli to mieszkanie, jak slimaki. Ale **slimak** przynajmniej robi to, wcale o tym nie wiedząc. **Panstwo Henrouille'owie, jezeli o nich chodzi**, nie potrafili sie oswoic z mysla na t, ze cale swe zycie spedzili wytlacznie na tym, aby kupic sobie dom (...). (Céline F., *Podroz do kresu nocy*)

Mais **lui l'escargot** fait ça sans s'en douter.

Ale slimak przynajmniej robi to, wcale

Connecteur/mais SN/escargot Adverbe/au moins verbe/fait pronom/ça, adverbe/rien du tout

o tym nie wiedząc.

préposition/de pronom/ça nég/ne verbe/sachant

**Les Henrouille eux**, n'en revenaient pas d'avoir passé à travers la vie

Panstwo Henrouille'owie, jezeli o nich chodzi, nie potrafili sie

SN/Mme et M, Henrouille, locution prépositionnelle/quant à eux agit, nég/n'arrivaient pronom/se

oswoic z mysla, ze (...)

verbe/approvoiser préposition/avec SN/pensée, conjonction/que

L'occurrence (103) présente en français la succession de deux énoncés comportant l'insistance pronominale. La première occurrence est traduite en polonais sans emploi d'aucun élément spécifique en surface, la progression thématique linéaire est simplement signalée par le changement de nombre du SN : du pluriel *jak slimaki* (comme des escargots), dans l'énoncé précédent celui avec l'insistance pronominale en français, au singulier *slimak* (l'escargot), là où le singulier *tel l'escargot* puis *lui l'escargot* apparaît dans la langue source à deux reprises. La deuxième occurrence de l'insistance

pronominale, correspondant au changement de thème et au couplage contrastif des rhèmes par rapport à la première occurrence de cette même structure, se trouve traduite par l'emploi de la locution thématique « jezeli o nich chodzi » (quant à eux agit / quant il s'agit d'eux), ce qui permet de souligner un thème différent (escargot / Hernouille) ayant un rhème opposé (sans se douter / en se rendant compte = n'en revenaient pas d'avoir...).

D'autres équivalents sont également utilisés, comme l'expression en surface du pronom personnel sujet, habituellement non exprimé en polonais :

(104) – Il n'y a pas de nuit prochaine, mon vieux ! Tu te prends donc pour un général !

– **J'**pense plus à rien, **moi**, qu'il a fait, pour finir... A rien, t'entends !... (Céline, *Voyage au bout de la nuit*)

(104)' – Nie ma nastepnej nocy, stary !... Uwazasz sie za generala ?

– **Ja** juz o niczym nie mysle – odrzekl na koniec.

**Ja**           juz    o    niczym       nie mysle

pronom/je adv/déjà prép/à indef/rien nég/ne SV pense

L'insistance pronominale souligne le changement de thème (tu/je) qui s'accompagne du couplage contrastif des rhèmes, par rapport à l'énoncé sous-entendu du même locuteur [tu penses que je pense être un général pour survivre jusqu'à la nuit prochaine] :

TH1 implicite tu RH1 implicite penses... / TH2 je RH1nég. Ne pense plus à rien...

Le pronom personnel sujet *Ja* est employé en polonais afin de marquer le changement thématique suivi de la mise en contraste de rhèmes. Le pronom sujet n'est que très rarement exprimé en polonais, ce dont atteste par exemple l'incise qui suit le tour de parole « odrzekl na koniec » (a dit pour finir), la flexion du verbe suffit à elle seule pour marquer la personne, le nombre et le genre du sujet. L'expression en surface du pronom personnel habituellement facultatif constitue l'équivalent de l'insistance pronominale lorsque celle-ci porte sur le changement de thème (pronom sujet) suivi d'un couplage contrastif des rhèmes, par rapport à un énoncé antérieur du même énonciateur.

Dans le cas où l'insistance pronominale porte sur un SN, le changement dans l'ordre d'apparition des constituants peut être utilisé en polonais :

(94) Une jeune fille, un châle, un tablier blanc, sortaient aussi de l'ombre à présent, jusqu'au pas de la porte... [...] *Elle ne pleurait pas*. Elle ralluma cette bougie dont j'avais surpris la lueur. Et j'aperçus – c'était vrai – au fond, le petit cadavre couché sur un matelas [...]. *Sa mère, elle, pleurait fort*, à côté, à genoux, le père aussi. (L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

(94)' [...] *Nie plakala*. [...] *Jego matka, tuz obok, na kolanach, zanosila sie placzem, ojciec to samo*.

**Sa mère, elle**, pleurait fort, à côté, à genoux,

*Jego matka, tuz obok, na kolanach, zanosila sie placzem*

SN/Sa mère, adverbe/tout à côté, groupe prépositionnel/à genoux, verbe/éclatait en pleurs

J'ai précédemment analysé l'occurrence (94), correspondant au changement de thème et le couplage contrastif des rhèmes selon la structure :

(e) : thème 1 + rhème 1 négatif / (E) : thème 2, *pronom disjoint*, + rhème 1 sans la négation

Cette insistance pronominale n'a pas d'équivalent lexical en polonais, elle est traduite par les changements dans l'ordre d'apparition des constituants, par rapport à l'énoncé source. Le sujet *Jego matka* (sa mère) séparé du prédicat verbal par deux compléments circonstanciels *tuz obok* (tout près) et *na kolanach* (à genoux) se trouve de cette manière fortement mis en valeur, ce que peut exprimer à l'oral une insistance prosodique sur le SN sujet. Notons que les compléments circonstanciels auraient très bien pu occuper la place postverbale en polonais, comme c'est le cas en français, leur antéposition par rapport au verbe permet cependant de souligner le changement de thème dans la progression à thème dérivé (mise en saillance du thème). Le couplage contrastif se réalise par l'inversion du contenu sémantique du prédicat *nie plakala* (ne pleurait pas) / *zanosila sie placzem* (éclatait en pleurs).



Mon premier travail comparatif très loin d'épuiser le sujet confirme la complexité du fonctionnement dialogique de l'insistance pronominale en français, ce dont témoigne la diversité des traductions de cette structure en polonais. Je compte poursuivre et étendre mon étude comparative de l'insistance pronominale à d'autres langues (le russe et l'anglais).

#### 4.6. Parallélisme

La réflexion sur le fonctionnement dialogique de certains tours syntaxiques, clivage, pseudo-clivage, dislocation ou encore insistance pronominale, m'a menée à approfondir la question du parallélisme syntaxique que met en jeu le dialogisme de ces structures.

La notion de parallélisme, développée notamment par Harris (1952) et Jakobson (1966), est tout particulièrement travaillée dans les récentes recherches de J. Du Bois (2014) sur la syntaxe dialogique dans l'interaction verbale.

En appui sur les travaux de J. Du Bois, je définis le parallélisme comme le fait de reproduire, plus ou moins partiellement, dans l'énoncé (E), réalisé par E<sub>1</sub>, des éléments formels, sémantiques et/ou pragmatiques de l'énoncé (e) de l'énonciataire (dialogisme interlocutif), d'un tiers (dialogisme interdiscursif), ou de soi-même (dialogisme intralocutif), afin de leur faire produire un sens différent.

Le parallélisme produit la *résonance* entre deux ou plusieurs énoncés mis en parallèle, ce qui active des connexions entre eux : "Resonance is defined as the catalytic activation of affinities across utterances. Resonance is a property of relations between elements in discourse" (2014 : 372).

La résonance est donc une propriété de la relation entre deux éléments (structures, mots, morphèmes, phonèmes, traits distinctifs, significations, référents, force illocutoire, etc.) en interaction dialogique. Elle est à la fois source et produit du parallélisme (Du Bois, 2014 : 374). Dans l'approche de Du Bois, ces phénomènes opèrent et s'observent le plus souvent en dialogue, entre deux tours de parole consécutifs, comme dans l'exemple suivant :

(105) A – cette rentrée littéraire elle a été d'une sagesse absolue

B – **d'une mollesse absolue** oui (*France Culture*, 02/11/2010)

L'enchaînement de ces deux tours de parole repose sur un parallélisme de plusieurs éléments en connexion, sur la base d'un parallélisme syntagmatique à plusieurs unités :

prép. *de* + article indéfini féminin + Nom fém. suffixé en *-esse* + Adj. *absolue*

Le second tour de parole fait écho au premier dans la mesure où il repose sur le parallélisme de la reprise d'un syntagme prépositionnel à valeur d'évaluation, reprise rendue saillante par l'ellipse du SN sujet et du verbe. Cette évaluation prend humoristiquement le contre-pied du tour de parole précédent (substitution du N *mollesse* au N *sagesse*), ce que souligne le *oui* antiphrastique.

La polémique use volontiers du parallélisme : l'énonciateur, en reprenant la structure syntaxique adoptée par l'énonciataire, et parfois, en partie, ses mots, feint de s'accorder avec son discours pour mieux le lui retourner tel un boomerang en pleine figure :

(106) (*Une jeune femme raconte à son amie le déroulement d'une dispute conjugale qui se solde par une rupture*, 2015)

[...] il m'a laissé un mot et tu sais pas ce qu'il a osé écrire ? « la plus grande partie du problème c'est toi » / alors moi sur ce mot j'ai écrit « **la plus grande partie du problème est résolue** je m'en vais » / j'ai fait ma valise et je suis partie en claquant la porte !

L'énoncé (E) reprend certains éléments de la structure syntaxique de l'énoncé (e), comme de sa mise en mots (le SN *la plus grande partie du problème* en fonction de sujet), mais avec quelque variation : l'énonciatrice, identifiée au *problème* dans (e) (« c'est toi »), devient l'agent de résolution de ce même problème dans (E)... par son départ.

Les faits de parallélisme et de résonance soulignent l'interaction dialogique de l'énoncé (E) avec (e).

Dans mon approche (Bres, Nowakowska et Sarale 2017), la notion de parallélisme présente un fonctionnement plus étendu que celui décrit dans les travaux de J. Du Bois. Ainsi, on interrogera deux aspects : (i) le parallélisme dans la textualité monologique et (ii) le dialogisme interlocutif anticipatif, interdiscursif et intralocutif.

#### 4.6.1. *Parallélisme, textualité et dialogisme*

La figure du parallélisme, typique de la conversation, se retrouve dans d'autres genres du discours. Elle peut notamment être le ressort d'une anecdote rapportant une interaction verbale (*cf.* la distinction entre *dialogal* et *monologal infra.* §2, 1. p170) :

(107) (L'anecdote a pour cadre « Normale sup », lors d'un repas de fête)

Les mets sont excellents. Un convive se penche à l'oreille de L. S. Senghor, alors élève de cette grande école et lui dit : « Y a bon miam-miam eh ! ». Senghor ne répond pas. Les vins sont aussi excellents ; et le même convive à l'oreille de son voisin : « Y a bon glou-glou eh ! ». Senghor ne répond toujours rien. A la fin du repas, Senghor est appelé à la tribune pour faire un discours. Ce qu'il fait souverainement. Quand il revient s'asseoir, il se penche sur l'épaule de son voisin : « **Y a bon bla-bla eh !** ».

La syntaxe de l'énoncé « Y a bon bla-bla eh ! » du locuteur Senghor s'appuie sur la structure syntaxique et lexicale des énoncés antérieurs de son énonciataire, afin de se moquer ironiquement de celui-ci. Le parallélisme entre (e) et (E) se fonde sur la base :

Présentatif *y a* + Adj. *bon* + onomatopée référant à un élément du contexte + interjection *eh !*

Est ainsi produite une résonance forte entre ces deux énoncés : la reprise de la même structure formelle, en remplaçant simplement les onomatopées *miam-miam* et *glou-glou* par l'onomatopée *bla-bla* de même formation morphologique, permet à E<sub>1</sub> de produire ironiquement une contre-attaque, en faisant mine de prolonger mimétiquement le discours de e<sub>1</sub>.

#### 4.6.2. *Parallélisme et dialogisme interlocutif anticipatif*

Le parallélisme se réalise le plus souvent par rapport à l'énoncé antérieur effectivement produit, mais il peut également s'opérer par rapport à l'énoncé que l'énonciateur E<sub>1</sub> prête à son énonciataire, fait que n'aborde pas, à ma connaissance, la syntaxe dialogique de Du Bois<sup>43</sup>. Ce fonctionnement est notamment fréquent dans les corpus monologiques dans lesquels il est possible d'attribuer fictivement un énoncé (e) à l'énonciataire afin d'interagir dialogiquement avec celui-ci :

(108) Triste signe des temps : la Méditerranée n'est plus cette « Grande Bleue » que l'on célébrait avec entrain, elle est devenue la « mer noire », un cimetière marin [...]. 3 419 personnes ont péri en tentant de gagner l'Europe par la Méditerranée en 2014. **Mais le plus terrible est** que, ces derniers mois, une véritable montée en puissance de ce marché de la mort s'est substituée aux moyens empiriques des passeurs avec leurs barques. De puissantes organisations mafieuses, profitant de l'absence de législation spécifique, achètent à bas prix des navires-poubelles et font payer le passage jusqu'à 8.000 euros aux migrants. (*Le Populaire du Centre*, 5/01/2015)

En (108), le scripteur prête à son lecteur, en réaction à la lecture de l'énoncé « [...] 3.419 personnes ont péri en tentant de gagner l'Europe par la Méditerranée en 2014 », un énoncé évaluatif (e) : [c'est terrible]<sup>44</sup> auquel il réagit par l'énoncé (E) « mais le plus terrible est que... ». Il existe un parallélisme syntactico-lexical entre ces deux énoncés. Ledit parallélisme se base sur l'identité de l'adjectif avec le changement de degré et la présence de la structure attributive sur laquelle repose l'évaluation.

#### 4.6.3. *Parallélisme et dialogisme interdiscursif et intralocutif*

La notion de parallélisme, que J. Du Bois fait essentiellement travailler interlocutivement dans l'interaction verbale, me semble également pertinente du point de vue du fonctionnement dialogique interdiscursif et intralocutif.

---

<sup>43</sup> Si Du Bois signale la possibilité de l'interaction d'un énoncé avec un autre énoncé potentiel, anticipé, il n'exploite pas cet aspect dans ses analyses, du moins pour le moment.

<sup>44</sup> Le scripteur peut partager cette évaluation qu'il prête à son lecteur.

Le détournement, défini comme superposition de deux énoncés ou leurs fragments (Leroy 2001), semble être une figure fondée sur un parallélisme interdiscursif implicite, comme dans la blague suivante :

(109) (*À la Comédie Française, petit matin blême ; un chat rencontre un autre chat qui a l'air triste à pleurer*)

– Qu'est-ce qui t'arrive que tu es tout triste ?

– Tu connais pas la nouvelle ?

– Non, laquelle ?

– **La petite Agnès est morte...**

Aucune marque explicite d'interaction avec un autre acte d'énonciation dans l'énoncé « la petite Agnès est morte... ». Mais, de par notre mémoire discursive, nous entendons, grâce au parallélisme syntaxique et lexical, un autre énoncé (e), celui d'Agnès dans *L'École des femmes* de Molière : « – Le petit chat est mort ». Dans ce dernier cas, la substitution lexicale *Agnès / chat* se double d'une permutation actantielle : l'énonciateur  $e_1$  *Agnès* devient actant sujet de l'énoncé (E) ; l'actant sujet *chat* de l'énoncé (e) devient l'énonciateur  $E_1$ .

Le parallélisme peut également relever du dialogisme intralocutif, fait qui n'est pas abordé dans les travaux de J. Du Bois :

(110) « Ah ! oh ! je suis blessé, **je suis troué, je suis perforé, je suis administré, je suis enterré !** » (A. Jarry, *Ubu roi*, 1896)

La gradation rhétorique repose sur le parallélisme intralocutif, tant syntaxique (*je suis + p. passé*) que partiellement sémantique : *blessé, troué, perforé, administré* et *enterré* relèvent de la même isotopie. Le cas d'*administré* peut paraître particulièrement pertinent, afin de montrer la force du parallélisme : avant la mort, le prêtre administre les derniers sacrements au mourant, le passif « je suis administré » présente une anomalie dans cette acception. Cette anomalie se justifie par le fort parallélisme des

énoncés entre eux qui entraîne humoristiquement *administré* dans la ronde des actes dont le père Ubu est l'actant cible...

Le rapport dialogique intralocutif induit par le parallélisme peut opérer entre énoncés immédiatement consécutifs, mais aussi plus distants, voire très éloignés, comme dans ce parallélisme cotextuel qui opère à grande distance dans l'exemple de *L'Éducation sentimentale*. L'énoncé qui introduit la première rencontre de Frédéric avec Mme Arnoux, au début du roman :

(111) Ce fut comme une apparition :

Elle était assise, au milieu du banc, toute seule ; ou du moins il ne distingua personne, dans l'éblouissement que lui envoyèrent ses yeux. (G. Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, 1869)

interagit, par le parallélisme syntaxique, avec l'énoncé de leur dernière rencontre, à la fin du roman :

(112) Quand ils rentrèrent, Mme Arnoux ôta son chapeau. La lampe, posée sur une console, éclaira ses cheveux blancs. **Ce fut comme un heurt en pleine poitrine.**

Le parallélisme est une notion importante dans la description des marqueurs dialogiques. Il peut fonctionner comme un tour dialogique autonome, comme en (105) et (107), ou constituer un ingrédient d'un autre tour. Ainsi, le dialogisme de nombreux tours syntaxiques que j'ai décrits repose sur la mise en jeu d'un parallélisme formel, explicite ou implicite, entre (E) et (e). Outre le clivage, le pseudo-clivage, la dislocation, l'insistance pronominale ou le passif, citons tout particulièrement le cas de l'écho dont le parallélisme est un élément définitoire.

#### 4.7. Écho

La notion de parallélisme constitue un outil pertinent dans la description dialogique de la reprise en écho (Bres, Nowakowska et Sarale 2017). J'ai été conduite à étudier et à

décrire ce marqueur dialogique dans mes travaux consacrés à l'articulation du dialogique et du dialogal dans l'interview politique (Nowakowska 2012b). L'écho fait partie des phénomènes de reprise auxquels de nombreux travaux sont consacrés en linguistique et analyse conversationnelle (Perrin 2003, Granier 2003, Barbéris 2005, Vion 2006, Mondada 2015, etc.). La reprise en écho est, dans ces travaux, mise en relation de façon plus ou moins explicite avec les notions de mention, de reformulation et/ou de discours rapporté, en ce qu'elle reprend de manière plus ou moins fidèle un énoncé attribué à un autre énonciateur. L'écho peut être envisagé comme une forme de reprise (quasi)identique d'un segment textuel qui s'opère le plus souvent entre deux tours de parole, ce qui lie fortement l'écho à la dialogalité, via la notion de parallélisme, même si, comme nous le verrons, ce phénomène est également observable en textualité monologique. Prenons l'exemple suivant d'une interaction à but commercial :

(113) (*Interaction au guichet de la poste, 2009*)

Client : un carnet de timbres s'il vous plaît

Guichetier : **un carnet de timbres** (corpus personnel)

Par la reprise en écho d'une partie du tour de parole du client, le guichetier produit un accusé de réception, afin de signaler qu'il a bien compris la requête à laquelle il va donner suite. L'écho constitue un phénomène purement interactionnel dans ce contexte. Ce type de phénomène ne fonctionne pas dialogiquement selon Barbéris (2005). Dans de nombreux autres cas, l'écho reprend, plutôt fidèlement, un énoncé produit par un autre énonciateur dans le cotexte antérieur immédiat, d'où le fort parallélisme entre les deux tours de parole. Cette reprise est accompagnée le plus souvent d'un changement de modalité phrastique et/ou d'un commentaire métadiscursif :

(114) – Ton père avait bien des défauts, mais il était honnête, tu entends ?

– Oui, maman.

– Et quand on avait besoin de lui, il en oubliait ses propres affaires, ça n'est pas bon. Tu entends ?

– Oui, maman.

– **Oui, maman ! Oui, maman !** C’est vite dit, et ça ne coûte pas cher les « Oui, maman » ! Et pourquoi tu dis « mamin » ?

– Je ne sais pas, maman.

– **Tu ne sais pas ! Tu ne sais pas !** Tu ne sais rien ! Tu as un accent terrible ! Tu n’es pas nîmois pour rien ! (M. Bernard, *Pareils à des enfants*, 1942)

(115) Lisette – On dit que votre futur est un des plus honnêtes hommes du monde, qu’il est bien fait, aimable, de bonne mine, qu’on ne peut pas avoir plus d’esprit, qu’on ne saurait être d’un meilleur caractère ; que voulez-vous de plus ? Peut-on se figurer de mariage plus doux ? D’union plus délicieuse ?

Silvia – **Délicieuse !** Que tu es folle, avec tes expressions ! (Marivaux, *Le jeu de l’Amour et du Hasard*, 1774)

(116) Damis – Il vous est fort aisé de les réduire à rien, parce que je vous laisse dire, et que, moyennant cela, vous en faites ce qui vous plaît ; mais je me tais, Madame, je me tais.

Lucille – **Je me tais, Madame, je me tais.** Ne dirait-on pas que vous y entendez finesse avec votre sérieux ? Qu’est-ce que c’est que ces discours-là, que j’ai la sottise bonté de relever, et qui nous écartent ? (Marivaux, *Les Serments Indiscrets*, 1732)

On remarquera que lorsque la reprise en écho porte sur les éléments déictiques, elle peut s’opérer avec l’ajustement de ceux-là, passage de *je* au *tu* (114), ou sans ajustement (116). L’ajustement des déictiques en (116) s’accompagne de la transformation de l’acte d’excuse (de l’enfant : « je ne sais pas, maman ») en reproche (de la mère), ce que souligne le changement prosodique induit par la modalité exclamative dans la reprise en écho. Sans ajustement de déictiques en (114), il s’agit d’un écho simple et c’est alors le commentaire métadiscursif suivant la reprise en écho qui permet d’en expliciter le sens, dans le cas présent, celui de la critique indirecte qui porte sur l’énoncé de l’allocutaire. Lors de la réalisation orale de l’énoncé en reprise en écho, l’intonation permet également d’en indiquer le sens.

Les caractéristiques de l’écho peuvent être résumées de la manière suivante :

(i) L’élément repris en écho est placé le plus souvent en position initiale thématique. Le changement de modalité et/ou de ton ainsi que le commentaire qui l’accompagne constituent l’apport rhématique.

(ii) L’écho est basé sur un fort parallélisme qui instaure une résonance entre l’énoncé (e) de l’allocutaire et sa reprise en écho dans l’énoncé (E) du locuteur. Le fort degré de



parallélisme syntaxique et lexical permet notamment de distinguer l'écho de la reformulation au sens large.

(iii) L'écho de (e) dans (E) se manifeste par une prosodie particulière qui, à elle seule, peut jouer le rôle du commentaire que le locuteur porte sur l'élément repris en écho. Ce qui distingue notamment l'écho du discours rapporté direct ou du détournement.

Les éléments repris en écho peuvent être d'une grande variété morpho-syntaxique (d'un mot à une ou plusieurs propositions). La reprise porte le plus souvent sur :

- la totalité ou une partie de l'énoncé de l'autre qui sera thématisé dans le tour de parole du locuteur suivant :

(117) Mère – tu as rangé ta chambre ?

Fille (*sur un ton agacé*) – oui **j'ai rangé ma chambre** (conversation familiale 2014)

- la forme du signifiant :

(118) (*interview de B. Accoyer*)

B. Accoyer – le chef de l'Etat veut continuer à aller de l'avant, quelle que soit la difficulté des sujets // c'est courageux / la gauche/ elle/ a soigneusement enterré le dossier des retraites ou d'autres sujets sensibles/ à chaque fois qu'elle était en responsabilité

Journaliste – faut-il aussi **déterrer le dossier** des 35 heures ?

B. Accoyer – le vrai problème n'est plus celui-là (*France Info 10/01/2011*)

La reprise en écho de « enterré le dossier » par « déterrer le dossier » repose sur l'antonymie : si les deux signifiants sont morphologiquement très proches du fait de la même racine (*terre*), leur sens est opposé en raison de préfixes différents. L'énoncé du journaliste fait écho à celui de l'interviewé, mais il s'agit d'un écho déformant.

- un élément implicite

Est-il possible de reprendre en écho un énoncé non prononcé dans le co(n)texte antérieur immédiat ? Paradoxalement oui, comme le montrent les occurrences suivantes en textualité monologique :

(119) Ils seront 100 000 paysans à faire le déplacement vers Cancun, avec pour slogan « El campo no aguanta mas ». **Ce qu'ils revendiquent ?** La renégociation de l'accord de libre-échange de l'Amérique du Nord (*Le Monde*, 7/09/2003).

(120) Une femme qui gagne plus qu'un homme ? **Comment ça, ça peut poser problème ?** Mais c'est une aubaine. Au contraire, il y a plein d'hommes qui ne veulent pas le pouvoir, qui sont contents que vous bossiez et que vous gagniez plus. (*Marie Claire*, 09/2015)

En (119), l'énoncé interrogatif « ce qu'ils revendiquent ? » reprend en écho l'énoncé (e) interrogatif implicite prêté par le scripteur à son lecteur : [qu'est-ce qu'ils revendiquent ?], ce que note la syntaxe de l'interrogation indirecte : *ce que P ?* En (120), l'interrogation « comment ça, ça peut poser problème ? » reprend en écho l'énoncé affirmatif (e) [ça peut poser problème] que le scripteur prête à son lecteur en réaction à la première interrogation du début du texte, qui, elle-même, reprend en écho un énoncé [une femme qui gagne plus qu'un homme] qu'elle met en débat. Le changement de modalité opère une mise en débat, par l'interrogation de (e) dans (E), ce que souligne « comment ça » en marquant le positionnement de l'énonciateur par rapport à l'élément repris en écho.

La reprise en écho permet, en textualité monologique, de mettre en place un pseudo-dialogue avec l'énonciataire : implicitement en (119), explicitement en (120) par le *vous* d'adresse à la lectrice. Ainsi l'écho n'est pas un phénomène propre au discours conversationnel, même si c'est dans ce dernier qu'il apparaît le plus fréquemment ; un texte monologal, tel un article de presse, peut également en comporter des occurrences.

– Ne peut-on enfin considérer que l'écho est susceptible dans certains cas de porter sur un acte de langage ? Soit l'exemple de l'interview politique :

(121) (*Interview de X. Bertrand par R. Sicard*)<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> Nous utilisons les conventions de transcriptions minimales suivantes : chaque tour de parole est identifié par

RS – sur l'UMP / le secrétaire général Patrick Devedjan a dit que sa mission était accomplie / euh est-ce que c'est un poste / patron d'UMP / qui vous intéresse ?

XB – euh, il a dit qu'elle était accomplie / il a pas dit terminée / il a pas dit finie // et je vais vous faire une confidence / je suis secrétaire général adjoint de l'UMP / Et ben c'est très bien /

RS – mais vous avez pas l'intention de devenir secrétaire général tout court ?

XB – je vais vous dire en plus une chose / secrétaire général adjoint c'est très bien et le ministre du travail que je suis a du travail / on en a parlé tout à l'heure avec les prud'homales

RS – mais vous ne voulez pas me répondre secrétaire général...

XB – mais je viens de vous le dire / Patrick Devedjian est en fonction et ce n'est pas le sujet / ce n'est pas la question

RS – sur le plan de relance proposé par Nicolas Sarkozy /

XB – xxxx William xxxx **est-ce que vous vous avez envie de prendre la place de William ?**

RS – oh pas du tout. (*Les 4 vérités*, FR2, 02/12/2008)

L'interview politique (*infra.* §2, 3.3.1. p191) se définit sommairement comme une interaction se déroulant entre deux parties : le journaliste qui pose les questions et l'invité politique qui y répond. En (121), l'invité politique Xavier Bertrand reprend en écho dans son dernier tour de parole l'acte de questionner effectué conformément à la loi du genre par le journaliste intervieweur, afin de produire une question similaire à celle qui vient de lui être posée au début de la séquence « est-ce que c'est un poste / patron d'UMP / qui vous intéresse ? ». L'écho porte sur l'acte de langage de l'allocutaire, ce qui permet à l'invité politique de se mettre stratégiquement à la place du journaliste, afin de disqualifier par cet écho, sa question et, par conséquent, d'éviter d'y répondre.

L'écho permet de faire apparaître la double énonciation qui est au principe du dialogisme dans la mesure où il laisse entendre, à travers l'élément repris en écho, un discours autre et le positionnement de l'énonciateur par rapport à celui-ci. De ce point de vue, le rôle joué par l'écho consiste à pointer un élément dans la parole de l'autre, en

---

les initiales des prénom et nom du locuteur ; le signe : note un allongement vocalique; le signe /, une pause courte, le signe // une pause longue, le signe xxx correspond aux segments inaudibles et le décalage dans l'alignement d'un tour de parole par rapport au tour de parole précédent note un chevauchement.

l'intégrant dans la sienne propre. Ce rôle est comparable à celui joué par les guillemets ou les italiques à l'écrit. En pointant un élément du discours de l'autre, l'écho conduit à l'altération, à la réinterprétation de ce discours. Le parallélisme formel, le changement de modalité tout comme le commentaire métadiscursif que l'énonciateur porte sur l'élément repris en écho participent du fonctionnement dialogique de l'écho dans la textualité dialogale comme monologique.

J'ai analysé (Bres, Nowakowska et Sarale 2017) ce fonctionnement dialogique en distinguant dans un premier temps les échos consensuels des échos dissensuels. J'aborderai ensuite le cas de l'auto-reprise échoïque.

#### *4.7.1. Dialogisme de l'écho consensuel*

##### **- Confirmation de l'énoncé de l'allocutaire**

La confirmation peut se réaliser par la reprise en écho :

(122) *(Interview de V. Courtillot, géophysicien climato-sceptique, par N. Demorand)*<sup>46</sup>

VC10 – [...] et encore il faudrait préciser lequel •h la source est moins évidente que ça soit l'homme à cause du gaz carbonique est une hypothès(e) très intéressante •h elle n'est pas démontrée nous pensons nous que c'est le sol-

ND11 – **elle n'est pas démontrée**

VC12 – **elle n'est pas démontrée** nous pensons nous que c'est le soleil qui pour l'instant est responsable de l'essentiel de ce réchauffement (*France Inter*, 07/12/2009)

Le tour de parole du journaliste ND11 interrompt VC, dont il reprend en écho l'énoncé « elle n'est pas démontrée » avec prosodie ascendante, afin de lui en demander confirmation, ce que l'on pourrait expliciter par : « vous avez bien dit (que) elle n'est pas démontrée ? ». Dans ce cas, l'énoncé (e) en son entier est le thème et la prosodie qui exprime la demande de validation est le rhème. Le tour de parole suivant, VC12, produit

---

<sup>46</sup> Corpus de la matinale de *France Inter* transcrit par Fauré et Bonnu (état du 20/04/2011).

après l'interruption, reprend en écho le même segment faisant chorus avec la voix du journaliste et la sienne propre : dialogisme interlocutif et intralocutif de ce tour.

### - Confirmation d'un énoncé prêté à l'allocutaire

(123) (*Interview de V. Courtillot, géophysicien climato-sceptique, par N. Demorand*)

ND13 – mais en tout cas euh Vincent Courtillot **vous n(e) contestez pas la réalité du chang(e)ment climatique**

VC14 – **je n(e) conteste**

ND13 – si je vous entends bien

VC14 : absolument **je ne conteste pas un insta:nt la réalité du changement** (*France Inter, 07/12/2009*)

ND13 conclut sa question en demandant la confirmation de l'énoncé négatif qu'il impute à VC [je ne conteste pas la réalité du changement climatique], énoncé inférable du discours antérieur de celui-ci (122). L'énonciateur E<sub>1</sub> fait comme s'il reprenait en écho un énoncé que de fait il impute à l'énonciataire, pour lui en demander confirmation, ce que signale la modalisation « si je vous entends bien » produite en ND13, après interruption. VC14, confirme, en écho, l'énoncé qui lui est attribué.

#### 4.7.2. Dialogisme de la reprise en écho dissensuelle

La reprise en écho permet le plus souvent un positionnement dissensuel par rapport à la parole de l'autre, y compris dans le cas de certaines confirmations. Reprenons l'occurrence (117) :

(117) Mère – **tu as rangé ta chambre ?**

Fille (*sur un ton agacé*) – oui **j'ai rangé ma chambre** (conversation familiale 2014)

Si l'énoncé de la fille est bien confirmatif, la réalisation prosodique de la reprise en écho (changement de modalité et de ton) indique une dissonance : la réponse de la fille

présente la question de la mère comme une intrusion agaçante. La prosodie joue alors le rôle du commentaire de l'élément repris en écho, elle fait apparaître sa dissonance bivocalité : la question contient un reproche ou une injonction implicite (tu n'as pas rangé... / range ta chambre !); la réponse de la fille, quoique confirmative, disqualifie l'acte du reproche implicite.

Lorsqu'elle est dissensuelle, la reprise en écho s'inscrit le plus souvent dans un mouvement énonciatif d'opposition avec rectification :

(124) (*Henri doit partir prochainement au Portugal sans sa maîtresse Paule : il prétend un besoin de solitude... Mais il est forcé de lui apprendre qu'une autre jeune femme, Nadine, est du voyage*)

– [Nadine] va m'accompagner au Portugal.

– Non ! dit Paule. [...] Tu as dit que tu ne pouvais pas m'emmener.

– Tu n'y tenais pas, alors je ne me suis pas acharné.

– **Je n'y tenais pas !** Mais j'aurais donné une main pour aller avec toi ! Seulement j'ai compris que tu voulais être seul. Je veux bien me sacrifier à ta solitude, mais à Nadine, non ! (S. de Beauvoir, *Les Mandarins*, 1954)

L'écho se réalise dans ce cas par changement de modalité avec ajustement des déictiques (de l'affirmation à l'exclamation). La modalité exclamative possède la valeur de contestation : elle remet en doute l'assertion de l'interlocuteur reprise en écho. L'énoncé qui suit l'écho introduit la rectification.

Le fonctionnement dialogique dissensuel de ce phénomène est parfois combiné avec la figure du détournement (Leroy 2005). Dans ce cas, le locuteur reprend en écho un élément du tour de parole précédent de son allocutaire, afin de le détourner. Soit l'exemple suivant :

(125) (*Interview par J.-M. Apathie de B. Tapie, qui s'est vu accorder par un tribunal arbitral 285 millions d'euros d'indemnités dans le dossier Adidas et doit être auditionné le lendemain par les députés*)

JMA19 – vous aurez face à vous demain des adversaires très résolus François Bayrou en fait partie / il a beaucoup critiqué cette sentence arbitrale et il a dit récemment « voilà un état qui n'a plus un sou dans ses caisses et qui donne le moyen à monsieur Tapie de rembourser ses dettes aux frais du contribuable »

BT20 – vous voulez pas en dire d'autres ? parce qu'il en a dit quelques-unes des conneries [...]

JMA23 – mais sur le fond ? il dit « l'état n'a plus de sous... »

BT24 (*sur un ton sarcastique*) – non **mais sur le fond** je suis heureux qu'il vienne demain pour tout vous dire

JMA25 – et il va / et il va donner plusieurs centaines de millions xx à Bernard Tapie » (*RTL Matin*, 09/09/2008)

Sans entrer dans l'analyse détaillée de ce passage, notons qu'à la question du journaliste JMA19, B. Tapie (BT20) répond par une dévalorisation injurieuse (*des conneries*) du discours rapporté en JMA19. Le journaliste en JMA23 n'accepte pas que B. Tapie se livre à une attaque *ad hominem* et lui demande d'argumenter *sur le fond* (non sur l'homme). Il est interrompu par B. Tapie qui, très polémiquement, s'inscrit dans la parole de l'intervieweur, en reprenant en écho le fragment « mais sur le fond », précédé de l'adverbe négatif *non*, pour mieux le détourner. L'élément repris par BT24 constitue dans la question du journaliste un segment de recadrage argumentatif (« mais sur le fond ? »), permettant de réitérer le jugement rapporté, embarrassant pour l'interviewé (*il dit « l'état n'a plus de sous... »*). J.-M. Apathie veut obliger l'interviewé à aborder enfin le fond de la question. Cependant, au lieu de répondre à la question, B. Tapie reprend en écho ce recadrage, tout en continuant d'argumenter sur l'homme (et non sur le fond, comme le souhaitait l'intervieweur). L'écho reprend l'énoncé de e<sub>1</sub> en l'orientant sarcastiquement dans un sens différent.

L'ironie peut également exploiter l'écho afin de produire un énoncé antiphrastique :

(126) (*Débat télévisuel entre Philippe Tesson et Jean-François Kahn. Après des manifestations contre le CPE du 1<sup>er</sup> ministre de Villepin, Sarkozy émet des critiques, qu'on peut considérer comme un manquement à la solidarité gouvernementale*) :

Ph. Tesson – [...] Sarkozy exploite la situation avec assez de loyauté

J.-F. Kahn – **assez de loyauté / assez de loyauté** (*ton gouaillieur et railleur à la fois*)

Ph. Tesson – oui assez de loyauté et ce n'est pas facile dans la situation actuelle (*France 2*, 29/03/2006)

Le ton employé par J-F. Kahn dans sa reprise en écho dit, de façon antiphrastique, le contraire de ce que signifie l'élément repris dans le tour de parole de son allocataire. Manière pour J-F. Kahn de signifier à Ph. Tesson qu'il se trompe, en croyant à la loyauté de N. Sarkozy. Loin de se laisser déstabiliser, Ph. Tesson confirme son jugement, en reprenant le syntagme mis en écho, afin de lui ôter, par l'intonation, la raillerie que lui a ajoutée son allocataire. Cette seconde reprise, effectuée par Ph. Tesson, fonctionne sur le plan dialogique à la fois de manière interlocutive et intralocutive.

#### 4.7.3. Dialogisme de la reprise en écho intralocutive

Si l'écho est avant tout un phénomène dialogique interlocutif, il peut également fonctionner de manière purement intralocutive, lorsque le locuteur reprend un propos qu'il vient d'émettre, dans le même tour de parole ou dans un tour de parole antérieur proche, afin de le remanier. Soit l'auto-reprise à valeur d'autodérision :

(127) Pierre – [...] Je ne suis pas plus amoureux d'elle... que... **Amoureux !.. Moi !..** pas si bête ! (L. Halévy, *Indiana*, 1833)

La reprise en écho qu'effectuent les éléments à la modalité exclamative « Amoureux ! » et « Moi ! » s'opère par rapport à l'énoncé antérieur dans lequel le même locuteur exprime son incapacité à aimer une femme. À travers l'écho, le locuteur se moque ironiquement de son handicap sentimental, avant de préciser que cela n'en est pas un, en mettant en relation état amoureux et bêtise, ce qui correspond à un discours conventionnel qui relève du dialogisme interdiscursif. Après avoir fait de l'autodérision, le locuteur fait donc mine de se donner raison dans la suite de son tour de parole.

Dans d'autres cas, l'auto-reprise vise à corriger un segment antérieur :

(128) (*Récit de cambriolage, dans une interview*)

A.1555 – [...] is m'ont coupé le s- / là le mur et tout / la porte et tout // (ça c'est terrible C) oh oui / j'ai eu peur / **j'ai eu peur // j'ai eu peur** (ton réticent, sceptique) j'ai pas eu peur parce que [...] (corpus sociolinguistique, Jeanne-Marie Barbéris)



Dans ce cas, l'auto-reprise retrace le réexamen par le locuteur de son propre discours, de l'affirmation « j'ai eu peur » à sa négation « j'ai pas eu peur », en passant par la reprise en écho sur un ton sceptique qui témoigne d'un progressif désaccord avec son affirmation antérieure.

L'écho est un lieu où se déploient la bivocalité, les résonances dialogiques, parfois fort dissonantes. Il s'agit d'un phénomène dialogique complexe dont le fonctionnement s'articule avec celui d'autres marqueurs qui reposent sur le parallélisme formel. L'écho s'articule avec le détournement et l'ironie lorsque ces deux figures s'appuient sur un fort parallélisme formel entre (e) et (E) et exploitent la prosodie afin de produire une dissonance entre (e) et (E). L'écho peut être considéré comme un cas particulier de reformulation<sup>47</sup>, spécialement dans l'interaction verbale, qui consiste en reprise quasi identique d'un propos de l'énonciataire, explicite ou implicite. L'écho est avant tout un phénomène dialogique interlocutif, même s'il peut parfois être intralocutif.

#### 4.8. Thème/Rhème

Mes travaux consacrés à la description des marqueurs syntaxiques du dialogisme m'ont également conduite à aborder, dans le cadre de mes analyses (Nowakowska 2004, 2001/17 et Bres, Nowakowska et Sarale 2017), les notions de thème/rhème et thématisation/rhématisation. J'ai tenté d'étudier les potentialités dialogiques de ces phénomènes. Les notions de *thème* et de *rhème* – on trouve aussi, dans la littérature spécialisée, *topic/comment*, ou *topic/focus* – comme celles de *thématisation* et de *rhématisation* (*infra*. 4.8.2.), ont fait l'objet de nombreuses études (*i. a.*, Lambrecht 1994, Prévost 1998, Guimier 2000, Theissen 2001), selon des approches théoriques et méthodologiques variées. On définira, de façon très générale, le thème comme *ce dont on parle* ; et le rhème comme *ce que l'on dit du thème*. Et l'on réservera le terme de *thématisation* au marquage explicite du thème, et celui de *rhématisation* au marquage explicite du rhème.

---

<sup>47</sup> La reformulation est communément appréhendée tantôt comme le fait de dire autrement, tantôt comme le fait de dire de nouveau (Noally 2008 : 199).

Le thème, ce dont on parle, correspond à l'élément co(n)textuellement dépendant, communément partagé, ou présupposé tel, et, de ce fait, le moins informatif sur le plan de la dynamique communicationnelle ; le rhème, ce que l'on dit du thème, correspond à l'élément nouveau, le plus important et dont le dynamisme communicationnel est le plus élevé. On peut également dire que le thème est ce qui fait l'objet du commentaire, le rhème étant le commentaire lui-même.

Dans mes analyses des marqueurs grammaticaux du dialogisme, j'ai été amenée à distinguer le thème du rhème dans l'énoncé dialogique. La délimitation syntaxique de ces deux éléments est complexe et fait appel à différents critères, dont le plus important est l'ordre des mots : tendanciellement l'élément en début d'énoncé est en position thématique ; l'élément en position seconde, ou vers la fin de l'énoncé est en position rhématique. Les titres d'articles de presse de structure bipartite manifestent notamment cette distinction :

(129) Les migrants de Calais, l'affaire de l'Europe (*Le Monde*, 31/07/2015)

(130) Le « contrat de travail agile », un lapin sorti du chapeau du Medef (*Le Monde*, 20/01/2016)

Les SN initiaux de ces énoncés sont des thèmes auxquels les SN en seconde position apportent un rhème ; la ponctuation (virgule) à la fois distingue ces deux éléments et les associe en un énoncé. L'ordre des mots, s'il joue un rôle important dans la différenciation des éléments dans la proposition, ne constitue pas toutefois l'unique critère de reconnaissance. Rappelons, à ce propos, que dans le clivage le rhème précède le thème, contrairement à l'ordre habituel. L'enchaînement question / réponse peut être utilisé pour distinguer le thème du rhème : le rhème est l'élément sur lequel porte la question et qui se trouve explicité dans la réponse ; inversement le thème ne peut faire l'objet d'une question, reprenons (44) :

(44) Qui a préparé QI, le grand test de M6 ?

**C'est la psychologue Anne Bacus, spécialisée dans les tests de QI, qui a élaboré ce questionnaire** divisé en quatre catégories : observation, verbal, logique et spatial. (*Télé deux semaines* 01-13. 05. 2005)

Dans l'interrogation, le rhème est le pronom *Qui*, le thème étant « a préparé QI, le grand test de M6 ». Dans la réponse, l'élément rhématique correspond au SN *la psychologue...* encadré par *c'est ...qui* et le thème est la reformulation de la question : le verbe *a élaboré* reformule anaphoriquement le SV *a préparé*, *ce questionnaire* est l'anaphore de *QI* explicité lui-même dans la question par le SN détaché *le grand test de M6*. La possibilité d'être focalisé dans le clivage permet de différencier le rhème du thème : la focalisation dans le clivage ne peut porter que sur cet élément. Enfin l'une des particularités du thème est son caractère présupposé, ce qui ne le rend pas obligatoirement exprimable en surface, contrairement au rhème qui est forcément exprimé. Le rhème à lui tout seul peut constituer un énoncé, cas par exemple d'un énoncé monoterme répondant à une question :

(131) – Qui organise la croissance démente du delta de la rivière des Perles, en Chine, lequel génère 500 kilomètres carrés de ville supplémentaire par an ? – **Personne**. (*Télérama* 11-18/02/2000).

Autrement dit, le thème ne correspond pas toujours à un fragment précis de l'énoncé et son choix est limité par une exigence de cohérence textuelle.

Quelle relation entre ces notions et le dialogisme ?

Le thème et le rhème sont tous deux potentiellement dialogiques, et ce différemment :

– le thème en tant que ce dont on parle correspond le plus souvent à du déjà dit, et tend à avoir une dimension dialogique. Les SN initiaux en (129 et 130) reprennent des éléments de discours qui font partie de l'actualité médiatique et qui ont été développés par de nombreux discours antérieurs. Cette dimension dialogique, ici interdiscursive, est explicite en (130) du fait des guillemets de modalisation autonymique d'emprunt qui signalent le SN *le « contrat de travail agile »* comme repris d'un discours antérieur, contextuellement celui de l'organisation patronale du Medef.

– Le rhème, en tant qu'apport d'information avancé par l'énonciateur  $E_1$  peut, suivant les contextes, avoir valeur contrastive, à savoir venir se substituer au rhème d'un énonciateur autre  $e_1$  sur le même thème. En (129) p. ex., sur le thème « Les migrants de Calais », le rhème « l'affaire de l'Europe » entre implicitement en interaction dialogique interdiscursive avec les discours antérieurs qui ont dit que c'était [l'affaire de la France]

ou [l'affaire de la Grande-Bretagne] – et les remplace.

Cette potentialité dialogique de la partie rhématique de l'énoncé peut parfois être explicitement réalisée, comme dans le texte suivant, affiché dans un bureau de poste de quartier. Les clients viennent souvent retirer un paquet ou un courrier recommandé le lendemain du passage du facteur dès 9 heures, mais ne peuvent entrer en possession de leur courrier qu'à partir de 10 heures, comme indiqué sur l'avis de passage. Afin d'éviter les échanges conflictuels, l'administration a fait placarder l'avis suivant :

(132) Avis à notre clientèle

Toutes les instances du jour sont à retirer le lendemain aux guichets

**APRES 10 HEURES**

Pas à 9 heures

Le fonds dialogique contrastif sur lequel se produit le SP rhématique *après 10 heures* est ici doublement signifié : par l'insistance typographique (majuscules, soulignement, caractères gras), et par le syntagme qui le suit : *pas à 9 heures*, dans lequel le SP *à neuf heures* correspond au rhème rejeté par la négation et imputé implicitement à un énonciateur  $e_1$  (récupérable discursivement : à savoir l'énonciataire-client, qui lira cet avis). Le soulignement typographique comme le SP négatif qui suit activent la potentialité dialogique du SP rhématique *après 10 heures* : le discours de l'institution s'affirme contre le discours de la clientèle, qu'il sous-entend (soulignement), qu'il présuppose (SP négatif), et auquel il se substitue.

*4.8.1. Thème/rhème et marqueurs dialogiques*

Certains énoncés, du fait de leur dialogisme et selon le marqueur, présentent la relation thème/rhème de deux manières : l'association et la binarité rhématique.

**- Association du thème et du rhème**

Soit l'occurrence :

(133) OGM : comment protéger la biodiversité ?

« **Une tempête dans un verre d'eau** » ? Non, Monsieur Glavany, c'est la pointe émergée de l'iceberg OGM ! (*Le Monde*, 28/05/2000)

L'interrogation totale associe dans le même SN-énoncé dialogique la partie thématique, à savoir ici, < une tempête dans un verre d'eau ><sup>48</sup>, et la partie rhématique, à savoir le *modus* interrogatif. L'élément thématique est ici explicitement signalé comme autre, par des guillemets de modalisation autonymique d'emprunt (Authier 2016) ; il procède de l'interaction avec un énoncé (e) : [(le débat sur les OGM est) une tempête dans un verre d'eau], imputé à un énonciateur e<sub>1</sub> précisé par l'apostrophe *monsieur Glavany* (dialogisme interlocutif). La modalité interrogative correspondant à la partie rhématique est le fait de l'énonciateur E<sub>1</sub> qui met en débat l'énoncé (e) dans son énoncé (E).

Différents marqueurs associent de cette façon thème et rhème en un dialogue interne, entre *dictum* et *modus*, (par exemple écho, parallélisme ou négation).

### - Syntaxe et binarité rhématique

Soit l'occurrence :

(134) Un monde meilleur est **non seulement** [x] **possible**, **mais** il est [y] **indispensable** (*Déclaration de M. Diaz Canel au sommet des peuples le 12/06/15 publiée en titre de Granma.cu*)

Dans cette construction binaire que constitue, entre autres<sup>49</sup>, le renchérissement, l'énonciateur principal E<sub>1</sub> (qui prend en charge le rhème y) interagit dialogiquement avec l'énoncé (e) : [un monde meilleur est possible] d'un autre énonciateur e<sub>1</sub>. Dans le renchérissement, les deux éléments *pas seulement x* et *mais y* sont les rhèmes d'un même thème « Un monde meilleur ». Sur ce thème, E<sub>1</sub> propose de compléter l'élément x

---

<sup>48</sup> En termes de Bally (1965 [1934]), on dira le *dictum*.

<sup>49</sup> Citons également, à titre d'exemple, la concession et la négation prédicative avec la rectification qui repose sur la structure binaire (cf. Bres 2016).

(*possible*), implicitement attribué au discours des connaissances partagées à la doxa, par l'élément *y* (*indispensable*) qu'il s'attribue implicitement.

Thème et rhème sont potentiellement dialogiques, potentialité qui peut être exploitée par certains marqueurs dialogiques instaurant un dialogue interne entre *dictum* thématique imputé à  $e_1$  et *modus* apporté par  $E_1$ , ou entre deux rhèmes énonciativement pris en charge de manière différente.

#### 4.8.2. *Thématisation, rhématisation, dialogisme*

Je réserve le terme de *thématisation* au marquage explicite du thème, et celui de *rhématisation* au marquage explicite du rhème. Mon hypothèse de travail est que les opérations de thématisation et de rhématisation développent la potentialité dialogique du thème et du rhème.

#### - **Thématisation et dialogisme**

La position thématique prototypique est le début de l'énoncé. La thématisation peut marquer explicitement comme thème un élément simplement en le déplaçant en tête de phrase alors que, du seul point de vue de la syntaxe, il serait attendu plus loin dans l'énoncé :

(135) **Sur la déchéance**, Martine Aubry cogne dur (titre d'article, *Le Monde*, 16/01/2016)

Le SP *sur la déchéance* est syntaxiquement complément du verbe *cogner* (*cogner sur quelque chose ou quelqu'un*) : il est attendu en position post-verbale. Son antéposition (accompagnée de la virgule) en fait le thème de l'énoncé (135), d'autant plus que l'on peut également analyser *sur* comme un marqueur de thématisation équivalent à *à propos de*, *en ce qui concerne* ou *quant à*. Le titre semble jouer sur cette ambiguïté, en particulier grâce à l'adjonction de l'adverbe *dur*, sans celui-ci la construction serait bizarre (\*sur la déchéance, Martine Aubry cogne).

Le SN *la déchéance* est présenté comme référant à un élément connu (effet de sens auquel concourent l'actualisation définie et l'effacement du complément de nom *de la nationalité* qui le détermine habituellement), et ayant fait l'objet de discours antérieurs dans l'arène politico-médiatique<sup>50</sup>.

Plus généralement, l'élément thématisé est présenté comme s'inscrivant dans un co(n)texte discursif, et assurant le lien avec lui. Reformulant du déjà dit, il fait résonner en lui d'autres discours, d'autres voix antérieures pouvant correspondre suivant le cas à un tiers, à l'énonciataire ou à l'énonciateur E<sub>1</sub> lui-même. C'est particulièrement le cas avec un marqueur de thématisation comme *quant à, en ce qui concerne, pour ce qui est de, etc.* (toujours en position initiale) :

(136) Ici, je ferai d'abord remarquer que M. Moreau ne saurait avoir en vue de contester la modification de couleur que j'exprime, puisqu'il dit la même chose au fond, page 39 de son traité. **Quant au prétendu désaccord**, le reproche n'a rien d'embarrassant. (*L'Écrin*, n° 04-06/1870)

Le SN *le prétendu désaccord*, thématisé par l'emploi de la locution prépositionnelle *quant à*, est présenté comme reformulant le discours antérieur d'un énonciateur e<sub>1</sub>, explicité comme *M. Moreau*, ce que confirme le marqueur de modalisation autonymique d'emprunt *prétendu*.

La thématisation dialogique à l'initiale est tout particulièrement le fait de la dislocation à gauche ; ainsi que de l'insistance pronominale.

### - Rhématisation et dialogisme

La position rhématique prototypique étant la fin de l'énoncé, la rhématisation peut se réaliser par un simple déplacement vers l'arrière d'un élément que l'ordre des mots canonique laisse attendre antérieurement. C'est tout particulièrement le cas de certaines subordinées relatives disjointes (Salvan 2009 et 2011) :

---

<sup>50</sup>À la suite des attentats parisiens du 13 novembre 2015, le président F. Hollande, dans son allocution au Congrès réuni à Versailles, avait affirmé souhaiter une modification de la loi afin qu'elle permette de retirer la nationalité française aux binationaux nés Français, en plus des binationaux naturalisés. Cette proposition avait suscité une production discursive intense dans les différents partis politiques et dans les médias.

(137) Je renonçai à cette fête et à ma recette avec un soupir. J'attalai de bonne heure car la route était longue **que je me proposais de parcourir** (P. Magnan, *La Folie Forcalquier*, 1997, *apud* Salvan 2009)

La relative « que je me proposais de parcourir » est attendue après son antécédent (*la route*) : elle en est ici disjointe par le SV *était longue*. Ainsi placée en position finale rhématisante, la relative a un fonctionnement dialogique interlocutif anticipatif : elle répond par avance, dans une sorte de rattrapage correctif, à une possible question (e) [quelle longue route ?] prêtée à l'énonciataire, à la suite de l'énoncé « la route était longue », perçu comme insuffisamment explicite.

La rhématisation d'un élément se réalise principalement par le clivage, notamment dans son fonctionnement *contrastif* : l'élément focalisé par l'élément discontinu *c'est... que/qui* laisse entendre un autre élément (imputé à un autre énonciateur) auquel il se substitue. Un fonctionnement similaire à celui du clivage contrastif peut s'observer dans la négation restrictive :

(138) ERIK LARSEN (comme pour lui-même). Au début, je ne t'aimais pas, Abel Znorko, **tu n'es que suffisance, arrogance, prétention**. Tu as passé plus de temps à prendre la pause du génie qu'à en manifester vraiment. (E.-E. Schmitt, *Variations Enigmatiques*, 1996)

Le syntagmes nominaux rhématiques  $y_1$  (suffisance),  $y_2$  (arrogance),  $y_3$  (prétention) sélectionnés par *ne... que* sont implicitement substituables aux éléments  $x_1$ ,  $x_2$ ,  $x_3$  imputés par avance à l'interlocuteur susceptible de s'auto-décrire de manière méliorative dans l'énoncé (e) [je suis talentueux, exceptionnel, etc.].

Le renchérissement présente également une rhématisation d'expansion *non seulement x mais (aussi) y*.

Ajoutons que la négation correctrice *non x mais y* est également basée sur le rhématisation contrastive.



La rhématisation contrastive est dissensuelle. Elle s'opère le plus souvent par rapport à une énonciation antérieure d'un autre (dialogisme interdiscursif) ou de l'énonciataire (dialogisme interlocutif), plus rarement elle porte sur le propre dire de l'énonciateur E<sub>1</sub>.

#### 4.8.3. *Thématisation / rhématisation et marqueurs syntaxiques du dialogisme*

Certaines structures syntaxiques opèrent une double opération de thématisation et de rhématisation, et sont doublement dialogiques. On peut analyser de la sorte le passif qui dans certaines occurrences réalise principalement la thématisation de l'actant patient, et secondairement la rhématisation de l'agent. Il en va de même du pseudo-clivage, notamment dans le tour *si z, c'est y (et non x)*, qui réalise principalement une rhématisation et secondairement une thématisation :

(139) J'étais Dieu, tout simplement, parce que j'étais homme. Les titres divins que la Grèce m'octroya par la suite ne firent que proclamer ce que j'avais de longue date constaté par moi-même. Je crois qu'il m'eût été possible de me sentir dieu dans les prisons de Domitien ou à l'intérieur d'un puits de mine. **Si [z] j'ai l'audace de le prétendre, c'est [y] que ce sentiment me paraît à peine extraordinaire et nullement unique [x].** D'autres que moi l'ont eu, ou l'auront dans l'avenir. (M. Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*, 1951)

La subordonnée thématitante « si j'ai l'audace de le prétendre » reformule la possible inférence intralocutive (e) [quelle audace de prétendre cela !] et / ou l'évaluation prêtée par dialogisme interlocutif anticipatif à l'énonciataire, dans le cas présent le destinataire de la lettre, Marc Aurèle, à la lecture de l'énoncé précédent : « il m'eût été possible de me sentir dieu dans les prisons de Domitien ou à l'intérieur d'un puits de mine », qui peut paraître prétentieux, voire outreconfiant. L'élément « que ce sentiment me paraît à peine extraordinaire et nullement unique » corrige par avance de manière contrastive cette possible évaluation négative en rejetant par la négation l'argument [x] sur lequel elle repose ([ce sentiment n'est] « nullement unique ») et en le remplaçant par un argument [y] qui valide l'énoncé de toute puissance précédemment exprimé : « ce sentiment me paraît à peine extraordinaire ».

Au terme de ce chapitre dédié aux marqueurs et/ou signaux grammaticaux du dialogisme, j'ai pu démontrer leur diversité et la complexité de leur fonctionnement. Mon étude n'épuise nullement les potentialités dialogiques de la syntaxe. Je compte poursuivre dans cette voie en approfondissant mes analyses dialogiques, en particulier celles du passif et de l'insistance pronominale, et en abordant l'exploration d'autres phénomènes qui restent à étudier du point de vue dialogique (*cf.* chapitre 3).

## **5. Dialogisme interlocutif anticipatif : décrire l'interaction avec l'énoncé prêté à l'énonciataire**

Mes travaux portant sur la description des marqueurs grammaticaux du dialogisme m'ont conduite à développer tout particulièrement l'analyse des marqueurs du dialogisme interlocutif anticipatif (Bres et Nowakowska 2008 et 2011, Bres, Nowakowska et Sarale 2017, Nowakowska 2017), peu abordés dans les recherches consacrées à l'hétérogénéité énonciative.

Dans les travaux, menés pour la plupart en collaboration avec Jacques Bres et Jean-Marc Sarale, nous proposons, d'une part, la méthodologie adaptée afin d'analyser le dialogisme interlocutif anticipatif et, d'autre part, la description des marqueurs linguistiques qui sont dédiés, spécifiquement ou pas, à cette forme du dialogisme.

### **5.1. Dialogisme interlocutif dans tous ses états**

J'ai introduit le dialogisme interlocutif parmi les deux autres formes du dialogisme : interdiscursif et intralocutif.

Rappelons que la notion de dialogisme interlocutif désigne d'abord le fait que le locuteur tient compte, dans la production de son discours, de son interlocuteur (ou de l'image qu'il se fait de lui), des connaissances et du discours qu'il lui prête, du but qu'il poursuit, etc. Ces faits ont été abondamment décrits par la rhétorique, la

sociolinguistique, la pragmatique ou l'analyse conversationnelle à travers les notions de *recipient design* (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974) ou d'*audience design* (Clark & Murphy 1982 ; Bell 1984). La notion de dialogisme interlocutif rend par ailleurs compte des deux faits suivants, qui ne sont pas pris en considération par les notions de *recipient design* ou d'*audience design* :

- la syntaxe de l'énoncé peut être analysée dans sa dimension dialogique. Du Bois (2014) montre la manière dont un locuteur dans une interaction verbale se base sur les énoncés antérieurs de ses interlocuteurs, afin de construire ses propres énoncés, ce que prend en charge la notion de parallélisme syntaxique chez cet auteur (*supra*. 2.2.4. p45) ;

- le locuteur interagit non seulement avec des énoncés antérieurs de son interlocuteur mais aussi avec la réponse potentielle ultérieure qu'il lui prête et sur laquelle il ne cesse d'anticiper (Bakhtine 1952/1979/1984 : 303). C'est ce second aspect que prend en charge la notion de dialogisme interlocutif anticipatif.

C'est cette seconde dimension que nous avons tenté d'explorer dans plusieurs travaux, en collaboration avec J. Bres et J.-M. Sarale.

## **5.2. Dialogisme interlocutif anticipatif : essai de modélisation**

Le dialogisme interlocutif anticipatif peut être analysé selon la modélisation séquentielle suivante (Bres, Nowawkowska et Sarale 2017), composée des trois éléments successifs :

[x] énoncé du locuteur ;

[y] énoncé prêté à l'interlocuteur par le locuteur, en réponse à [x] ;

[z] énoncé du locuteur, en réponse à [y].

Ces trois éléments sont de natures diverses : il peut s'agir d'un mot, d'un énoncé, de plusieurs énoncés.

### 5.3. Formes du dialogisme interlocutif anticipatif

On distingue trois formes, selon la façon dont est traité l'élément [y] prêté à l'interlocuteur : la prolepse ([y] est présent en DR), l'intégration, l'ellipse.

#### 5.3.1. La prolepse

La figure rhétorique de la *prolepse* consiste le plus souvent « à prévenir [ou à répéter d'avance] une objection que l'on pourrait essayer » (Fontanier 1821/1977 : 410).

La structure de la prolepse peut-être représentée de la manière suivante, selon la modélisation textuelle : [x] → DR[y] → [z]. Soit l'exemple suivant :

(140) [x] je parais être libre de me tuer, de me jeter par la fenêtre. Point du tout ; dès que l'envie de vivre est plus forte en moi que celle de mourir, je ne me tuerai jamais. [y] *Tel homme, direz-vous, est bien libre de donner aux pauvres, à son indulgent confesseur, cent louis d'or qu'il a dans sa poche.* [z] Il ne l'est point ; l'envie qu'il a de conserver son argent étant plus forte que celle d'obtenir une absolution inutile de ses péchés, il gardera nécessairement son argent. (*Thérèse philosophe*, 1748)

L'élément [y] prêté à l'interlocuteur en réaction à [x] est présenté en discours direct signalé par l'incise « direz-vous » dans laquelle le verbe de parole au futur est posé comme ultérieur au moment  $T_0$  de l'énonciation par le locuteur de l'élément [x]. L'élément [z] correspond à la réaction/réponse du locuteur à [y].

Le fonctionnement de la prolepse se caractérise par (i) le verbe recteur de discours rapporté prototypiquement actualisé au futur et (ii) le sujet de ce verbe, en textualité dialogale à la 2<sup>ème</sup> personne : le dialogue pose l'interlocuteur en adressé et, en textualité monologale, le plus souvent à la 3<sup>ème</sup> personne du pronom indéfini (*on*) : le scripteur, s'il prête un énoncé à son lecteur, ne le pose cependant pas en adressé (*On me dira*

que...). Ces caractéristiques grammaticales en font un excellent marqueur du dialogisme interlocutif anticipatif.

### 5.3.2. *Intégration*

Dans ce cas, l'élément [y] prêté à l'interlocuteur, au lieu d'être explicitement rapporté comme dans la prolepse (140), se trouve intégré à la syntaxe de l'élément [z] dans un énoncé dialogique où s'entremêlent deux voix : celle prêtée à l'énonciataire et celle de l'énonciateur E<sub>1</sub>. Le module se réalise donc sous la forme suivante : [x] → [z<sub>[y]</sub>]. L'intégration de [y] dans [z] s'effectue de deux façons que je distinguerai, en appui sur Bres, Nowakowska et Sarale (2017) : l'intégration par corrélation ou subordination, l'intégration par amalgame.

#### **- Intégration par corrélation**

L'élément [y] peut être est corrélié ou subordonné à un autre élément de la syntaxe de l'énoncé [z] :

(141) Quand le Conseil en venait à se pencher sur le cas d'une élève, [x] il valait mieux ne pas dire « Elle est plutôt mignonne », [z[y]] non pour ce qu'une telle remarque avait de sexiste (cette notion dépréciative n'avait pas encore cours), mais parce qu'un ou plus souvent une collègue ne manquait pas d'enchaîner, un brin acide : « ... et elle le sait ! ». (G. Genette, *Bardadrac*, 2006)

(142) [x] – Non, ajouta l'empereur, je ne veux pas la guerre, [z[y]] non point que je me méfie de ma puissance, comme vous pourriez le penser, mais parce que le sang de mes peuples m'est cher, et que mon premier devoir est de ne le répandre que pour sa sûreté et pour son honneur. (C.-T. Beauvais, *Victoires, Conquêtes, Désastres, Revers et guerres civiles des Français*, 1819)

Le fait que [z] réalise une forme de « réponse » à [y] est marqué par le parallélisme syntaxique des deux membres de la corrélation : subordonnées de cause dans les deux cas. De cette manière, l'énonciateur E<sub>1</sub> corrige par avance l'interprétation [y] que l'énonciataire pourrait faire à partir de son énoncé précédent [x], en l'intégrant à la syntaxe de l'élément [z] sous la forme du premier membre de la corrélation négative

avec rectification (*non pas que [y]... mais parce que ...*). Ce fonctionnement est le plus souvent implicite, comme en (141), mais il se trouve explicité, dans l'occurrence (142), par la subordonnée « comme vous pourriez *le* penser » : le pronom *le*, anaphore de l'élément [y], est complément du verbe *penser* qui a pour sujet l'énonciataire auquel réfère le pronom *vous*.

### - Intégration par subordination

La réponse anticipée [y] peut être intégrée dans l'énoncé [z] par subordination :

(143) (Propos d' Ivona Jerkovic, basket-ball, avenir de Rennes, Recueilli par J.C.)

Contrairement aux autres, je ne fête pas Noël le 25 décembre, j'ai un calendrier différent, parce que je suis de confession orthodoxe. [x] Pour moi Noël, c'est le 7 janvier. A ce moment-là, je serai en France, avec l'équipe. Je m'y suis fait, ça fait longtemps que je ne suis plus très souvent à la maison.

J'ai joué à travers toute l'Europe, je suis habituée maintenant. [z[y]] Bien sûr que je préférerais pouvoir être en famille le jour de Noël, mais c'est comme ça. Ce n'est pas toujours facile à vivre mais j'ai l'habitude de voyager un peu partout. (*Ouest-France*, 24/12/2015)

L'élément [y] [vous ne préféreriez pas pouvoir être en famille le jour de Noël ?], prêté par anticipation à l'allocutaire en réaction à [x], se trouve subordonné par *que* au groupe adverbial *bien sûr* : la locutrice concède de la sorte la question négative qu'elle imagine que son allocutaire pourrait se poser en l'écoutant.

### - Intégration par amalgame

L'élément [y] se trouve, dans ce cas, plus fortement intégré à la syntaxe de [z] : il n'en est plus un élément par corrélation ou subordination ; il s'amalgame à elle, comme dans la négation prédicative :

(144) [x] La rémunération de l'avenir est façonnée par les choix que nous faisons aujourd'hui. Par conséquent, l'examen des choix esquisse ce que sera la rémunération de demain. [z[y]] Je ne veux pas dire par là que le passé prédit l'avenir. Ce n'est pas plus vrai dans notre domaine que ce ne l'est en

météorologie. Mais l'analyse des forces qui influent sur les tendances actuelles permet de mieux comprendre ce que l'avenir nous réserve. (M. Audet et al., *Les défis de la rémunération*, 1992)

L'énoncé négatif « je ne veux pas dire par là que le passé prédit l'avenir » amalgame le discours-réponse [y] affirmatif prêté au lecteur : [vous voulez dire par là que le passé prédit l'avenir], à l'infirmité par la négation [z] qu'en fait l'énonciateur E1 (coréférent au scripteur) dans son énoncé. Outre la négation, la concession (145), le pseudo-clivage (54), le clivage (43), réalisent ce type d'intégration par amalgame :

(145) [x] Il jouait du piano debout. [z[y]] C'est peut-être un détail pour vous. Mais pour moi, ça veut dire beaucoup (paroles de la chanson de M. Berger, *Il jouait du piano debout*)

L'énoncé « c'est peut-être un détail pour vous » amalgame le discours-réponse [y] affirmatif prêté à l'énonciataire : [c'est un détail], en réaction à [x], et sa concession par le scripteur (*peut-être*, élément de [z]). Le syntagme prépositionnel *pour vous* souligne l'interaction avec l'énoncé concédé imputé à l'énonciataire.

En (53) et (43), analysés précédemment comme pseudo-clivage et clivage non contrastifs, la partie thématique intègre dans sa syntaxe [y], les questions : [qu'avez-vous voulu indiqué par symboliquement morts ?] en (53) et [qui vous succédera ?] en (43), en l'amalgamant à [z] :

(54) Les trois personnes que vous entendrez dans *Huis clos* ne nous ressemblent pas en ceci que nous sommes tous vivants et qu'ils sont morts. [x] Bien entendu, ici, « morts » symbolise quelque chose. [z[y]] Ce que j'ai voulu indiquer, c'est précisément que beaucoup de gens sont encroûtés dans une série d'habitudes, de coutumes, qu'ils ont sur eux des jugements dont ils souffrent mais qu'ils ne cherchent même pas à changer. (J.-P. Sartre, *L'existentialisme athée, L'enfer, c'est les autres* [http://www.philo5.com/Les%20philosophes%20Textes/Sartre\\_L'EnferC'EstLesAutres.htm](http://www.philo5.com/Les%20philosophes%20Textes/Sartre_L'EnferC'EstLesAutres.htm))

(43) Cher-e Collègue,

[x] Comme vous le savez, je cesserai d'exercer mes fonctions le 14 avril prochain. [z[y]] C'est P. B, directeur d'études à l'EHESS, qui me succédera. (courriel)

Certaines reprises en écho représentent également ce cas de figure :

(146) [x] Il n'y a pas que Zlatan qui fait des déclarations chocs, de nombreuses personnalités du foot ont également beaucoup parlé du géant suédois... [z<sub>[y]</sub>] **Ce qu'ils pensent de lui ?**

Voici une compilation (site non-officiel sur Zlatan Ibrahimovic [http://zlatan.fr/?page\\_id=18](http://zlatan.fr/?page_id=18))

L'interrogation « ce qu'ils pensent de lui ? » reprend en écho l'énoncé correspondant à la demande d'information prêtée par le scripteur au lecteur de l'article : [qu'est-ce qu'ils disent/pensent de lui ? / on aimerait savoir ce qu'ils pensent de lui], en réponse à l'élément [x] qui précède. La syntaxe de l'interrogation indirecte *Ce que P* marque l'intégration par amalgame.

Signalons également la dislocation à gauche d'un SA au superlatif relatif :

(147) [x] En fait, ce jour-là, Bernard Tapie se livre à un exercice de comédien dont il a le secret. Des sanglots dans la voix, il prétend que le Crédit lyonnais l'a non seulement floué lors de la revente d'Adidas, mais l'a de surcroît, à la même époque, traîné dans la boue. C'est donc à ce titre qu'il revendique une indemnité au titre du préjudice moral.

[z<sub>[y]</sub>] *Et le plus stupéfiant, c'est que cela marche.* (Mauduit L., *Tapie le scandale d'Etat*)

Lorsque l'élément disloqué est un SA au superlatif relatif (*le plus drôle, le plus effrayant, le moins évident* etc.), on analyse la dislocation comme un tour comparatif avec le discours évaluatif *potentiel* du lecteur. En (147), le scripteur prête à son lecteur, à la lecture du paragraphe [x], une réaction [y] du type [c'est stupéfiant], évaluation avec laquelle il interagit par le superlatif : « le plus stupéfiant, c'est que (...) ». L'interaction avec ce discours-réponse potentiel du lecteur est soulignée en (147) par la mise en paragraphes du texte : la dislocation ouvre un nouveau paragraphe comme pour renchérir sur la réaction prêtée au lecteur à la lecture du paragraphe précédent.

### 5.3.3. Ellipse : [x] → ~~[y]~~ → [z]

Dans cette troisième forme de dialogisme interlocutif anticipatif, l'énoncé [y] prêtée à l'interlocuteur n'est ni rapporté ni intégré à la réponse [z] que lui fait le locuteur, mais il est *présupposé* par cet énoncé [z] qui ne peut être compris que comme réponse à cet



énoncé implicite [y]. On représentera l'ellipse de [y] par sa rature : [x] → ~~[y]~~ → [z]. On distinguera les cas où [z] confirme ou infirme un énoncé implicite [y]; des cas où [z] répond par avance à une possible difficulté de compréhension, à une question, ou à une demande de précision de l'interlocuteur. Ce dernier cas correspond aux marqueurs d'explication tels que la glose, l'apostrophe ou encore la dislocation à droite.

### - Confirmation, infirmation

L'adverbe *parfaitement*, qui peut être précédé de l'adverbe *oui*, signale que [z] répond à une mise en débat implicite prêtée à l'interlocuteur :

(148) On l'a vu comme il se masturbait... On l'a surpris dans la salle ! et dans les couloirs des Pas Perdus !... C'est là qu'il s'exhibe !... Ses organes !... Son sale attirail !... [x] À toutes les petites filles ! [z] Oui, parfaitement ! Aux petits enfants ! (L. F. Céline, *Mort à crédit*, 1936)

L'énoncé [z] « Oui, parfaitement! (...) » ne peut se comprendre que comme répondant à la possible réaction d'effarement [y], sous forme d'une interrogation totale, non rapportée mais présupposée, prêtée au lecteur, en réaction à l'énoncé [x] du scripteur. Soit en reconstruisant l'énoncé [y] :

[x] à toutes les petites filles → [y] ~~[à toutes les petites filles ?]~~ → [z] Oui, parfaitement !

Similairement, dans le cas de l'infirmité, l'adverbe *si* [z] peut infirmer [y] sans que ce dernier soit explicité :

(149) madame ravie (15:28:05) : et toi ta fait quoi ? (SIC)

<(^\_^)><sup>51</sup> (15:29:09) : [x] moi ce week end j'ai travaillé

<(^\_^)> (15:29:20) : [z] ah siiiii ! (*chat* entre étudiants 2007)

---

<sup>51</sup> Le dessin représente l'identité, le pseudonyme, du locuteur.

L'énoncé entre parenthèses « ah siii! » laisse entendre un énoncé négatif [y] : [non je ne te crois pas], prêté à l'allocutaire sur le *chat* en réponse à ce qui précède immédiatement. L'énoncé [z] infirme vigoureusement par l'emploi de l'adverbe *si* (se combinant avec rallongement de syllabe marqué à l'écrit par la répétition de la lettre *i* + interjection + modalité exclamative) l'énoncé négatif implicite :

moi ce week end j'ai travaillé [x] → [y] ~~[non je te crois pas]~~ → [z] ah siii !

### - Explication

Dans le cas de l'explication, le locuteur anticipe à travers l'élément [z] sur une possible difficulté de compréhension de l'énonciataire et répond par avance à la demande d'éclaircissement que ce dernier pourrait formuler. J'en ai analysé quelques marqueurs : dislocation à droite, apostrophe et glose.

#### *Dislocation à droite*

La dislocation à droite peut être analysée, dans la plupart des cas, comme réponse à une demande d'éclaircissement prêtée à l'allocutaire :

(150) (*Commentaire radiophonique en direct d'un match de foot en 2005*) :

Maldini battu sur ce coup-là par Xavi Alonso [x] il a repris le ballon [z] Paolo Maldini (France Inter)

Le pronom *il*, sujet du prédicat *a repris le ballon*, est porteur d'une ambiguïté référentielle : deux antécédents sont en concurrence pour un seul pronom qui peut représenter aussi bien Maldini que Xavi Alonso. L'explicitation du pronom *il* par le SN disloqué à droite *Paolo Maldini* lève l'ambiguïté référentielle potentielle : *il* est coréférentiel de Maldini. On analysera cette dislocation à droite comme réponse du commentateur sportif à la question que les auditeurs peuvent (se) poser à la suite de [x] :

[x] il a repris le ballon → [y] ~~[qui il ?]~~ → [z] Paolo Maldini

### *Apostrophe*

Dans les situations de double adresse, notamment dans certaines interviews médiatiques, on relève fréquemment la répétition par le journaliste intervieweur de l'apostrophe du prénom et du nom de l'interviewé. Soit l'occurrence suivante, relevée sur la station de radio France Culture, le 28.12.2015, au cours de l'interview de Jacques Attali par Hervé Gardette :

(151) HG – [x] vous venez de dire [z] Jacques Attali / il y a une probabilité pour que ces événements catastrophiques surviennent / mais il y a aussi une probabilité qu'ils ne surviennent pas / soit par chance / soit parce qu'on aura pris les décisions utiles pour qu'ils ne surviennent pas...

L'apostrophe *Jacques Attali*, réitérée à presque chaque tour de parole de l'intervieweur tout au long de l'interaction, est adressée à l'interviewé, ce qui participe à la construction de la relation intersubjective. Cependant l'intervieweur, par l'emploi systématique de l'apostrophe, interagit également avec la compréhension de l'auditoire en répondant par avance à la question potentielle [y] qu'il imagine que les auditeurs peuvent se poser, s'ils prennent l'interview en cours de route [quelle est l'identité de la personne à laquelle s'adresse le locuteur en place ?]. Soit :

[x] vous venez de dire (...) → [y] [à qui l'intervieweur s'adresse-t-il ?] → [z] Jacques Attali

### *Gloses*

La glose est une opération linguistique portant sur un mot ou un syntagme afin d'en expliciter le sens : elle constitue un acte illocutoire d'explication (*i. a.* Authier-Revuz 1994, 1995 ; Steuckardt et Niklas-Salminen 2003). Elle peut se signifier par des marqueurs verbaux destinés à cet effet (*à savoir, en clair, en d'autres termes, c'est-à-dire, etc.*) et /ou, à l'écrit, par des marqueurs graphiques (parenthèses, tirets, note de bas de page).

– Afin de présenter le fonctionnement dialogique interlocutif anticipatif des marqueurs verbaux, proposons deux occurrences, à titre d'exemple, une avec *autrement dit* et une autre avec *c'est-à-dire* :

(152) [x] Les « systèmes d'armes létales autonomes », [z] *autrement dit les robots tueurs*, n'existent pas encore. (www.untergrund-blättle.ch, 21/11/ 2013)

(153) L'expérience dans l'enseignement m'a fait sentir combien une [x] Philosophie zoologique, [z] *c'est-à-dire un corps de préceptes et de principes relatifs à l'étude des animaux et même applicables aux autres parties des sciences naturelles*, serait maintenant utile, nos connaissances de faits zoologiques ayant, depuis environ trente années, fait des progrès considérables (Lamarck, *Philosophie Zoologique*, T1, 1809)

Les marques *autrement dit* ainsi que *c'est-à-dire*, posent, d'un point de vue sémantique, une équivalence de sens entre « systèmes d'armes létales autonomes » et *les robots tueurs* en (152) ; et entre *Philosophie zoologique* et *un corps de préceptes et de principes relatifs à l'étude des animaux...* en (153). Par ces marqueurs de glose, le scripteur s'oriente vers la compréhension du lecteur dont il tient compte : après un terme qu'il pense opaque pour l'énonciataire, il lui fournit par avance l'explicitation que celui-ci pourrait lui demander. Soit la représentation :

[x] systèmes d'armes létales autonomes → [y] ~~{qu'est-ce que cela veut dire ?}~~ → [z] *autrement dit les robots tueurs*

[x] Philosophie zoologique → [y] ~~{qu'est-ce que cela veut dire ?}~~ → [z] *c'est-à-dire un corps de préceptes et de principes relatifs à l'étude des animaux...*

– Les éléments graphiques représentés par les parenthèses, les tirets, les deux points ou encore la note de bas de page peuvent fonctionner comme des marqueurs de glose :

(154) Les représentations informatiques – même celles, d'une exquise sophistication, envisagées par [x] Marre et Bernstein [z] (*les deux plus grands pionniers et penseurs en ce domaine*) – ne pourront jamais en elles-mêmes constituer des représentations "iconiques". (O. Sacks, *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, 1988)

Parmi la diversité de leurs emplois<sup>52</sup>, les parenthèses permettent entre autres d'introduire l'explicitation du sens du terme qui les précède immédiatement, en (154) il s'agit de fournir des précisions sur l'identité des personnes mentionnées, l'énonciataire pouvant l'ignorer. Le scripteur répond ainsi par avance à la demande d'éclaircissement [y] que pourrait formuler le lecteur à la lecture de ces noms :

Les représentations informatiques (...) envisagées par [x] Marre et Bernstein → [y] ~~[qui sont-ils ?]~~ → [z]  
les deux plus grands pionniers et penseurs en ce domaine

Les marqueurs graphiques sont également fréquemment utilisés dans le but de donner des équivalents sémantiques, par exemple dans le cas de l'alternance codique :

(155) Les petites-personnes se rassemblèrent pour psalmodier de concert les traditionnels [x] iii salé iii salé iii salé iii sicré iii sicré [z] (en note de bas de page) *C'est salé, c'est salé, c'est sucré, c'est sucré !* (P. Chamoiseau, *Une enfance créole II, Chemin-d'école*, 1994)

L'auteur du roman tient ainsi compte de la potentielle requête d'explicitation d'un lecteur non initié au créole, en fournissant la réponse à cette requête :

[x] iii salé iii salé iii salé iii sicré iii sicré → [y] ~~[que ce que cela veut dire exactement ?]~~ → [z] *C'est salé, c'est salé, c'est sucré, c'est sucré !* (note de bas de page)

Notons que les marqueurs verbaux et graphiques peuvent se combiner, comme dans (156) où la glose verbale signalée par *c'est-à-dire* est formulée entre parenthèses :

(156) [x] un Doge [z] (*c'est-à-dire un duc*) de Venise enfermé dans le palais ducal, était aussi vertueux, aussi attaché à de nobles principes. (M. Proust, *Le côté de Guermantes 2*, 1921)

Soit :

[x] un Doge → [y] ~~[qu'est-ce que cela veut dire ?]~~ → [z] (*c'est-à-dire un duc*)

---

<sup>52</sup> Selon les descriptions classiques les parenthèses peuvent contenir des éléments allant par exemple de la précision à la digression en passant par le commentaire subjectif.

Différents faits linguistiques peuvent ainsi être décrits comme relevant de l'intégration ou de l'ellipse. Les différents travaux, co-écrits pour la plupart avec J. Bres et J-M. Sarale (Bres et Nowakowska 2008, Bres, Nowakowska et Sarale 2016 et 2017, Nowakowska 2017), ont permis de décrire le clivage, le pseudo-clivage, la négation prédicative, l'interrogation ou la dislocation à gauche d'un syntagme adjectival superlatif relatif comme marqueurs grammaticaux de l'intégration et la confirmation, l'infirmité, la dislocation à droite, l'apostrophe ou la glose comme marqueurs de l'ellipse.

#### 5.3.4. Marqueurs spécifiques

Nous avons décrit dans Bres, Nowakowska, Sarale (2016) les formes du dialogisme interlocutif anticipatif en tant qu'interaction du discours avec la réponse qu'il sollicite et sur laquelle il anticipe. La plupart de ces formes syntaxiques par lesquelles il se réalise sont communes aux deux autres types de dialogisme (interdiscursif, intralocutif) : négation, pseudo-clivage, clivage, dislocation, etc.

Ajoutons qu'un seul et même énoncé peut parfois être susceptible d'une analyse en termes de dialogisme interdiscursif *et* de dialogisme interlocutif, à savoir qu'il peut faire entendre simultanément la voix d'un discours tiers *et* celle de l'interlocuteur. Soit p. ex. l'occurrence d'interrogation suivante qui cumule les deux types de dialogisme :

(157) Ségolène Royal est désormais la seule à pouvoir remettre le rose aux joues des électeurs. *Elle est détestée ? Les autres aussi. Elle est ambitieuse ? Qui ne l'est pas ? Elle est bourgeoise ? Les autres aussi !* (*Le Monde*, 14/04/2006)

La mise en débat de l'interrogation porte sur les énoncés [elle est détestée], [elle est ambitieuse], [elle est bourgeoise], qui apparaissent à la fois comme des reprises de discours antérieurs – dimension interdiscursive – ce que confirme le fait qu'on peut ajouter *comme on le dit* : « Elle est détestée, comme on le dit ? » ; et comme des contrarguments, prêtées par le scripteur à son lecteur – dimension interlocutive –, par rapport à l'argumentaire qui précède, à savoir que S. Royal est une bonne candidate

socialiste à l'élection présidentielle : on peut également ajouter *dira-t-on/direz-vous* : « Elle est détestée, dira-t-on ? » dans le cas de la prolepse.

Pour autant, si certaines formes sont communes aux différents types de dialogisme, il apparaît que certaines sont plus spécifiques du dialogisme interlocutif anticipatif : la *dislocation à droite*, les *gloses*. La raison en est évidente : la difficulté de compréhension, la demande de précision présumées ([y]) auxquelles répondent la dislocation à droite ainsi que les gloses ([z]) ne peuvent procéder que de la relation interlocutive.

La notion de dialogisme interlocutif anticipatif prend en charge une dimension peu explorée de la communication verbale : la description des marques linguistiques par lesquelles le locuteur interagit par avance, au fur et à mesure de l'avancée de son discours, avec le discours-réponse qu'il prête à l'énonciataire et sur lequel il ne cesse d'anticiper. Le marquage du dialogisme interlocutif anticipatif peut être exploré à l'aide de la modélisation séquentielle impliquant trois éléments : [x], énoncé de l'énonciateur E1, [y], réaction prêtée par l'énonciateur E1 à l'énonciataire, [z], réaction de l'énonciateur E1 à [y]. Les éléments en question s'organisent en trois structures, selon la façon dont est traité l'élément [y] prêté à l'énonciataire :

– la prolepse : [x] → DR[y] → [z]

– l'intégration : [x] → [z[y]]

– l'ellipse : [x] → {y} → [z]

J'envisage également d'approfondir mes recherches à partir des questions suivantes : le marquage du dialogisme interlocutif anticipatif se signifie-t-il de manière identique ou différente à l'oral et à l'écrit ? Y a-t-il des spécificités, en ce qui concerne sa quantité et sa forme en fonction du genre du discours où il apparaît ? Au-delà du verbal, se manifeste-t-il dans le mimo-gestuel ?

## Conclusion

Ce premier chapitre de ma synthèse correspond au volet le plus significatif de mes recherches. Il retrace l'importance de la notion de dialogisme dans mes travaux ainsi que mon apport aux recherches sur cette notion, ce qui se marque à plusieurs niveaux :

### (i) Études des fondements théoriques de la notion

S'y rapportent mes recherches sur la terminologie bakhtinienne effectuées à partir des textes en langue russe publiés dans les différentes maisons d'édition en Russie. Mon mémoire pour l'habilitation de recherche développe également, d'une part, le débat qui entoure la paternité des textes attribués à Bakhtine et, d'autre part, la mise en perspective de la diversité des interprétations des textes bakhtiniens par différents courants linguistiques contemporains : linguistique énonciative, analyse conversationnelle, analyse du discours, etc.

### (ii) Développement de nouveaux objets de recherche

Depuis mon travail de thèse consacré à l'analyse dialogique de la phrase clivée, la notion de dialogisme m'a permis d'étudier d'autres faits syntaxiques : pseudo-clivage, dislocation, parallélisme syntaxique, écho, passif et insistance pronominale. Grâce à l'approche dialogique, j'ai pu analyser ces phénomènes de manière originale et complémentaire par rapport aux autres approches linguistiques, notamment en syntaxe traditionnelle. Les travaux consacrés à l'analyse dialogique des faits syntaxiques ont contribué à faire émerger dans mes recherches l'axe consacré à l'interaction de l'énoncé avec le discours-réponse prêté à l'énonciataire, ce qui a été appelé *dialogisme interlocutif anticipatif*. J'ai entrepris la description de différentes formes linguistiques que peut prendre ce type de dialogisme. On en a distingué trois, en fonction de la façon dont l'énonciateur traite l'énoncé prêté à l'énonciataire : prolepse, intégration et ellipse.

### (iii) Élargissement des corpus et des méthodologies de recherche

J'ai élargi et diversifié les données sur lesquelles s'appuyaient mes analyses dialogiques. Travaillant initialement sur les corpus écrits littéraires, j'ai progressivement introduit des corpus électroniques et médiatiques, écrits et oraux, relevant de différents genres dialogaux et monologaux : article de presse, interview politique, *blog*, forum, *chat*, *tweet*, etc. J'ai autant que faire se peut privilégié les corpus multilingues (en



français, anglais, polonais et russe), afin d'approfondir l'analyse dialogique des faits syntaxiques étudiés. L'élargissement de corpus et leur diversité m'ont conduite à élaborer des outils méthodologiques adaptés au traitement des données variées et parfois plurilingues. Ma méthodologie se base sur l'analyse du discours, l'analyse des interactions verbales, la pragmatique et la linguistique de l'énonciation. La description du dialogisme interlocutif anticipatif a en particulier nécessité l'élaboration d'une méthodologie adéquate.

## Chapitre 2

### Analyser le discours à la loupe dialogique

Tout discours interagit avec des discours qui l'ont précédé et anticipe sur les discours ultérieurs qu'il suscite. Ce type de propos, pour peu que l'on porte l'attention à la matérialité discursive<sup>53</sup>, permet de penser que ce lien du discours avec d'autres discours antérieurs et ultérieurs, ce positionnement interdiscursif, interlocutif et intralocutif, constitue non un épiphénomène, mais un phénomène central. De la même manière qu'on prend la parole dans telle ou telle langue, dans tel type et genre du discours, en construisant une scène qui distribue la personne, l'espace et le temps à partir de l'énonciateur, de même notre discours se construit dans la rencontre avec les discours des autres et notre propre discours. Penser le discours dans l'interaction centrale avec d'autres discours contribue pleinement à l'articuler avec ses extérieurs « historiques, culturels, sociaux, environnementaux, qui l'empêchent d'être un simple intérieur bouclé dans le même » (Paveau 2011 : 19). Si l'on fait sienne la démarche bakhtinienne, le discours ne peut plus être traité, selon la perspective de certaines analyses structurales, dans ses seules clôtures internes – qui apparaissent pour ce qu'elles sont : une dénégation de l'hétérogénéité – mais doit être rapporté à de l'*extérieur constitutif*. Le discours apparaît dans son incomplétude qui fait signe vers d'autres discours, et invite à le replacer dans les « dialogues internes » qui présidèrent à sa production, qui le feuillètent de bout en bout, et peuvent seuls rendre compte de sa structure comme de son sens...

Mes recherches en analyse du discours se trouvent actuellement en forte croissance, comme en témoignent mes publications récentes (Nowakowska 2010, 2012, 2013 et 2014, Nowakowska et Bres 2011). Les travaux issus de cet axe se développent autour de la notion de dialogisme dans l'analyse des discours médiatiques et cela doublement. J'ai dans un premier temps entrepris la description dialogique de certains genres médiatiques monologiques, comme l'article de presse (*infra*. 2. p174). Mon intérêt s'est ensuite porté sur l'analyse du discours en interaction. En croisant les approches

---

<sup>53</sup> La notion de matérialité discursive (Pêcheux 1969) repose sur l'idée que les formes sont productrices de sens en contexte et en interaction avec un certain nombre de médiations, au nombre desquelles l'énonciation, l'interdiscours, le type et le genre du discours, le type d'interaction, l'idéologie.

disciplinaires, analyse du discours, analyse des interactions et pragmatique, j'ai entrepris l'étude de l'interview politique brève audio-visuelle (*infra*. 3.3.).

En appui sur le cadre théorique et méthodologique précédemment exposé, j'ai étudié le fonctionnement dialogique de discours politico-médiatiques dans la presse écrite et dans les médias audio-visuels (Nowakowska 2010, 2012b, 2013 et 2014 Nowakowska et Bres 2011, Bres et Nowakowska 2005 et 2011). Pour commencer la présentation de mes recherches, je propose d'aborder la distinction entre dialogal / monologal qui permet de penser l'analyse de l'écrit journalistique comme celle de l'interaction verbale dans les médias.

## **1. Dialogisme, textualité et genre du discours**

On parlera plus précisément, afin de définir le dialogal et le monologal, de textualité<sup>54</sup> dialogale et de textualité monologale.

Pour Bakhtine, la réalité première du langage c'est l'interaction verbale, dans sa forme typique, le dialogue. La textualité dialogale se définit par l'enchaînement d'au moins deux tours de parole produits par des locuteurs différents, ce qui aboutit à l'alternance des tours de parole. De nombreux genres du discours sont basés sur la textualité dialogale : conversation, interview, débat, pièce de théâtre, etc.

La textualité monologale, quant à elle, correspond au cas où un seul énoncé quelle que soit sa taille, est produit par un seul énonciateur : l'énonciateur ne peut l'interrompre, afin de modifier le cours de la production du discours. L'article de presse, le roman<sup>55</sup>, la nouvelle, le proverbe, le poème, etc., sont les genres du discours qui reposent sur la textualité monologale.

Dans le droit fil de l'approche bakhtinienne, il ne s'agit pas d'opposer dialogal et monologal comme deux formes de textualité radicalement autres, ou encore de poser le dialogal comme une complexification du monologal. Cette analyse permet au contraire de dériver le monologal du dialogal : l'énoncé monologal est à considérer comme un tour de parole d'un genre particulier. Les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont

---

<sup>54</sup> J'entends par *textualité* les caractéristiques qui rendent une suite d'énoncés apte à se constituer en texte défini lui-même comme « un ensemble [d'énoncés] cohérent progressant vers une fin et parvenant à constituer une complétude de sens » (Détrie, Siblot, Verine, 2001 : 349)

<sup>55</sup> On remarquera qu'on trouve de nombreuses séquences de dialogue dans le roman, comme dans la nouvelle, mais elles sont enchâssées dans la narration et introduites par celle-ci.

absents de la structure externe du texte monologal, l'interaction affecte la structure interne du texte, le dialogue est présent sous forme de dialogisation intérieure. Ainsi dans le dialogal les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont produits *in praesentia*, alors que dans le monologal ils sont *in absentia*. Le texte dialogal et le texte monologal sont donc différents en ce que le premier fait alterner les locuteurs, alors que le second est à mettre au compte d'un seul locuteur ; mais leur trait commun est qu'il ne saurait y avoir d'énoncé isolé : un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et ceux ultérieurs sur lesquels il ne cesse d'anticiper. Qu'il soit dialogal ou monolgal, un texte est fondamentalement dialogique.

Existe-t-il des textes hybrides quant à leur textualité ?

L'étude du discours médiatique m'a conduite à problématiser la distinction entre dialogal et monologal, en soulignant la spécificité et le caractère hybride de certains genres, ce qui complexifie leur description. J'ai mentionné l'interview ou le débat comme textualité dialogale. Or la spécificité de ces genres, lorsqu'ils relèvent du discours de type médiatico-politique, c'est qu'ils sont dialogaux en situation interne, sur le plateau, et monologaux par rapport aux destinataires de ce type de discours. Ces derniers, du moins dans leur ensemble, ne peuvent en principe intervenir dans le cours de production de celui-ci. Ainsi, il est possible de dire que le genre interview médiatique, en particulier sur le support audio-visuel, est un genre qui fait coexister deux types de textualité (i) la textualité dialogale dans le cadre de l'interaction représentée sur le plateau (qui se déroule en « interne ») ; celle-ci est doublée d'une interaction externe avec les auditeurs/télespectateurs, qui se manifeste comme (ii) textualité monologale, dans la mesure où les destinataires ne sont pas en mesure d'interrompre le tour de parole du locuteur en place et modifier de la sorte le cours de l'interaction. L'impossibilité de réversibilité des rôles est à l'origine de l'aspect asymétrique de la communication médiatique (Charaudeau 2005)<sup>56</sup>. Les instances médiatiques vont redoubler de stratagèmes, afin de camoufler cet aspect monologal de la communication médiatique et mettre en place un pseudo-dialogue avec le

---

<sup>56</sup> Le *destinataire* du discours médiatique est muet pour le destinataire, ce qui ne signifie pas qu'il soit inerte. Il peut stopper par exemple la réception (pour manifester sa désapprobation) ; il peut fermer son journal, éteindre le poste ou *zapper* sur la télécommande. Mais l'émission n'en sera pas interrompue pour autant.

destinataire<sup>57</sup>. La spécificité d'un genre du discours médiatique comme l'interview est donc qu'il se déroule en situation de double adresse (*infra*. 3.3.3.1. p219).

Un autre genre, me semble-t-il, pose le caractère hybride de sa textualité, c'est le *chat* (appelé aussi *conversation*). Dans sa forme extérieure, ce genre s'apparente à bien des égards à une conversation à la différence près qu'il se réalise dans le registre sémiotique écrit. Si on s'en tient à la définition *stricto sensu* du dialogal, le *chat* présente une alternance des tours de parole produits par des locuteurs différents. Dans ces tours de parole, on peut notamment constater la présence des régulateurs, dans la forme écrite *hmm, aha, oui, oui, etc.*, l'expression du contenu non verbal sous forme d'émoticônes, etc., ce qui rapproche ce genre de la textualité dialogale. Cependant, lorsqu'on examine la notion d'enchaînement, fondamentale dans la textualité dialogale, force est de constater l'absence de simultanéité, de synchronie, ce que reflète l'absence d'interruption et de chevauchement de tours de parole, l'impossibilité pour le destinataire d'accéder aux conditions de production du message (ratures, autocorrections, pannes lexicales, hésitations, etc.)... Il s'agit donc d'une conversation bien particulière qui entremêle les caractéristiques des textualités dialogale et monologale.

L'aspect dialogal de la lettre, tout comme son articulation avec le dialogique, sont posés dans le travail de G. Salvan (2005) consacré à l'incise « dites-vous » dans l'échange

---

<sup>57</sup> Plusieurs stratégies de simulation d'un échange équilibré permettant de camoufler l'aspect asymétrique de la communication sont habituellement employées par les instances médiatiques :

- la parole est aux récepteurs : les médias emploient des formules d'interpellation du récepteur comme « on vous rappelle que vous pouvez réagir », prendre la parole en envoyant un SMS, un e-mail, échanger sur le *chat* de l'émission, afin de prétendre donner la parole aux récepteurs. La télévision, à la suite de la radio, a manifesté un souci d'interactivité en introduisant également l'appel téléphonique. L'interactivité, c'est aussi la fonction du courrier, en particulier du courrier des lecteurs dans la presse dont on va souvent prétendre sérieusement qu'il confère à la communication journalistique une structure dialogale. On sait pourtant bien que le courrier, les appels, les sms, etc. sont filtrés en vertu de critères établis par l'organe médiatique lui-même, filtrage en particulier accentué pour le courrier des lecteurs ;
- le tête-à-tête avec la réception : l'utilisation des termes d'adresse « chers téléspectateurs, auditeurs, lecteurs, vous ... » appuyée à la télévision par la scénarisation visuelle, notamment le cadrage en plan rapproché sur le présentateur, sur son regard dirigé tantôt vers les participants présents en studio tantôt vers la caméra et via son intermédiaire vers le téléspectateur. Ces différents procédés constituent des moyens efficaces pour mettre en scène un semblant de dialogue en tête-à-tête avec le récepteur ;
- représenter le public : la télévision et la radio en particulier ont la possibilité de tourner leurs émissions en présence du public qui apparaît alors à l'antenne. La présence du public a pour fonction de représenter le téléspectateur ; le public a le pouvoir de réagir à la place du destinataire en posant une question ou le plus souvent en applaudissant sur commande donnée par un responsable de salle.

épistolaire. Selon l’auteure, cette incise permet d’«inscrire, au sein d’une réplique, la relation dialogale extérieure » (2005 : 273).

De fait l’incise « dites-vous » permet d’inscrire le discours de l’allocutaire dans la temporalité *en idem*, sur le même plan temporel, comme le note l’auteure, malgré le décalage spatio-temporel de cette forme de communication. Cependant on peut s’interroger sur le caractère dialogal de la textualité épistolaire. L’actualisation temporelle *en idem* est-elle systématiquement synonyme de la production *in praesentia* de tours ? Je ne le pense pas. Ce type d’incise permet de produire l’effet d’un pseudo-dialogue, dans la textualité hybride, entre autres, pour les mêmes raisons d’enchaînement et d’alternance des tours que dans le cas du *chat*. G. Salvan note elle-même cet aspect : « l’incise produit l’illusion de la coprésence des personnes par la coprésence des discours » (*ibidem* : 273). Ce fonctionnement de l’incise est interlocutif. J’ai comme projet d’étudier le fonctionnement dialogique dans la textualité hybride, notamment dans le cas du *chat*.

En appui sur Bres et Nowakowska 2006, il est possible de résumer les caractéristiques de la textualité dialogale et monologale de manière suivante :

texte dialogal	texte monologal
<ul style="list-style-type: none"> <li>- tour de parole 1</li> <li>- tour de parole 2 qui répond au tour 1 et qui est orienté vers le tour 3</li> <li>- tour de parole 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (tour 1 : texte(s) antérieur(s))</li> <li>- tour 2 : texte monologal qui fonctionne comme réponse à des textes antérieurs et est orienté vers des textes ultérieurs</li> <li>- (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))</li> </ul>

## **2. Le dialogisme et ses marqueurs dans la matérialité discursive des genres de la presse écrite : cas du *point de vue* et de l'*éditorial***

En collaboration avec J. Bres (2005 et 2011), je me suis d'abord intéressée à l'analyse du discours médiatique écrit relevant de la textualité monologique. Dans ce travail collaboratif, nous avons choisi de mettre le dialogisme à l'épreuve des données discursives à partir des articles à dominante argumentative, du point de vue de leur structure séquentielle, appartenant aux genres *point de vue* et *éditorial*. Il s'agit de textes monologiques relevant :

- du type de discours politique pour le point de vue (notamment de par son thème et son signataire), dans un support journalistique, et du type journalistique pour l'éditorial ;
- et, pour les deux genres, d'une réflexion particulière et autorisée ou d'une opinion sur un objet discursif le plus souvent déjà thématisé, ce qui implique le plus souvent un propos argumenté et raisonné (Charaudeau 1997).

Le caractère fortement thématisé<sup>58</sup> de l'objet présuppose une forte orientation dialogique interdiscursive des genres étudiés qui se traduit par une grande densité des marqueurs dialogiques relevés dans le texte, ce qui permet de l'articuler à son extérieur.

Précisons que notre démarche est une démarche qualitative et non quantitative : nous avons étudié le fonctionnement dialogique de seulement 6 points de vue et 5 éditoriaux, provenant essentiellement du journal *Le Monde*. Le point faible de cette démarche est lié au caractère peu représentatif des données en raison de leur modeste quantité. L'introduction de la démarche quantitative me semble vivement conseillée dans les travaux futurs.

En partant de l'analyse de nos données, nous avons pu relever les marqueurs<sup>59</sup> de dialogisme syntaxique suivants : le discours rapporté, la citation en modalisation autonymique, l'interrogation, la confirmation, la comparaison, le clivage, le pseudo-clivage, la dislocation, le renchérissement, la négation prédicative, la négation restrictive, l'hypothèse, la concession, l'opposition, l'explicitation, le passif... Cette simple énumération fait apparaître que les genres en question, et le discours politico-

---

<sup>58</sup> Les sujets traités relèvent des domaines politique, social, économique ou environnemental.

<sup>59</sup> Dont de très nombreux cas se trouvent analysés *supra*.

médiatique de manière générale, font un usage intense et varié des énoncés dialogiques : approximativement 50 % de leur surface est traversée par la dualité énonciative, en appui sur plus d'une douzaine de tours, dans les différents textes étudiés. L'orientation dialogique de ces discours est donc très forte. Nous avons analysé de manière détaillée les différents marqueurs en partant d'un triple questionnement :

- quelles sont les voix avec lesquelles le scripteur dialogue ? Quels sont les discours auxquels il « répond » ? En indique-t-il la source énonciative explicitement et si oui de quelle manière ? Si cette source est laissée dans l'implicite, est-elle identifiable par / pour le lecteur ?

- quel type de relation, en fonction des marqueurs dialogiques utilisés, le scripteur noue-t-il avec ces différentes voix ? Plutôt irénique ou plutôt agonale ? Entre les deux pôles opposés de l'accord et du rejet, toutes les nuances sont possibles.

- les discours convoqués et les relations évoquées par l'orientation dialogique du texte permettent-ils de définir la posture discursive du scripteur, du genre discursif utilisé ?

En appui sur les lieux syntaxiques de dialogisation interne repérés en surface textuelle, l'analyse peut expliciter les discours avec lesquels le texte soumis à étude « dialogue », et le type de relation qu'il établit avec eux ; et à partir de là, caractériser précisément le positionnement idéologique de tel ou tel discours. Nous avons pu parler p. ex., pour certains textes que nous avons passés aux rayons dialogiques, de *contestation interne*. Prenons un seul exemple, celui de l'article intitulé « Le malais du RPR », relevant du genre point de vue. Ledit article a pour l'objet la crise interne que traverse le RPR, en 1999, crise dont la manifestation la plus claire a été la démission de son président, Philippe Séguin, en avril de la même année. Le scripteur du texte étudié, J.-P. Matière, membre de ce parti, a lui-même démissionné de ses responsabilités (président de la Fédération RPR de l'Indre). Cette situation politique de crise a donné lieu à une forte production discursive. En se saisissant de cet élément dont il fait son objet de discours, le scripteur va rencontrer ces différents discours, et interagir dialogiquement avec eux, notamment avec l'argument selon lequel la solution à ladite crise passe prioritairement par l'élection du futur président du mouvement. Soit les occurrences de comparaison et de clivage en combinaison avec la restriction qui permettent au scripteur, J.-P. Matière,



d'entrer en contestation interne avec le discours de la direction de son propre parti, le RPR de l'époque :

(158) Le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d'une direction collégiale provisoire, ou, s'il y avait exigence statutaire, cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tous les cas, avec une campagne beaucoup plus courte [...] **le problème essentiel du RPR est moins d'avoir un président que de retrouver une crédibilité politique.** (*Le Monde* 20/11/99)

(159) Soit le nouveau président élu du RPR prête allégeance à l'Elysée. Toutes les bonnes intentions exprimées ne resteront alors que verbiage ; rien n'aura véritablement changé sur le fond par rapport à ce qui existait avant Philippe Séguin. Soit c'est le candidat qui lui est le plus proche qui est élu, [...], et on voit mal, en ce cas, pourquoi il résisterait mieux et plus longtemps que son prédécesseur aux crocs-en-jambe qui lui seront tendus au mépris du respect d'un principe simple : le président de la République cohabite, c'est-à-dire respecte la Constitution, mais le RPR s'oppose fermement et propose librement et clairement, c'est-à-dire respecte la volonté de ses militants et de ses électeurs. **C'est pourtant à cette seule condition que le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique,** c'est-à-dire un avenir. (*Le Monde* 20/11/99)

Le scripteur convoque le discours du RPR auquel il appartient lui-même pour lui opposer et lui substituer son propre discours, par des marqueurs de dissensus oscillant entre la posture du ménagement et celle de l'affrontement. L'occurrence de comparaison<sup>60</sup> fait apparaître la contestation interne d'une manière qui ménage le discours de l'endogroupe convoqué dans ce tour. Sur le thème « le problème essentiel du RPR », l'énonciateur E<sub>1</sub> met en relation deux rhèmes *x* et *y* pour déclarer l'infériorité de la pertinence argumentative du premier [avoir un président] qu'il attribue à e<sub>1</sub>, sur le second [retrouver une crédibilité politique] qu'il s'attribue. L'argument *x* d'autrui, si sa pertinence est déclarée inférieure, n'en est pas pour autant rejeté, disqualifié. Le rejet de cet argument serait bien présent, si, par exemple, le scripteur avait employé un énoncé négatif, suivi de sa rectification introduite par *mais* :

---

<sup>60</sup> Les tours comparatifs, qui reposent sur la relation de binarité de deux éléments argumentatifs – notamment la comparaison d'infériorité : *moins x que y* – sont d'excellents candidats au marquage de la dualité énonciative (Bres 1999).

(a) le problème essentiel du RPR n'est pas d'avoir un président *mais* de retrouver une crédibilité politique

Or le scripteur a opté pour un tour qui, tout en lui permettant d'avancer son propre argument, ne rejetait pas sans appel l'argument de l'autre.

Dans le cas de la combinaison du clivage avec la restriction (*seule*), la contestation apparaît de manière frontale. L'élément clivé et excepté *cette condition*, qui renvoie anaphoriquement au « principe simple » longuement développé, vient en substitution et gommage de toute autre solution, envisagée ou envisageable dans le cadre d'un autre discours, que l'on peut identifier comme visant notamment le discours majoritaire du RPR, qui se voit de la sorte à la fois convoqué et effacé.

Le scripteur fait donc alterner, pour dialoguer de manière dissensuelle avec le discours majoritaire de son propre parti, les tours dialogiques qui lui accordent une place et le prennent en compte, et ceux qui lui refusent toute place, le rejettent en le convoquant afin de mieux l'exclure. Il est tentant de mettre en relation cette ambivalence dialogique avec la position politique du scripteur : la *contestation interne*, faite de rejet du discours majoritaire, mais qui doit en même temps, dans une certaine mesure, composer avec ce discours, pour ne pas encourir un jugement d'anathème, surtout lorsqu'elle porte le différend sur la place publique d'un journal...

Les textes monologiques étudiés apparaissent bien dans le détail de leur expression, traversés de part en part de *micro-dialogues* que balisent les différents marqueurs dialogiques syntaxiques : leur production en tant que discours se réalise dans l'interaction avec d'autres discours, avec le discours réponse de l'énonciataire / lecteur et avec son propre discours. Cette interaction comme les liens qui en résultent sont absolument centraux dans la production comme dans la réception des discours.

Au terme de nos analyses, la notion de dialogisme semble être d'un rendement certain en analyse du discours, et ce pour au moins deux raisons :

- elle permet de travailler au ras de la matérialité discursive, sur des unités qui sont à l'interface du linguistique et du discursif ; et plus précisément encore, sur des énoncés dialogiques qui articulent discursif et interdiscursif ;
- en appui sur les lieux syntaxiques de dialogisation interne relevés en surface textuelle, l'analyse peut expliciter les discours avec lesquels le texte étudié dialogue et le type de

relation qu'il établit avec eux ; cela permet de caractériser précisément le positionnement idéologique de tel ou tel discours.

### **3. Dialogisme et analyse du discours en interaction**

La réflexion sur le dialogisme dans l'interaction dialogale occupe la majeure partie de mon travail actuel consacré à l'analyse de l'interview politique. Ce travail a abouti à la distinction dans l'interview politique d'un certain type de question du journaliste appelée *question contrediscursive médiée* (Nowakowska 2010, Nowakowska et Bres 2011, Nowakowska 2013) et à la proposition d'un modèle d'analyse pour ce type de questionnement (*infra.* 3.3.2 p193). Cela m'a permis d'étudier l'enchaînement question / réponse de façon à mettre en évidence, d'une part, les stratégies de réponse aux questions contrediscursives médiées (*infra.* 3.3.2.6 p213) et, d'autre part, l'articulation du dialogique et du dialogal dans l'enchaînement des tours de parole (*infra.* 3.1. p182). La recherche sur l'interview politique m'a également conduite à examiner le fonctionnement dialogique de la désignation interpersonnelle en situation de double adresse de l'interview politique, notamment par rapport à la manière dont les participants en coprésence prennent en considération l'énonciateur absent (télé spectateur, auditeur, lecteur) et le discours qui lui est imputé (*infra.* 3.3.3. p218). J'ai ensuite examiné de manière comparative la forme et le fonctionnement des questions contrediscursives dans l'interview politique en France et en Pologne, ce qui a permis de faire apparaître dans l'interview en Pologne une forme particulière de question contrediscursive que j'ai appelée *question accusatrice médiée* (*infra.* 3.3.2.3. p203). J'ai également entrepris un travail qui a étudié la dimension dialogique au niveau macro-textuel du genre du discours, à travers le détournement du genre : celui de la *confession religieuse par la confession cathodique*.

Lorsqu'on travaille la notion de dialogisme dans l'interaction verbale, les premières questions concernent, d'une part, l'articulation du dialogal et du dialogique et, d'autre part, l'adaptation du cadre méthodologique à l'analyse du dialogisme dans l'interaction. Si de nombreux travaux dont par exemple Authier-Revuz (1995), Bres et Mellet (2009), Moirand (2000, 2004, 2010) témoignent de l'intérêt que portent la linguistique

énonciative et l'analyse du discours au dialogisme, la rencontre de l'approche dialogique avec l'analyse conversationnelle, est tout entière à venir (*cf.* Du Bois *supra*). Cette discipline en effet, alors qu'elle a su prendre en compte, dans son extrême complexité, la dialogalité des échanges, n'a pas, à ce jour, accordé l'importance qui est la sienne à leur dimension dialogique. L'article de Bres (2005) pose la problématique de l'articulation du dialogal et du dialogique, en insistant sur l'intérêt de la développer :

(...) la répartition des domaines entre le dialogal et le dialogique n'a rien de simple, et n'a pas fait l'objet, à ma connaissance, d'un véritable travail de délimitation (Bres 2005 : 50).

Comment articuler les deux notions de dialogalité (niveau de l'échange : pluralité des locuteurs) et de dialogisme (niveau de l'énoncé : hétérogénéité énonciative) ? De quelle manière la dimension dialogique se marque-t-elle, au niveau de l'énoncé, dans l'interaction dialogale ? Existe-t-il des marqueurs dialogiques spécifiques à l'interaction dialogale ? J'ai été amenée à réfléchir à ces questions dans les travaux consacrés à l'interview politique (Nowakowska 2010, 2012b, 2013, 2014 et et Nowakowska et Bres 2011).

### **3.1. Comment articuler le dialogal et le dialogique dans l'interaction verbale ?**

L'articulation des deux notions ne va pas de soi, ce dont témoigne le flou conceptuel et terminologique qui les entoure dans les travaux de Bakhtine lui-même et dans de nombreuses recherches récentes en analyse de conversations en particulier. Les deux mots ont une racine commune : *dialog-*, dont ils sont dérivés, ce qui contribue, en partie du moins, à soulever des difficultés quant à la délimitation de leur sens et de leur emploi. Il n'est pas rare que, dans les travaux récents en linguistique<sup>61</sup>, les deux termes soient utilisés comme de parfaits synonymes, usage ignorant les travaux de Bakhtine, qui était lui-même peu rigoureux dans le maniement des concepts<sup>62</sup>.

---

<sup>61</sup> Rappelons notamment ceux coordonnés par Luzzati (1997), le colloque en analyse conversationnelle « Dimension du dialogisme langagier : les formes d'adresse » (mars 2004), auxquels on peut ajouter les travaux d'A. Grobet (2000), qui usent du terme de dialogique au sens de 'dialogal' (mentionnés *supra*).

<sup>62</sup> Dans son travail consacré à la notion de dialogue chez Bakhtine, E. Velmezova (2011) montre que cette notion, même si elle fut l'une des plus importantes dans l'œuvre de Bakhtine, ne donne pas lieu à une définition rigoureuse de la part du sémioticien russe. Selon E. Velmezova, l'étude de la (quasi)totalité de l'œuvre

Il existe quelques tentatives linguistiques pour articuler les deux notions : Salvan (2005), Vion (2006), Bres (2005 et 2008), Bres et Nowakowska (2006), Nowakowska (2012) qui montrent la difficulté et l'intérêt d'étudier la dimension dialogique dans l'interaction verbale.

La difficulté d'articulation me semble tenir à deux éléments : (i) l'un, conceptuel : le dialogisme dans sa dimension interlocutive ; (ii) l'autre, discursif : la textualité dialogale. La dimension interlocutive est fortement articulée dans une interaction dialogale : le dialogal et le dialogique peuvent se rejoindre, se recouvrir à travers de nombreux faits linguistiques comme la reprise-écho, l'interrogation, la dislocation, le pseudo-clivage, la thématisation, la rhématisation, etc. C'est ce que Bres (2008) nomme « double épaisseur du discours » : épaisseur dialogale et épaisseur dialogique, telle que l'approche bakhtinienne invite à l'analyser. La question des frontières se pose à l'analyse : comment délimiter et décrire le dialogique dans le dialogal ? Les phénomènes dialogiques ne sont-ils pas exacerbés ou au contraire atténués par la textualité dialogale ? Existe-t-il des phénomènes dialogiques propres à l'interaction orale ? Soit, pour commencer, reprenons l'occurrence (77)<sup>63</sup> du dialogue suivant, extrait de l'écrit romanesque :

(77) – La plupart des peintres se fabriquent un petit moule à gâteaux, et après, ils font des gâteaux. Ils sont très contents. Un peintre ne doit jamais faire ce que les gens attendent de lui. Le pire ennemi d'un peintre, c'est le style. (A1)

– Et de la peinture aussi ? (B2)

– La peinture, elle le trouve quand vous êtes mort. Elle est toujours la plus forte. (A3)

(Malraux, *Le miroir des limbes II*)

---

bakhtinienne fait apparaître que la notion de dialogue était comprise par l'auteur au moins de deux façons différentes. Dans un premier sens restreint le dialogue se trouve défini comme une « organisation particulière de la parole, opposée au monologue » [Bakhtine (1959-1960 [1997- vol. V: 325]), etc.]. Cette acception renvoie au dialogue dans sa forme « externe », fondée sur l'enchaînement des tours de parole produits par des locuteurs différents. La seconde définition en revanche, extrêmement large, est liée au domaine du sens et de sa transmission (jusqu'aux transferts du savoir collectif d'une génération à l'autre). Le dialogue dans cette acception est étudié par Bakhtine à différents niveaux : social et psychologique, religieux, culturel, existentiel et éthique, philosophique, etc. Il est employé au sens métaphorique de dialogue des époques, des cultures... Selon E. Velmezova, telle qu'elle apparaît dans les travaux de Bakhtine, la notion de dialogue est trop générale et n'est donc pas opératoire. L'œuvre de Bakhtine continue cependant à inviter les linguistes à un... dialogue, qui peut s'avérer fructueux.

<sup>63</sup> Je l'ai analysée (*supra*. §1, 4.5.2. p115) à des fins différentes, la présente analyse traite d'un autre aspect.

Ce fragment de dialogue présente la succession de trois tours de parole, produits par deux locuteurs différents, que j'ai désignés par A (Picasso) et par B (Malraux). Le dernier tour de parole (A3) débute par la dislocation à gauche du SN *la peinture*, explicitement repris de l'énoncé du tour précédent (B2) : « Et de la peinture aussi ? ». Analysons leur enchaînement :

B2 est une interrogation rhématique elliptique, enchaînant dialogalement sur l'énoncé<sup>64</sup> de A1 : « Le pire ennemi d'un peintre, c'est le style ». Dialogiquement, elle réalise la mise en débat de l'énoncé affirmatif (e) que l'on peut reconstruire comme : [le style est le pire ennemi de la peinture], inférence qu'il est possible de faire à partir du précédent énoncé de A1. Dialogalement, B demande à A de confirmer ou de rejeter cette inférence.

A3 reprend le syntagme *la peinture* en le validant fortement comme thème par la dislocation ; mais change la structure syntaxique dans laquelle il était pris en B2 : complément du nom ((ennemi) de la peinture) devient en A3 sujet, via l'anaphore pronominale *elle*, du nouvel énoncé : « La peinture, elle le trouve (...) ». Nouvel énoncé qui, dans sa partie rhématique (« elle le trouve quand vous êtes mort »), corrige implicitement l'inférence qui sous-tendait l'interrogation : [le style est le pire ennemi de la peinture].

Résumons notre propos. La dimension dialogale se marque par (i) la structure externe du texte : l'enchaînement<sup>65</sup> de trois tours de paroles produits par deux locuteurs différents, selon le principe de l'alternance *in praesentia* des locuteurs ; (ii) la continuité thématique de l'échange, assurée de manière implicite entre le tour A1 et B2 (l'ellipse de la reprise thématique : « le pire ennemi, c'est le style »), et de manière explicite entre B2 et A3 par la thématique d'un élément du tour de l'autre (la dislocation à gauche du SN : « La peinture, elle.. ») ; (iii) la structuration de l'échange en fonction des interventions produites dans les tours de parole :

A1 : évaluation dans le premier long tour de parole (présence des évaluatifs et des modalisateurs)

---

<sup>64</sup> Il s'agit également d'une dislocation à gauche du SN « le pire ennemi d'un peintre ».

<sup>65</sup> Rappelons que la notion d'enchaînement suppose, dans l'emploi que j'en fais, que le temps de production et le temps de réception sont synchrones, ce qui permet les interruptions et les chevauchements de tours de parole.

B2 : évaluation implicite correspondant à l'inférence [le style est le pire ennemi de la peinture] et intervention initiative (question)

A3 : intervention réactive dans la paire adjacente question / réponse

La dimension dialogique se marque par :

(i) En B2, la mise en débat dans l'interrogation totale de l'énoncé affirmatif (e) : [le style est le pire ennemi de la peinture], correspondant à l'inférence qu'il est possible de tirer du tour A1. Le fonctionnement de l'interrogation loin de se réduire à un simple acte de langage de demande de confirmation, lors d'une interaction verbale, intègre l'orientation dialogique interlocutive.

(ii) La thématisation consensuelle en A3, opérée par la dislocation à gauche du SN « la peinture, elle... », repris du tour de parole précédent, se prolonge d'une rhématisation qui rectifie non pas le tour de parole B2, mais l'inférence dont procédait la question en B2 à partir d'A1.

La reprise d'un élément du tour de parole antérieur sert alors non seulement à co-construire la continuité thématique dans le dialogue, mais permet également d'inscrire l'autre en discours, afin d'interagir de multiples façons avec sa parole, ce qui correspond à l'orientation fondamentale du discours vers d'autres discours. Parce qu'elle marque la progression thématique de manière à faire entendre deux voix (celles de l'énonciateur-locuteur et de l'allocutaire), la reprise est un exemple de l'articulation du dialogique et du dialogal. En d'autres termes, elle permet d'inscrire le dialogique dans le dialogal.

### **3.2. Dialogisme interlocutif de la reprise dans l'interaction**

On peut faire l'hypothèse que les genres dialogaux articulent fortement la dimension dialogique dans le dialogal, notamment le dialogisme interlocutif. De nombreux phénomènes de reprise témoignent de cette articulation. On peut considérer la reprise du discours (un ou plusieurs éléments repris d'un discours) comme un phénomène textuel d'une part et, d'autre part comme un acte de parole qui peut se réaliser de différentes manières. Du point de vue pragmatique, on distinguera plusieurs actes de parole de *reprise* (j'utilise ce terme comme hyperonyme) qui sont à la fois proches et différents :

reformulation (*infra.* 3.2.1), écho (*supra.* §1, 4.7. p133) ou encore répétition (*infra.* 3.2.2.).

La reprise peut être étudiée dans l'enchaînement des tours, ce que l'on peut appeler *hétéroreprise*, ou à l'intérieur du tour de parole, ce que l'on peut appeler *autoreprise*.

Du point de vue textuel, les reprises servent généralement à reprendre, le plus souvent par une anaphore fidèle ou infidèle, un élément, afin de le thématiser. L'anaphore en soi peut être considérée, dans l'interaction, comme un phénomène relevant de la textualité dialogale : le locuteur en place reprend un élément du tour de parole antérieur de son interlocuteur, afin de co-construire la progression thématique de l'échange. La reprise est alors analysée en termes de marquage de la structuration thématique de l'interaction car elle permet au locuteur d'exprimer sa réaction par rapport à ce qui vient d'être dit / entendu et participe de cette manière à la co-construction de l'échange. Du point de vue dialogique, en textualité dialogale, la reprise est essentiellement un lieu où s'élaborent des rapports de consensus et de dissensus qui caractérisent le thème et le rhème de l'énoncé. Ce qui intéresse l'approche dialogique, c'est la façon dont la reprise permet au locuteur d'interagir de multiples façons avec le tour de l'autre.

### 3.2.1. Reprise, reformulation et dialogisme

La reprise peut être rapprochée de la reformulation<sup>66</sup> définie comme « un acte d'énonciation [E] dont l'énoncé (E) signifie différemment l'énoncé (e) d'une énonciation antérieure [e] » (Bres, Nowakowska et Sarale, 2017). Dans le cas de l'interview politique, par exemple, les réponses de l'invité politique reprennent fréquemment de différentes manières un élément de la question du journaliste en le thématissant (Nowakowska 2012 b), ce qui instaure un consensus temporaire, le rhème qui suit l'élément thématisé introduisant une rectification :

(160) Interview de B. Apparü par R. Febvre le 21/10/10 sur France24

RF7- enfin / dix raffineries bloquent quand même le pays

---

<sup>66</sup> Ce phénomène est étudié à l'oral entre autres par Heritage et Watson (1979), qui s'intéressent à la façon dont les locuteurs « recyclent » les énoncés antérieurs au cours de l'interaction « by producing a transformation or paraphrase of some prior utterance ». (1979 : 129)



BA8- justement / c'est ça qui est intéressant à noter // regardez euh / quel est le mouvement que nous avons aujourd'hui ? nous avons un mouvement plutôt en décroissance / des grévistes euh / un nombre de grévistes en décroissance forte / et puis vous avez une radicalisation de certains qui / effectivement se disent : « on n'arrive plus à bloquer le pays via les transports publics : RATP, SNCF. »

RF9- pourquoi ça marche plus / d'ailleurs ? à cause du service minimum ?

BA10- **parce que le service minimum fonctionne bien** // parce que maintenant nous sommes très fermes sur le non-paiement des jours de grève // c'est terminé / (...)

La première question, dans le tour de parole de la journaliste RF9 « pourquoi ça marche plus / d'ailleurs ? », présuppose, du fait de la négation *ne plus*, que le blocage fonctionnait avant et interroge sur les raisons de cet état. La deuxième question dans RF9 propose une hypothèse explicative, dans la succession des questions : le SN *le service minimum* est introduit par le connecteur causal *à cause de*, le groupe prépositionnel est complément circonstanciel de cause. L'emploi du connecteur *à cause de* induit un jugement négatif (sur les conséquences du service minimum), par opposition au mélioratif *grâce à*. Le jugement négatif est inversé en positif dans la réponse qui fait du SN *le service minimum* le sujet (thème) du prédicat (*fonctionne bien*) dans la proposition causale introduite par le connecteur *parce que*, qui neutralise le sens négatif de *à cause de*. Le rhème qui prolonge le thème réfute, par la présence de l'adverbe *bien* dans l'assertion positive (*fonctionne bien*), le jugement négatif véhiculé par *à cause de* dans la question. Le dialogisme est interlocutif car le locuteur reprend le propos antérieur de son interlocuteur, afin de le rectifier, ce qui permet de mettre en relation la reprise et la reformulation.

La reprise mentionne d'une manière ou d'une autre un élément d'un autre énoncé dans la textualité dialogale, avec lequel l'énonciateur interagit dialogiquement, y compris lorsque cet élément est implicite :

(161) Interview de François Fillon par David Pujadas dans le JT de 20h de France 2, le 28 janvier 2009

DP9 – un mot sur cette grève / il a beaucoup été question ces derniers jours / et notamment avec ce qui s'est passé à Saint-Lazare / de réaménager la loi sur le service minimum qui ne donnait pas dit-on satisfaction / est-ce que vous êtes pour ? est-ce qu'il y a un calendrier ?

FF10 – alors d'abord **la loi sur le service minimum elle fonctionne** elle s'applique et on va la voir

s'appliquer jeudi c'est-à-dire que l'on peut déjà dire que jeudi y aura une offre de service public y aura une offre de transports en particulier qui sera nettement supérieure à ce qui se serait produit s'y avait pas la loi sur le service minimum (...)

La question du journaliste (DP9) contient la formulation d'un jugement négatif « la loi sur le service minimum qui ne donnait pas dit-on satisfaction / » qui est explicitement référé à un énonciateur autre, par l'incise « dit-on ». Du fait de son enchâssement dans une relative appositive, cette formulation tend cependant à être soustraite à l'interaction – son contenu est enfoui syntaxiquement notamment à l'évaluation de l'homme politique, et peut passer pour *vraie* : même si elle est référée énonciativement à un autre énonciateur (*on*), le locuteur semble la prendre à son compte et implicitement penser que l'interlocuteur en fait de même, ce que marque notamment l'emploi de l'imparfait (*donnait*), comparativement à l'utilisation du conditionnel journalistique qui mettrait à distance énonciative la vérité de l'énoncé : *la loi sur le service minimum qui ne donnerait pas dit-on satisfaction*.

Parce qu'elle présuppose que la loi sur le service minimum ne fonctionne pas, la formulation de la question est un piège potentiel pour le politique, piège dans lequel F. Fillon ne tombe pas, car, dans sa réponse, il commence par réfuter le présupposé. Le connecteur d'intégration linéaire *d'abord* est suivi de la dislocation à gauche du SN *la loi*, repris par le pronom (*elle*) sujet du prédicat (*fonctionne* et *s'applique*), comportant le jugement positif qui invalide la conclusion implicite [la loi ne fonctionne pas], inférable de la relative appositive dans la question. La thématization du SN (*la loi*), dans la réponse, permet, par le rhème qui la prolonge, de réfuter le présupposé de la question de l'autre, sans passer par l'emploi d'une marque d'opposition que constitue canoniquement la négation. Le fonctionnement de la reprise sur un présupposé permet à la fois de co-construire l'interaction (enchaînement des tours) et de marquer son orientation dialogique.

Le locuteur peut s'inscrire dans le tour de parole de l'allocutaire en reprenant, pour l'explicitier, la conclusion argumentative inférable de ce tour. De cette manière, il parle à la place de l'autre, en prolongeant son discours, dans un semblant de consensus :

(162) Interview de B. Apparu par R. Febvre le 21/10/10 sur France24

RF36 - il y avait un sondage intéressant dans Libération mercredi // dans le fond / les Français estiment qu'il faut faire cette réforme mais ils ne veulent pas la subir / comment expliquez-vous ce paradoxe ?

BA37 - parce que je suis et reste convaincu que les Français n'aiment pas cette réforme euh / c'est clair

RF38 - oui / ça on a compris / mais pourquoi ? c'est des fainéants / les Français ?

BA39 - non / pas du tout // mais en même temps ils ont tout à fait conscience / pleinement conscience qu'il faut la faire // il y a un moment où chacun peut se dire en analysant froidement les choses « eh bien oui / il y a un mal nécessaire » // et je suis convaincu aujourd'hui que les Français sont dans cette petite schizophrénie qui consiste à dire « malheureusement on sait bien / on n'est pas d'accord / on n'est pas contents / on aurait préféré éviter mais on sait bien qu'il faut la faire » // pourquoi ? parce que ça fait juste 30 ans depuis 1991 / c'est quasiment l'anniversaire cette année / depuis 30 ans on a eu le Livre Blanc de Monsieur Rocard disant « on ne sait plus faire » // ça fait 30 ans que / rapport après rapport / le constat est fait / on est au courant qu'on ne saura plus financer nos régimes de retraite sans rien faire et donc il fallait bien traiter ce sujet-là // c'est compliqué

RF40 - **donc c'est vous qui faites le sale boulot** ? c'est ça en gros ?

BA41 - clairement / enfin / clairement / c'est nous qui faisons le sale boulot // mais on considère que c'est notre responsabilité de le faire

Le tour de parole RF40 ne reprend manifestement aucun élément des tours de parole de son interlocuteur BA37 et 39. Il débute par le connecteur argumentatif *donc* qui introduit la conclusion argumentative<sup>67</sup> inférable du tour BA39 et que locuteur BA aurait très bien pu expliciter lui-même, à la fin de son tour de parole. Par la formulation de la conclusion, la journaliste prolonge le discours de l'autre, s'inscrit dans la structure séquentielle argumentative initiée par BA, parle à sa place, en lui demandant de confirmer par l'interrogation l'exactitude du discours tenu en son nom, ce que l'interviewé s'empresse de faire. Notons que la conclusion argumentative est en relation interdiscursive avec le discours politique du parti gouvernemental de l'époque, UMP, auquel appartient l'invité, sur *la difficile tâche de réformer le pays, après tant d'années d'immobilisme...* La journaliste reprend au-delà de la conclusion argumentative inférable du tour de parole BA39, le discours politique convenu. La reprise s'opère en apparence de manière consensuelle, son fonctionnement ironique est repérable par la

---

<sup>67</sup> La structure argumentative est composée au minimum de deux éléments : argument *P* donc conclusion *Q* (le ciel se couvre donc il va pleuvoir).

prosodie et par l'emploi d'un vocable familier « faire le sale boulot », « en gros » qui contraste avec le lexique standardisé de la langue de bois et du genre interview politique.

Dans l'interaction verbale, la reprise, outre de participer à la co-construction de l'échange dialogal, fonctionne dialogiquement dans la mesure où elle constitue une forme de mention de l'autre discours par rapport auquel le locuteur se positionne de différentes manières.

### 3.2.2. *Reprise, répétition et dialogisme*

La répétition, qui elle peut être auto ou hétérorépétition, consiste à reprendre à la lettre un segment du cotexte antérieur. Elle possède des fonctions multiples qui ne relèvent pas toujours du fonctionnement dialogique, c'est le cas par exemple d'un élève en langue étrangère qui répète des énoncés d'après une voix enregistrée sur une bande sonore.

En revanche la répétition peut fonctionner dialogiquement, notamment dans les cas très fréquents d'autorépétitions, comme par exemple cette occurrence du bégaiement d'actualisation :

(163) Interview de B. Hamon, porte-parole du PS, par F. Laborde, Les quatre vérités, France2, 15 décembre 2008

FL1- alors d'abord euh j'allais dire un peu votre :: votre diagnostic sur sur l'état économique de de la France / on reviendra sur certaines propositions que vous avez faites / est-ce que vous vous trouvez aujourd'hui / comme :: comme certains à gauche / que le pays est en effet au bord /en tout / si ce n'est d'une explosion en tout cas la proie de tensions sociales particulièrement fortes ?

BH2 - incontestablement / économiquement ça va mal /socialement ça ira très très mal / (...) et moi je pronostique / que de cette crise sociale naîtra forcément une crise politique

FL3 - mais alors **quand quand** vous dites radicalité inquiétude / on on sait que souvent justement en période **de de** crise sociale / il y a moins de revendications parce que les salariés ont peur de perdre leur emploi / et précisément se radicalisent moins / là vous dites que **c'est :: c'est** l'inverse ? / parce qu'on est au-delà ? si je peux dire / de l'inquiétude ? / c'est ça que vous dites ?

On postulera que, dans le cas des deux premières répétitions (*quand* x 2 et *de* x 2) en FL3, il s'agit sans doute d'un phénomène articulatoire lié peut-être à la recherche des mots (le cas de la panne lexicale), sans que leur fonctionnement soit clairement dialogique. Quant à la troisième, son fonctionnement peut être décrit en termes dialogiques car le redoublement du présentatif *c'est* intervient au moment où la journaliste, Françoise Laborde, formule la contradiction existante dans le propre discours de l'interviewé (« on on sait que souvent justement en période de de crise sociale / il y a moins de revendications parce que les salariés ont peur de perdre leur emploi / et précisément se radicalisent moins / là vous dites que c'est :: c'est l'inverse»). Je fais l'hypothèse que ce bégaiement, accompagné de l'allongement vocalique lors de la réalisation phonique du redoublement, permet d'adoucir la formulation offensante, notamment en faisant apparaître l'embarras de la locutrice. Autrement dit, il serait une précaution oratoire par rapport au discours réponse de l'interviewé qu'il anticipe. Le dialogisme interlocutif consiste dans ce cas à (i) reformuler par le DI (« là vous dites que c'est :: c'est l'inverse ? ») le tour de parole précédent de l'interlocuteur BH, dialogisme interlocutif, et (ii) anticiper sa réaction-réponse (l'expression de l'embarras et /ou de la colère) en adoucissant la portée offensante de la reformulation, ce qui relève du dialogisme interlocutif anticipatif.

L'autorépétition peut renforcer autodialogiquement la portée de l'acte énoncé par le locuteur, soit l'exemple :

(164) Interview de Luc Chatel par Yves Derai, le 03/10/10, sur CRJ

LCH 33 - oui mais je vais vous dire / ce qui me préoccupe c'est mon domaine ministériel / le président de la république qui m'a nommé premier ministre / qui m'a nommé ministre de l'éducation (en riant)

YD34 : ah lapsus (en riant)

LCH35 (en riant) - **il m'a pas nommé premier ministre / il m'a pas nommé premier ministre** (avec le renforcement prosodique sur **pas nommé**) / donc il m'a pas demandé de me préparer à la fonction du premier ministre / voilà / il m'a demandé de m'occuper de l'éducation nationale / il m'a demandé euh de faire en sorte / par exemple vous citiez tout à l'heure le rapport sur Haut Conseil sur le collège / ben il m'a demandé de trouver les pistes d'évolution / c'est ça qui me préoccupe et rien d'autre Yves Derai / malgré le lapsus (en riant)

Le tour LCH35, débute par le rire suivi de l'emploi de la négation qui corrige l'assertion lapsus produite en LCH33 et de la répétition de l'énoncé négatif. On remarque à ce propos une forte insistance intonative sur *pas nommé*. L'insistance prosodique sur le prédicat verbal permet de modaliser autodialogiquement le lapsus qui est très fort<sup>68</sup> tout comme la répétition de l'énoncé négatif qui est employée par l'interviewé afin de renforcer, autodialogiquement, la rectification de son erreur.

L'hétéro-répétition, fréquente en discours pédagogique (« répète après moi...»), est à la base du jeu enfantin du psittacisme :

(165) la mère – **Frédéric, tu peux ranger ta chambre ?**

Frédéric - **Frédéric, tu peux ranger ta chambre ?**

Les différents faits mentionnés se fondent tous sur la notion de reprise qui concerne l'oral comme l'écrit, elle apparaît comme un acte incontournable de l'activité langagière, quels que soient le type et le genre du discours. La reprise permet d'inscrire la dimension dialogique dans le dialogal de différentes manières.

### **3.3. Dialogisme de la médiation journalistique dans l'interview politique orale**

Le discours journalistique apparaît le plus souvent comme le terme d'opérations antérieures de médiation. Autrement dit, la chaîne d'information se décompose en une série d'actes communicationnels. L'instance médiatique, chaîne de radio-télévision, journaux écrits, peut être présentée au départ non pas comme le communicateur d'un événement, mais comme un destinataire et un destinataire non pas d'événements mais de textes. L'information médiatique est élaborée par les journalistes en appui sur de nombreuses sources d'informations<sup>69</sup> qui leur fournissent les premières données

---

<sup>68</sup> Aux auditeurs de sous-entendre qu'il ne s'agit pas d'une nomination, mais peut-être d'une éventualité effectivement évoquée lors d'un entretien entre le président et LCH.

<sup>69</sup> Les institutions médiatiques procèdent à un tri permanent des données informatives reçues. Celle-ci sont émises au départ essentiellement par des institutions spécialisées, les agences de presse (AFP, Reuter, United Press International, Associated Press), qui ont pour rôle de rendre compte des événements multiples. Grâce à des réseaux très denses de correspondants, les agences alimentent en continu les rédactions des différents médias en dépêches. Les médias eux-mêmes sont leur propre source d'information : ils possèdent des bureaux dans les

textuelles, y compris visuelles, à partir desquelles les journalistes effectuent un travail de transformation pour mettre en scène les événements. Ce travail de médiation journalistique, basé sur la reformulation des données textuelles antérieures, confère aux énoncés médiatiques un caractère intrinsèquement dialogique. Les procédés de reformulation dans le discours médiatique laissent de nombreuses traces de la présence de l'autre à la surface de celui-ci.

L'orientation dialogique est particulièrement perceptible dans les genres politico-médiatiques, comme l'interview politique ou le débat, dans lesquels les locuteurs se positionnent, dans leurs prises de paroles, par rapport à (i) d'autres discours sur le même thème, (ii) par rapport l'interlocuteur *in praesentia* et (iii) par rapport au récepteur (auditeur, téléspectateur) qui est structurellement absent de l'interaction médiatique, mais dont le discours est sans cesse présent (par exemple relayé par le journaliste dans ses questions au cours de l'interview). Afin d'étudier l'orientation dialogique dans le discours médiatique audio-visuel, j'ai transcrit<sup>70</sup> une trentaine d'interviews politiques brèves (près de 3 heures d'enregistrement) sur cent enregistrées et examinées. Ces interviews ont été récoltées à la radio et à la télévision, dans différentes émissions d'accueil, notamment *Les quatre vérités* (France 2), le JT (TF1 et France 2), *Politique France 24*, *L'invité de RTL Matin* ou l'interview politique de J.-P. Elkabbach<sup>71</sup> dans *Europe Matin* sur Europe 1, durant la période d'octobre 2008 à avril 2013. L'essentiel des données (80%) provient des émissions matinales quotidiennes (*Les quatre vérités*, *L'invité de RTL Matin* et *Europe Matin*). J'ai également dans mon corpus l'interview politique hebdomadaire dans l'émission *Politique* diffusée sur France 24 le jeudi à 17h10 et les interviews occasionnelles dans le cadre du JT de 20h sur TF1 et FR2. Précisons que dans le cas de l'interview politique hebdomadaire comme celle du JT, le format temporel est supérieur d'une dizaine de minutes à celui de l'interview quotidienne. Les différentes interviews matinales quotidiennes sont diffusées dans le créneaux horaires proches : 7h45 (*Les quatre vérités*), 7h50 (*L'invité de RTL Matin*) et

---

différentes régions avec des correspondants sur place qui transmettent les informations (sous forme de premiers scripts, reportages, interviews, etc.). Les médias s'écoutent et se lisent entre eux : les journalistes d'information commencent leur journée par la revue de presse. Les réseaux sociaux (*twitter* et *facebook*) sont aujourd'hui de plus en plus utilisés pour fournir des données informationnelles aux médias.

<sup>70</sup> Les conventions de transcription sont présentées (*supra*. p137, note45).

<sup>71</sup> Contrairement aux autres séquences d'interview étudiées, l'interview politique dans la matinale d'Europe 1 n'a pas de titre propre, étant assimilée à son journaliste vedette, J.-P. Elkabbach depuis 2008.

8h20 pour l'interview politique de J.-P. Elkabbach. Afin d'approfondir le fonctionnement dialogique de l'interview politique brève, j'ai souhaité étendre l'observation des données à des corpus similaires dans d'autres médias européens à commencer par les médias polonais (Nowakowska 2013). J'ai exploré une cinquantaine d'interviews politiques, diffusées dans les médias polonais, dont dix sont pour l'heure intégralement transcrites. Les interviews étudiées proviennent des émissions radiophoniques et télévisuelles similaires à celles du corpus français ; deux sont des matinales quotidiennes, *Poranek Radia TOK* (diffusé sur la radio privée Tok FM à 7h45), *Rozmowa dnia* (diffusé dans l'émission matinale *Sygnaly dnia* à 7h15 sur la radio publique Polskie Radio) et une interview quotidienne *Kropka nad i* diffusée en soirée à 20h après les informations sur la chaîne de télévision privée TVN. J'ai systématiquement privilégié le travail sur les données audio-visuelles dans la mesure où les interviews politiques radiophoniques étudiées sont filmées en studio, podcastées et disponibles sur l'internet en format audio-visuel<sup>72</sup>.

Mon étude m'a conduite à examiner les formes et le fonctionnement du questionnement journalistique, notamment leur dimension dialogique, à étudier les stratégies de communication employées par les hommes politiques afin de répondre à des questions qui exploitaient la dimension dialogique à des fins de polémique (Nowakowska 2010) et à étudier l'interaction dialogique avec le récepteur structurellement absent, en situation de double adresse (Nowakowska 2014). Je souhaite poursuivre l'exploration des données en étudiant (i) la mise en scène visuelle du questionnement journalistique, notamment dans sa dimension dialogique, (*infra.* §3, 1. p234) et (ii) les marqueurs prosodiques du dialogisme (*infra.* §3, 3. p251).

### 3.3.1. L'interview politique brève : un nouveau genre ?

Le genre interview politique brève, relativement récent<sup>73</sup> et en plein essor dans les

---

<sup>72</sup>Ce mode de diffusion participe au déplacement, voire à l'effacement, des frontières entre radio et télévision. On regarde et écoute l'émission radiophonique comme s'il s'agissait d'une émission de télévision, à l'aide d'une mise en scène qui se veut être gage de transparence. Cela instaure une forme d'hybridation des données via le support numérique.

<sup>73</sup>Parmi les émissions d'interview politique brève étudiées, l'émission *Les quatre vérités* est la plus ancienne, elle existe depuis 1986. *L'invité de RTL matin* a été animé depuis 2003 par J.-M. Apathie, remplacé depuis le mois de septembre 2016 par Elizabeth Martichoux. L'interview politique de J.-P. Elkabbach est à l'antenne d'Europe 1 depuis 2008.



médias, est en prise avec l'actualité immédiate. Il sollicite un discours d'opinion sur l'actualité ou, plus souvent, sur les commentaires suscités par celle-ci, ce qui oblige le journaliste à bien cibler les questions, en privilégiant quasi exclusivement les thèmes qui font débat, afin de respecter le format temporel généralement inférieur à 10 minutes<sup>74</sup> (la durée moyenne de l'interview politique brève est de 8 minutes). Précisons que le format temporel de l'interview politique brève est supérieur en Pologne : on passe de la moyenne de 8 minutes en France à 12 minutes en Pologne.

Selon notre hypothèse le genre en question articule fortement la dimension dialogique dans le dialogal, en ce qu'il s'inscrit dans un débat à grande échelle, dans une confrontation des discours relayés par le discours « politico-médiatique » (Burger et *al.*, 2011), se positionnant par rapport à d'autres discours sur le même objet, mais également en raison d'une forte orientation interlocutive : d'une part vers l'invité politique dont le journaliste doit susciter la réaction-réponse comme vers le journaliste à qui l'homme politique répond, en dialoguant de multiples façons avec ses questions et, d'autre part, vers le destinataire de l'émission dont il s'agit de prendre en considération les réactions et interagir avec elles en situation de double adresse.

Le genre interview politique brève peut être défini, dans un premier temps, comme relevant de l'hypergenre des interactions verbales. L'interaction s'organise entre deux parties :

- le (ou les) intervieweur(s) : un journaliste, dont le rôle est de poser des questions ;
- le (ou les) interviewé(s) : une personnalité politique, dont le rôle est de répondre aux questions qui lui sont posées.

L'interview est centrée sur la parole de l'interviewé, sur ses prises de position etc., devant lesquelles l'intervieweur doit s'effacer, il doit n'en être qu'un pur médiateur. Le journaliste intervieweur est là pour faire parler l'invité politique, en questionnant sur ce qui fait problème. L'intervieweur remplit bien son rôle – au double regard de l'éthique journalistique, et des exigences télévisuelles de l'audimat – s'il pose les questions qui font mal. Afin d'interroger l'invité politique sur des points sensibles, de poser des

---

<sup>74</sup> Dans la mesure où l'interview politique constitue une séquence qui s'insère dans un format plus grand de la matinale composée de différentes rubriques, son format temporel peut être exceptionnellement dépassé, pouvant aller jusqu'à 16 minutes, en supprimant l'une des rubriques. Cette modification intervient à titre exceptionnel, par exemple dans le cas de l'interview du premier ministre ou du président.

questions embarrassantes, voire offensantes, sans s'exposer directement et ouvertement à ses contre-attaques, le journaliste use notamment d'un type particulier de question que j'ai nommée en collaboration avec J. Bres (Nowakowska et Bres 2011) *question contrediscursive médiée*. L'interviewé de son côté doit contourner les pièges que peuvent constituer les questions pour l'image positive qu'il veut donner de lui, tout en accomplissant son devoir de réponse supposé par le contrat de communication, ce qu'il tente de faire en usant de différentes stratégies discursives (Nowakowska 2010). Parce que l'interviewé doit répondre aux questions posées, cela suppose qu'il dialogue de multiples façons avec celles-ci, notamment avec la charge plus ou moins offensive qu'elles sont susceptibles de comporter.

La façon de formuler les questions caractérise fortement ce genre qui, faute de pouvoir approfondir des points essentiels, en raison d'un format temporel très limité, cherche à mettre de l'huile sur le feu de la polémique.

### 3.3.2. *Question contrediscursive médiée ou comment mettre de l'huile sur le feu de la polémique*

Les médias en tant qu'outils de diffusion de l'information *rappellent* les activités de la sphère politique, notamment les activités discursives ; ils ont une affection toute particulière pour les *petites phrases* susceptibles de susciter la polémique. Loin de se contenter de transmettre les discours des politiques, ils participent aussi activement à leur production, et s'inscrivent notamment dans la dimension conflictuelle qui est une des composantes de ce type de discours. Par différents *genres*, les médias relancent le débat, voire le suscitent, jettent de l'huile sur le feu de la polémique, en attisent les braises... De quelle manière le questionnement journalistique participe-t-il au développement de la dimension polémique dans l'interview politique ?

Dans la perspective dialogique, mon intérêt s'est, entre autres, porté sur le rôle de la question du journaliste dans l'interview politique brève (Nowakowska et Bres 2011). Je distingue la question, en appui sur C. Kerbrat (1991 et 1996), de l'*interrogation*. La question constitue un acte de langage qui peut se réaliser de différentes façons, plus ou moins explicites. L'interrogation est la modalité phrastique correspondant à la réalisation prototypique de la question. À l'exception des rectifications ou des

précisions, presque toutes les interventions de l'intervieweur sont des questions, sans qu'elles correspondent forcément à la modalité interrogative, mais se réalisent souvent de manière indirecte, par la modalité assertive.

La prise en compte de la dimension dialogique dans l'analyse de l'interview politique brève, a conduit à distinguer un type particulier de questionnement journalistique : *question contrediscursive médiée* (désormais QCM). La QCM peut se spécifier par deux traits (Nowakowska et Bres 2011) : (i) elle manifeste fréquemment une médiation énonciative, à savoir qu'elle se présente comme rapportant, de différentes manières, un propos tenu antérieurement par un autre locuteur, qui appartient le plus souvent à la sphère politique ou syndicale ; (ii) ce propos est presque toujours contrediscursif, voire franchement polémique, ce qui donne à la question un tour offensif.

La convocation d'autres discours permet au journaliste d'être le porte-parole, le locuteur, le relais de questions qui se posent ; et de poser des questions offensives, sinon offensantes, en s'abritant derrière la médiation de la parole rapportée. On appellera QCM toutes les questions qui s'appuient de différentes manières sur le discours rapporté. La forme de la question médiée peut être décrite selon une structure à 4 éléments (Nowakowska et Bres 2011) :

- (i) thème général (avec parfois appui sur le dire immédiat de l'interviewé)
- (ii) médiation énonciative du jugement rapporté
- (iii) jugement rapporté
- (iv) interrogation qui peut porter directement sur le jugement : « est-ce que (iii) est vrai » ou se développer comme demande d'évaluation de ce jugement « qu'en pensez-vous ? »

Soit l'exemple suivant :

(166) Interview de J-F. Copé par O. Galzi, dans *Les quatre vérités*, le 9 décembre 2008

OG29 - dernière question Xavier Bertrand va prendre la tête de l'UMP / vous êtes le chef de groupe UMP à l'assemblée (i) / on dit de lui (ii) que c'est votre meilleur ennemi (iii) // c'est vrai ? (iv)

La forme de la question médiée de l'intervieweur correspond, dans ce cas, à la structure suivante : thème (i), jugement rapporté médié (ii+iii) + interrogation (iv).

Tous les éléments ne sont pas obligatoirement présents dans la QCM, comme par exemple (iv) ou (i), il faut au minimum les éléments (ii + iii), même si dans de rares cas la médiation énonciative (ii) peut être effacée, implicite (*infra*. 3.3.2.3. p203).

Quelles sont les formes que peut prendre la médiation énonciative dans le QCM ? Quelles sont les différentes formes de la QCM ? Dans quelles conditions l'effacement de la médiation énonciative est-il possible ? Comment fonctionne la médiation énonciative ? Telles sont entre autres les questions qui ont émergé au cours de notre examen du corpus d'interviews.

### 3.3.2.1. Formes de l'énonciation rapportée dans la QCM : les formes de la médiation énonciative

Intéressons-nous dans un premier temps aux formes que prend l'énonciation rapportée dans la QCM, relevées<sup>75</sup> et classées de a) à f) en les soulignant par l'emploi des caractères gras + italiques.

#### a) modalisation en discours second

(163) Interview de B. Hamon par F. Laborde, dans l'émission *Les quatre vérités*, sur FR2, 15/12/2008

FL1 – alors d'abord euh j'allais dire un peu votre:: votre diagnostic sur sur l'état économique de de la France / on reviendra sur certaines propositions que vous avez faites / est-ce que vous vous trouvez aujourd'hui / **comme:: comme certains à gauche** / que le pays est en effet au bord /en tout / si ce n'est d'une explosion en tout cas la proie de tensions sociales particulièrement fortes ?

#### b) discours indirect (DI)

**b1)** DI qui prend pour source la doxa, le *on* de vérité générale : *on dit, on sait* (FL3), *on entend beaucoup dire que* (FL5), *y a un sentiment* (DP5)

---

<sup>75</sup> Il ne s'agit pas d'un relevé exhaustif de toutes les occurrences du corpus, mais de quelques exemples représentatifs.

(163) Interview de B. Hamon par F. Laborde, dans l'émission *Les quatre vérités*, sur FR2, 15/12/2008

FL3 – mais alors quand quand vous dites radicalité inquiétude / on **on sait que** souvent justement en période de de crise sociale / il y a moins de revendications parce que les salariés ont peur de perdre leur emploi / et précisément se radicalisent moins / là vous dites que c'est :: c'est l'inverse ? / parce qu'on est au-delà ? si je peux dire / de l'inquiétude ? / c'est ça que vous dites ?

FL5 – vous évoquez la (2) contestation dans (2) les lycées ::: et cetera / **on on entend beaucoup dire qu'**au fond les (2) élèves / les collégiens enfin peut-être pas les collégiens / mais les je ne sais pas les collégiens qui manifestent / les lycéens sont manipulés / et que souvent c'est le prof dit « ah bé je vais à la manif aujourd'hui allons-y / ça vous fera prendre l'air / suivez moi et on :: va manifester tous ensemble »

(167) Interview de F. Fillon par D. Pujadas, JT de 20h, FR2

DP5 – vous l'avez entendu monsieur le premier ministre **y a un sentiment pour beaucoup** d'injustice /des milliards donnés aux banques qui sont considérées à tort ou à raison comme parties prenantes de la crise financière / et rien ou peu pour les Français pour la consommation pour le pouvoir d'achat

## **b2) DI avec un nom propre explicitant l'actant du dire rapporté :**

(168) Interview de X. Bertrand par R. Sicard, *Les quatre vérités*, FR2, le 2 /12/ 2008

RS 18 : vous parliez des subventions pour la campagne / **Laurence Parisot encore elle dit qu'**elles n'ont pas été très bien réparties // plus favorables au syndicat qu'au patronat

RS 22 – sur l'UMP / **le secrétaire général Patrick Devedjan a dit que** sa mission était accomplie / euh est-ce que c'est un poste / patron d'UMP / qui vous intéresse ?

RS 13 – sur le désintéret de cette élection / **Laurence Parisot la présidente de MDF a une explication / elle dit que** le responsable c'est vous / parce que la campagne a été organisée dans la plus grande pagaille

RS 17 – sur lequel **la CGT ils disent que** c'est pas très clair tout ça

RS 20 – sur la politique / il y a une polémique autour de l'interpellation de l'ancien directeur de Libération / euh **Rachida Dati trouve qu'**il y a rien à redire / Christine Albanel est émue / **Nicolas Sarkozy demande des** explications // quelle est votre position là-dessus ?

(169) Interview de J-F. Copé par O. Galzi, dans *Les quatre vérités*, le 9/12/2008

OG24 – autre sujet / **le sénateur Philippe Marini qui fait décidément beaucoup parler de lui en ce**

*moment propose de* supprimer la demi-part fiscale accordée aux parents isolés quand ils n'ont plus leur enfant à charge / vous en pensez quoi ?

### c) discours direct avec un nom propre explicitant l'actant du dire rapporté

(170) Interview de X. Bertrand par R. Sicard, *Les quatre vérités*, FR2, le 2/12/ 2008

RS33 – mais sur le plan de relance de Nicolas Sarkozy / *Eric Woerth le ministre du budget / disait l'autre jour* / « ça sera un plan ponctuel » // est-ce qu'on a besoin d'un plan ponctuel ou / d'un vrai plan / ambitieux ?

(171) Interview de L. Chatel par J-M. Apathie, dans *RTL Matin*, le 29/06/2009

JMA15 – *Gérard Aschieri secrétaire général de la FSU à votre propos* / puisque vous êtes ministre de l'éducation depuis mardi soir / « c'est quelqu'un » / il parle de vous/ « qui jusqu'ici n'a jamais manifesté d'intérêt pour l'éducation nationale » /

JMA 29 – *Gérard Aschieri de nouveau* / « je suis interpellé par le fait que Luc Chatel reste porte-parole du gouvernement / c'est à ma connaissance la première fois pour un ministre de l'éducation »

JMA1 – emprunt Sarkozy vous en avez parlé hier à Matignon où le gouvernement était réuni au grand complet (i) / *question du journal Libération à la une ce matin* (JMA montre la une de Libération à L. Chatel) « Emprunt Sarkozy : La France est-elle en faillite ? » (ii + iii) qui vaut pour (iv)

### d) discours narrativisé

(172) Interview de X. Bertrand par R. Sicard, *Les quatre vérités*, FR2, le 2 /12/ 2008

RS 20 – sur la politique / il y a une polémique autour de l'interpellation de l'ancien directeur de Libération / euh Rachida Dati trouve qu'il y a rien à redire / *Christine Albanel est émue* / Nicolas Sarkozy demande des explications // quelle est votre position là-dessus ?

### e) enchaînement discours narrativisé / discours direct

(173) Interview de B. Tapie par J-M. Apathie, dans *RTL Matin*, le 9/09/2008

JMA(a) 19 – vous aurez face à vous demain des adversaires très résolus François Bayrou en fait partie / *il a beaucoup critiqué cette sentence arbitrale et il a dit récemment* « voilà un état qui n'a plus un sou dans

ses caisses et qui donne le moyen à monsieur Tapie de rembourser ses dettes aux frais du contribuable »

(174) Interview de J-F. Copé par O. Galzi, dans *Les quatre vérités*, le 9/12/2008

OG11 – enfin y a y a aussi y a aussi *des députés de droite qui grognent un petit peu // François Barouin par exemple chez vous dit* « cette réforme de la gouvernance de France télévision/ nommer le président de France télévision / le faire nommer par le président de la république / c'est contre la démocratie / enfin c'est presque un recul démocratique » et il est UMP

#### **f) récursivité : X a dit que Y a dit...**

Le plus souvent est rapporté un tour de parole, mais ce peut être deux tours, voire plusieurs :

(175) Interview de L. Chatel par J-M. Apathie, dans RTL Matin, le 29/06/2009

JMA11 – *Le Figaro de ce matin raconte que* vous Luc Chatel / nouveau ministre de l'éducation / *vous avez dit hier* en compagnie des autres membres du gouvernement / *vous avez dit que* vous auriez voulu profiter / vous voudriez profiter de cet emprunt pour rénover les écoles/ et *le premier ministre vous a dit* « pas question ! »

#### **3.3.2.2. Les formes des questions contrediscursives médiées**

La QCM peut prendre plusieurs formes, par rapport aux éléments précédemment distingués dans sa structure, comme l'a montré l'observation du corpus. Lesdites formes peuvent être classées de a) à f) (dont 4 les plus récurrentes sont classées de a) à d)), présentant progressivement, de l'une à l'autre, l'ellipse de certains éléments de la structure.

J'ai également constaté dans le corpus d'interviews recueillies dans les médias polonais de rares questions présentant l'effacement de la médiation énonciative (*infra*. 3.3.2.3).

#### **a) Thème (i), jugement rapporté médié (ii + iii) + interrogation (iv)**

(176) Interview de B. Hamon par F. Laborde, dans l'émission *Les quatre vérités*, sur FR2, 15/12/2008

FL 28 – dernière question // Jean-François Copé propose une sorte de contre :: contre-offre **(i)** il dit « ouvrir le dimanche oui mais une fois par mois » **(ii+iii)**/ est-ce que ça c'est :: une bonne formule ? **(iv)**

(177) Interview de J.-F. Copé par O. Galzi, dans *Les quatre vérités*, le 9/12/2008

OG24 – autre sujet **(i)**/ le sénateur Philippe Marini qui fait décidément beaucoup parler de lui en ce moment propose de supprimer la demi-part fiscale accordée aux parents isolés quand ils n'ont plus leur enfant à charge **(ii+iii)**/ vous en pensez quoi ? **(iv)**

OG29 – dernière question Xavier Bertrand va prendre la tête de l'UMP **(i)** / vous êtes chef de groupe UMP à l'assemblée / on dit de lui que c'est votre meilleur ennemi **(ii+iii)**// c'est vrai ? **(iv)**

(178) Interview de L. Chatel par J.-M. Apathie, dans *RTL Matin*, le 29/06/2009

JMA 23 – alors l'un des dossiers **(i)** / c'est cette enquête confidentielle révélée par Armelle Levy sur l'antenne de RTL ce matin / « quarante-cinq pour cent des professeurs des écoles / maternelles et élémentaires / ont posé un congé maladie en 2007/2008 / c'est le double de ce qu'on constate dans le secteur privé » **(ii+iii)** / savez-vous / Luc Chatel / pourquoi les instituteurs sont plus malades que les autres ? **(iv)**

## **b) Thème (i), jugement rapporté médié (ii + iii), mais pas d'interrogation (iv)**<sup>76</sup>

(179) Interview de X. Bertrand par R. Sicard, *Les quatre vérités*, FR2, le 2 /12/ 2008

RS 13 – sur le désintérêt de cette élection **(i)**/ Laurence Parisot la présidente de MDF a une explication / elle dit que le responsable c'est vous / parce que la campagne a été organisée dans la plus grande pagaille **(ii+iii)**

(174) Interview de J.-F. Copé par O. Galzi, dans *Les quatre vérités*, le 9/12/2008

OG11 – enfin y a y a aussi y a aussi des députés de droite qui grognent un petit peu **(i)**// François Bargouin par exemple chez vous dit « cette réforme de la gouvernance de France télévision/ nommer le président de France télévision / le faire nommer par le président de la république / c'est contre la démocratie / enfin c'est presque un recul démocratique » et il est UMP **(ii+iii)**

---

<sup>76</sup> Ce qui correspond à la structure discours citant (sujet + verbe de parole) + discours cité.



(173) Interview de B. Tapie par J.-M. Apathie, dans *RTL Matin*, le 9/09/2008

JMA 19(a) – vous aurez face à vous demain des adversaires très résolus François Bayrou en fait partie (i) / il a beaucoup critiqué cette sentence arbitrale et il a dit récemment « voilà un état qui n'a plus un sou dans ses caisses et qui donne le moyen à monsieur Tapie de rembourser ses dettes aux frais du contribuable » (ii+iii)

**c) même tour que b) mais l'élément (i) est posé comme rapportant un propos immédiatement antérieur de l'interviewé (dimension interlocutive) et mis en relation avec un dire autre (dimension interdiscursive) qui le contredit :**

(163) Interview de B. Hamon par F. Laborde, dans l'émission *Les quatre vérités*, sur FR2, 15/12/2008

FL5 – vous évoquez la (x2) contestation dans (x2) les lycées ::: et cetera (i) / on (x2) entend beaucoup dire qu'au fond les (x2) élèves / les collégiens enfin peut-être pas les collégiens / mais les je ne sais pas les collégiens qui manifestent / les lycéens sont manipulés / et que souvent c'est le prof dit « ah bé je vais à la manif aujourd'hui allons-y / ça vous fera prendre l'air / suivez moi et on :: va manifester tous ensemble » / (ii+iii)

(180) Interview de X. Bertrand par R. Sicard, *Les quatre vérités*, FR2, le 2 /12/ 2008

RS 18 : vous parliez des subventions pour la campagne (i) / Laurence Parisot encore elle dit qu'elles n'ont pas été très bien réparties // plus favorables au syndicat qu'au patronat (ii+iii)

**d) jugement rapporté médié (ii + iii), mais pas de thème (i) ni d'interrogation (iv)<sup>77</sup>**

(171) Interview de L. Chatel par J.-M. Apathie, dans *RTL Matin*, le 29/06/2009

JMA 29 – Gérard Aschieri de nouveau (ii) / « je suis interpellé par le fait que Luc Chatel reste porte-parole du gouvernement / c'est à ma connaissance la première fois pour un ministre de l'éducation » (iii)

(181) Interview de B. Tapie par J.-M. Apathie, dans *RTL Matin*, le 9/09/2008

JMA(a) 35 – François Hollande premier secrétaire du parti socialiste (ii) « Chacun connaît les relations de Bernard Tapie à Nicolas Sarkozy il faut savoir si cette relation a pu jouer pour obtenir la sentence

---

<sup>77</sup> Ce qui correspond à la structure discours citant réduit à l'actant sujet + discours cité : ellipse du verbe de parole.

arbitrale xx »...**(iii)**

(171) Interview de L. Chatel par J.-M. Apathie, dans RTL Matin, le 29/06/2009

JMA15 – Gérard Aschieri secrétaire général de la FSU à votre propos **(ii)**/ puisque vous êtes ministre de l'éducation depuis mardi soir / « c'est quelqu'un » **(iii)**/ il parle de vous/ « qui jusqu'ici n'a jamais manifesté d'intérêt pour l'éducation nationale » **(iii)**/

Le corpus étudié présente également deux variantes intéressantes de QCM, qui sont plutôt rares, car demandant des conditions contextuelles spécifiques :

**e) Thème (i), question rapportée qui vaut pour (ii) + (iii) + (iv) : se substitue à la question du journaliste**

(182) Interview de L. Chatel par J.-M. Apathie, dans RTL Matin, le 29/06/2009

JMA1 – emprunt Sarkozy vous en avez parlé hier à Matignon où le gouvernement était réuni au grand complet **(i)** / question du journal Libération à la une ce matin (JMA montre la une de Libération à L. Chatel) « Emprunt Sarkozy : La France est-elle en faillite ? » **(ii + iii)** qui vaut pour **(iv)**

LCH2 – écoutez c'est quand même légitime que après le discours du président de la république du congrès ::: / après le remaniement du gouvernement / le premier ministre réunisse l'ensemble de son gouvernement pour euh mettre en perspective la feuille de route du président parmi laquelle figure effectivement la mise en place d'un grand emprunt pour investir dans les secteurs de ce qu'on appelle de sortie de crise

JMA3 – parce qu'il n'y a plus de sous dans les caisses ? parce que la France est en faillite ? **(iii + iv)** dit Libération **(ii)**

La parole rapportée en JMA1 est une question : l'interrogation rapportée se substitue à la question de l'intervieweur, qui lui fait écho (dialogisme interdiscursif). Il s'agit d'un tour rare : il faut que le propos rapporté soit une interrogation, et que cet énoncé interrogatif rapporté puisse avoir sa pertinence sur la scène de l'interaction en cours. Si en JMA1 le propos rapporté est lui-même une question, en JMA3 il y a une double modalité : affirmative rapportée (« dit Libération ») et interrogative (que le locuteur reprend à son compte). De fait le fonctionnement de JMA3 est proche de JMA1 au sens

où la question de l'autre (rapportée) se substitue à la question du journaliste. On peut également ajouter que dans le tour JMA3 la première question est peut-être une reprise du discours attribué à l'allocataire absent, l'auditeur, ce dont témoigne le niveau de langue familier différent de la seconde question qui fait écho à JMA1 (question de Libération à la une). Le journaliste remplit ainsi pleinement son rôle de porte-parole : interdiscursivement (relayer le débat qui a lieu sur l'arène médiatique : ce que dit Libération...) et interlocutivement (relayer la parole des allocataires, auditeurs et spectateurs, dans l'interaction externe).

#### **f) Hapax : convoquer un discours ultérieur à l'interaction en cours**

(183) Interview de B. Tapie par J.-M. Apathie, dans *RTL Matin*, le 9/09/2008

JMA 3 – en juillet dernier un tribunal arbitral vous a attribué 285 millions d'euros d'indemnité dans le dossier Adidas qui vous a opposé durant 15 ans au Crédit Lyonnais (i) / les députés veulent en savoir plus sur ce jugement arbitral ils vous auditionneront donc demain (ii/iii) que leur direz-vous que nous ne savons pas déjà Bernard Tapie xxxx dans ce jugement (iv)

La structure de cette question se décompose comme suit :

(i) thème : « en juillet dernier un tribunal arbitral vous a attribué 285 millions d'euros d'indemnité dans le dossier Adidas qui vous a opposé durant 15 ans au Crédit Lyonnais »

(ii/iii) au lieu d'avoir un jugement rapporté d'un énonciateur sur ce thème, on a bien un actant (les députés) qui est dit solliciter la parole de l'interviewé

(ii) le dire sollicité par l'intervieweur relaie celui de l'actant député : superposition entre la parole future et la parole présente. Il s'agit bien ici aussi de dire rapporté, donc de dialogisme, mais d'un discours futur que l'on anticipe. Ce n'est plus l'intervieweur qui rapporte un discours antérieur d'un autre énonciateur ; c'est l'interviewé à qui il est demandé de rapporter sur la scène de l'interaction en cours le discours ultérieur qu'il doit tenir le lendemain. Cette occurrence hapax demande un cotexte particulier : l'interaction réelle à venir, car le discours de B. Tapie est censé être tenu lors de cette interaction future. Cela sous-entend aussi qu'elle est considérée comme future, mais

préparée, pas spontanée, donc forcément antérieure à l'interaction future mais aussi à celle en cours.

### 3.3.2.3. Limites de la QCM : effacement de la médiation énonciative dans la question accusatrice

L'étude contrastive de l'interview politique brève en France et en Pologne, portant sur un échantillon de trente interviews dans chacune des deux langues, m'a permis de relever un certain nombre de questions dans lesquelles la médiation énonciative était très ténue, laissant au journaliste la responsabilité énonciative d'assumer le jugement rapporté :

(184) Interview de Janusz Palikot par Janina Parandowska dans *Poranek Radia Tok*, le 21 octobre 2010

JPar4 : no tak mi się wydawało / bo to też jest nowy standard w polityce / bo wszyscy trzymają się tych mandatów euh za wszelką cenę / panie pośle nie o tym chcę rozmawiać (i) / **ma pan świadomość że od wczoraj jest pan głównym sprawcą mordu w Łodzi** (ii+iv) ?

Jpar4 : effectivement c'est ce qui m'a semblé / car c'est aussi le nouveau standard en politique / car tout le monde s'accroche à son mandat euh à tout prix / monsieur le député ce n'est pas de ça que je veux parler (i) / **avez-vous conscience que depuis hier vous êtes le principal auteur de l'assassinat à Łódź**<sup>78</sup>?

Considérée hors contexte, l'interrogation « monsieur avez-vous conscience que depuis hier vous êtes le principal auteur de l'assassinat à Łódź ? », fait penser à une question formulée par un procureur, juge ou policier (un représentant de la loi) au cours de l'interrogatoire d'un inculpé. Or, il s'agit bien d'une question de la journaliste lors de l'interview politique.

Dans sa question, la journaliste laisse entendre qu'elle juge coupable l'interviewé « vous êtes le principal auteur de l'assassinat » et qu'elle pense qu'il n'en est pas conscient. La

---

<sup>78</sup> L'interview a lieu le 21/10/10 le matin, soit deux jours après l'assassinat à Łódź d'un eurodéputé du parti PiS (Droit et Justice), Marek Rosiak, par un homme déséquilibré mental de 62 ans qui a déclaré vouloir, mais ne pas pouvoir, pour des raisons de sécurité, assassiner Jarosław Kaczyński (président de parti PiS et frère jumeau du président polonais Lech Kaczyński tragiquement mort dans la catastrophe aérienne à Smolensk en avril 2010). L'auteur du crime a été immédiatement interpellé par la police et est bien sûr différent de l'homme politique J. Palikot interviewé dans la matinale et mis en accusation par la journaliste.

question porte non pas sur le jugement *être auteur de l'assassinat*, donc sur la culpabilité présentée comme une évidence / un fait, mais sur la conscience qu'en a l'interviewé (conscience d'être coupable). Celui-ci est présenté comme coupable et potentiellement inconscient de l'être, ce qui est profondément dévalorisant pour l'image positive de soi que veut construire l'homme politique dans et par le discours. On dira qu'il s'agit d'un cas particulier de question contrediscursive que j'ai nommé (Nowakowska 2013) *question accusatrice médiée* (désormais QAM). Celle-ci se caractérise par une forte charge offensive du jugement et l'effacement de la médiation énonciative (élément (ii) mentionné comme indispensable dans la structure à 4 éléments de la QCM).

Comment cela est-il possible du point de vue juridique et interactionnel : la question ne semble pas présenter, du moins en apparence, de médiation énonciative du jugement particulièrement offensant, ce qui la transforme en attaque personnelle, à première vue du moins, contrairement à la loi du genre interview ? A ce propos, Sauvé (2009 : 18) définit de la manière suivante le rôle de l'intervieweur : « il doit soulever les contradictions et souligner les omissions, relever les incohérences et signaler les mensonges sans jamais accuser son interlocuteur ». Ce qui rend possible une accusation aussi grave, c'est que la question procède de l'effacement de la médiation énonciative, effacement qui laisse des traces : il ne s'agit pas d'une disparition totale de celle-ci.

Dans la question analysée, le jugement (« vous êtes le principal auteur de l'assassinat à Łódz ») apparaît dans une proposition complétive introduite par la conjonction *że* (*que*), indiquant le renvoi à un autre discours, suivie du SP *od wczoraj* (*depuis hier*) : « avez-vous conscience que depuis hier... ». Le SP, qui est un constituant périphérique, occupe la position initiale dans la complétive contrairement à l'ordre des mots conventionnel qui le placerait en fin de phrase, ce qui est une façon de mettre en valeur ce syntagme.

Du point de vue référentiel, le déictique temporel *depuis hier*, prononcé le 21 octobre 2010, renvoie au jour qui précède à savoir le 20 octobre 2010 qui n'est pas la date du meurtre, l'assassinat ayant été perpétré le 19 octobre. Cette date correspond à l'apparition massive dans les médias des accusations proférées à l'égard de la responsabilité politique et morale de l'interviewé dans la survenue du meurtre. C'est le syntagme prépositionnel qui marque donc le renvoi à d'autres discours repris par la

journaliste avec un minimum de précaution. Signalée de cette manière, la médiation énonciative est très ténue, ce qui implique fortement la responsabilité énonciative de la journaliste dans la mesure où l'identité du locuteur dont elle rapporte le jugement n'est pas explicitée. L'identité de l'énonciateur du jugement rapporté n'a pas besoin d'être explicitée, parce que le jugement rapporté est un *discours en circulation* dans tous les médias, au sens de Rosier (2008 : 106) : « pour être un discours en circulation, un discours doit avoir fait l'objet de plusieurs transmissions ».

Le jour même de l'assassinat, de nombreuses voix de politiques et journalistes se sont levées afin d'attribuer la responsabilité politique de cet acte à J. Palikot adversaire politique de PiS et des frères Kaczyński et qui a souvent tenu des propos très violents contre les frères Kaczyński. J'ai étudié ces discours (Nowakowska 2013) en montrant la conversion progressive de la catégorisation dans les discours en circulation : *responsable politique* → *accusé* → *principal auteur de l'assassinat* (reconnu coupable). Le procès politico-médiatique a eu lieu en moins de quarante-huit heures. Le ton monte progressivement, la mise en accusation devient de plus en plus explicite, provoquant l'effet « boule-de-neige ».

Par le biais de discours en circulation, l'accusation devient omniprésente dans les discours médiatico-politiques, ce qui permet aux journalistes de laisser la médiation énonciative implicite, sachant que le récepteur pourra facilement identifier la source. Précisons que les questions présentant l'effacement de la médiation énonciative restent rares dans notre corpus. Je n'ai pas relevé ce type de question dans les interviews françaises et cela même dans le cadre de l'affaire DSK<sup>79</sup> propice aux diverses accusations directes, présentes dans les médias anglophones. L'acte d'accusation dans la question du journaliste semble être soumis à des variations culturelles. Un autre recueil d'interview dans les médias polonais, effectué depuis le début de l'année 2014, montre une augmentation de 50% de la fréquence de la QAM. Cette dernière a été tout particulièrement exploitée lors de la dernière campagne présidentielle en Pologne. Je prépare un travail spécifique à ce propos.

La forme de la QAM relevée par ailleurs durant ces deux dernières années correspond le

---

<sup>79</sup> Dans son récent travail sur l'affaire DSK, Sullet-Nylander (2014) analyse le traitement médiatique de cet événement dans les titres de presse en France. Elle montre l'atténuation de la prise en charge énonciative dans le discours journalistique par le recours systématique à la médiation énonciative et épistémique.

plus souvent à la forme équivalente en polonais (le démonstratif *to* (ce)) au clivage français (*supra.* §1, 4.1.4. p81) : « *to Pan* jest odpowiedzialny za + action » (c'est vous qui êtes responsable de + action) :

(185) Interview de J. Kurski et de R. Niesiolowski par M. Olejnik<sup>80</sup> dans l'émission *kropka nad i* TVN

MO 29 : *to pan* jest odpowiedzialny za wyhodowanie Korwina-Mikke który teraz szkodzi państwa ugrupowaniu

MO29 : c'est **vous** qui êtes responsable d'avoir élevé un Korwin-Mikke<sup>81</sup> qui à présent nuit à votre mouvement

Le démonstratif *to* introduit un jugement circulant dans le discours politico-médiatique *X est responsable d'avoir fait Z*, dans lequel X correspond à l'interviewé et Z à l'acte dont il est accusé d'être responsable. L'acte en question est présenté comme préjudiciable pour la collectivité et menaçant pour l'image de l'interviewé lui-même.

#### 3.3.2.4. Fonctionnement des questions contrediscursives médiées

J'ai traité le fonctionnement des QCM à travers deux aspects : (i) leur nombre et emplacement dans le fil de l'interview, et (ii) le fonctionnement de la médiation.

#### - Volume et place des questions médiées

L'importance de ces QCM se mesure à leur nombre, ainsi qu'à leur place : sur un total de 262 questions, 39% allient contrediscursivité et médiation énonciative. 80% des interviews commencent, après les salutations rituelles, par ce type de question. De plus, en cours d'interview, l'ouverture d'un nouveau thème (souvent signalée explicitement par la mention « autre sujet » au début du tour de parole du journaliste) se fait presque

---

<sup>80</sup> On remarquera que près de la moitié des occurrences de la question accusatrice dans le corpus étudié est produite par cette journaliste qui semble en faire sa marque de fabrique. J'ai également noté que ces questions sont plus souvent posées par les journalistes femmes. Sont-elles moins vulnérables à la critique de l'invité politique en particulier lorsqu'il s'agit d'un homme politique ? Souhaitent-elles paraître plus incisives que leurs collègues masculins ? Ce fait me semble mériter plus d'approfondissement.

<sup>81</sup> Janusz Korwin-Mikke est un homme politique essayiste libéral-conservateur et eurosceptique polonais connu pour ses commentaires acerbes, ironiques et provocateurs suscitant des controverses.

toujours (90 %) par une QCM :

(177) Interview de J.-F. Copé par O. Galzi, dans *Les quatre vérités*, le 9/12/2008

OG24 – autre sujet / le sénateur Philippe Marini qui fait décidément beaucoup parler de lui en ce moment propose de supprimer la demi-part fiscale accordée aux parents isolés quand ils n'ont plus leur enfant à charge / vous en pensez quoi ?<sup>82</sup>

Notons également que certaines questions sans médiation énonciative constituent de fait des reprises des QCM antérieures auxquelles l'interviewé n'a pas répondu ; par exemple, dans l'interview de L. Chatel, une même interrogation est réitérée par 3 fois (JMA1, JMA3 et JMA5) :

(182) JMA1 – emprunt Sarkozy vous en avez parlé hier à Matignon où le gouvernement était réuni au grand complet / question du journal Libération à la une ce matin (JMA montre la une de Libération à L. Chatel) « Emprunt Sarkozy : La France est-elle en faillite ? »

LCH2 – écoutez c'est quand même légitime que après le discours du président de la république du congrès ::: / après le remaniement du gouvernement / le premier ministre réunisse l'ensemble de son gouvernement pour euh mettre en perspective la feuille de route du président parmi laquelle figure effectivement la mise en place d'un grand emprunt pour investir dans les secteurs de ce qu'on appelle de sortie de crise

JMA3 – parce qu'il n'y a plus de sous dans les caisses ? parce que la France est en faillite ? dit Libération

LCH4 – non / vous savez le gouvernement il est sur trois fronts en même temps / le premier front, c'est la riposte à la crise / ça c'est le plan de relance (...) / le deuxième front euh c'est ::: la réponse c'est la maîtrise du déficit / et la poursuite des réformes/ Alain Duhamel l'a dit tout à l'heure/ c'est pas parce qu'il y a la crise qu'il faut pas continuer à réformer le pays (...) le troisième front / c'est celui d'investissement dans les secteurs d'avenir, (...) / la France elle doit miser sur les secteurs où elle a un avantage compétitif qui pourront dans les années qui viennent créer des emplois et de la croissance et c'est l'objet précisément de ce grand emprunt

JMA5 – et alors la France est-elle en faillite ? oui ou non

- le premier tour / première question de l'interview JMA1 est une QCM : « question du

---

<sup>82</sup> Précisons qu'il s'agit dans ce cas de la médiation endogroupale : le contrediscours vient du propre camp politique de l'interviewé.



journal Libération à la une ce matin »

- deuxième question, JMA3 est une QCM présentant un rattrapage de la médiation *in extremis* : la médiation « dit Libération », est postérieure au jugement rapporté, comme en rattrapage « parce que la France est en faillite ? dit Libération »

- troisième question, JMA5, ne comporte pas de médiation énonciative, mais est employée en relais de QCM (JMA1 et JMA3), afin de placer l'interviewé de manière frontale devant un ultimatum : oui ou non.

### **- Fonctionnement contrediscursif de la médiation**

La médiation énonciative, dans ses différentes façons de se signifier, a fortement partie liée avec la dimension contrediscursive du propos rapporté : elle l'appuie et la met en forme.

En d'autres termes, le fonctionnement de la médiation énonciative est contrediscursif : il s'agit le plus souvent de rapporter un discours qui contredit le discours de l'interviewé, qui est dissensuel voire polémique, ce qui se note notamment au niveau de l'identité des énonciateurs convoqués : principalement (i) les opposants politiques (médiation exogroupale), (ii) des membres d'un même bord politique, mais qui tiennent un discours différent ou contraire, parce qu'ils sont, par exemple, en concurrence (médiation endogroupale) et (iii) plus rarement, le propre discours de l'interviewé.

Quelles sont les raisons du fonctionnement contrediscursif de la médiation énonciative ?

J'ai tenté de proposer quelques éléments de réponse, notamment Nowakowska 2013 et Nowakowska et Bres 2011.

### **- Faire son travail sérieusement tout en étant le plus attrayant possible : entre crédibilité et captation**

On pourrait rendre compte de la forte présence de la médiation énonciative par le rôle discursif que tient le journaliste dans l'interaction asymétrique de l'interview : il *pose des questions*. Et ces questions, il ne les pose pas à titre personnel, mais parce qu'elles *se posent*. Le journaliste aurait recours à des dits antérieurs parce que son rôle est celui d'un médiateur, d'un porte-parole au sens littéral : le relais de questions que *se posent*

*les Français* ou qu'*ils ont envie de poser*.

Si cette explication a sa part de vérité, elle ne me paraît cependant pas déterminante pour deux raisons : tout d'abord, dans le cas où le journaliste relaie les questions qui se posent, la médiation énonciative devrait accompagner indifféremment toutes les questions, que leur teneur soit consensuelle ou dissensuelle. Or ce n'est pas le cas : la médiation se porte préférentiellement, voire exclusivement, sur les questions qui introduisent un grain de sable... voire un caillou dans la machine bien huilée du discours politique. D'autre part, comme nous l'avons vu, les énonciateurs de ces discours tendent à référer à des personnes bien précises plutôt qu'à un indéfini (*on dit que*) ou à un ensemble comme *les Français*.

Les raisons de l'association de la médiation énonciative et de la dimension contrediscursive semblent avant tout résider dans les représentations actuelles du discours politique comme dans les attentes que les auditeurs et téléspectateurs ont à l'égard des médias.

(i) Le discours politique passe de plus en plus pour un écran mensonger dont la fonction principale est de légitimer le pouvoir de ceux qui le tiennent (Charaudeau 2005). Cette représentation négative se cristallise dans le syntagme *langue de bois*. Le journaliste se voit alors investi d'un rôle de... bûcheron, pour poursuivre la métaphore : ses questions doivent être autant de coins enfoncés dans l'épaisse écorce du discours politique ; les jugements critiques antérieurs sont autant de fentes dans ladite écorce qu'il se doit d'exploiter... Faute de quoi, il encourt le reproche de complaisance, voire de connivence, ou pire : d'être à la solde de l'homme politique qu'il interviewe. Le journaliste qui veut *bien faire son métier* sur l'arène médiatique en satisfaisant à l'impératif de crédibilité<sup>83</sup> (Charaudeau 1997) pose des questions offensives qui tentent de faire tomber le masque du politique, afin de faire éclater la vérité.

(ii) Les téléspectateurs / auditeurs veulent du spectacle : que les hommes politiques soient soumis à la question, certes seulement verbale, voilà qui plaît. Un match de football est agréable à regarder pour autant qu'il y a des mouvements d'attaque, de défense, de contre-attaque. L'interview tient de la confrontation sportive ; la question contrediscursive fonctionne comme une attaque : le journaliste pénètre le terrain

---

<sup>83</sup> L'impératif de crédibilité repose sur les principes de vérité, de sérieux et d'exhaustivité.

discursif de l'interviewé, qui se voit contraint à se défendre de cette offensive... sans commettre trop de fautes. De ce point de vue, le discours médiatique satisfait à l'impératif de captation<sup>84</sup> (Charaudeau 1997).

L'intervieweur remplit bien son rôle – au double regard de l'éthique journalistique, et des exigences de l'audimat – s'il pose les questions qui font mal. Notons que ces deux raisons, qui poussent à interroger sur des points sensibles, tendent à contrevenir aux règles de la politesse conversationnelle (Goffman 1973, Brown et Levinson 1987), qui veulent que le locuteur ménage la face (positive) de l'interlocuteur et qu'il ne pénètre pas son territoire, sa face négative. Les QCM sont autant de *face threatening acts* qui, dans le cadre du genre de l'interview politique, sont parfaitement bienvenues, et même attendues par les téléspectateurs.

La médiation énonciative joue un rôle complexe par rapport à cette exigence générique de questions intrusives, dans la mesure où elle fonctionne comme (i) diésation et (ii) bémolisation.

(i) En mettant le jugement intrusif au compte d'un énonciateur, le journaliste le légitime, et indirectement en alourdit la charge contrediscursive : ce n'est pas lui qui l'invente mais une personnalité de la sphère politique (ou politico-syndicale) – un énonciateur de poids – qui l'a dit. Ce fonctionnement par autorité citée se voit confirmé par le fait suivant : le nom de la personnalité mentionnée est souvent suivi d'une apposition qui explicite ses fonctions ou ses titres, comme en : (179) « Laurence Parisot la présidente du MEDEF », ou en (181) « François Hollande premier secrétaire du parti socialiste ». Ces appositions au nom des énonciateurs rapportés ne sauraient être (exclusivement) informatives : tout téléspectateur français sait, au moment de l'interview, que L. Parisot est la présidente du MEDEF, que F. Hollande est le premier secrétaire du PS, etc. Elles ont pour fonction essentielle de renforcer la contrediscursivité du jugement déjà diésé par la médiation énonciative.

(ii) La médiation énonciative, si elle permet de diéser le caractère offensif du jugement contrediscursif en le légitimant, permet également de bémoliser la responsabilité énonciative du journaliste, qui se présente seulement comme le locuteur et non comme l'énonciateur du propos intrusif rapporté. Elle fonctionne, de ce point de vue, comme un

---

<sup>84</sup> L'impératif de captation se base sur les principes de séduction, d'empathie et d'émotion.

bouclier défensif qui autorise à poser des questions délicates parce qu'il met par avance le locuteur à l'abri des réponses agressives : *mais c'est pas moi qui le dit, c'est x...* Et par cette dimension, elle contribue d'ailleurs à favoriser la dimension contrediscursive : le journaliste peut d'autant plus appuyer sur la pédale offensive que la médiation énonciative tend à fonctionner, pour l'intervieweur, comme un paratonnerre qui écarte les possibles foudres de l'interviewé. Comment alors considérer la question présentant l'effacement de la médiation énonciative, de ce point de vue ?

### **3.3.2.5. Le fonctionnement de la question accusatrice médiée (QAM)**

L'effacement de la médiation énonciative que présente ce type de question renforce la portée contrediscursive du jugement rapporté, car ledit jugement acquiert un caractère universel et implique le journaliste. Il peut alors fonctionner comme une mise en accusation de l'interviewé (Nowakowska 2013), c'est ce que j'ai proposé de nommer la question accusatrice médiée. Ce type de question constitue une difficulté considérable pour l'homme politique : celui-ci, afin de préserver sa face, ne doit pas tomber dans l'affrontement.

La QAM se pose comme un au-delà, un franchissement, aussi ténu soit-il, d'un écran protecteur que constitue la médiation énonciative à la fois pour le journaliste, à qui elle permet de déclinier la responsabilité énonciative du jugement médié, et pour l'interviewé politique, à qui elle donne l'occasion d'exploiter la question à des fins d'argumentation (*infra*. 3.3.2.6. p213).

Comment expliquer la possibilité, certes rare, de ce type de questions dans le corpus polonais, notamment à l'égard du strict respect de la présomption d'innocence, comme à l'égard de la déontologie journalistique ?

Je fais l'hypothèse qu'une part de l'explication de ce fonctionnement de la question journalistique se trouve dans l'interaction de différents paramètres, qui caractérisent le discours médiatique de manière générale, mais dont certains sont exacerbés dans le journalisme postcommuniste en Pologne : (a) le contexte situationnel de l'affaire impliquant l'interviewé, (b) la conception de l'éthique du métier que veut donner le journaliste, (c) la construction de l'image de marque du journaliste sur le marché concurrentiel des médias.

(a) Le contexte situationnel favorise l'apparition de ce type de question dans la mesure où il est généralement plus facile d'attaquer, avec un minimum de précautions, quelqu'un qui est la cible de nombreuses accusations, dont la culpabilité est présentée comme ne faisant pas de doute, ce qui est le cas dans l'exemple (184)<sup>85</sup>. L'interviewé est montré du doigt par une majorité de la classe politique, de nombreux journalistes et une bonne partie de l'opinion publique. Il vient de quitter le parti gouvernemental pour créer sa propre formation politique et se retrouve quasiment sans soutien politique, ce qui en fait une cible relativement facile.

(b) Dans un pays comme la Pologne, où durant la période de la dictature communiste le journalisme rimait souvent avec la propagande et la complaisance à l'égard du discours politique dominant (pensée unique), il est bon pour un journaliste, qui veut *bien faire son métier*, d'accentuer son indépendance à l'égard du politique, afin de marquer la rupture par rapport au passé récent (du moins en apparence). La question accusatrice est une question particulièrement offensante, sans ménagement ni complaisance aucune, à l'égard de l'homme politique. Le journaliste se pose en médiateur : à travers lui, c'est le peuple, l'opinion publique qui interrogent et demandent de *rendre des comptes*, au nom de la vérité et de l'intérêt commun. Le journaliste investi d'une telle mission n'a pas peur de s'exposer, afin de *faire éclater la vérité*. Une conception du *métier bien fait* veut que le journaliste pose des questions embarrassantes, intrusives qui *cassent* la langue de bois et déstabilisent l'interviewé politique. C'est la raison pour laquelle les questions journalistiques s'inspirent parfois de techniques d'interrogatoire policier ou juridique décrites dans les ouvrages spécialisés, par exemple St-Yves et Landry (2004) ou Bruylant (2013).

(iii) Poser des questions impertinentes est également une façon pour le journaliste de bâtir son image de marque sur la scène médiatique. L'envie d'assurer leur propre promotion conduit les journalistes à chercher à se démarquer de la concurrence, à avoir la vedette, à conquérir le public qui réclame du spectacle. Les journalistes disent souhaiter *faire mieux que les autres*. Cependant le *mieux* se transforme souvent en *plus* : *plus spectaculaire, plus percutant, plus impertinent...*

L'interaction entre ces trois facteurs est complexe et fait apparaître l'existence d'un

---

<sup>85</sup> On peut également ajouter qu'une plainte est en préparation contre l'interviewé par Jaroslaw Kaczyński, pour incitation à la haine et à la mort contre sa personne, mentionnée dans Jpar15.

paradoxe dans le discours de l'information médiatique, soulevé notamment par Charaudeau (1997 et 2005). Ce discours est en prise avec une série d'exigences contradictoires : entre neutralité journalistique et prise de position en faveur de l'opinion dominante, entre crédibilité, sérieux de l'information et désir de faire du spectacle, entre primauté de l'information et autopromotion des journalistes...

L'emploi de la QAM demande des conditions pragmatiques particulières et semble caractéristique de certaines cultures journalistiques en Europe, comme le journalisme polonais comparativement au traitement journalistique en France qui ne recourt pas à ce type de question.

En raison de leur forte charge contrediscursive, les questions énonciativement médiées constituent-elles une difficulté particulière pour les interviewés politiques ? Sont-elles plus difficiles à déjouer que les questions qui n'en comportent pas ? Quelles sont les stratégies de réponse à ce type de question ?

#### **3.3.2.6. Les stratégies de réponse aux questions contrediscursives médiées**

Mon étude des stratégies de réponse aux questions intrusives (Nowakowska 2010) a permis de montrer que la question médiée, en apparence intrusive et offensive, semble de fait constituer une « aubaine » pour l'invité politique qui exploite de différentes manières la médiation énonciative à des fins d'argumentation. L'homme politique, afin d'éviter un affrontement ouvert sur la scène médiatique au risque de perdre la face, use de différentes stratégies communicatives lui permettant de contourner voire d'évacuer la difficulté que pose la question contrediscursive médiée. L'étude du corpus m'a permis de dégager cinq stratégies de réponse à une question énonciativement médiée. Ces stratégies sont distinguées en fonction de la manière dont l'invité politique traite l'un des paramètres de la question : l'énonciateur de l'acte de parole rapporté, le contenu de la parole rapportée, le cadre situationnel de l'énonciation du jugement rapporté, l'interrogation du journaliste procédant de la parole rapportée et le contenu implicite sous-jacent de la question.

La première stratégie, somme toute relativement fréquente, consiste à purement et simplement discréditer l'énonciateur du jugement rapporté, ce qui revient à invalider la

question qui en procède. Cette déconsidération peut prendre, dans les cas les plus polémiques, la forme d'une attaque *ad hominem* :

(186) Interview de Bernard Tapie par Jean-Michel Apathie dans RTL Matin, le 9 septembre 2008

JMA19 – vous aurez face à vous demain des adversaires très résolus François Bayrou en fait partie / il a beaucoup critiqué cette sentence arbitrale et il a dit récemment « voilà un état qui n'a plus un sou dans ses caisses et qui donne le moyen à monsieur Tapie de rembourser ses dettes aux frais du contribuable »

BT20 – vous voulez pas en dire d'autres ? parce qu'il en a dit quelques-unes des conneries

JMA21 – il en a dit beaucoup...

BT22 – ouais ce que je voudrais vous dire c'est que je suis épaté moi / de l'écart qu'il y a entre l'importance que vous donnez à ce monsieur / où tous les jours on fait les commentaires de ce qu'il pense ce qu'il dit des bons points qu'il donne des mauvais points qu'il donne / alors que politiquement il incarne plus rien / il est à la rue politiquement / il a il a monté un mouvement qui s'appelle le Modem qui a deux députés il a pas été foutu de gagner les élections municipales chez lui / il a été battu entre parenthèses par une socialiste qu'il a traitée je vous dis pas comment avant de s'associer avec les socialistes / je pense qu'elle va avoir envie de raconter ses méthodes / et subitement on est là en train d'en faire le fer de lance de l'opposition

Le tour JMA19 est une question médiée relevant de la structure : thème, jugement médié rapporté, sans question explicite. L'intervention du journaliste sert à mettre en opposition le discours de l'interviewé (Bernard Tapie) et le discours attribué à un opposant exogroupal (François Bayrou). L'interviewé évalue dans un premier temps (BT20) le propos rapporté comme *conneries* afin de l'invalidier et, dans un second temps (BT22), il disqualifie son énonciateur. L'argument qui permet de contester l'autorité de l'énonciateur du jugement médié est l'absence de crédibilité : M. Bayrou raconte des conneries (« il en a dit quelques-unes des conneries ») donc il n'est pas un interlocuteur crédible (conclusion implicite). La réponse de Tapie débute de fait par une question négative « vous voulez pas en dire d'autres » qui va introduire l'enchaînement argumentatif minimal : argument correspondant à la proposition causale (p), suivi de la conclusion implicite (donc q). Le tour BT22 constitue un étayage argumentatif : « il (F. Bayrou) n'incarne plus rien, il est à la rue, le Modem a deux députés, il a été battu par une socialiste chez lui, ses méthodes sont louches... »

En invalidant l'autorité de l'énonciateur du jugement rapporté, l'interviewé remet en

cause la pertinence de ce jugement, ce que lui permet d'éviter de répondre à la question embarrassante.

La seconde stratégie consiste à rectifier, partiellement ou totalement, le jugement rapporté par un commentaire critique, ce qui revient à reformuler ledit jugement au lieu de répondre à la question qui en procède (Nowakowska 2010 : 800).

Selon la troisième stratégie, l'interviewé politique exploite l'un des éléments du cadre situationnel dans lequel le jugement rapporté a été énoncé. Cela peut conduire l'homme politique à temporiser (remettre la réponse à plus tard) ou à commenter les circonstances de l'énonciation du jugement au lieu de répondre à la question (Nowakowska 2010 : 802).

L'invité politique peut également recadrer la question qui procède du jugement rapporté, cas de la quatrième stratégie. Il reformule alors la question du journaliste en la déplaçant, en la remplaçant ou encore en la déjouant, soit :

(187) Interview de Bernard Tapie par Jean-Michel Apathie dans RTL Matin, le 9 septembre 2008

JMA35 – François Hollande premier secrétaire du parti socialiste “ Chacun connaît les relations de Bernard Tapie à Nicolas Sarkozy il faut savoir si cette relation a pu jouer pour obtenir la sentence arbitrale xx”...

BT36 – il est très fort s'il connaît les relations que j'ai avec le président franchement / parce que elles sont pas du tout ce qu'on en fait croire / ensuite euh la sentence a pas été rendue par monsieur Sarkozy /figurez-vous / ouais imaginons le pire voilà Sarkozy est mon meilleur ami voilà je suis Clavier voyez je suis Clavier

JMA37 – mais vous êtes ami avec Nicolas Sarkozy

BT38 – non malheureusement / parce que j'aurais bien aimé mais c'est pas le cas

JMA39 – Xxxx moment vous avez pu dire que...

BT40 – j'ai dit que j'étais ami ? jamais vous avez pu entendre ça parce que c'est pas vrai...

JMA41 – que vous aviez une relation ::: privilégiée peut-être avec lui ?

BT42 – ouais et pourquoi pas très privilégiée et amicale / ouais vous en remettez un peu / non je ne suis pas ami et pour tout et pour vous rassurer / faire bien comprendre que je me défile pas / je le regrette j'aimerais bien être son ami c'est pas le cas / mais imaginons le pire il est ami comment peut-il intervenir/



L'interviewé fait semblant de jouer le jeu de la question/réponse<sup>86</sup>, de rentrer dans la question, en répondant à celle-ci, mais il le fait dans le dessin de ridiculiser la question : le tour de parole BT38 présente un phénomène relevant de l'ironie lié au fait que l'interviewé, au lieu de réitérer la réfutation exprimée précédemment en BT36 (les relations de BT avec le président ne sont pas du tout ce que l'on fait croire), exprime son regret de ne pas pouvoir répondre par la confirmation à la question posée : « non malheureusement, parce que j'aurais bien aimé ». En affirmant ouvertement sa préférence, la réponse de BT est censée être un gage de sincérité, face à la mauvaise foi du journaliste qui essaie de « forcer le trait », « d'insinuer », « d'accuser à tort », en se réfugiant derrière l'écran protecteur de la médiation énonciative. Cependant, malgré cette tentative de déstabilisation, la question du journaliste, non satisfaite de la réponse, est renouvelée. Le tour BT42 débute alors par la confirmation (*ouais*) ; la confirmation est ce que le journaliste veut entendre, mais ne s'attend pas à entendre. Elle est immédiatement suivie d'une autre question qui fait écho à celle du journaliste, en renchérissant par l'addition de l'adverbe *très* à la reprise du SA *privilégiée*, manière de dénoncer ironiquement le fait que la question n'aille pas suffisamment loin dans la révélation. BT42, en confirmant, fait semblant de jouer le jeu. En renchérissant, il se moque de la question du journaliste, la tourne au ridicule, sans y répondre franchement<sup>87</sup>.

L'homme politique peut également exploiter le contenu implicite inhérent à la question, ce qui correspond à la cinquième stratégie de réponse. Cette exploitation peut se réaliser de différentes manières (Nowakowska 2010 : 806), entre autres par l'invalidation de la conclusion implicite inférable de la question médiée ou encore, comme dans l'exemple suivant, en recyclant un argument négatif en positif :

(188) Interview de J.-F. Copé par O. Galzi, dans *Les quatre vérités*, le 9/12/2008

OG11 - enfin y a (2) aussi y a aussi les députés de droite qui grognent un petit peu//François Baroin, par exemple chez vous dit cette réforme de la gouvernance de France télévisions/ nommer le président de

---

<sup>86</sup> L'extrait présente deux réponses BT38 et BT42 qui procèdent de stratégies relativement proches basées sur l'ironie. Le tour de parole BT38 est en interaction avec JMA37 qui constitue la reprise de la question médiée JMA35.

<sup>87</sup> Dans la suite de la réponse, l'interviewé réitère la réfutation, d'une part, et, d'autre part, l'expression de son regret, une façon de prouver sa bonne foi et de clore le thème.

France télévisions / le faire nommer par le président de la République / c'est contre la démocratie, enfin c'est presque un recul démocratique et il est UMP.

JFC12 - encore une fois attendez / moi je vous dis moi vous savez je suis responsable de la majorité UMP/ je suis donc garant de la liberté d'expression / chacun a toute liberté de dire ce qu'il pense et heureusement/ on est en deux mille huit / heureusement que dans mon groupe mes trois cents vingt amis députés ont chacun leur sensibilité / ce que je dis simplement / c'est que entre exprimer une opinion et bloquer le parlement pour un texte comme celui qui prévoit une télévision publique puissante et modernisée / c'est juste avoir la tête à l'envers / ce que je dis aux socialistes / c'est que moi je respecte toutes les oppositions mais bloquer le parlement pour ça / c'est hallucinant // [...] / c'est juste n'importe quoi/

La question médiée contient des arguments négatifs pour l'interviewé : le discours narrativisé « les députés de droite grognent un petit peu » (qui sous-entend que la réforme divise le groupe UMP), le jugement médié rapporté défavorable « c'est contre la démocratie », conduisant à la conclusion implicite que la réforme n'est peut-être pas bonne. Dans la réponse<sup>88</sup>, l'interviewé recycle ces arguments négatifs en arguments qui deviennent positifs, grâce au syllogisme : la démocratie garantit la libre expression des points de vue (argument positif = la majeure : « chacun a toute liberté de dire ce qu'il pense »), à l'UMP chacun a le droit de s'exprimer librement (la mineure), donc le groupe UMP est une formation démocratique (conclusion implicite positive pour l'interviewé qui en est le garant en tant que son président : « je suis donc garant de la liberté d'expression »). La conclusion implicite assure la cohérence avec la suite de la réponse, syntaxiquement très complexe. L'interviewé y développe (i) un recadrage de son propre propos à l'aide d'une succession de deux phrases pseudo-clivées<sup>89</sup> *ce que je dis, c'est que*, et (ii) la comparaison avec la conduite « antidémocratique » des socialistes (« entre exprimer une opinion et bloquer le parlement »). Le caractère antidémocratique de la réforme de l'audiovisuel, que soulevait le jugement médié dans la question, se trouve ainsi dilué dans le recyclage argumentatif enfoui sous une

---

<sup>88</sup> L'intervention de J.-F. Copé débute par l'auto-légitimation de l'énonciateur au nom de la liberté d'expression. La proposition « chacun a toute liberté de dire ce qu'il pense », évaluée par l'adverbe d'énonciation *heureusement*, devient un argument d'autorité dans la mesure où l'interviewé reprend à son compte l'assertion d'un autre, d'un *on* de vérité générale : comme chacun le sait, selon le principe général, la démocratie garantit la liberté d'expression, pour en faire « le reflet de la réalité » (Ducrot 1984 : 168).

<sup>89</sup> Précisons que la première pseudo-clivée se combine avec la dislocation à gauche (« bloquer le parlement (...), c'est juste avoir la tête à l'envers ») et la seconde avec l'insistance pronominale moi/je + la dislocation du même type que la précédente (« bloquer le parlement pour ça, c'est hallucinant »).

complexité syntaxique dans la réponse du politique.

La question médiée, en apparence offensive et difficile pour l'interviewé, dans la mesure où elle s'appuie sur un dire antérieur à caractère contrediscursif, voire polémique, permet de fait à l'homme politique d'exploiter habilement la structure de l'interaction d'où procède le propos rapporté, en faisant montre de sa capacité à retourner l'interaction à son avantage. Cette capacité à contre-argumenter participe de la conquête électorale via l'arène médiatique, non sans une certaine complaisance du système médiatique pris dans le paradoxe des exigences contradictoires : captation et crédibilité. L'échange entre politique et journaliste à destination des téléspectateurs / auditeurs vise à captiver, à conquérir l'audience, pour les médias, et l'électorat, pour le politique. De cette manière, l'instance médiatique et l'homme politique ont au moins un objectif en commun. Les deux protagonistes en coprésence vont continuellement s'efforcer de prendre en considération le récepteur structurellement absent afin de mettre en place une interaction, un pseudo-dialogue, avec lui.

### 3.3.3. *La relation triangulaire dans l'interview politique*

Peu de travaux, y compris les miens, analysaient l'interview comme une interaction à trois participants : intervieweur, interviewé et le public, ce qui donne en réalité un ménage à trois (Nowakowska 2014).

Selon Sauvé (2009 : 189), « sans auditeurs et sans téléspectateurs, il n'y a pas lieu de faire d'interview : pas de public, pas d'interview ! ». D'après cet auteur, le public s'inscrit dans le genre interview d'au moins trois façons : « théoriquement », comme destinataire potentiel du message ; « psychologiquement » parce que « c'est du public que l'intervieweur détient son mandat, son autorité, sa légitimité et son égalité avec l'interviewé » (*ibidem*) et en troisième lieu le public représente une véritable « présence physique » dans la mesure où il peut répondre/réagir, souvent à chaud, grâce aux moyens technologiques mis en œuvre : *chat*, forum, courriel, téléphone, texto, ou *twitter*.

Neveu (1997) insiste également sur le caractère triangulaire de la relation dans le discours politico-médiatique. L'auteur distingue trois pôles dans la production des émissions politiques : les journalistes qualifiés de « grands organisateurs des mises en

scène du politique », le politique lui-même et, le dernier pôle de ce triangle, l'opinion publique dont la présence est plus discrète mais hautement importante : « Tout se passe comme si cette “opinion publique” des émissions de télévision obéissait à une loi d'inverse proportionnalité entre présence et représentativité » (1997 : 23). Lochard et Soulage (2003 : 73) soulignent enfin que la politique à la télévision repose sur « une dramaturgisation triangulaire de la communication politique dans laquelle les journalistes se construisent comme indispensables médiateurs entre les gouvernements et l'opinion publique dont ils se présentent à la fois comme seuls exégètes légitimes et les incontournables porte-paroles ».

Dans l'approche dialogique, je préfère parler de l'allocutaire absent, téléspectateur / auditeur, plutôt que de l'opinion publique. Les interviews que j'ai analysées ne se déroulent pas avec la participation des téléspectateurs / auditeurs. La relation à l'allocutaire absent ne se pose donc pas en termes de représentation/ (co)présence au sens strict<sup>90</sup>, mais en termes d'inscription de la *voix* de l'allocutaire absent dans l'interaction politico-médiatique. L'interview politique repose ainsi sur l'orientation dialogique fondamentale du message, en particulier, vers l'allocutaire certes absent, mais dont le discours se trouve sans cesse relayé de multiples façons.

Afin de décrire l'inscription de l'allocutaire absent dans l'interview politique, j'ai étudié le fonctionnement dialogique de la désignation interpersonnelle (Nowakowska 2014). Comment s'adresse-t-on à ce participant absent ? Comment le désigne-t-on ? Quelle est la relation à ce participant absent qu'instaure cette désignation ? Comment par la manière de s'adresser à l'allocutaire absent essaie-t-on d'anticiper son discours réponse ?

### **3.3.3.1. Le dialogisme interlocutif en situation de double adresse**

La notion de double adresse renvoie à la situation où le cadre participatif est complexifié, le récepteur est multiple et hétérogène, comme par exemple dans le cas de l'interview médiatique ou de la représentation théâtrale. C. Kerbrat-Orecchioni (2002)

---

<sup>90</sup> Le public n'est pas présent en studio et n'intervient pas durant le déroulement de l'interview afin de poser des questions via les moyens techniques destinés à cet effet.

distingue dans ce cas la cible<sup>91</sup>, pour qui l'on parle et à qui est destiné l'énoncé, de l'adressé principal, à qui l'on parle, à qui l'on s'adresse par des termes d'adresse dévolus à cet effet. Lorsque l'adressé principal ne coïncide pas avec la cible, l'énoncé repose sur un trope communicationnel ou « trucage énonciatif ». Le trope communicationnel correspond au cas où le destinataire principal n'est pas celui que sélectionnent les marques d'adresse, ce qu'illustre l'exemple de l'interview de Vincent Courtillot par le journaliste Nicolas Demorand, dans la *Matinale sept-dix* sur France Inter :

(189) Interview de V. Courtillot par N. Demorand sur France Inter le 07/12/2009

ND1 – il est sept heure(s) cinquante sept-dix spécial copenhagen et premier invité ce matin le géophysicien vincent courtillot bonjour monsieur

VC2 – bonjour

ND3 – vous dirigez l'institut d(e) physique du globe de Paris un grand merci à carolin(e) cartier et stéphan(e) guillon d(e) nous avoir gentiment •h laissé leur plac(e) ce matin pour qu(e) nous puissions dialoguer ensemble (...)

Le journaliste s'adresse à son invité au début de l'interview, en le désignant par le pronom d'adresse *vous* : « vous dirigez l'institut de physique du globe de Paris ». L'énoncé du journaliste, en situation de double adresse, présente un trope communicationnel car le destinataire direct ou l'adressé principal désigné par *vous* (Vincent Courtillot) ne correspond pas à la cible, au destinataire principal, à savoir les auditeurs que ne désigne aucune marque :

- en apparence : destinataire direct = VC (marque vous)/ destinataire indirect = Auditeurs (marque 0)

- en réalité : la cible (destinataire principal) = Auditeurs / adressé principal (destinataire secondaire) = VC

L'assertion « vous dirigez l'institut de physique du globe de Paris » n'est pas pertinente pour Vincent Courtillot, qui est nécessairement au courant de ses propres activités. Cette information est manifestement destinée aux auditeurs, à qui le journaliste se

---

<sup>91</sup> Si elle reprend les catégories goffmaniennes (*speaker-hearer*, participants ratifiés et non ratifiés, auditeurs adressés et non adressés), C. Kerbrat-Orecchioni montre l'ambiguïté de la position des participants-auditeurs « ratifiés » au regard d'un cadre participatif mouvant. Elle s'intéresse aux auditeurs « adressés », dégageant un continuum hiérarchique entre adressés principaux et secondaires. Parmi les « tiers », elle souligne le continuum entre les *overhearers* et les *eavesdroppers* goffmanniens. Elle convoque enfin une catégorie supplémentaire qui n'apparaît pas chez Goffman : celle de la cible.

soucie de présenter l'invité : ceux-ci constituent la cible de l'énoncé. L'approche en termes de double adresse essaie de décrire la structuration de l'auditoire, telle que l'abordent E. Goffman et C. Kerbrat-Orecchion. L'approche dialogique qui s'inscrit dans son prolongement analyse l'interaction avec l'énonciation de l'allocutaire absent qui constitue la cible du message. Dans l'exemple présent, l'énoncé analysé du journaliste est destiné à répondre, en l'anticipant, à la question que pourraient se poser les auditeurs, à l'écoute du groupe nominal introduisant l'invité dans l'émission, dans le premier tour de parole du journaliste « premier invité ce matin le géophysicien vincent courtillot » : [*qu'est-ce qui fait de VC un géophysicien ? / quelle est son activité ?*]. L'approche dialogique révèle l'orientation de l'énoncé vers le discours-réponse de l'allocutaire absent, de la cible, à l'énonciation en cours : dialogisme interlocutif anticipatif.

Ainsi j'ai décidé d'étudier le fonctionnement de la désignation de l'allocutaire absent alors que celui-ci n'est pas, le plus souvent, désigné dans l'interview politique, comme en (189), contrairement à l'invité présent sur le plateau et désigné par l'emploi de termes d'adresse dévolus à cet effet.

### **3.3.3.2. Les formes de la désignation de l'allocutaire absent**

J'ai distingué (Nowakowska 2014) deux formes mobilisées pour s'adresser à l'allocutaire absent dans l'interview, afin de l'impliquer, de faire entendre son discours : les déictiques *tu/vous* à valeur générique et les formes nominales en adresse indirecte.

#### ***- Les déictiques de la deuxième personne en emploi générique***

Les déictiques personnels de la première et de la deuxième personne désignent habituellement des êtres spécifiques en position locutive et allocutive, et dans cet usage canonique, ils sont, dans mon corpus d'étude, réservés à la référence aux participants en co-présence. L'analyse de notre corpus relève également, à côté de cet emploi traditionnel, quelques emplois génériques ou généralisants, essentiellement des secondes personnes. Le *tu/vous* générique permet d'inclure l'allocutaire absent dans l'énoncé par le biais de son fonctionnement référentiel spécifique décrit, entre autres,

par Barbéris (2010 : 201) à propos du *tu* générique, de la sorte :

(...) ce *tu*, ce n'est plus « toi, personne spécifique à nulle autre pareille », mais « toi comme une autre ». Le *tu* est devenu acteur typique de procès saisis dans leur actualisation répétable, et dans leur exemplarité – ce dont atteste l'emploi du présent générique. Cette 2<sup>ème</sup> personne n'est donc plus un *toi* opposable à mon *moi*, car dans le monde décrit, la vérité énoncée vaut aussi bien pour le locuteur, *je*, que pour son interlocuteur *tu*, ou pour d'autres encore.

Cet usage particulier des embrayeurs se définit d'abord par l'emploi du pronom clitique en position sujet, ou objet, et l'association de ce pronom conjoint avec un verbe au présent de l'indicatif :

(190) Interview de B. Apparu par R. Febvre sur France24 le 21/10/10

(3) Benoist APPARU19- (...) // moi/ je suis en Champagne-Ardenne // dans ma région / qui est une région très rurale / **si vous n'avez pas de voiture / vous ne vivez plus** // comment font les infirmières libérales pour se rendre auprès de leurs malades en milieu rural ? Eh bien /sans essence / elles ne peuvent pas/(...)

(191) Interview par J.-M. Apathie de B. Tapie, *RTL Matin*, 9 septembre 2008

JMA61 - eh bien vous êtes l'une des deux parties qui ont choisi les arbitres donc j'imaginai que vous connaissiez les conditions dans lesquelles ces arbitres xxxxx...

BT62 - mais c'est pas le problème **vous avez pas le choix / quand vous achetez une voiture vous avez une vignette à payer et quand vous avez fait un malus vous la payez donc c'est pas vous qui faites le tarif**

BA19 et BT62 emploient le pronom personnel déictique *vous* de façon générique : il ne s'agit pas d'un même type d'emploi qu'en JMA61, par exemple, où le pronom *vous* interpelle un interlocuteur unique en coprésence : B. Tapie. Le pronom *vous* est employé en BA19 et BT62 dans les énoncés à valeur générique avec des verbes au présent de vérité générale, désignant un événement habituel, ou hypothétique, non contingent. Les indices personnels partagent la valeur générique avec le type de présent utilisé et au lieu d'effectuer une désignation spécifique indiquent un rôle ou une classe

d'individus insérée dans un scénario de cas typique : la classe de tous ceux qui ont besoin d'une voiture pour aller travailler ou de payer une vignette pour pouvoir utiliser la voiture, par exemple. L'allocutaire absent fait nécessairement partie de la catégorie générique de *vous* et, au même titre que le journaliste et le locuteur interviewé en coprésence, participe au procès, en devient l'acteur, ce qui, sur le plan discursif, le conduit à adhérer à la conclusion argumentative du syllogisme sous-tendu par l'énoncé contenant le générique : *si vous n'avez pas de voiture* (majeure) et *vous n'avez pas de voiture si vous n'avez pas d'essence* (mineure) *donc vous ne vivez plus* (conclusion). Il s'agit de faire admettre à l'allocutaire un discours *contre* le blocage des raffineries et la grève, en l'incluant dans la catégorie désignée par *vous* et insérée dans un schéma événementiel standard.

Mis à part les emplois génériques de *vous* qui peuvent être considérés comme une forme d'inclusion de l'allocutaire absent du fait d'un certain « décollement » de l'embrayeur du contexte d'énonciation, dans la majorité des cas de notre corpus, l'allocutaire absent est simplement mentionné comme un tiers.

#### **- La nomination comme adresse indirecte**

Je me suis intéressée à la question de l'adresse indirecte au récepteur absent : de quelle manière est-il mentionné ? Comment décrire la relation avec ce participant bien particulier ? De quelle manière cette relation est-elle susceptible d'orienter le discours réponse de l'allocutaire ?

Dans la cinquantaine d'interviews étudiées, le peuple français était de loin l'instance d'énonciation la plus souvent mentionnée, de façon indirecte, comme allocutaire absent. La fréquence de l'emploi de l'expression *les Français* pour référer à l'allocutaire absent est plus élevée dans les tours de paroles des invités politiques, ce qui s'explique essentiellement par le fait que l'invité politique parle pour convaincre des électeurs et a intérêt, pour cela, à faire figurer le consensus. L'actualisation du SN *les Français* s'opère par l'emploi du déterminant défini pluriel suivi du gentilé, impliquant une perspective lococentrique qui lie le locuteur aux allocutaires désignés par l'appartenance



à un même espace : la nation française *ici*<sup>92</sup>. Cette dénomination est parfois reprise par des noms communs avec des déterminants possessifs *nos compatriotes*<sup>93</sup>, *nos concitoyens*, *nos ressortissants*, lorsqu'il s'agit de désigner les citoyens français vivant à l'étranger, etc.

On peut décrire la catégorie de l'allocataire absent dans le cadre de l'interview politique, en distinguant entre téléspectateur/auditeur, tout récepteur de l'émission que constitue l'interview, et destinataire principal et privilégié, celui à qui l'émission s'adresse en particulier. De ce point de vue, il est possible de différencier deux catégories d'auditeur :

- auditeur 1 = destinataire principal et privilégié, si l'auditeur appartient à l'ensemble désigné par *les Français* ;
- auditeur 2 = destinataire secondaire, si l'auditeur n'appartient pas à l'ensemble désigné par *les Français*

L'ethnonyme *les Français* apparaît majoritairement dans un double rôle, dans notre corpus :

- il est employé, tant dans les questions des journalistes que dans les réponses des politiques, pour désigner les énonciateurs du discours rapporté dans ses différentes formes, à qui on signifie implicitement, par la citation, que leur parole est entendue et relayée et avec lesquels les participants en coprésence dialoguent de multiples façons;
- il renvoie aux destinataires de l'acte de langage direct ou indirect énoncé par l'un des participants en coprésence. Le SN apparaît alors, le plus souvent en fonction COD ou COI, introduit par un verbe de locution ou plus spécifiquement un verbe à valeur illocutoire (*dire*, *expliquer*, *lancer un défi*, *parier*, *promettre*, *démentir*, etc.) ou perlocutoire (*persuader*, *rassurer*, etc.) :

---

<sup>92</sup> De nombreux travaux, parmi lesquels ceux de Kerbrat-Orecchioni (1992), Barbéris (1998), Morel et Danon-Boileau (1992), insistent sur le fait que les positions personnelles sont étroitement corrélées aux positionnements spatiaux et en particulier aux oppositions présence/absence, proximité/éloignement (axe horizontal) ainsi que haut/bas (axe vertical : symbolisation hiérarchique).

<sup>93</sup> La forme *nos compatriotes* renvoie également, du point de vue sémantique, à ceux qui appartiennent à la nation française, comme le locuteur de ce SN. Cependant, comparativement au SN *les Français*, du fait de la présence du possessif, l'actualisation implique un degré de subjectivité plus important, s'inscrivant plus explicitement dans un rapport de proximité avec l'allocataire absent.

(192) Interview de T. Saussez par J.-M. Apathie sur RTL Matin le 7/11/11

TS4 - (...)// mais j'ai une proposition à faire monsieur Apathie devant vous ce matin, solennellement /

JMA6- allez-y on va xxxx

TS5 : qui **pourrait éclairer les Français et les médias et les journalistes sur les investissements de communication** / parce que ça commence à bien faire / la transparence / elle est pour tout le monde elle est pas seulement pour l'état / l'état est le plus contrôlé / (...) / **je lance un défi solennel devant vous ce matin hein aux présidents des régions et aux présidents de départements** et je suis sûr que **j'aurai dans cette affaire le soutien de monsieur Cahuzac** de la commission des finances de l'Assemblée, de madame Batho députée socialiste des Deux-Sèvres qui s'intéressent beaucoup à ces questions / c'est de **demander aux présidents à l'assemblée des présidents de région et de département** de saisir immédiatement les chambres régionales des comptes pour auditer les dépenses de communication des régions et des départements et ce qu'on verra en sortir xxx

JMA 6 - qu'il y a des gaspillages xxx

Les différentes catégories des personnes nommées en TS5 sont : les Français, les médias, les journalistes, les présidents des régions et des départements, Monsieur Cahuzac, Madame Batho. Certains de ces actants complètent des verbes à valeur illocutoire *lancer un défi*, *demander* impliquant, de façon plus ou moins directe, les destinataires des actes de langage, comme les présidents des régions et des départements. Quant aux référents désignés par *Français*, *médias* et *journalistes*, qu'il s'agit d'*éclairer*, ils seraient les bénéficiaires de la demande formulée par TS, mais non les destinataires de cet acte directif. Ils deviennent alors des allocutaires indirects de TS5, qui les désigne comme des partenaires nécessaires à l'efficacité de son injonction de transparence financière. Le locuteur distribue ainsi les rôles des allocutaires absents qu'il se choisit, à savoir (i) les élus locaux, sur qui pèse l'injonction, (ii) les bénéficiaires des révélations qui doivent en résulter (les Français et les médias) et (iii) les soutiens, supposés, de sa démarche (Monsieur Cahuzac et Madame Batho). C'est une relation de concitoyenneté qui est construite avec l'allocutaire désigné par *les Français* : la connaissance pragmatique du cadre situationnel permet de dire que le locuteur partage l'appartenance à la même nation avec cette catégorie, ce qui n'est pas le cas pour *les journalistes*<sup>94</sup>, avec qui la relation se construit en distanciation voire en

---

<sup>94</sup> Cette nomination fait référence au statut socio-professionnel des allocutaires, qu'ils soient français ou pas, que le locuteur ne partage pas avec eux : il est conseiller en communication du gouvernement, mais pas journaliste.

rupture. Autrement dit, le message s'adresse à un allocataire multiple et hétérogène (Français, médias et journalistes), qui a une caractéristique commune, la carence informationnelle qu'il s'agit de combler grâce à l'acte de langage : *clarifier les propos, informer, éclairer*. Si la visée discursive *éclairer* est identique par rapport au récepteur multiple, la relation interpersonnelle diffère selon la catégorie d'allocataire, car en désignant ses interlocuteurs, le locuteur inscrit un rapport particulier à eux, relevant de la dialectique *du même* (les Français) et *de l'autre* (les médias et les journalistes), ce qui contribue à marquer l'orientation dialogique interlocutive du discours.

### 3.3.3.3. Le possible fonctionnement dialogique de la désignation

Le locuteur s'inscrit subjectivement, implicitement ou explicitement, en interaction avec son/ses interlocuteurs, le plus souvent en dégageant *des mêmes* avec lesquels il s'identifie et *des autres* dont il se différencie. La désignation interpersonnelle participe à la dialectique du même et de l'autre et fonctionne dialogiquement<sup>95</sup>.

Selon l'hypothèse que j'ai explorée (Nowakowska 2014), la désignation allocutive dans l'interview politique permet au locuteur de nommer l'allocataire absent en inscrivant un rapport interpersonnel à cet allocataire, afin d'orienter son discours réponse :

(193) Interview de B. Apparu par R. Febvre le 21/10/10 sur France24

BA25 - (...) /// la dernière question euh qui reste à régler / qui n'est pas définitivement réglée / c'est qu'ensuite / des lieux de stockage vers les stations services / il faut transporter l'essence // ce point-là reste à régler pour approvisionner les stations services / quand je dis qu'il reste à régler euh / ça a commencé / les premiers camions sont maintenant sortis des lieux de stockage pour approvisionner de nouveau les stations services // ça prendra évidemment plusieurs jours / **mais soyons très clairs / vis-à-vis des**

---

<sup>95</sup> Le fonctionnement dialogique ou polyphonique, selon les approches, a été décrit pour les termes d'adresse destinés à interpeller les participants adressés. C. Détrie (2006 : 8) signale le fonctionnement dialogique des termes d'adresse : « Ces outils de marquage d'autrui, dans leur infinie variété, sont choisis par le locuteur pour construire tel ou tel type de relation, la façon d'interpeller étant totalement significative non seulement du rapport projeté, mais aussi de la réaction supposée d'autrui à la construction de ce rapport : le choix implique des stratégies liées au dialogisme interlocutif, au sens de Bakhtine (1978) ». Les travaux de Fløttum et Norén (2011) abordent également les termes d'adresse nominale (TAN) dans une perspective polyphonique et argumentative dans l'interaction avec le discours de l'allocataire. Il s'agit d'orienter ce discours en imposant un point de vue à l'allocataire, ce que les auteures désignent par « l'association entre pdv et l'allocataire » : « Par l'emploi d'un TAN dans le corps du texte, le locuteur s'adresse à l'allocataire. Ce faisant, il construit un lien de responsabilité, ou du moins d'association, entre un pdv et l'allocataire (a). En ce sens, le TAN sert à renforcer l'argumentation au sens rhétorique, puisque les opinions exprimées sont imposées au destinataire (*ibidem* : 78) ».

**grévistes comme vis-à-vis de nos compatriotes / il est hors de question // hors de question //**pour le gouvernement de laisser bloquer la vie économique et sociale du pays par pénurie d'essence

La désignation interpersonnelle des allocutaires absents par l'emploi des SN *les grévistes* et *nos compatriotes* est appuyée par l'emploi de la locution prépositionnelle *vis-à-vis* indiquant le positionnement spatial de l'énonciateur relativement aux protagonistes de la communication. La locution à valeur locative précédée par l'impératif *soyons clairs* implique une mise en rapport « face à face » du sujet du prédicat *soyons* et des instances en complément de *vis-à-vis*. Du point de vue pragmatique, un acte de langage indirect est réalisé du fait de la présence de l'impératif (précision, souhait, rappel à l'ordre, etc.). La désignation interpersonnelle fonctionne dialogiquement car la façon d'inscrire l'allocutaire dans le discours du locuteur règle aussi la relation du locuteur à cet allocutaire, ce qui est susceptible d'orienter le discours réponse de celui-ci (adhésion ou consensus voire approbation de l'allocutaire à l'égard du discours du locuteur ou bien son rejet / sa contestation). En (193), le locuteur se distancie des grévistes, SN actualisés par l'article défini, et cherche l'adhésion à son discours de compatriotes, SN actualisés par le déterminant possessif *nos*, avec lesquels un rapport personnel et positif se construit. Cette manière de désigner les deux catégories d'allocutaires *nos compatriotes* et *les grévistes* revient à représenter implicitement la division, voire l'opposition dans le public visé, sans même que cette opposition existe de manière objective : être gréviste n'est pas incompatible avec le fait d'être un compatriote. Cette mise en opposition est toutefois modalisée par l'emploi de la conjonction à valeur comparative *comme* qui coordonne les deux SN et la répétition de la locution *vis-à-vis* permettant ainsi la construction de deux publics en parallèle : « soyons clairs vis-à-vis des grévistes de même que vis-à-vis de nos compatriotes ».

La désignation interpersonnelle est dialogique car elle marque l'orientation du discours du locuteur vers le discours de l'allocutaire, par la mise en scène d'un rapport à cet autre, ce qui va nécessairement influencer le discours réponse de cet autre, par exemple, en suscitant l'approbation ou la désapprobation de celui-ci.

Les référents visés par l'emploi de l'ethnonyme *les Français* en alternance avec le SN *nos compatriotes* sont construits comme récepteurs privilégiés de l'interview et ses destinataires principaux, ceux dont les participants en coprésence font dialogiquement

entendre la voix et qu'ils prennent à témoins dans l'affrontement d'idées.

Ainsi un SN descriptif, la plupart du temps ethnique non axiologique, peut fonctionner comme une forme de désignation / interpellation indirecte de l'allocataire absent lorsque celui-ci est désigné comme le destinataire d'un acte de langage le plus souvent indirect<sup>96</sup>. Cette désignation permet de construire une relation interpersonnelle susceptible d'orienter le discours réponse de l'allocataire absent : le possible *dialogisme de la désignation interlocutive*. J'ai donc proposé d'inclure ce dernier type de dialogisme parmi ceux préalablement distingués pour le dialogisme interlocutif.

### 3.4. Dialogisme au niveau macro-textuel : cas de la confession cathodique

L'orientation dialogique peut s'appréhender au double niveau (i) *macro-textuel*, celui du niveau global d'un texte<sup>97</sup> et (ii) *micro-textuel*, celui du niveau local de l'énoncé<sup>98</sup>.

Au niveau *macro-textuel*, le dialogisme traverse la structure même d'un genre, phénomène que j'ai essayé d'observer (Nowakowska 2007b) en étudiant le détournement d'un genre<sup>99</sup> par un autre : le détournement de la confession cathodique par la confession cathodique dans les émissions comme *Confessions Intimes* (TF1/DW8), *Loft Story* (M6) ou *Secret Story* (TF1).

On définira la confession à travers plusieurs caractéristiques telles que : type du discours, cadre situationnel, séquences textuelles, thématiques et niveau de langue. La confession est à l'origine un genre du discours de type religieux, fortement ritualisé dans sa forme et dans son contenu. Elle implique deux participants ayant chacun un statut et un rôle interactionnel précis non interchangeable : le confesseur (le prêtre qui est l'intermédiaire de Dieu) et le confessé (un pécheur ordinaire, membre de la

---

<sup>96</sup> La nomination de l'allocataire apparaît du point de vue syntaxique en fonction de complément d'un verbe à valeur illocutoire ou perlocutoire.

<sup>97</sup> C'est d'abord au niveau macro que le discours est traversé par du discours (dialogisme constitutif), est *reprise de* et *réponse à* d'autres discours (dialogismes interdiscursif et interlocutif). Situer le dialogisme au niveau macro de l'énoncé-tour-texte procède de l'analyse de l'énoncé en tant que réaction : c'est à ce niveau global qu'intervient l'orientation vers les autres discours, leur rencontre. C'est d'abord en tant qu'énoncé-roman que *Ulysses* de Joyce dialogue avec l'énoncé-épopée *L'Odyssée* de Homère, ou que *Les Confessions* de Rousseau interagit avec *Les Confessions* de Saint-Augustin. Dans le même ordre d'idée, J.M. Adam fait remarquer qu'« un discours argumentatif se place toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel » (2002 : 73) : c'est dans ce cas au niveau global du type de *séquence* qu'intervient le dialogisme.

<sup>98</sup> La matérialité discursive du dialogisme se manifeste au niveau local de l'énoncé-phrased à travers les niveaux : lexico-sémantique, syntaxique voire prosodique.

<sup>99</sup> Je n'ai pas travaillé sur la comparaison entre détournement de genre et détournement d'énoncé. Pour l'étude du détournement cf. Bres, Nowakowska, Sarale (2017).

communauté chrétienne). La confession se déroule en général dans un lieu ritualisé : le confessionnal dans une église. Sa durée et sa fréquence sont soumises à des variations individuelles. Son déroulement fortement standardisé permet la distinction de plusieurs étapes : énumération des péchés, conformément à la prescription, éventuellement demande de conseils, expression des regrets sincères, demande de pénitence et une ferme promesse d'amélioration. L'accomplissement de différentes étapes repose sur l'articulation des dimensions verbale, paraverbale et gestuelle. Elle se déroule dans un style normé qui repose sur la reconduction d'un certain nombre de formules. La confession religieuse relève du domaine strictement privé et est couverte par un secret inviolable. *La néo-télévision* (Eco U., 1973/85) s'est emparée de ce genre pour en faire le principe phare de certaines émissions qui appartiennent à la catégorie *reality-show* et/ou télé-réalité. Pour peu qu'on étudie ces programmes, on s'aperçoit que le mot *confession* est employé dans l'usage cathodique dans une double acception, à la fois, au sens de *confidence* (raconter son histoire, se confier/confier ses peines, ses secrets, ses désirs, ses joies etc.) et au sens d'*aveu* assorti de la connotation religieuse : avouer ses péchés. Le confessé s'adresse au téléspectateur qui semble avoir remplacé le prêtre. Le téléspectateur tient à la fois le rôle d'un interlocuteur ami, un *alter ego*, au nom du principe d'empathie, et celui de confesseur qui occupe la place sacrée, allouée, dans le dispositif de l'église, à une instance religieuse.

On parlera de détournement du genre confession catholique par le genre confession cathodique dans la mesure où il y a un phénomène de « superposition de deux (fragments d') énoncés » (Leroy 2005 : 203). Le genre confession cathodique peut être considéré, au niveau global comme énoncé (E) qui s'inscrit structurellement dans le genre antérieur de la confession religieuse, considérée comme énoncé (e). De cette inscription résulte un certain nombre de points communs et des différences entre le fragment détourné et celui qui le détourne. Le plus souvent, le détournement ne se marque par aucun indice, et n'est interprétable comme tel que par notre *mémoire discursive* (Moirand 2007) qui permet d'entendre, sous (E), un énoncé (e). C'est aussi le cas du détournement du genre étudié, même si les séquences de confessions télévisuelles sont délibérément affichées comme telles, par les émissions qui les intègrent, à travers les inserts de type « confession face au caméscope » ou « le

confessionnal ». De quelle manière la confession cathodique s'inscrit-elle dans la confession religieuse pour en constituer le détournement ?

### **- Du dialogal au monologal**

Si la confession religieuse est un genre basé sur la textualité dialogale, la confession cathodique telle qu'elle est mise en scène dans une émission de *reality-show*<sup>100</sup> comme *Confessions Intimes* repose sur la textualité monologale : le confessé s'adresse par la médiation de la caméra au téléspectateur structurellement absent.

En revanche dans les émissions de télé-réalité<sup>101</sup>, comme *Loft Story* ou *Secret Story*, le principe du confessionnal se base sur la textualité dialogale : le confessé interagit avec la « voix » (la *voix off* porte-parole de la production) et indirectement avec le public, en double adresse.

### **- Déroulement du rituel**

Le déroulement même de la confession cathodique emprunte, en le détournant, au déroulement de la confession religieuse. On retrouve les mêmes actes de langage (i) des énumérations, le plus souvent d'états d'âme, qui correspondent à l'examen de conscience dans la confession religieuse ; (ii) des questionnements ; (iii) des (bonnes) résolutions / promesses et (iv) des regrets... Et enfin la pénitence.

### **- La pénitence et la repentance : du grotesque et du carnavalesque**

La pénitence est donnée, suite à l'examen de conscience, soit par la « voix » dans la télé-réalité, soit par l'expert dans certaines autres émissions. C'est en particulier la « voix » dans les émissions de télé-réalité qui prend humoristiquement le contrepied du rôle du prêtre en distribuant des « pénitences » pas très catholiques, qui encouragent des coups bas entre candidats, des mensonges, des manipulations, qui cherchent à provoquer des conflits, ce qui permet d'alimenter l'intrigue, mais en aucun cas de se faire pardonner et/ou de se repentir. Le détournement verse alors dans la parodie, pour

---

<sup>100</sup> Je distingue le genre *reality-show*, pour lequel le dénominateur équivalent en langue française n'existe pas véritablement, de la télé-réalité (*real TV* en anglais). Le genre *reality-show* se base sur le mode énonciatif authentifiant (Jost 2003). Ce mode prétend nous mettre en relation avec la réalité du monde d'où la présence dans les émissions construites sur ce mode des témoins, des experts et des reportages tournés en décors naturels.

<sup>101</sup> Les émissions de télé-réalité se construisent sur le mode énonciatif ludique (Jost 2003). Le mode ludique est un mode intermédiaire qui entremêle l'authenticité et la fiction. Certaines émissions parlent à la fois du monde (comme le fait le mode authentifiant), tout en se conformant à des règles propres de l'univers représenté. Les émissions de la télé-réalité se basent sur ce mode entre l'authenticité (filmage en direct, personnes réelles) et la fiction (construction d'un univers propre avec ses règles du jeu : épreuves, votes, éliminations des candidats).

ne pas dire dans la caricature grotesque, de la repentance. Et la télévision devient un théâtre de la représentation carnavalesque, au sens de Bakhtine (1958)<sup>102</sup>, de la société contemporaine. Les citoyens qui jouent dans ce spectacle leur propre rôle n'ont pas forcément conscience d'être les marionnettes grotesques de la satire sociale que produisent finalement les émissions de télé-réalité. Cherchant à donner la parole au peuple, selon l'idéal de la démocratie, ces émissions tournent au ridicule ceux qui y participent, à la plus grande joie du téléspectateur. Comme le signale Jost (2007 : 117), « un dispositif qui était à l'origine une sorte de décentrement ethnologique, un exercice de dépaysement et de compréhension de la réalité comme de l'Autre, devient une stratégie démagogique mise au service de l'audience et une machine à flatter le téléspectateur par la glorification de la banalité de sa vie (...) ». Le confessionnal cathodique ouvre ses portes à tous ceux qui souhaitent y passer, sans distinction aucune, démocratie oblige.

### **- Le style ou le culte du banal**

Le style dans lequel se déroule la confession est l'apogée de la banalité et du stéréotype<sup>103</sup>.

La confession cathodique se déroule dans un langage familier voire grossier, tant par le lexique<sup>104</sup> employé que par la syntaxe négligée<sup>105</sup>, qui se trouvent aux antipodes des formules ritualisées et du langage normé du registre religieux, ce qui a pour résultat d'accentuer l'aspect grotesque du spectacle qu'elle diffuse<sup>106</sup>.

---

<sup>102</sup> Dans ce sens, le carnavalesque se fonde sur un renversement temporaire des hiérarchies et des valeurs dont le carnaval fournit un exemple prototypique dans la mesure où il constitue une des expressions les plus fortes de la culture populaire, notamment dans sa dimension subversive. Le carnaval permet au peuple de renverser, de façon symbolique, durant une période limitée, toutes les hiérarchies instituées entre le pouvoir et les dominés, entre le noble et le trivial, entre le haut et le bas, entre le raffiné et le grossier, entre le sacré et le profane...

<sup>103</sup> Citons à titre d'exemple la réplique désormais culte de Nabila que celle-ci lâche au moment d'une confession à propos de l'une des candidates : « Allo ! Non, mais allo quoi t'es une fille et t'as pas de shampoing ! Allo ! C'est comme si je te dis t'es une fille et t'as pas de cheveux » (*Anges de la télé-réalité*, 11/04/13).

<sup>104</sup> J'ai entre autres relevé (Nowakowska 2007b) : *gonfler, bouffer, pourrir, avoir des boules, un con, etc*

<sup>105</sup> Les phrases sont souvent inachevées, voire mal construites, avec des reformulations, des répétitions, ce qui doit sans doute rappeler l'aspect authentique de l'interaction dont elles se réclament :

(194) euh c'est quelqu'un avec qui euh/ à qui // j'tiens énormément, (Danaë, *Confessions Intimes*, 20/11/2006) ;  
(195) ça commence // j'commence à m'énerver pour rien // et /// et j'commence à me faire des films en fait (Fabrice, *Confessions Intimes*, 20/11/2006)

Pour un relevé plus complet cf Nowakowska 2007b.

<sup>106</sup> Les émissions de télé-réalité ont créé leur propre code dans la mesure où les participants emploient un langage inspiré par la publicité, les messages SMS, le vocabulaire tendance de la rue : « kiffer à donf l'aventure », « rester soi-même », « là, y te voient », « chuis heureuse d'avoir fait sa vraie connaissance ».



### **- Les objectifs multiples**

L'objectif assigné à la confession dans le dispositif médiatique achève le détournement. Dans la liturgie catholique, la confession est considérée, selon *Le Guide Célébrer* n° 3<sup>107</sup>, comme un rituel du pardon « quand l'homme répond imparfaitement à l'amour de Dieu »... C'est un rituel de réconciliation avec Dieu et de libération du péché. Dans le spectacle télévisuel, selon ses concepteurs, la confession cathodique sert également à prendre en considération les souffrances d'un individu, pour les soulager. Comme le soulignent Charaudeau et Ghiglione (1997), il s'agit pour ces émissions de libérer le peuple de son silence, lui rendre la parole confisquée. Mais cette prise en charge n'est qu'un faux-semblant. De fait, peut-on réellement prendre en considération et soulager la souffrance d'un individu, laisser paraître son besoin de réconciliation et d'amour en à peine quelques minutes, dans une mise en scène bien rodée ? Quel est donc le rôle de la confession cathodique ?

Les séquences de confession constituent un lieu privilégié de l'expression du pathos : on y pleure, hurle, regrette, invective, complot, pour des raisons plus ou moins futiles. S'y déroule un spectacle des émotions diverses dont les larmes constituent la manifestation la plus récurrente. Ainsi, premièrement, la confession joue un rôle important dans la relation avec le téléspectateur, par rapport à l'impératif de captation, en suscitant le voyeurisme de celui-ci. En situation de double adresse que constitue la confession cathodique, tel un personnage au théâtre qui s'adresse à la fois aux autres personnages sur scène et au public dans la salle, le confessé exhibe son intimité devant la caméra et, par son intermédiaire, devant le téléspectateur dont on suscite le voyeurisme. Selon Jost (2003), on a taxé ces émissions de voyeuristes, car il s'agissait, pour le téléspectateur d'avoir la sensation de toucher le vécu, de voir sans être vu, et / ou d'exhibitionnistes, dans la mesure où les individus filmés étaient volontaires et consentants. Ce que la confession religieuse scelle par le secret, la confession cathodique l'exhibe, en gros plan, à tous ceux qui veulent voir...

Deuxièmement, le rôle de la confession cathodique est textuel, eu égard au déroulement du récit dont elle fait partie intégrante.

---

<sup>107</sup> Consulté en ligne : [http://www.catholique-nanterre.cet.fr/faq/reconciliation\\_confession.htm](http://www.catholique-nanterre.cet.fr/faq/reconciliation_confession.htm)

La confession joue un rôle important dans le déroulement du récit, dans la mesure où elle rythme sa progression, tout en l'authentifiant. De fait, après chaque confession, une nouvelle proposition narrative<sup>108</sup> (PN) apparaît. Les séquences de confession constituent une forme de transition entre chaque étape dans le déroulement de la trame narrative<sup>109</sup>.

Quel est le statut textuel de la confession ?

Les séquences de confession constituent des évaluations intermédiaires (Nowakowska 2007b) permettant de savoir ce qui se passe dans la tête du personnage, il s'agit de donner le point de vue interne du personnage, autrement que par la voix *off* du narrateur et/ou celle du présentateur, ce qui permet d'authentifier le récit. La confession met à jour l'évolution intérieure du personnage, qui permet à l'histoire d'avancer vers son dénouement. Les marques textuelles d'évaluation sont : l'emplacement – la confession apparaît le plus souvent après une scène de conflit pour permettre à l'un des protagonistes de porter une évaluation sur ce qui vient de se passer et éventuellement trouver une stratégie d'action à venir – le vocabulaire axiologique, les marques de subjectivité, tels les déictiques, les connecteurs comme *mais* d'opposition, la négation, etc. Soit l'extrait de l'une des confessions dans *Confessions Intimes* :

(196) C'est peut-être ma manière à **moi** euh / de lui montrer que je l'**aime** mais euh /// par de la **jalousie** j'sais pas si c'est la bonne solution aussi/ donc si j'suis **comme ça**/ ouais c'est parce que j' l'**aime** mais **de trop** (Fabrice 20/11/2006)

Contrairement à la confession religieuse dont la fréquence et la durée sont soumises à des variations individuelles, ces deux paramètres dans la confession cathodique sont essentiellement déterminés par le besoin du récit, et plus particulièrement, de l'intrigue sur laquelle repose tout récit médiatique qui se respecte.

Ainsi, la relation dialogique entre les deux genres appartenant à deux types de discours et deux types d'énoncé peut être analysée en termes de détournement, dont témoignent de nombreuses similitudes comme des différences discursives. La confession cathodique détourne le genre religieux

---

<sup>108</sup> Au sens employé par d'Adam (1992).

<sup>109</sup> Par exemple l'histoire de la crise conjugale est racontée selon la structure narrative d'un conte merveilleux. L'inversion de la situation, ou passage du malheur ou bonheur, qu'implique tout conte qui se respecte s'opère grâce à l'intervention de la médiation télévisuelle...

## **Chapitre 3**

# **Perspectives de recherche**

Le temps est venu, au terme de cette présentation de mes recherches, de dresser quelques perspectives de travaux que j'envisage de mener à la fois dans le prolongement et dans l'élargissement des études antérieures. Je compte poursuivre mes recherches en développant la double orientation : celle de la linguistique énonciative et celle de l'analyse du discours. Les corpus dont je dispose tout comme mes collaborations, nouées de longue date et celles plus récentes, m'invitent à privilégier principalement quatre axes de recherche : (i) l'analyse dialogique de la scénarisation visuelle de l'interview politique, (ii) l'analyse des ratés de la communication dans l'interview politique, (iii) l'analyse des marqueurs prosodiques du dialogisme dans l'interview politique et (iv) l'analyse des marqueurs grammaticaux du dialogisme.

### **1. La scénarisation visuelle : l'image fonctionne-t-elle dialogiquement dans l'interview politique ?**

Je souhaite poursuivre l'étude des interviews politiques audio-visuelles, en abordant la scénarisation visuelle du questionnement journalistique : l'interview articule paroles et images en fonction d'une visée discursive. Une exploration préliminaire de la scénarisation visuelle du questionnement journalistique dans notre corpus d'interview politiques brèves radiophoniques diffusées simultanément à la radio, comme des données audio, et sur le site Internet de la chaîne comme des données audiovisuelles (pluri-sémiotiques), dans le cadre de la matinale de France info, RTL Matin, La matinale d'Europe 1, France Inter et RMC, fait apparaître que ces différentes chaînes adoptent des stratégies variées afin de construire la scène énonciative de l'interview politique. La chaîne RMC se contente de diffuser les données audio exclusivement : le récepteur écoute une émission radio en regardant juste une page web de la chaîne, sans pouvoir visualiser ce qui se passe dans le studio où se déroule l'interview. France inter

et RTL Matin diffusent les données filmées. RTL Matin donne à voir au récepteur un plan moyen sur l'interviewé filmé en permanence durant toute l'interview. Sur France Inter c'est le locuteur qui est systématiquement filmé en plan moyen : à tour de rôle le journaliste et le politique interviewé. Enfin la matinale d'Europe1 adopte une stratégie totalement différente dans la mesure où les données diffusées font l'objet d'une véritable scénarisation visuelle basée sur un montage alternant trois types de séquences filmiques : le locuteur est filmé en plan moyen,

Figure 1



l'écran divisé est utilisé afin de faire apparaître les deux principaux protagonistes en même temps face au téléspectateur,

Figure 2



en alternance avec les plans d'ensemble pris depuis la régie.

Figure 3



Quelle est la fonction de l'image par rapport au questionnement journalistique ? S'agit-il de mettre en valeur ce questionnement ou au contraire de le diluer dans un dispositif

visuel complexe ? Quel est le rôle de cette mise en scène par rapport à l'allocutaire absent ? Telles sont les questions auxquelles je tenterai de répondre dans mes recherches à l'avenir. J'envisage de définir la notion de scénarisation visuelle en situation de double adresse du discours médiatique, afin de voir si elle peut fonctionner de manière dialogique, et si oui dans quelles conditions.

### **1.1. Scénarisation visuelle en situation de double adresse**

L'interview politique médiatique est un genre qui fait coexister deux textualités différentes : *textualité dialogale* et *textualité monologale*. Le cadre participatif est ainsi complexifié, ce à quoi renvoie la notion de double adresse précédemment définie. Comment la scénarisation visuelle s'inscrit-elle dans ce cadre participatif ?

On définira la scénarisation visuelle en se basant sur Soulage (1999 et 2007) et Charaudeau (1998) comme une façon d'ordonner le montré à travers un point de vue visuel – cadrages, axes de vision, séquentialisation – en fonction d'une visée discursive. Les travaux de Soulage et Charaudeau s'intéressent au rôle joué par le dispositif visuel par rapport à la représentation des faits montrés, en distinguant entre *dispositif énonciatif de mise en spectacle* défini par la construction en abyme d'une scène dans la scène qui délivre au sujet regardant des consignes d'observation de la scène représentée (les formes de spectacularisation, *split screen* ou écran divisé, comme la figure 2, etc.) et *dispositif énonciatif de monstration* qui s'établit sur une apparente absence de médiation entre la scène représentée et le sujet regardant en privilégiant la transparence. Soit l'exemple suivant :

Figure 4



Dans ce cas, l'existence de la caméra est connue et laisse continûment une trace dans la bande image (bougé et/ou cadrage approximatif qui laisse apparaître, en bas à gauche, le haut du casque du journaliste, sa main, etc.) pour donner un effet de transparence et d'immédiateté (la figure 3 s'inscrit également dans ce type de dispositif). Les sujets montrant et regardant (Soulage 1999) sont intégrés de plein droit dans la scène comme des membres de cette dernière. Le sujet montrant s'y présente alors comme un mandataire du destinataire, son *alter ego* : un effet de co-vision avec le caméraman est produit dans ce cas.

Qu'elle s'appuie sur la mise en spectacle ou sur la monstration, la scénarisation visuelle est ce dispositif qui en situation de double adresse marque l'orientation vers le spectateur absent, vers son discours. Je compte explorer l'interaction entre scénarisation visuelle de la question contrediscursive médiée et discours du spectateur (dialogisme interlocutif).

## 1.2. *Split screen* et dialogisme

Je souhaite pour commencer étudier l'emploi du *split screen*, afin de scénariser les questions particulièrement polémiques.

Le terme anglais *split screen* est traduit en français tantôt par écran divisé tantôt par écran partagé. Le terme d'écran divisé sera employé, dans l'usage que j'en fais, afin de nommer le cas où les participants présents sur un même lieu et disposés le plus souvent en face à face sont représentés côte à côte dans un cadre agrégatif, par distinction avec l'écran partagé dont l'emploi sera réservé pour les cas où le cadre agrégatif représente deux participants sur des lieux différents (journaliste en studio et envoyé spécial sur le terrain).

Dans la mesure où l'écran divisé aboutit à une représentation de l'écran dans l'écran, à une forme de mise en abyme de l'écran dans l'écran, il peut être considéré comme une marque d'autocitation du discours médiatique par le discours médiatique (dialogisme intralocutif). Autrement dit, deux écrans extraits d'un même cadre énonciatif sont enchâssés dans l'écran englobant. Cette mise en scène visuelle remplit alors un rôle comparable à celui joué par les guillemets à l'écrit car il partage avec ces derniers la même fonction d'encadrement du fragment cité. Je souhaite à l'avenir approfondir cet aspect de la citation visuelle.

Un premier relevé montre que l'écran divisé est employé dans le corpus d'étude lors d'une question journalistique à haut potentiel polémique que j'ai nommée question contrediscursive médiée. Quel est le fonctionnement de cette scénarisation du questionnement dans l'interaction avec le spectateur ?

### **1.3. Interaction avec le récepteur absent et scénarisation visuelle de la question**

Selon notre première hypothèse, qui sera approfondie, la scénarisation visuelle a le fonctionnement dialogique interlocutif anticipatif dans la mesure où l'énoncé visuel fonctionne comme une réponse à la question implicite du spectateur, soit l'exemple suivant :

(197) Interview de Jean-Marc Ayrault par Jean-Pierre Elkabbach, Europe 1, 2012

JPE 1: bienvenue le premier ministre et Jean-Marc Ayrault bonjour

JMA 2: bonjour



JPE 3 : JPE 3 : vous intervenez sur Europ1 à un moment décisif (i) // les critiques / même de gauche pleuvent sur le gouvernement et vous-même / trop de fausses notes // vous êtes tous traités / le premier ministre d'abord d'amateur // **d'amateurs** (ii + iii)

JMA4 : il y a quelques :: erreurs c'est vrai et il faut les reprendre // euh :: vous savez quand on dirige un gouvernement dans une période aussi difficile / je crois que c'est la situation la plus difficile qu'un gouvernement ait connu depuis la cinquième république //(...)

La première question de l'interview est une QCM à haut potentiel polémique, afin de marquer immédiatement le ton offensif : le jugement médié rapporté contient une critique cinglante pour l'interviewé traité d'*amateur* alors qu'il est le premier ministre. Cette critique est d'autant plus acerbe qu'elle émane, entre autres, du même bord politique que celui de l'interviewé (*même de gauche* avec une insistance prosodique sur *même*). Le début de l'écran divisé apparaît au moment du lancement du discours narrativisé « les critiques pleuvent » suivi de la modalisation autonymique *amateur*, (*traités « d'amateur »*). La durée de l'écran divisé est de dix secondes, soit presque l'intégralité de la question. On peut donc faire l'hypothèse que ce que l'on veut montrer par l'emploi de l'écran divisé, c'est l'effet produit sur l'homme politique par le jugement offensant, afin de répondre par avance à une question prêtée au récepteur au moment de la formulation polémique du journaliste, question que l'on pourrait formuler comme : [comment JMA reçoit-il cette question contrediscursive ?]. Le journaliste met d'entrée l'homme politique en difficulté, impose le ton à l'interview, il est donc intéressant de voir la réaction non verbale du politique, au moment de la question, avant même d'entendre sa réponse. Le non verbal est plus difficile à contrôler que le verbal, d'où la possibilité de repérer tout signe qui relève d'une fuite comportementale<sup>110</sup> (l'embarras, agacement ou autre manifestation d'émotion incontrôlée).

Quelles sont les conditions d'emploi de ce type de scénarisation visuelle ? L'emploi de l'écran divisé est-il réservé à la scénarisation visuelle de la question particulièrement polémique ou est-il également utilisé afin de scénariser d'autres types de questions notamment non médiées ?

L'étude du corpus permettra de répondre à ce questionnement. Une première observation fait apparaître que tous les jugements rapportés dans les QCM n'ont pas

---

<sup>110</sup> Au sens défini par Ekman (2003).

cette même charge dépréciative pour l'interviewé qu'en (197), soit l'exemple suivant provenant de la même interview :

(198) Interview de Jean-Marc Ayrault par Jean-Pierre Elkabbach, Europe 1, 2012

JPE 15 (03:20 à 03 : 36) elle (Fleur Pellerin) dit «les entreprises s'exposent» (ii+iii) ça veut dire quelque chose, nonxxx, qu'est-ce que vous allez faire pour que ça s'arrête (iv)? (le journaliste est filmé en plan moyen)// par exemple (changement de plan sur l'invité politique) on dit qu'à propos de Vincent Peillon il (changement de plan sur le journaliste) a été l'objet d'une engueulade maîtrisée (ii+iii +iv) ?/

Dans ce cas, la QCM est moins polémique pour l'interviewé qu'en (197), la critique porte sur les membres de son gouvernement : Fleur Pellerin dont le journaliste rapporte des propos inopportuns et Vincent Peillon qui a été rappelé à l'ordre par l'interviewé « il a été l'objet d'une engueulade...». Le jugement ne vise donc pas directement l'interviewé qui est au contraire dans son rôle de maître en rappelant à l'ordre les membres de son gouvernement. Quelle est la scénarisation visuelle qui accompagne ce type de question ? L'écran divisé n'est pas employé, un très bref aperçu de la réaction de JMA est donné, par l'alternance des plans de deux secondes, mais c'est le journaliste, locuteur de la question, qui est essentiellement filmé.

On peut donc formuler une première hypothèse que seules les QCM les plus polémiques pour l'interviewé sont visuellement scénarisées par l'emploi de l'écran divisé, afin de répondre par avance à l'interrogation imputée au spectateur sur la réaction de l'interviewé par rapport à une question offensive.

En me basant sur une trentaine d'interviews radiophoniques filmées et diffusées sur l'internet et autant d'interviews télévisuelles, je souhaite observer la scénarisation visuelle de la question. Quelle est la fonction de la scénarisation dans l'interview, notamment du point de vue dialogique ? Quelles sont les conditions d'emploi de tel ou tel type de scénarisation ? Quelles sont les différences et les ressemblances des procédés visuels employés par les différents supports médiatiques (radio via internet et télévision) ? Les médias européens utilisent-ils les mêmes procédés de scénarisation avec les mêmes effets ? Pour répondre à ces questions je compte exploiter mon corpus multilingue, tout en l'étendant à d'autres pays (Suisse, Belgique, Pologne et

Grande Bretagne). Je mettrai le dialogisme à l'épreuve des données.

## **2. Les ratés du discours à la lumière de l'approche dialogique : la part du dialogisme dans le lapsus**

L'étude des interviews politiques a été pour moi l'occasion de constater la présence dans les réponses des invités politiques d'un certain nombre de lapsus<sup>111</sup>. J'en ai commencé l'analyse à titre prospectif, dans le cadre théorico-méthodologique balisé par une orientation interactionnelle, pragmatique et dialogique. Le lapsus se trouve abordé dans son environnement interactionnel, dans le cadre des stratégies discursives propres à chaque intervenant, à partir de la notion de dialogisme. Je souhaite m'intéresser aux lapsus qui peuvent être considérés, non seulement comme un surgissement local du désir inconscient, mais aussi comme des phénomènes interactionnels et dialogiques. L'objectif de mon travail sera de décrire le rôle joué par l'interaction, et en particulier par la question du journaliste, dans la survenue de lapsus dans la réponse du politique.

Quels sont les types de lapsus produits dans le corpus d'interviews étudiées ? Quelles sont les conditions de production du lapsus ? Faut-il parler de dialogisme et/ou de polyphonie dans le cas des ratés que je souhaite étudier ? Telles sont les questions auxquelles tentera de répondre mon futur travail sur un corpus d'une plus grande envergure.

Avançons pour l'heure quelques hypothèses de travail, émises à partir d'une première exploration.

### **2.1. De la psychanalyse à l'interaction verbale**

Le lapsus, du latin *lapsus* « glissade, erreur », doit sa description, dans le champ de l'étude psychanalytique, principalement à S. Freud qui voit en lui l'émergence des désirs inconscients (*Psychopathologie de la vie quotidienne*, 1901).

---

<sup>111</sup> J'en ai relevé quinze dans le corpus actuel.

Freud se fonde au départ sur les travaux de linguistes qui font tous appel à quelque chose d'extérieur au linguistique dès qu'ils essayent d'analyser le lapsus (1901 : 69, 65 et 66) : « ... la formation de substitution et de contamination dans les lapsus constituerait ainsi le commencement [...] de ce travail de condensation qui joue un rôle si important dans la formation des rêves ». La raison de l'advenue se trouve renvoyée au travail de l'inconscient à l'œuvre dans l'exercice de la parole : « des pulsions et des intentions que l'on veut cacher à sa propre conscience et qui ont leur source dans des désirs complexes et refoulés », la pulsion passe dans le message verbal, « le refoulement d'une intention de dire quelque chose constitue la condition indispensable d'un lapsus » (*ibidem*). Autrement dit, pour Freud, les lapsus ne sont pas une simple contamination sonore liée au système phonétique ou phonologique de telle ou telle langue mais trouvent leur origine dans « une source en dehors du discours »<sup>112</sup> et cet « élément perturbateur est constitué soit par une idée unique, restée inconsciente, mais qui se manifeste par le lapsus et ne peut, le plus souvent, être amenée à la conscience qu'à la suite d'une analyse approfondie, soit par un mobile psychique plus général qui s'oppose à tout l'ensemble du discours. » (*ibidem* : 49). Depuis les travaux de Freud, le lapsus est devenu essentiellement un objet d'étude dans le champ de la psychanalyse.

En linguistique, il est assez peu étudié. Citons simplement à titre d'exemple le travail de M. Arrivé (1994) qui lui fait une modeste place dans son ouvrage *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*. Sans prétendre vouloir combler ce vide, je souhaiterais apporter ma modeste contribution à l'étude linguistique du lapsus, en mettant en valeur l'impact de l'interaction sur le surgissement de celui-ci. Autrement dit, je compte aborder le lapsus comme un phénomène interactionnel et dialogique. Parce que je considère le lapsus comme un phénomène interactionnel, je propose d'en distinguer les différents types en fonction de la réponse qu'il engendre dans l'interaction.

## **2.2. Les différents types de lapsus dans le corpus d'interviews**

L'observation du corpus permet de distinguer plusieurs types de lapsus, par rapport au type de réaction qu'ils provoquent dans l'interaction : lapsus auto-corrigé, hétéro-corrigé

---

<sup>112</sup> « Le trouble peut être consécutif à des influences extérieures au mot, à la phrase, à l'ensemble du discours, il peut être occasionné par des éléments qu'on n'a nullement l'intention d'énoncer et dont l'action se manifeste à la conscience par le trouble lui-même » (*ibidem* : 44).

ou sans correction aucune, qui sont purement interprétatifs.

### **- Autocorrection**

C'est le cas le plus fréquent dans notre corpus (2/3 de cas), l'invité politique s'aperçoit de l'erreur dès la production du lapsus qu'il corrige immédiatement :

(199) Interview de Luc Chatel par Yves Derai, le 03/10/10, sur CRJ

**LCH 33:** (...) / le président de la république qui m'a nommé premier ministre<sup>113</sup> / qui m'a nommé ministre de l'éducation (en riant)

**YD34 :** ah lapsus (en riant)

**LCH35** (en riant) : il m'a pas nommé premier ministre / il m'a **pas nommé** premier ministre / donc il m'a pas demandé de me préparer à la fonction du premier ministre / voilà / il m'a demandé de m'occuper de l'**éducation** nationale / il m'a demandé euh de faire en sorte / (...)

Le tour LCH33 contient un énoncé avec le lapsus dans lequel un acte de parole fictif (nommer LCH premier ministre) est attribué à un personnage réel (président de la république N. Sarkozy). La production du lapsus suscite le discours d'autocorrection lexicale (le segment erroné *premier ministre* est remplacé par le praxème approprié « qui m'a nommé ministre de l'éducation »), suivi, après le commentaire du journaliste, de la réitération de la négation rectificative.

### **- Hétéro-correction**

Dans ce cas, l'erreur est pointée par l'intervieweur :

(200) Interview de Luc Chatel par J.-M. Apathie, le 29/06/09, sur *RTL* *Matin*

JMA23 - alors l'un des dossiers / c'est cette enquête confidentielle relevée par Armand Levy sur l'antenne de RTL ce matin / quarante-cinq pour cent des professeurs des écoles / donc maternelle et élémentaire / ont posé un congé maladie en 2007/2008 / c'est le double de ce qu'on constate dans le secteur privé / savez-vous / Luc Chatel / pourquoi les instituteurs sont plus malades que les autres ?

LCH24 - d'abord quand on parle d'absentéisme / il faut savoir de quoi on parle / c'est pas parce qu'un enseignant n'est pas devant un élève que son absence n'est pas justifiée et d'ailleurs tout à l'heure vous avez dit dans votre reportage / un enseignant il peut être en formation :: / il peut être en :: journée

---

<sup>113</sup> Je souligne le fragment analysé comme lapsus.

pédagogique / deuxième point xxx

JMA25 - est-ce qu'il y a un problème d'absentéisme ?

LCH26 – deuxième point / vous savez / on a plus de chance euh :: de de d'être malade lorsqu'on travaille au contact du public que lorsqu'on est seul dans son bureau / on n'attrape pas la grippe / quand on travaille sur un ordinateur / toute la journée / tout seul / dans son coin / donc oui quand on est au contact de 25 ou 30 enfants qui eux-mêmes voient beaucoup de monde / et tout à l'heure j'entendais d'ailleurs un enseignant l'indiquer sur votre antenne / on a plus de chance effectivement d'être malade / alors le vrai sujet / c'est qu'il y ait continuité du service public / c'est-à-dire quand les enseignants sont amenés à être absents pour des mesures de formation ou bien tout simplement des mesures de maladie / (...)

JMA27 – il n'y a pas d'abus ?

LCH28 – non / vous savez / je refuse la stigmatisation par principe d'une profession / d'ailleurs vous citez tout à l'heure des chiffres // neuf jours en moyenne dans le privé onze dans l'éducation nationale / beh oui dans l'éducation nationale on a des formations ::: / on a des journées pédagogiques et on a plus de chance de tomber malade que quand on travaille tout seul dans son coin /

Le thème de la question du journaliste correspond à *congé maladie* autrement dit l'absence justifiée d'un salarié. Ledit élément est recatégorisé dans la réponse en *absentéisme* (absence injustifiée d'un salarié sur son lieu de travail, selon le dictionnaire), comme si les deux termes étaient des synonymes ou comme si *absentéisme* était l'hyperonyme de *congé maladie*. On pourrait parler de lapsus idéologique<sup>114</sup> dans ce cas : au lieu d'employer le substantif *absence* LCH utilise l'*absentéisme*, certes proche phonétiquement, mais éloigné idéologiquement, eu égard notamment à la connotation péjorative de ce dernier nom. Dans la suite de l'interview, LCH n'emploie plus ce terme et prend la défense des enseignants dans ses tours de parole, en ne mentionnant que des absences légitimes en contradiction avec l'absentéisme... De sorte que le journaliste lui pose une question JMA25 qui pointe le problème de la dénomination initialement employée qui est de fait erronée...

#### **- Absence de correction**

Dans ce cas, le lapsus est purement interprétatif, seule l'attention de l'auditeur le relève :

---

<sup>114</sup> Il est évidemment possible de considérer qu'il s'agit plutôt d'un cas de recatégorisation idéologique selon laquelle congé de maladie équivaut à absentéisme, recatégorisation qui serait nullement inconsciente. Par contre cette recatégorisation idéologique serait en contradiction avec la suite de la réponse qui développe la défense des enseignants.

(201) Interview de J. Cahuzac le 16/04/2013 BFMTV

JC26 – j’ai commis une folle bêtise

JFA27 – pourqXXX

=JC une folle erreur il y a près de vingt ans ne me demandez pas pourquoi ou comment une folle bêtise par définition la folie et la bêtise sont difficilement explicables / mais quoi qu’il en soit j’avais une part d’ombre / et cette part d’ombre est aujourd’hui en pleine lumière // (...) / cette part d’**ombre** pendant toutes ces années j’ai tout fait (= j’étouffais) // pour la réduire le plus possible pour la repousser le plus loin possible le plus profondément possible /(…)

Dans le cas présent un segment discursif fait entendre deux énoncés en même temps : la prédication « j’ai tout fait » laisse entendre, par l’homophonie, l’énoncé « j’étouffais » dont le sens est totalement différent du segment qui l’induit (faire tout le possible/étouffer). On remarquera que, en français, lorsqu’on dit « j’ai tout fait », on entend toujours l’homophonie, ce qui peut paraître problématique, afin de qualifier cette occurrence de lapsus. Toutefois la prosodie, observable et analysable grâce au logiciel de transcription *praat* utilisé, me conduit à retenir et à analyser cet exemple. La transcription à l’aide de *praat* relève une totale absence de pause entre les différents segments de la proposition « j’ai / tout / fait », alors même que la présence de pause est observable dans un certain nombre d’autres enregistrements présentant cette proposition.

Dans quelles conditions surgissent ces lapsus ?

### **2.3. Conditions interactionnelles du surgissement du lapsus : première hypothèse**

Pour l’heure, j’ai observé les conditions du surgissement du lapsus, en me basant sur la prise en considération des paramètres suivants : l’emplacement de celui-ci dans le corps de l’interaction, la gestion des tours de parole (enchaînements des tours, interruptions, chevauchements), la thématique traitée au stade de l’interaction où se produit le lapsus et le type de question qui précède la production du lapsus dans la réponse de l’interviewé politique.

Je fais l’hypothèse que tous ces éléments conjoints permettent d’exercer une forme de pression sur l’interviewé, pression nécessaire pour faire surgir le lapsus. La survenue de

celui-ci dans les circonstances de l'interview peut être comparée à la compression d'un récipient rempli de gaz, cette action conduisant inévitablement, soit à l'explosion (le conflit, l'interviewé met fin à l'interaction), soit à la fuite (le lapsus).

### **- *Emplacement***

Mes premières observations montrent que le lapsus est rarement produit au tout début de l'interview, faute peut-être d'avoir suffisamment compressé l'interviewé : le journaliste doit labourer le terrain pour permettre au raté de s'exprimer. Le lapsus intervient plutôt à proximité de la mi-temps, lorsque la fatigue, propice au relâchement du contrôle, peut se faire sentir<sup>115</sup> (tous les lapsus dont je dispose se produisent dans la deuxième moitié de l'interview).

### **- *Gestion des tours de parole***

Le lapsus semble surgir en particulier lorsque les interactants s'interrompent l'un l'autre, ce qui crée une compétition et par là-même les conditions de pression favorables pour une glissade : l'invité politique dérape dans son empressement pour prendre et garder la parole.

### **- *Thématique sensible***

La thématique « sensible » pour l'interviewé politique abordée dans le questionnaire journalistique constitue une condition favorable à l'apparition d'un lapsus. Ladite thématique concerne systématiquement une critique ou une polémique qui porte sur l'action de l'interviewé et/ou de son entourage proche. L'image positive que l'interviewé souhaite construire dans et par son discours s'en trouve exposée et menacée. Cela porte atteinte à sa face positive qui correspond à l'image qu'on se fait de soi-même et qu'on tente d'imposer aux autres. C'est le besoin de reconnaissance de chacun, son côté narcissique. Le risque de perdre la face déstabilise l'interviewé et contribue à fissurer le béton armé de son discours, à faire apparaître des crevasses, des failles qui laisseront s'échapper l'erreur.

---

<sup>115</sup> Freud note lui-même l'importance des facteurs positif (libre déroulement des associations) et négatif (relâchement de l'action inhibitrice de l'attention) dans la survenue du lapsus : « C'est précisément à la suite du relâchement de l'action inhibitrice de l'attention ou, pour nous exprimer plus exactement, grâce à ce relâchement, que s'établit le libre déroulement des associations » (1901 : 49).



## **- La QCM**

Les thématiques sensibles sont le plus souvent abordées dans l'interview politique par une forme particulière du questionnement journalistique que j'ai appelé les questions contre discursives médiées. Ce type de question favorise la survenue de lapsus par la charge polémique et donc déstabilisatrice qu'elle comporte.

Si l'apparition du lapsus dans l'interview politique se trouve favorisée par un ensemble des paramètres contextuels et discursifs, du moins au regard d'un premier examen de notre corpus, la question de la façon dont il est possible d'analyser son fonctionnement demeure... Comment analyser le lapsus dans notre corpus d'interview ?

### **2.4. Lapsus, un phénomène dialogique ?**

Lorsqu'on aborde le lapsus dans son environnement co(n)textuel, on ne peut pas ne pas remarquer l'impact de l'interaction en cours sur sa survenue. La relation avec la question du journaliste, la QCM paraît particulièrement significative et invite à aborder le lapsus non seulement comme un phénomène psychanalytique, mais aussi linguistique en tant que réponse, certes involontaire, au discours de l'autre. Quel est l'impact d'une part du déroulement de l'interview et d'autre part de l'interdiscours (Pêcheux 1975) dans la survenue des lapsus ?

L'approche dialogique qui pose le discours comme *réponse* à un autre discours, au sens large du terme (à titre d'exemple l'*écho*, la *répétition*, la *reformulation*, l'*allusion*, sont des réponses), m'invite à appréhender différemment la réalité des faits langagiers en posant que la prise de parole du locuteur, y compris dans son aspect non intentionnel, ne peut se réaliser qu'en interaction avec d'autres discours. On peut avancer que l'*interdiscours* est la condition du discours. Au-delà des voix que le locuteur met en scène, il y a celles qu'il rencontre sans le vouloir, sans le savoir ; celles qui traversent son discours à son corps défendant.

En tenant compte de cette réalité de la pratique langagière, peut-on aborder le lapsus comme une forme de reprise (*supra*. §2, 3.2.1. p183) d'un autre discours ? Peut-on analyser le lapsus dans l'interview politique comme une reformulation involontaire d'un ou plusieurs éléments de la question ? De quelle manière les questions poussent-elles l'invité politique à dire le désir profond qu'il n'a pas envie de dire ? Quelle est la place

qu'occupe l'interdiscours dans le lapsus ?

Je n'ai pas, pour l'heure, de réponse précise et satisfaisante à ces questionnements. Indiquons simplement les démarches exploratoires en cours afin d'y répondre. Mon approche dialogique se propose d'analyser le lapsus du point de vue interactionnel en termes de reformulation / reprise : le lapsus est en prise avec un contenu déjà là...

Reprenons (199) où LCH 33 reformule un élément de la question énonciativement médiée du journaliste :

(199) Interview de Luc Chatel par Yves Derai, le 03/10/10, sur CRJ

**YD26** : pour faire tout à fait justice Luc Chatel / les sondages qu'évoquait Alain justement à l'instant / dans lesquels tous les dirigeants euh / de droite notamment responsables sont plutôt en baisse / vous euh / vous montrent en hausse / vous êtes le seul qui prend deux points / alors vous voilà maintenant cité parmi les / ce qu'on appelle « les matignonables » « les premier ministrables » /<sup>116</sup> est-ce que si vous êtes appelé / par le président de la république / pour être le nouveau **chef** du gouvernement / vous y irez de bon cœur répondre à son appel ? (...)

**LCH 33**: oui mais je vais vous dire / ce qui me préoccupe c'est mon domaine ministériel / le président de la république qui m'a nommé le premier ministre / qui m'a nommé le ministre de l'éducation (en riant)

Le lapsus produit en LCH33 est partiellement du moins conditionné par le déroulement de l'interview : il fait écho aux paroles du journaliste YD26, YD28, YD30 et YD32. L'homme politique tombe dans le piège de l'interview, cède à la pression du questionnement journalistique qui en rapportant le jugement médié pointe le désir inconscient de l'interviewé. Malgré lui, celui-ci finit par dire ce que l'on veut entendre... Il reformule de manière involontaire le discours de l'autre. Sa parole est dominée par l'autre discours, elle procède tout autant de la manifestation de l'inconscient que de l'enchaînement thématique de l'interaction qui facilite son expression. Dans ce cas le phénomène est particulièrement flagrant car le désir inconscient est en contradiction avec la réalité. Le lapsus laisse entendre ce que l'interviewé souhaite mais ne veut pas dire... Celui-ci répond involontairement à la question...

La révélation du contenu caché peut être liée à l'interdiscours qui traverse la parole du

---

<sup>116</sup> Je souligne l'élément en relation de reformulation avec le lapsus, souligné lui aussi.

locuteur :

(200) Interview de Luc Chatel par J.-M. Apathie, le 29/06/09, sur *RTL* *Matin*

JMA23 - alors l'un des dossiers / c'est cette enquête confidentielle relevée par Armand Levy sur l'antenne de RTL ce matin / quarante-cinq pour cent des professeurs des écoles / donc maternelle et élémentaire / ont posé un congé maladie en 2007/2008 / c'est le double de ce qu'on constate dans le secteur privé / savez-vous / Luc Chatel / pourquoi les instituteurs sont plus malades que les autres ?

LCH24 - d'abord quand on parle d'absentéisme / (...)

Comme dit antérieurement, les mots *congé maladie* et *absentéisme* ne sont pas des synonymes. La récatégorisation est induite, certes subtilement, par la QCM qui rapporte le jugement médié offensant pour les enseignants « congé maladie, c'est le double de ce qu'on constate dans le secteur privé » ou « les instituteurs sont plus malades que les autres ». En reformulant approximativement *le congé maladie* de la question en *absentéisme*, l'interviewé fait entendre le discours faisant des enseignants des malades imaginaires, discours partagé par une bonne partie de l'opinion publique et dont les prémisses étaient présentes dans la question. LCH défend les enseignants mais le lapsus révèle qu'il n'en pense pas moins de ceux dont il est le ministre (contenu caché).

En (201), la reformulation dans le lapsus repose sur un lien métaphorique établi via l'interdiscours entre l'élément reformulé et celui qui le reformule :

(201) JFA25 – c'est ce mensonge dans lequel vous vous êtes enfermé ::: euh/ qui a qui a brisé votre carrière pour ne pas dire vos carrières multiples euh /expliquez-nous/ j'essaie de comprendre cette affaire /// ce compte en suisse // ce ce cadavre dans le placard vous l'aviez gardé combien de temps / plus de vingt ans c'est ça ?

JC26 – j'ai commis une folle bêtise

JFA27 – pourqXXX

=JC une folle erreur il y a près de vingt ans ne me demandez pas pourquoi ou comment une folle bêtise par définition la folie et la bêtise sont difficilement explicables / mais quoi qu'il en soit j'avais une part d'ombre / et cette part d'ombre est aujourd'hui en pleine lumière // qui n'a pas une part d'ombre / j'envie ceux qui n'en ont aucune / tout en doutant qu'ils soient si nombreux que cela / mais c'est leur problème ce n'est pas le mien / cette part d'**ombre** pendant toutes ces années j'ai tout fait (/ j'étouffais) //

Le lapsus homophonique « j'ai tout fait » (j'étouffais) est en relation de reformulation métaphorique avec le jugement médié rapporté par le journaliste : « la mécanique de ce mensonge », « ce mensonge dans lequel vous vous êtes enfermé (...) qui a brisé votre carrière », « ce cadavre dans le placard ». Ces éléments font référence au discours fortement enraciné dans l'imaginaire collectif, à l'interdiscours sur le poids de la culpabilité... qui étouffe l'être fautif. Le lapsus fait écho au jugement médié de la question et par son intermédiaire à l'interdiscours.

Ainsi je souhaite étudier dans mes travaux futurs le lapsus comme étant un fait linguistique qui s'articule à la fois à l'interaction, à l'interdiscours et au désir inconscient. Les questions des journalistes exploitent cela pour faire dire à l'autre ce qu'il ne veut pas dire ouvertement : les désirs inconscients ou cachés de l'homme politique. La préparation des questions anticipe la révélation de ce que le politique souhaite cacher. Il ne faut pas bien entendu en conclure que tous les lapsus sont induits par l'interaction (question / réponse) : la désormais célèbre *fellation quasi nulle* ou lieu de *inflation quasi nulle* de R. Dati<sup>117</sup>, semble échapper au mécanisme décrit.

### **3. Les marqueurs prosodiques du dialogisme**

Le troisième axe que je souhaite développer dans mes travaux futurs se propose d'aborder, en collaboration avec J. Bres, C. Dodane et F. Hirsch, une question encore peu voire pas traitée dans les travaux consacrés au dialogisme : le marquage prosodique du dialogisme dans l'interaction verbale (à partir de l'étude de l'interview politique). Je compte en explorer trois aspects :

(i) la prosodie des marqueurs syntaxiques du dialogisme : discours rapporté et modalisation en discours second, clivage, pseudo-clivage, dislocation, reprise en écho, etc. Quelles sont les spécificités prosodiques des marqueurs syntaxiques du dialogisme ? Y a-t-il apport de la prosodie au marquage syntaxique ?

---

<sup>117</sup> RD : « (...) moi quand je vois que certains demandent la rentabilité à vingt / vingt cinq pourcents / avec une fellation **quasi** nulle ». Il est possible d'écouter l'enregistrement dont je transcris l'extrait : [https://www.youtube.com/watch?v=wJ9Uy\\_neJgl&hspart=iry&hsimp=yh s-fullyhosted\\_011](https://www.youtube.com/watch?v=wJ9Uy_neJgl&hspart=iry&hsimp=yh s-fullyhosted_011)

(ii) les éléments purement prosodiques que je n'ai pas traités jusqu'à présent en termes de dialogisme : montées intonatives / changements de hauteur, changements de débit, variations d'intensité, etc. constituent-ils des éléments dialogaux et/ou dialogiques ? Dans quelle mesure peuvent-ils fonctionner dialogiquement ?

(iii) la spécificité de l'analyse dialogique de l'interaction : quel est le rôle de la prosodie du point de vue dialogal et dialogique ? De quelle manière la prise en considération de l'aspect prosodique permet-elle d'approfondir la distinction entre dialogal et dialogique ? Comment adapter ma méthodologie d'analyse afin de décrire le fonctionnement dialogique de la prosodie ?

J'espère que mes recherches futures permettront d'apporter quelques éléments de réponse à ces interrogations, tout en en posant d'autres...

#### **4. Les marqueurs grammaticaux du dialogisme**

Dans le prolongement de mes travaux sur la description des marqueurs grammaticaux du dialogisme, je souhaite approfondir l'analyse de certaines structures syntaxiques dont j'ai déjà commencé l'étude : le passif et l'insistance pronominale. J'ai également le projet de décrire du point de vue dialogique d'autres éléments non encore décrits. Je compte pour commencer étudier le fonctionnement dialogique des appositions :

(202) Au cours de ces derniers jours, pas moins de trois anciens ministres de l'éducation nationale et un ancien ministre de l'enseignement supérieur ont créé et alimenté une polémique absurde à propos d'une réforme de l'orthographe qui n'existe pas. Plus grave, ils ont sciemment induit en erreur les médias et l'opinion publique en assimilant cette réforme imaginaire à la réforme, **bien réelle celle-ci**, qui concerne le collège et, plus largement, toute l'école de la République. (*Le Monde*, 17/02/2016)

(203) L'artisan de ces « dérives » serait Jesper Juul, **un thérapeute danois, adulé en Scandinavie**. Il est lui-même largement inspiré du psychologue américain Carl Rogers, **le pape de l'écoute active**. (*Slate*, 20/02/2014)

Sans entrer, pour l'heure, dans le détail de la description syntaxique et textuelle de l'apposition, signalons simplement la diversité grammaticale et la complexité du potentiel dialogique de certaines appositions. En (202), l'apposition adjectivale *bien*

*réelle celle-ci* contient une caractérisation énonciative du SN *la réforme*, caractérisation contrastive par rapport à la qualification antérieure (*imaginaire*) du SN *cette réforme*. Dans l'exemple étudié, on compte pas moins de trois occurrences du SN *réforme* actualisé de manière distincte : par un déterminant indéfini *une réforme*, démonstratif *cette réforme* et défini *la réforme*. La première occurrence apparaît dans la prédication négative qui exploite le dialogisme de la négation : l'énoncé négatif (E) infirme l'énoncé (e), attribué aux quatre anciens ministres [une nouvelle réforme d'orthographe existe], ce qui relève du dialogisme interdiscursif. Le SN *cette réforme imaginaire* reformule, par dialogisme intralocutif et interdiscursif, l'énoncé négatif avant d'opposer la caractérisation *imaginaire* de *cette réforme* à celle contenue dans le groupe adjectival *bien réelle celle-ci*, apposé au SP à *la réforme*. On fera l'hypothèse que l'apposition fonctionne dialogiquement car elle permet l'interaction de l'énoncé (E) de l'énonciateur E<sub>1</sub> avec l'énoncé (e) prêté à son énonciataire, ce que l'on peut représenter de manière suivante :

ils ont sciemment induit en erreur les médias et l'opinion publique en assimilant cette réforme imaginaire à la réforme, (e) [réelle celle-ci ou imaginaire comme celle d'orthographe], **bien réelle celle-ci**,

Ainsi, en (202), l'apposition répond par avance à l'énoncé (e) prêté à l'énonciataire en réaction à ce qui précède dans le cotexte immédiat ; ce fonctionnement est de l'ordre du dialogisme interlocutif anticipatif. La présence dans le groupe adjectival apposé de l'adverbe confirmatif *bien* souligne l'interaction avec l'énoncé (e) attribué à l'énonciataire. L'énoncé (e) est implicite et inférable grâce à l'apposition qui le rectifie<sup>118</sup>.

En (203), les appositions nominales *un thérapeute danois* et *le pape de l'écoute active* jouent un rôle d'explication, en réponse à la demande d'information que l'énonciateur prête à son énonciataire [qui sont Jesper Juul et Carl Rogers ?], après la mention de ces noms. Ce fonctionnement dialogique est, comme précédemment, interlocutif anticipatif. On remarquera que l'apposition adjectivale *adulé en Scandinavie*

<sup>118</sup> De la même manière que la prédication seconde, l'apposition est un constituant autonome énonciativement, ce qui la prédispose à un fonctionnement dialogique, prédisposition qui, convergeant avec l'emploi de l'adverbe *bien*, en fait ici un fait dialogique. On remarquera également à ce propos que la plupart des relatives disjointes sont appositives et fonctionnent dialogiquement, comme les analyse Salvan (2009).

semble avoir un degré informatif plus faible que les apposés nominaux, par rapport à la question prêtée à l'énonciataire. Son fonctionnement textuel et dialogique sera apprécié relativement à l'apposition qui la précède.

Dans un futur article que nous préparons avec Christel Le Bellec, nous décrirons les conditions dans lesquelles l'apposition fonctionne dialogiquement et la manière dont s'opère son fonctionnement dialogique.

### **- Direction de recherches**

Je souhaite terminer cette synthèse en abordant une dernière dimension en relation avec mon aptitude à diriger les recherches. Cette dimension sera développée en présentant de manière succincte d'abord les thèses en cours, puis les projets de thèses que je pourrais encadrer.

Les directions actuelles, comme celles à venir, s'inscrivent en linguistique énonciative et en analyse du discours. Elles développent également une orientation pragmatique forte.

La première expérience de co-direction porte sur la période de 2012 à 2014. Dans le cadre de l'école doctorale franco-algérienne, j'ai encadré, en co-tutelle avec l'université de Mostaganem, la thèse de Mlle Djamila Drouche consacrée à la dimension dialogique des emprunts arabes dans la presse algérienne francophone. La doctorante a interrompu la thèse pour des raisons personnelles.

Je codirige actuellement, avec Jacques Bres à l'Université Montpellier III, la thèse de Laura Devis (deuxième année de thèse). En partant du cadre théorique fondé sur l'analyse du discours, la pragmatique et la linguistique énonciative, la doctorante étudie le fonctionnement discursif des deux figures de style : détournement et ironie, telles qu'elles sont exploitées dans la production de la critique du monde politique dans les médias satiriques audio-visuels en France et aux États-Unis. Elle travaille sur un corpus de JT satiriques. Il s'agit d'un genre hybride qui allie les éléments de journaux télévisés traditionnels, à la parodie et à la satire. Laura Devis s'intéresse particulièrement aux occurrences de l'ironie et du détournement, comme à leur éventuelle superposition, au sein des discours qui portent sur une thématique politique. Quelle différence entre ces

deux figures dans les journaux télévisés satiriques en France et aux États-Unis ? En quoi consiste leur fonctionnement dialogique ? L'ironie peut-elle être produite par le détournement ? Grâce notamment à la notion de dialogisme, elle compte préciser et renouveler la description de la satire politique dans les médias ainsi que contribuer à apporter un éclairage supplémentaire à l'analyse des figures étudiées. Elle vise également à circonscrire les différences culturelles de ces éléments dans une approche pragmatique et énonciative.

Un autre projet sous ma direction est prévu pour la rentrée 2017/18. Jacques Fourier va entreprendre l'analyse de la formule métaphorique « Rêve chinois » dans le discours médiatique. Dans un cadre théorique qui se fonde sur l'analyse du discours, la sémantique interprétative ainsi que la théorie de l'intégration conceptuelle dans l'analyse du processus métaphorique de construction du sens, J. Fourier compte analyser par quels mécanismes la formule « Rêve chinois » cimente l'unité de la Chine, grande puissance émergente, afin de comprendre son pouvoir de mobilisation émotionnelle en Chine et à l'étranger. Ce travail portera sur un corpus journalistique chinois, français et anglais (de la partie continentale de Chine et de l'étranger) afin de faire apparaître les modalités de traitement, de diffusion et de propagation de cette formule.

Un autre projet est susceptible de voir le jour sous ma direction, pour la rentrée prochaine. Dans le cadre de l'école doctorale franco-algérienne, M. Chafik Kherbache, en co-tutelle avec l'Université Mouloud Mâameri - Tizi-Ouzou, souhaite explorer la dimension persuasive du dialogisme interlocutif anticipatif dans le discours médiatico-politique algérien.

Je suis susceptible à l'avenir d'encadrer des travaux de recherche qui nécessitent une expertise en traitement des corpus écrits comme oraux, en plusieurs langues ; des travaux qui visent des avancées théoriques dans les questionnements sur (i) la circulations des discours (modalités : livres, médias traditionnels, médias sociaux, correspondances, etc.) et (ii) la circulation linguistique (dialogisme, emprunt, citation, formule, etc.) ; des travaux qui visent les avancées méthodologiques dans le traitement des données (différents types de corpus, en particulier en plusieurs langues) ; enfin des



travaux en linguistique énonciative qui visent la description des faits grammaticaux dans une approche dialogique et éventuellement plurilingue.

## **Remerciements**

Je remercie tout d'abord Geneviève Salvan pour sa confiance, son soutien scientifique, ainsi que ses nombreux encouragements.

Tous mes remerciements vont également aux membres de l'UMR 5267 Praxiling pour leur aide et leur soutien amical. Je remercie tout particulièrement Jacques Bres et Jean-Marc Sarale pour leur collaboration fructueuse et pour tous les échanges scientifiques, très nombreux et animés, qui m'ont aidée à progresser dans ma réflexion dialogique.

Je tiens à remercier Etienne de son soutien positif, de sa patience et de sa bienveillance à mon égard.

## Bibliographie

- Adam J.-M., 1992, *Les textes : types et prototypes*, Paris : Nathan
- Adam J.-M., 2002, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin
- Amossy R. (dir.), 1999, *Images de soi dans le discours*, Lausanne : Delachaux et Niestlé
- Apothéloz D., 1997, « La dislocation à gauche et à droite dans la construction des schématisation », in Miéville M., Berrendonner A. (éd.), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berne : Peter Lang, 183-217
- Apothéloz D., Combettes B., Neveu F. (éds.), 2009, *Les linguistiques du détachement*, Bern : Peter Lang
- Arrivé M., 1994, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient : Freud, Saussure, Pichon, Lacan*, Paris : PUF
- Ashby W.J., 1988, « The Syntax, Pragmatics, and Sociolinguistics of Left- and Right-Dislocations in French », *Lingua* 75, 203-229
- Authier-Revuz J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive ; éléments pour une approche de l'autre en discours », *DRLAV* 26, 91-151
- Authier-Revuz J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, 98-111
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse
- Authier-Revuz J., 2016 (à par.) *La représentation du discours autre. Principes pour une description*, Berlin : De Gruyter
- Bakhtine, M. 1934-1935, « Slovo v romane », in. *Voprosy literatury i éстетiki*, 72-233, Moscou
- Bakhtine M., 1978 [1934], « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, 83-233
- Bakhtine, M. 1953, « Problema rechevyx zanrov » in *Estetika slovesnogo tvorchestva*, 250-296, Moscou
- Bakhtine M., 1984 [1952], « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris Gallimard, 265-308
- Bakhtine, M., 1963, *Problemy poetiki Dostævskogo*, Moscou

- Bakhtine M., 1970 [1963], *Problèmes de la poésie de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme
- Bally C., 1965 [1934], *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke
- Barbérís J.-M., 1998, « Identité, ipséité dans la déixis spatiale : 'ici' et 'là', deux appréhensions concurrentes de l'espace ? », *L'Information grammaticale* 77, 28-32
- Barbérís J.-M., 2005, « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho », in Bres J. et al. (éds.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck-Duculot, 157-172
- Barbérís J.-M., 2010, « 'Je parle donc je suis' : l'avancée praxématique des années 70, et ses prolongements actuels », in Jacob A. (éd.), *Repenser la condition humaine – Hommages à G. Guillaume et J. Piaget*, Paris Riveneuve Éditions, 187-204
- Bell A., 1984, "Language style as audience design", *Language in Society*, 13, 02, 145-204
- Benveniste É., 1970/1974, « L'appareil formel de l'énonciation », in *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard, 79-88
- Berrendonner A., Reichler-Béguelin M.-J., 1997, "Left dislocation in French: varieties, norm and usage" in Cheshire J., Stein D. (éds.), *Taming the Vernacular: from dialect to written standard language*, London: Longman, 200-217
- Bittendiebel F., Schultz M.-C., 2003, *Etre interviewé par un journaliste*, Paris : Dunod
- Blasco-Dulbecco M., 1999, *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*, Paris : Champion
- Børtnes J., 2002, "The polyphony of trinity in Bakhtin", *Les polyphonistes scandinaves* 5, 137-147
- Bota Ch., Bronckart J.-P., 2007, « Volochinov et Bakhtine : deux approches radicalement opposées des genres de textes et de leur statut », *Linx* 56, 73-89
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, XX, 2, 71-84
- Bres J., 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique », in Bres J. et al. 2005, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck-Duculot, 47-62
- Bres J., 2007, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Les formes du dialogisme de l'énoncé », in Therkelsen R., Møller Andersen N., Nølke H. (éds.), *Sproglog Polyfoni*, Aarhus Universitetsforlag, 37-54

- Bres J., 2008, « De l'épaisseur du discours : horizontalement, verticalement... et dans tous les sens », *Actes du premier Congrès mondial de linguistique française*, <http://www.ilf-cnrs.fr/>
- Bres J., 2012, « Énonciation et dialogisme : un couple improbable ? », in Dufaye L., Gournay L. (éds.), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris : Ophrys, 3-24
- Bres J., 2016, « De la notion d'énoncé dialogique », in Colas-Blaise M., Perrin L., Tore G.M. (éds.), *L'énonciation aujourd'hui, un concept-clé des sciences du langage*, Limoges : Lambert-Lucas, 122-136
- Bres J. et Barbéris J.-M., 2002, « Analyse textuelle de l'incipit de *Le Libera* de R. Pinget », in Roulet E., Burger M. (éds.), *Les modèles du discours au défi d'un dialogue romanesque : l'incipit du roman de R. Pinget, Le Libera*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 83-124
- Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éds.), 2005, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck-Duculot
- Bres J., Mellet S. (éds.), 2009, *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*, *Langue Française* 163
- Bres J. et Nowakowska A., 2004, « Mémoire de voix sans paroles : restriction, extraction... », in Lopez Muñoz J.-M., Marnette S., Rosier L. (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 75-80
- Bres J. et Nowakowska A., 2005, « “Dis-moi avec qui tu « dialogues, je te dirai qui tu es” ... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours », *Marges Linguistiques* 9, <http://www.marges-linguistiques.com>
- Bres J., Nowakowska A., 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », *Recherches linguistiques*, n°28, 21-48
- Bres J. et Nowakowska A., 2007, « *Voix, point de vue...* ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore... », *Cahiers de praxématique* 49, 103-132
- Bres J., Nowakowska A., 2008, « J'exagère?... Du dialogisme interlocutif », in Birkelund M., Mosgaard Hansen M.-B., Norén C. (éds.), *L'énonciation dans tous ses états*, Bruxelles : Peter Lang, 1-27
- Bres J., Nowakowska A., 2011, « Sourire de chat... sans chat. Discours rapporté et dialogisme interlocutif anticipatif », in Jaubert A., Lopez Muñoz J. M., Marnette S., Rosier L., Stolz Cl. (éds.), *Citations I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, Louvain-La-Neuve : Éditions Academia-L'Harmattan, 165-179

- Bres J., Nowakowska A., 2011, « Sous le discours, des discours... », in Azouzi A. (éd.), *L'analyse du discours. Notions et problèmes*, Tunis : Editions Sahar, 175-207
- Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., 2016, “Anticipative interlocutive dialogism: sequential patterns and linguistic markers in French”, *Journal of pragmatics*, vol. 96, 80-95
- Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., 2017, *Petite Grammaire du dialogisme*, Paris : Garnier (sous presse)
- Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S. (éds.), 2012, *Dialogisme : langue, discours*, Bruxelles : Peter Lang Gram-R, études de langue française
- Bres J., Rosier L., 2007, « Réfractations : *polyphonie* et *dialogisme*, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones », in Vauthier B. (éd.) *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européen et russe, Slavica Occitania* 25, 238-251
- Bronckart J-P., Bota Ch., 2011, *Bakhtine démasqué. Histoire d'un menteur, d'une escroquerie et d'un délire collectif*, Genève : Librairie Droz
- Brown P., Levinson S., 1987, *Politeness: Some universals in language usage*, Cambridge: Cambridge University Press
- Brugman, C., Lakoff, G., 1988, “Cognitive topology and Lexical Networks”, in Small S. *et al.*, *Lexical Ambiguity Resolution*, New York: Kaufman Press, 447-508
- Bruylant E. (éd.), 2013, *Hommage à Guy Keutgen pour son action de promotion de l'arbitrage*, Bruxelles : De Boeck
- Burger M., Jacquin J. et Micheli R. (éds.), 2011, *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles : De Boeck-Duculot
- Cabasino F., 1992, *L'interview politique télévisée : conflit, métadiscours, paralangage*, Rome : Euroma, Editions universitaires de Rome
- Charaudeau P., 1991, *La télévision. Les débats culturels. «Apostrophes»*, Paris : Langue, discours et sociétés
- Charaudeau P., 1997, *Le discours de l'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris : Nathan
- Charaudeau P. (dir), 1999, *Paroles en images, images de paroles. Trois talk-show européens*, Paris : Didier Érudition

- Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles : De Boeck
- Charaudeau P., Ghiglione R., 1997, *La parole confisquée*, Paris : Dunod
- Charaudeau P., Maingueneau D. (éds.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil
- Clark H., Murphy G., 1982, "Audience design in meaning and reference", in Le Ny J., Kintsch W. (éds.), *Language and comprehension*, 287-299
- Cohen S., 1999, *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris : PUF
- Combettes B., 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris : Ophrys
- Constantin de Chanay H., 2004, « 'Faire le zouave' : manœuvres dialogiques et polyphonie dans *Objectif Lune* », *Cahiers de praxématique* 43, 131-144
- Croft W., Cruse D. A., 2004, *Cognitive Linguistics*, Cambridge University Press
- Culioli A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. I, Paris / Gap : Ophrys.
- De Gaulmyn M.-M., 1991, « La question dans tous ses états. Les cinq types de questions de l'explication-conversationnelle », in Kerbrat-Orecchioni C., *La question*, Lyon : PUL, 295-322
- Dendale P., 2012, « 'Oui, il y a encore du pain sur la planche...' À propos de la notion d'énoncé dans la théorie du dialogisme de Jacques Bres », in Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S. (éds.), *Dialogisme : langue, discours*, Berne : Peter Lang, 181- 196
- Deppelmann A., 2015, "Don't get me wrong: Recipient design by using negation to constrain an action's interpretation", in Günthner S., Imo W., Bücker J. (éds.), *Grammar and dialogism*, Berlin: Mouton, 15-51
- Desclés J.-P., 1976, « Quelques opérations énonciatives », *Logique et niveaux d'analyse linguistique*. Paris : Klincksieck, 213-242
- Desclés J.-P., Guentchéva Z., 1993, « Le passif dans le système des voix du français », *Langages* 109, 73-102
- Desterbecq J., 2011, « La polémique mise en mots et en images dans *Répondez@ la question* », in Burger M., Jacquin J., Micheli R. (éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles : de Boeck-Duculot, 151-171
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éds.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Approche praxématique*, Paris : Champion

- Détrie C., 2006, *De la non personne à la personne : l'approche nominale*, Paris : CNRS Éditions
- Du Bois J. W., 2014, "Towards a dialogic syntax", *Cognitive Linguistics* 25 (3), 359-410
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233
- Ducrot O., 2001, « Quelques raisons de distinguer 'locuteurs' et 'énonciateurs' », <http://www.felsemiotica.org/site/wp-content/uploads/2014/10/Ducrot-Oswald-2001-Quelques-raisons-de-distinguer-locuteurs-et-%C3%A9nonciateurs.pdf>
- Dumayet P., 1966, « L'interview télévisuelle », *Communications*, n°7, Paris : Le Seuil, 52-58
- Eco U., 1973/85, *La guerre du faux*, Paris : Grasset & Fasquelle
- Ekman P., 2003, *Emotions Revealed. Recognizing Faces And Feelings To Improve Communication And Emotional Life*, New York: Times Books
- Esquenazi J.-P., 1999, *Télévision et démocratie, la politique à la télévision française 1958-1990*, Paris : PUF
- Fauré L., 2001, article *Locuteur*, in Détrie C., Siblot P., Verine B. (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion
- Fløttum K., Norén C., 2011, « 'Je vous cite une dernière fois, Monsieur le Président,...' Emploi polyphonique des termes d'adresse dans le débat parlementaire », *Cahiers de praxématique* 57, 117-131
- Foucault M., 1969, *l'Archéologie du savoir*, Paris : Gallimard
- Fiske J., 1987, *Television Culture*, Londres: Routledge
- Fontanier P., 1977 [1830], *Les figures du discours*, Paris : Flammarion
- Freud S., 2004 [1901], *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris : Payot
- Fuchs C., 1981, « Les problématiques énonciatives : esquisse d'une présentation historique et critique », *DRLAV* 25, 35-60
- Gaetone D., 1998, *Le passif en français*, Paris/Bruxelles : Duculot
- Genette G., 2002, *Palimpseste*, Paris : Le Seuil
- Gerstlé J., Duhamel O., et Davis D., (1992), « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux États-Unis et en France », *Pouvoirs*, n°63, 53-69
- Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1 et t. 2, Paris : Minuit

- Granier J.-M., 2003, « Faire référence à la parole de l'autre : quelques questions sur l'enchaînement 'sur le mot' chez Marivaux », in Authier-Revuz J. et al. (dir), *Parler des mots. La fait autonymique en discours*, Paris : PSN, 256-276
- Grevisse B., Dubied A., 2003, « Trêve de polémique ou contrôle des opinions », *Recherches en communication* 20, 7-18
- Grobet A., 2000, « L'organisation informationnelle du discours dialogique : la thématization comme phénomène d'ancrage », in Guimier C. (éd.), *La thématization dans les langues*, Berne : Peter Lang, 405-420
- Guimier C. (éd), 2000, *La thématization dans les langues*, Berne : Peter Lang
- Haillet P., 1995, *Le conditionnel dans le discours journalistique : essai de linguistique descriptive*, Neuville Québec : Bref, Collection Science
- Harris Z. S., 1952, "Discourse analysis", *Language* 28(1), 1-30
- Heritage J., Watson R., 1979, " Formulations as conversational objects", in Psathas G. (éd.), *Everyday Language*, New York: Irvington Press, 123-162
- Jackendoff, R., 1983, *Semantics and Cognition*, Cambridge: MIT Press
- Jakobson R., 1966, "Grammatical parallelism and its Russian facet", *Language* 42, (2), 399-429
- Jost F., 1997, « Le genre télévisuel », *Réseaux* 81, 11-31
- Jost F., 2003, *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*, Bruxelles/Paris : de Boeck Université et INA
- Jost F., 2008, *Le culte du banal*, Paris : CNRS éditions
- Kerbrat-Orecchioni C. (éd), 1991, *La question*, Lyon : PUL
- Kerbrat-Orecchioni C., 1992, *Les interactions verbales II*, Paris : Armand Colin
- Kerbrat-Orecchioni C., 1996, « 'Vraies' et 'fausses' questions : l'exemple de l'émission *Radiocom c'est vous* », in Richard Zappella J. (éd), *Le questionnement social*, Université de Rouen : IRED, 37-45
- Kerbrat-Orecchioni C., 2002, « Double adresse et réception multiple », in Siess J., Valency G. (éds.), *La double adresse*, Paris : l'Harmattan, 15-40
- Kristeva J., 1967, « Bakhtine. Le mot, le dialogue et le roman », *Critique* 239, 82-112
- Kristeva J., 1969, *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris : Seuil



- Koren R., 2003, « Stratégies et enjeux de la ‘dépolitisation par le langage’ dans un corpus de presse actuel », *Recherches en communication* 20, 65-84
- Lakoff G., 1990, “The invariance hypothesis: is abstract reason based on image-schemas? ”, *Cognitive Linguistics*, I, 1, 39-74
- Lambrecht K., 1994, *Information structure and sentence form: Topic, Focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge: Cambridge University Press
- Lambrecht K., 2001, “A framework for the analysis of cleft constructions”, *Linguistics* 39-3, 469-516
- Lambrecht K., 2001, « Dislocation », in Haspelmath M. et al. (éds.), *La typologie des langues et les universaux linguistiques. Manuel International*, Berlin : Walter de Gruyter, 1050-1078
- Langacker R. W., 1986, “An Introduction to Cognitive Grammar”, *Cognitive Science* X, 1, 1-40
- Larrivée P., 2009, « Polyphonie et séquences négatives atypiques », *Revue québécoise de linguistique* 33, 53-87
- Larrivée P., Perrin L., 2010, « Voix et point de vue de la négation », in Colas-Blaise M., Kara M., Perrin L., Petitjean A. (éds.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz : Presses universitaires de Metz, 175-200
- Le Bellec Ch., 2014, « La construction passive en ‘se faire’ : une forme concurrente et complémentaire du passif canonique », *Journal of French Language Studies* 24, 203-222.
- Le Foulgoc A., 2003, « 1990-2002 : une décennie de politique française à la télévision. Du politique au divertissement », *Réseaux* 2, vol. 118, 23-63
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette
- Le Querler N., 2000, « Dislocation et thématization en français », in Guimier C. (éd.), *La thématization dans les langues*, Berne : Peter Lang, 263-276
- Leroy S., 2004, *Le nom propre en français*, Paris : Ophrys
- Leroy S., 2005, « Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ? », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éds.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles : de Boeck-Duculot, 201-214
- Lits M., 2003, « Le déplacement médiatique du débat politique », Archives ouvertes HAL, Sciences de l’Homme et de la Société, [http://halshs.archives-ouvertes.fr/sic\\_00000629](http://halshs.archives-ouvertes.fr/sic_00000629)
- Livingstone S., Lundt P., 1994, *Talk on Television*, London: Routledge

- Lochard G., Soulages J.-C., 1994, « Les imaginaires de la parole télévisuelle, permanences, glissements et conflits », *Réseaux* 63, 13-38
- Lochard G., Soulages J.-C., 2003, « La parole politique à la télévision. Du logos à l'éthos », *Réseaux* 118, 2, 65-94
- Mangueneau D., 1994, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette
- Malidier D., 1990, *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pécheux*, Paris : Cendres
- Marion P., 2003, « Médiagénies de la polémique. Les images 'contre' : de la caricature à la cybercontestation », *Recherches en communication* 20, 127-154
- Moeschler J., Reboul A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique*, Paris : Seuil
- Moirand S., 2000, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184
- Moirand S., 2004, « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique* 43, 189-217
- Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne – Observer, analyser, comprendre*, Paris : PUF
- Moirand S., 2010a, « Le choc des discours dans la presse française : l'exemple des violences urbaines (automne 2005) et des manifestations étudiantes (hiver 2006) », in Fornasiero J., Marowa – Hopkins C. (éds.) *Explorations and Encounters in French*, Adelaïde : Université d'Adelaïde, Australie, 35-76
- Moirand S., 2010b, « Retour sur une approche dialogique du discours », in *Approches dialogiques et polyphoniques en langue et en discours*, 375-378
- Moirand S., 2011, « Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours », *Cahiers de praxématique* 57, 69-99
- Mondada L., 2015, "The facilitator's task of formulating citizens' proposals in political meetings: orchestrating multiple embodied orientations to recipients"  
<http://www.gespraechsforschung-ozs.de>
- Moreau M.-L., 1976, *C'est. Étude de syntaxe transformationnelle*, Université de Mons
- Morel M.-A., 2003, « Intonation et procédures du rattachement ou rejet dans le dialogue », *Cahiers de praxématique* 40, 199-215

- Morel M.-A., Danon-Boileau L. (dir.), 1992, *La déixis. Colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990)*, Paris : PUF
- Monte M., 2005, « Néanmoins et toutefois : polyphonie ou dialogisme ? », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éds.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck-Duculot, 249-263
- Monte M., 2013, « Les discours d'investiture des Premiers ministres portugais (2002-2011). Comparaison gauche /droite » *Mots, les langages du politique* 101, 13-30
- Muller C., 2000, « Le passif processif et ses concurrents. Définition et quelques particularités », in Schøsler L. (éd.), *Le passif, Études Romanes* 45, Copenhague : Press University of Copenhague, 49-69
- Neveu E., 1989, « L'heure de vérité ou le triangle des la représentation », *Mots* 20, 57-73
- Neveu E., 1997, « Des questions 'jamais entendues'. Crise et renouvellement du journalisme politique à la télévision », *Politix* 37, 25-56
- Noally M., 2008, « La reformulation dans le dialogue : le modèle de Marivaux », in Le Bot M.-C., Schuwer M., Richard E. (éds.), *La reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rennes : PUR, 181-198
- Nølke H., 1983, « Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne », *Modèles linguistiques*, V, 1, 117-140
- Nølke H., 2001, « La Scapoline 2001. Version révisée de la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », <http://ojs.ruc.dk/index.php/poly/article/viewFile/2411/727>
- Nølke H., Fløttum K., Norén C., 2004, *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé
- Nowakowska A., 2004a, « La production de la phrase clivée (*c'est y qu-z*) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique », *Modèles linguistiques* XXV, 211-221
- Nowakowska A., 2004b, « Syntaxe, textualité et dialogisme : de quelques opérations syntaxiques apparentées au clivage », *Cahiers de praxématique* 43, 25-56.
- Nowakowska A., 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éds.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck-Duculot, 19-32
- Nowakowska A., 2007a, « L'emploi citatif et responsif de la phrase clivée *c'est y qu-z*, dans le discours médiatique », in Broth et al., *Le français parlé des médias, Actes du colloque*

- international de Stockholm, 8-12 juin 2005*, Stockholm : Stockholm University Press, 579-594
- Nowakowska A., 2007b, « De la confession catholique à la confession cathodique dans les émissions de reality-show... Du détournement d'un genre », *Actes du colloque Les mises en scène du discours médiatique, le 21, 22 et 23 juin 2007*, Université Laval, Québec, <http://www.com.ulaval.ca/?id=415>
- Nowakowska A., 2009, « Thématization et dialogisme : le cas de la dislocation », *Langue française*, 163, 79-86
- Nowakowska A., 2010, « Stratégies de l'interviewé pour répondre à une question médiée intrusive », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2010, le 12-15 juillet, New-Orleans*, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010113>
- Nowakowska A., 2012a, « L'approche dialogique de la dislocation à gauche d'un syntagme adjectival au superlatif relatif », in Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S. (éds.), *Dialogisme : langue, discours*, Berne : Peter Lang, 13-24
- Nowakowska A., 2012b, « Du dialogal et du dialogique dans l'interview politique », in Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2012, le 4-7 juillet, Lyon, <http://www.ilf-cnrs.fr/>
- Nowakowska A., 2012c, « La dislocation d'un SA superlatif relatif d'infériorité : un cas particulier ? », XXXIX/3, 19-31., *Studia Romanica Posnaniensia*, XXXIX/3, 19-31
- Nowakowska A., 2013a, « J'ai ma dignité, moi : du détachement du pronom tonique en français et de ses équivalents en polonais. », colloque *AFLS*, Université de Perpignan, 6-8 juin (sous presse)
- Nowakowska A., 2013b, « Interview politique ou interrogatoire ? L'exploitation pragmatique de la question énonciativement médiée dans l'interview politique en France et en Pologne », *Cahiers de praxématique* 60, <https://praxématique.revues.org>
- Nowakowska A., 2014, « Un ménage à trois : le cas de l'interview politique », *Arena Romanistica* 14, 166-183
- Nowakowska A. 2016, « Du fonctionnement dialogique de l'insistance pronominale en français », in *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2016*, 4-8 juillet, Université François Rabelais de Tours 15 pages, DOI : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162702013>
- Nowakowska A. 2001/2017, 17 entrées, in Détrie C., Siblot P. Steuckard A., Verine B. (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, (deuxième édition revue, corrigée et augmentée) Paris : Honoré Champion

- Nowakowska A., 2017, « De quelques marqueurs de l'interaction dialogique avec l'allocutaire », *Estudos Linguisticos/Linguistic Studies*, Université de Lisbonne, Portugal (sous presse)
- Nowakowska A. et Bres J., 2011, « Poser des questions ce n'est jamais un scandale ! Interview politique, question contrediscursive médiée et polémique », in Burger M., Jacquin J., Micheli R. (éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles : De Boeck, 69-88
- Nowakowska A., et Sarale J-M., 2011, « Le dialogisme: histoire, méthodologie et perspectives d'une notion fortement heuristique », *Cahiers de praxématique* 57, 9-20
- Paveau M.-A., 2010, « La norme dialogique. Propositions critiques en philosophie du discours », *Semen* 29, 141-159
- Paveau M.-A., 2011, « Quelles données entre l'esprit et le discours ? Du préconstruit au prédiscours », in Azouzi A. (éd), *L'analyse du discours notions et problèmes*, Sahar : Tunis, 19-37
- Pêcheux M., 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris : Dunod
- Pêcheux M., 1975, *Les Vérités de La Palice*, Paris : Maspéro.
- Pêcheux M., Fuchs C., 1975, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages* 37, 7-80
- Perrin L., 2003, "Pragmatic functions of local diaphonic repetitions in conversation", *Journal of pragmatics* 12, 1843- 1860
- Perrin L., 2006, « Voix et points de vue dans le discours. De l'opacité linguistique à l'opacité référentielle des expressions », *Le Français moderne*, 1, 74<sup>ème</sup> année, 22-31
- Prévost S., 1998, « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de praxématique* 30, 13-35
- Rabatel A., 2003, « Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation : état de l'art et perspectives », *Cahiers de praxématique* 41, 2-24
- Rabatel A., 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages* 38/158, 3-17
- Rastier F., 1991/2001, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris : PUF
- Rémond E., 2007, *L'interview*, Paris : Métier journaliste
- Riegel M. et al., 2005, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF
- Robrieux J.-J., 2007, *Rhétorique et argumentation*, Paris : Armand Colin

- Rosier L., 1999, *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Bruxelles : Duculot
- Rosier L., 2008, *Le discours rapporté en français*, Paris/Gap : Ophrys
- Rossari C., 1993, *Les opérations de reformulation*, Berne : Peter Lang
- Roubaud M.-N., 2000, *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris : Honoré Champion
- Sacks H., Schegloff E. A., Jefferson G., 1974, "A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation", *Language* 50, 696-735
- Salvan G., 2009, « Le dialogisme dans les relatives disjointes », *Langue française* 163, 61-78
- Salvan G., 2011, « Réécrire de connivence : les fortunes dialogiques de l'allusion », in Jaubert A., López Muñoz J. M., Marnette S., Rosier L., Stolz C. (éds.), *Citation II. Citer pour quoi faire ? Pragmatique de la citation*, Louvain : Academia-L'Harmattan, 65-79
- Salvan G., 2013, « Les figures de construction à la lumière de l'énonciation », *L'Information grammaticale* 137, 43-49
- Salvan G., 2014, « "Suivez la phrase qui ne sait pas où elle va" : le phrasé de la fiction chez Jean Rouaud. À propos du tour *Ce qui, ce N* », *La Licorne* 112, « Fictions narratives du XXI<sup>e</sup> siècle », Narjoux C., Stolz C. (éds.), 55-69
- Salvan G., 2017, « Anaphore pronominale en dislocation droite », *Estudos Linguísticos/Linguistic Studies*, Université de Lisbonne, Portugal (sous presse)
- Sarale J.-M., 2005, « La mise en relation dialogique dans les portraits de presse », *Cahiers de praxématique* 45, 77-101
- Sarale J.-M., 2009, « Potentialités dialogiques du déterminant possessif », *Langue française* 63, 41-59
- Sarale J.-M., 2012, « Le déterminant démonstratif. Un rôle contextuel de signal dialogique ? », in Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S. (éds.), *Dialogisme : langue, discours*, Bruxelles : Peter Lang, 61-73
- Sauvé C., 2009, *L'interview à la radio et à la télévision*, Montréal : PUM
- Schegloff E. A., 1996, "Turn organization: one intersection of grammar and interaction", in Ochs E., Schegloff E., Thompson S.A. (éds.), *Interaction and Grammar*. Cambridge: Cambridge University Press, 52-133

- Schlobinsky P., Schütze-Coburn S., 1992, "On the Topic and Topic Continuity", *Linguistics* 30, 89-121
- Schudson M., 1995, *The Power of News*, Cambridge: Harvard University Press
- Sériot P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, 11-42
- Sériot P., 2006, « Bakhtine en contexte : dialogue des voix et hybridation des langues (le problème des limites) », *La "modélisation métaphorique" dans la représentation des phénomènes, Table Ronde 15-16 décembre 2006, Université de Lausanne*, 1-14
- Sériot P., 2007, « Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine », *Texto!*, vol. XII, n°3
- Siblot P., 2001, (article) *Dialogisme de la nomination*, in Détrie C., Siblot P. et Verine B. (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion, 86
- Simonin J., 1984, « De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative », *DRLAV* 30, 55-62
- Soulages J.-C., 1999, *Les mises en scène visuelles de l'information*, Paris : Nathan, INA
- Soulages J.-C., 2007, *Les rhétoriques télévisuelles. Le formatage du regard*, Bruxelles/Paris : De Boeck & Larcier /INA, coll. Médias recherches
- Steuckardt A., 2009, « Décrire la reformulation : le paramètre rhétorique », *Cahiers de praxématique* 52, 159-172
- Steuckardt A., 2011, « L'emprunt, lieu et modèle du dialogisme », *Cahiers de praxématique* 57, 101-113
- Steuckardt A., Niklas-Salminen A., 2003, *Le mot et sa glose*, Université de Provence : PUP
- St-Yves M., Landry J., 2004, *Psychologie des entrevues d'enquête : de la recherche à la pratique*, Cowansville : Éditions Yvon Blais
- Sullet-Nylander F., 2014, « Hétérogénéité énonciative des textes et paratextes journalistiques. L'exemple de la couverture médiatique de 'l'affaire DSK' », *Arena Romanistica* 14, 244-260
- Theissen A., 2001, « Petite incursion dans la jungle topicale », *Cahiers de praxématique* 37, 27-44
- Todorov T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de : *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Minuit

- Wolton D., 1990, *Éloge du grand public, une théorie critique de la télévision*, Paris : Flammarion
- Vauthier B., 2003, « À la recherche des interlocuteurs occidentaux de Bakhtine et de son cercle », *Cahiers de l'ILSL* 14, 229-245
- Velmezova E. (éd.), 2009, *Philologie slave : linguistique, analyse littéraire, histoire des idées*, Lausanne : Université de Lausanne
- Velmezova E., 2011, « Le dialogue bakhtinien : entre “nouveau terminologique” et obstacle épistémologique », *Cahiers de praxématique* 57, 31-50
- Vion R., 2006, « Reprise et mode d'implication énonciative », *La linguistique*, vol.42, 11-12
- Voloshinov V. N., 2010 [1929], *Marxisme et philosophie du langage. Les problèmes fondamentaux de la méthode sociologique dans la science du langage*, Limoges : Lambert-Lucas
- Yanoshevsky G., 2003, « De la polémique à la polémique journalistique », *Recherches en communication* 20, 53-64
- Zenkine S., 2012, « Jean-Paul Bronckart, Cristian Bota, *Bakhtine démasqué* », *Cahiers du monde russe* [En ligne], 52/4 | 2011, consulté le 13/03/2015, URL : <http://monderusse.revues.org/7509>